BURKE

SA VIE ET SES ÉCRITS.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les hommes célèbres de l'Angleterre, il n'en est pas dont le nom me semble avoir dans ces derniers temps plus grandi que celui de Burke. Il est rare qu'il soit cité dans son pays sans quelque magnifique éloge par les écrivains les plus graves, et son autorité n'est jamais invoquée sans déférence. On peut s'étonner de ce retour de faveur envers sa mémoire; car, dans les années qui suivirent sa mort, il semblait n'avoir laissé qu'une de ces réputations de parti qui n'excluent pas des talens supérieurs, mais qui atteignent rarement à la gloire incontestée. Depuis lors, il ne s'est accompli, dans les opinions ni dans les faits, aucune de ces révolutions qui donnent tout d'un coup raison et crédit à un homme d'état longtemps méconnu, à un penseur longtemps mal compris. Rien ne s'est passé en Angleterre qui puisse être regardé comme l'ouvrage de Burke. La France a quelquefois justifié, plus souvent démenti ses prédictions. Les hommes qui illustrent depuis vingt ou trente ans le gouvernement britannique ne se proclament ni ses disciples ni ses continuateurs. A mes yeux, cette renaissance de renommée est surtout littéraire. Elle est due au grand écrivain dont le talent a fait école. Quoique ce soit malheureusement le mérite dont nous osions le moins juger, quoique celui de Burke en général nous semble un peu au-dessous du rang qu'on lui

assigne, il nous a paru intéressant de chercher à peindre, même après de plus habiles, un homme éminent, dont chacun sait le nom, dont peu connaissent les traits. Aussi bien, diverses circonstances se réunissent pour donner de l'à-propos à l'histoire de l'un des juges les plus cités et les plus sévères de la révolution française. Ceux-là qui auraient, en d'autres temps, accueilli avec impatience ou dédain les rudes avertissemens d'un publiciste ennemi, laissent voir des dispositions différentes, et il ne serait pas impossible que Burke reprît faveur. En cela du moins, nous suivrons le courant, dans le choix du sujet bien entendu, car pour le fond des idées nous ne promettons rien. Nous sommes du parti des hommes sans progrès et que les événemens n'éclairent pas.

On doit chercher Burke dans ses actions, ou plutôt dans ses écrits et ses discours, qui furent ses principales actions. Puis, il faut s'enquérir de ce qu'on a dit de lui et de ce qu'on a publié sur son compte. Outre les deux grandes revues, *Quarterly* et *Edinburgh*, qu'on doit consulter toujours, de quelque sujet qu'il s'agisse intéressant l'île fameuse, il y a encore des mémoires sur Burke, publiés par James Prior, Anglais conservateur du commencement du siècle, et qui professait exactement les opinions dans lesquelles Burke a fini sa vie. En tête d'une édition de ses œuvres (1845), un écrivain qui nous paraît plus habile, M. Henry Rogers, a placé une introduction biographique et critique où il y a beaucoup à profiter. En 1827, une correspondance intéressante entre Burke et le docteur Laurence a été imprimée. Enfin, il y a huit ans, lord Fitzwilliam et sir Richard Bourke, l'un fils d'un ami de Burke, l'autre membre de sa famille, ont publié en quatre volumes le recueil de ses lettres, un de ces recueils qui, avec le temps, ne manquent jamais en Angleterre et qui sont si utiles à lire, s'ils ne sont très agréables. Nous avons ainsi un ensemble de matériaux à peu près complet pour apprendre à connaître et, s'il se peut, à peindre le *right honourable Edmund Burke.*

Il était Irlandais. Quoique l'on hésite en Angleterre à désigner ainsi tout protestant né en Irlande, et que généralement on réserve ce titre peu favorisé au descendant de la race celtique resté fidèle au christianisme selon saint Patrick, il nous semble que le fils d'un avocat de Dublin peut, encore qu'il ne fût pas catholique, être considéré comme un enfant de la *verte Erin*, et son origine d'ailleurs se trahissait par quelques-uns des traits du caractère national. La puissance et la vivacité de l'imagination, la haine de la tyrannie jointe au respect de la tradition, une indépendance personnelle qui résistait à l'opinion commune et au commun exemple, une raison plus haute que sûre, un esprit fécond, vigoureux, mais rarement calme et tempéré, une tendance constante à l'exagération, ne sont pas les traits

ordinaires d'un Anglais de race, mais plutôt les signes distinctifs d'une riche nature irlandaise. A diverses reprises, on l'a même soupçonné de dissimuler des croyances catholiques pour lui, pour sa famille, pour sa femme, ainsi que les souvenirs d'une éducation reçue chez les jésuites à Saint-Omer. Aucun fait réel ne justifiait ce soupçon; il est vrai seulement qu'il soutint constamment les intérêts ou plutôt les droits des catholiques irlandais, et que la naissance seule l'avait fait protestant. Il était fidèle au culte de ses pères plutôt qu'à l'esprit du protestantisme, et peut-être eût-il été plus à l'aise dans la foi catholique s'il y fût né, car il était de ceux qui reconnaissent la vérité à l'antiquité; mais la foi anglicane était pour lui la tradition; elle faisait partie de ces institutions nationales, toutes sacrées à ses yeux. Il faut même le louer de ne s'y être pas attaché jusqu'à l'intolérance, car ce qui le caractérisait, c'était d'unir les idées d'un Anglais de 1688 au génie d'un Irlandais.

Né le 12 janvier 1728, d'une famille qui, malgré une différence d'orthographe, est la même que celle de Bourke ou Burgh, race normande établie depuis longtemps dans le Galway, Burke avait une sœur et deux frères qui n'étaient pas sans mérite. L'aîné demeura à Dublin, simple attorney comme son père, et Richard, le troisième, suivit Edmund de loin dans la carrière des lettres et de la politique. La faiblesse de sa santé détermina son père à le faire élever à la campagne, et, d'une école de village à Castletown-Roche, il passa, avec ses frères, à une école de Dublin, puis à l'Académie de Ballitore, collége estimé dans le comté de Kildare et dirigé par le chef d'une famille du nom de Shackleton. C'étaient des quakers, et près d'eux sans doute Burke enfant contracta la simplicité de goûts et même une certaine sévérité de mœurs qui ne l'abandonna jamais. Il ne cessa de porter aux quakers une bienveillance qu'il accordait rarement aux autres sectes dissidentes. Le fils du principal du collége, Richard Shackleton, demeura pendant plus de cinquante ans, et jusqu'à sa mort, l'ami de celui dont il avait été le camarade d'études. Les longues amitiés sont aussi respectables que des vertus.

Le jeune Burke était un écolier plus remarquable par sa facilité, sa mémoire, son ardeur à s'instruire, que par des talens précoces. On remarquait l'indépendance de ses penchans et son goût pour le genre de domination qui s'obtient en enseignant aux autres ce qu'ils ignorent. On a de lui des lettres de 1744 adressées à son ami Shackleton; l'une contient des vers descriptifs passables pour un écolier; l'autre exprime des sentimens vivement chrétiens, un peu quakers. Il avait seize ans; c'est l'âge où il entra à Trinity College, de l'université de Dublin. Il s'y distingua bientôt assez pour gagner successivement, avec plus de travail que d'éclat, tous les grades académiques.

Cependant son imagination s'était éveillée : son premier goût pour la poésie se montrait par quelques traductions d'un assez bon style. En même temps il se portait, avec une curiosité qu'il appelle de la fureur, vers les études les plus diverses, mais surtout vers l'histoire, vers la philosophie morale et politique. Quoiqu'il cultivât la logique et la métaphysique, c'est le spectacle de la nature humaine sur le théâtre de la société qu'il aimait à contempler. A tous les poètes et à tous les philosophes il dit qu'il préférait Plutarque.

Il avait dix-neuf ans, lorsqu'il publia sa première composition, et l'on a remarqué qu'il commença comme il devait finir. Il combattit à Dublin l'opposition démocratique, y réfutant un docteur obscur qui avait gagné une certaine importance locale en s'attirant les rigueurs de l'administration. Mais il se destinait au barreau anglais; il était inscrit à Middle-Temple, et, dans l'intention d'y prendre ses grades, il vint à Londres en 1750. Une lettre qu'il écrivit peu après son arrivée est remplie d'une sorte d'enthousiasme. Voici pourtant ce qu'il dit de la chambre des communes, déjà brillante de la rivalité du premier Pitt et du premier Fox : « Il s'y produit souvent des explosions d'une éloquence qui s'élève plus haut que la Grèce et Rome, même dans leurs jours de plus grand orgueil. Cependant un homme après tout y fera plus par les figures de l'arithmétique que par les figures de la rhétorique. » Voilà comme sous Walpole ou Pelham on jugeait l'assemblée du peuple.

Le jeune étudiant s'attacha médiocrement à la loi, et ne poussa pas jusqu'au bout son apprentissage. L'étendue de son esprit et la diversité de ses facultés ne lui permettaient guère de se renfermer dans une étude exclusive. Sa poitrine délicate lui faisait redouter les fatigues de la profession d'avocat. Il y renonça et se jeta dans cette situation indécise, dans cet état de disponibilité universelle qui tente souvent les jeunes gens, et qui peut satisfaire également l'amour comme l'aversion du travail, attirer ceux qui peuvent beaucoup comme ceux qui ne peuvent rien. C'est une phase que les uns traversent pour préparer et découvrir leur aptitude; les autres y demeurent sous prétexte d'attendre leur jour, et tout en se réservant pour un avenir qui ne vient pas, ils s'habituent au désœuvrement et ne se disposent qu'à la stérilité. La vanité des uns et des autres peut s'y complaire; mais là elle vit d'espérances ambitieuses, ici elle se nourrit des dégoûts de l'impuissance. A ce moment de la vie, pour les esprits doués d'activité, nos sociétés modernes offrent une ressource, c'est la presse périodique. Quand on a de l'esprit dans la jeunesse, on pense à tout; point de sujet sur lequel on n'ait son mot à dire et sa leçon à donner. Or les journaux parlent de tout et font l'éducation de tout le monde, même de ceux qui les rédigent. Burke

écrivit donc dans les journaux; mais ces premiers essais de sa plume sont restés inconnus.

On sait aussi qu'il fréquentait les théâtres, qu'il recherchait les gens de lettres, mais ne négligeait pas les études les plus sérieuses. La philosophie, qu'il appelle « la reine des sciences et la fille du ciel, » l'occupa quelque temps, quoiqu'il ne fût point, par la nature de son esprit, destiné à y faire de grands progrès. Deux ou trois ans après son arrivée à Londres, il se porta candidat à la chaire de logique de l'université de Glasgow, et composa, pour se donner des titres, une réfutation du système de Berkeley qui n'a pas été conservée. C'est vers le même temps qu'il fit en France un premier voyage dont il n'est pas resté de traces. Peut-être alors visita-t-il la maison des jésuites de Saint-Omer où beaucoup de jeunes Irlandais étaient élevés, et c'est cette relation momentanée que la malignité aura exploitée plus tard. Ses premières années de jeunesse furent tellement obscures, qu'il a été facile d'y semer des fables. Ce n'est qu'à vingt-huit ans qu'il put enfin se faire un peu connaître, en publiant sa *Défense de la société naturelle.*

Il ne faut pas se méprendre au titre : ce n'est pas l'exposition d'un système, ni la démonstration de cette thèse qu'il y a un ordre social fondé sur la nature; c'est, sous une apparence sérieuse, une dissertation étendue, trop étendue, où l'on prouve que tous les maux de l'humanité lui viennent de la société artificielle, c'est-à-dire des gouvernemens et des lois. D'où put naître cette conception singulière si peu d'accord avec les opinions générales de Burke, qui toute sa vie fit profession de mépriser les abstractions politiques? Etait-ce un paradoxe adopté légèrement par un jeune écrivain qui veut un début brillant et cherche à surprendre pour être admiré? Nullement; l'ouvrage est d'un bout à l'autre ironique. C'est une thèse soutenue avec l'art d'un sophiste à dessein de montrer qu'il faut se défier du talent et du raisonnement, et qu'il est aisé de rendre l'erreur plausible et l'absurdité persuasive.

Les ouvrages philosophiques de Bolingbroke avaient paru quelque temps après sa mort (1754). Cette publication fit du bruit et même du scandale. De son vivant, la liberté de ses opinions en matière religieuse était connue; ses écrits sur ce sujet ne l'étaient pas. Or, dans ces essais adressés à Pope et qui sont peu lus aujourd'hui, il insistait tant sur les tristes effets de la superstition et de l'intolérance, qu'il semblait conclure à la condamnation de la religion même. Sa réputation d'écrivain était telle, que les gens d'esprit se croyaient obligés d'exalter son génie malgré son caractère, et ses ouvrages malgré ses principes. On proclamait sa manière inimitable. Le jeune Burke entreprit de l'imiter, et il y réussit tellement, que Mallett, l'éditeur

de Bolingbroke, jugea nécessaire de désavouer la nouvelle publication. Le novice auteur, en reproduisant avec adresse les artifices et les beautés d'un style admiré, avait adopté une thèse manifestement fausse comme fondement ruineux d'une déduction puissante et peut-être irrésistible, espérant ainsi prémunir les esprits contre la tromperie possible de toute dialectique éloquente. Nous devons convenir que l'ouvrage est bien écrit, le raisonnement spécieux, les preuves exposées avec suite et clarté, et qui le lirait sans être averti pourrait croire l'auteur de bonne foi, ou lui attribuer la sincérité relative d'un esprit paradoxal dont les opinions sont des caprices ou des moyens de briller. On imaginerait aisément lire quelque chose comme le discours de Rousseau sur les sciences et les arts, comme un de ces ouvrages que l'auteur commence sans conviction et qui finissent par le persuader à mesure qu'il les écrit.

Il paraît que le premier effet fut équivoque, et l'idée mal comprise, preuve au reste que l'auteur avait réussi, car l'illusion était son but. Dans la préface d'une nouvelle édition, il expliqua sa pensée, et l'on sut enfin que ce débutant, qui se montrait déjà maître des secrets du métier, promettait un défenseur de plus aux conventions et aux croyances générales de l'humanité. Ce point nous frappe dans ce premier essai. Burke y paraît déjà ce qu'il fut toujours, même au temps où il brillait au premier rang des défenseurs de la liberté politique, l'adversaire déclaré des nouveautés hasardeuses et des utopies subversives qui furent de vogue au dernier siècle, et qui ne manquent jamais de se produire à la veille des transformations sociales. Burke était un écrivain hyperbolique plutôt qu'un écrivain paradoxal; ses opinions étaient d'ordinaire pratiques et modérées, bien qu'exprimées souvent sans modération. Ce n'est pas son esprit, mais son talent qui était original et hardi. Penseur sage, avec un cœur passionné et une ardente imagination, il a dû plus d'une fois donner le change à ses amis et à ses ennemis, et c'est un contraste dont il faut tenir compte, si l'on veut le bien juger.

Nous regardons d'ailleurs comme assez puérile la supercherie littéraire de son premier écrit. Il est trop long pour n'être pas sérieux. Quand on le croit sincère, il impatiente; quand on le sait ironique, il ennuie. Son plus grand mérite est de manifester dans un début l'habileté savante d'un écrivain expérimenté.

La réputation de Burke pouvait commencer alors; mais, la même année 1756, il l'établit, autant que le peut faire un auteur qui ne signe pas ses ouvrages, en publiant ses *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime et du beau.* C'est un pendant de l'ouvrage d'Hutcheson sur l'origine des idées de beauté et de vertu. On sait que Hutcheson, Irlandais comme Burke, devint pro-

fesseur à Glasgow, et fut le fondateur de l'école écossaise. Burke, ayant songé à lui succéder, avait étudié ses écrits, et il se sentit excité à marcher sur ses pas. De là le seul livre qu'il ait fait, ou du moins le seul de ses ouvrages qui ne soit pas de circonstance, et dont on cite encore le titre plus qu'on n'en connaît le contenu. Le sujet était assez à la mode. Hogarth, le peintre spirituel, avait récemment publié son *Analyse de la beauté*, ouvrage médiocre de métaphysique et d'art, dont l'une des belles Gunning, célébrées par H. Walpole, lady Coventry, disait avec ennui : « Encore un ouvrage sur moi ! c'est insupportable. » Le livre de Burke pouvait difficilement donner lieu à la même méprise, quoique Dugald Stewart lui reproche d'avoir, en le composant, trop exclusivement eu devant les yeux pour exemple du beau la beauté des femmes.

Dans une dissertation préliminaire sur le goût, Burke appelle ainsi la faculté ou les facultés de l'esprit qui sont affectées par les ouvrages d'art ou d'imagination, ou qui servent à en porter un jugement. Quoiqu'on accuse ces affections de varier sans aucunes règles, l'identité, chez tous les hommes, des moyens de communication avec les objets extérieurs ne permet pas d'admettre que cette diversité soit infinie. Tous trouvent que l'amer est amer et que le doux est doux; pour tous, la lumière est plus agréable que l'obscurité. Quoique le degré de plaisir ou de peine attaché aux sensations puisse varier d'un homme à un autre, l'imagination est soumise à une certaine uniformité comme les sensations mêmes. C'est par une loi générale de sa nature qu'elle se plaît aux images, aux comparaisons, aux métaphores. Point d'homme qui, la première fois qu'il voit une statue, n'éprouve un plaisir qui ne diffère qu'en raison de l'éducation, des études et des souvenirs. Nous aimons de la même manière les ouvrages d'esprit, sans aimer également les mêmes ouvrages, parce que les intelligences ne sont pas douées de la même puissance, de la même délicatesse, et n'ont pas reçu la même culture. Nos passions ajoutent à ces différences, dès qu'au lieu d'images qui parlent aux sens il s'agit des choses morales. Au fond, le goût ne varie en ces matières que parce que la sensibilité et le jugement ne sont pas constamment parfaits, et cela même prouve qu'il y a une telle chose qu'une sensibilité vive, qu'un jugement droit. Or les causes qui altèrent la sensibilité ou le jugement sont accidentelles; viennent-elles à suspendre leur action, le goût se redresse et reprend son uniformité. Tout le monde alors juge de même en matière de goût, quoique tout le monde ne goûte pas le même genre de beauté avec le même plaisir. Il y a donc une logique du goût.

Mais si le goût n'est pas arbitraire, s'il n'est pas une pure affection individuelle, il faut que nous ayons tous des idées de beau et

de sublime. Quelle est l'origine de ces idées? Digne sujet d'une recherche philosophique.

La curiosité est la première émotion de l'âme humaine. Nous cherchons d'abord la nouveauté; mais quoiqu'une certaine nouveauté soit une des conditions de l'attrait des choses, elles nous affectent directement par le plaisir ou la peine, qu'il ne faut pas tenter de définir. Cependant on peut distinguer le plaisir qui ne résulte pas de l'absence d'une peine, et qui est conséquemment un plaisir par lui-même, et le plaisir mixte, qui se compose ou s'accroît de la cessation d'une peine, de la disparition d'un danger, et que l'auteur appelle du nom bizarre de *délice*. Les sentimens qui suivent ou accompagnent le plaisir et la peine sont la joie et la douleur.

Les passions qu'engendrent le plaisir et la peine tendent à la conservation de l'individu ou à celle de la société. Les premières, principalement excitées par la peine et le danger, sont les plus puissantes de toutes. Tout ce qui est fait pour provoquer ces idées de peine et de danger, tout ce qui est terrible, est une source de sublime ou de la plus forte émotion que l'âme soit capable de ressentir. Parmi les passions qui intéressent la société, celles qui regardent la *société des sexes* admettent immédiatement l'idée de beauté; mais une idée de volupté s'y mêle, et cette dernière idée est étrangère aux autres passions sociales, à la sympathie, à l'imitation, à l'ambition. On peut dire en général que l'amour a pour objet la beauté. Le plaisir que nous donne l'imitation est la source de notre goût pour les arts, où sous une nouvelle forme trouvent place le sublime et le beau.

Quoi qu'on pense de cette métaphysique (et il est facile d'en apercevoir à la première vue l'insuffisance, l'inexactitude et la confusion), on prendra plus de plaisir à suivre l'auteur dans l'analyse particulière des passions ou pour mieux dire des affections qu'excite le sublime. Ici encore manquent la clarté et la méthode, les divers genres de sublime sont confondus avec leurs effets divers, et les causes de nos affections avec nos affections même; mais pourtant ce qu'il dit de l'étonnement, de la terreur et du respect, de l'obscurité, de la puissance, de la grandeur, de l'infini, fera penser, et s'il est difficile de rencontrer quelque part dans ce livre une théorie satisfaisante, même une vue large et lumineuse, on trouvera une constante élévation d'idées et des remarques détachées qui frappent par la justesse ou par l'expression. Les rapports de certaines causes de pure sensation avec la sublimité des objets naturels et artificiels, par exemple les effets de la lumière, de la couleur, du son, de l'odeur, de la saveur, de la soudaineté et de l'intermittence, sont étudiés avec une sagacité ingénieuse, et les vérités se rencontrent là pêle-mêle avec les singularités.

La troisième partie, qui roule sur la beauté, est certainement beaucoup mieux traitée et mérite plus le titre de recherche philosophique. L'auteur, discutant les idées de Locke, de Shaftesbury, d'Hutcheson, établit avec développement que la beauté n'est ni la proportion, ni la convenance, ni la perfection, et, après avoir indiqué avec quelle réserve l'idée de beauté doit être appliquée, soit aux qualités de l'âme, soit surtout à la vertu, si l'on ne veut pas confondre le goût avec la morale, il prétend que la beauté se réalise à sept conditions, petitesse comparative, douceur de l'ensemble, diversité dans la direction des parties, gradation de ces mêmes parties, qui ne doivent pas être anguleuses, mais se fondre les unes dans les autres, délicatesse de la forme, éclat du coloris, ou couleurs claires et brillantes, enfin mélange de celle qui domine par son éclat avec d'autres qui la diversifient et la tempèrent. Dans la pensée de Burke, tout ce qui est proprement beau est sensible, et il n'admet qu'indirectement et par extension ce qu'on appelle la beauté morale.

Dans la quatrième partie, il revient sur l'objet des deux premières en se proposant de rechercher la cause efficiente du sublime et du beau. L'association des idées et certains mouvemens des nerfs qu'il affirme plutôt qu'il ne les prouve donnent, selon lui, naissance à ces émotions, à ces affections que nous rapportons au beau et au sublime. Reste à savoir pourquoi certains objets sont ainsi qualifiés. On trouve ici tantôt de la psychologie, tantôt de la physique; mais ni l'une ni l'autre ne satisfait aux conditions rigoureuses de la science. Il vaut mieux passer au dernier livre, qui traite des mots et qui appartient à la métaphysique de la littérature. Ici l'homme de lettres se retrouve. La puissance de la langue et surtout de la langue poétique est exposée par un critique capable de la sentir, et, quoiqu'il soit difficile de rattacher solidement cette partie à l'ensemble, on ne peut regretter de la rencontrer.

Cet ouvrage, qu'il serait oiseux d'examiner au fond, n'a fait faire aucun progrès à cette science du beau que les Allemands nous ont forcés d'appeler l'esthétique. Le mérite est plutôt dans le choix du sujet que dans la manière dont il est traité. Quelques vérités particulières, quelques observations neuves, quelques pensées finement justes, plus rarement brillantes, ne suffisent point pour faire un livre, et l'essai de Burke n'est qu'une suite de discours qui auraient parfaitement réussi dans l'improvisation de l'enseignement, ou plutôt d'une sérieuse conversation entre Reynolds et Johnson. On dit que, plus avancé dans la vie, Burke riait parfois de quelques-unes des théories hasardées dans cette œuvre de sa jeunesse; mais nous doutons, avec un de ses biographes, qu'à aucune époque il les eût remplacées par des doctrines mieux liées, plus approfondies, plus con-

cluantes. Son esprit n'était pas philosophique, à prendre ce mot dans le sens propre; la dialectique dans l'abstraction ne lui allait pas. Il est remarquable que dans une matière qui touche par tant de points aux choses d'imagination, son style n'offre pas cette vivacité de couleur qui brille dans ses autres écrits. On dirait que, gêné par son sujet ou par son plan, mal à l'aise dans la déduction, il cherche avant tout, et cherche vainement la clarté, l'exactitude et la précision. Évidemment, en abordant les recherches spéculatives, il manquait sa vocation et forçait son talent.

Cependant son ouvrage eut un certain succès, et a conservé quelque réputation. Il dut placer l'auteur dans ce monde littéraire où il n'avait jusqu'alors aucun rang, et il lui donna crédit parmi les artistes, qui firent toujours cas de son jugement. On a conservé de ses lettres, qui sont d'intéressantes dissertations sur la peinture et la sculpture. Il jugeait beaucoup mieux l'art dans ses productions que dans ses principes. On raconte que, quelques années plus tard, le peintre irlandais Barry l'avait invité à visiter son atelier. Burke, en discutant le mérite d'un tableau, amena, sans y penser, le peintre à lui opposer quelque règle de goût empruntée à ces recherches sur le beau, dont il ne le savait pas l'auteur; car l'ouvrage était anonyme. Burke contesta, récusa la citation comme sans autorité, et indigna tellement son contradicteur, qu'il fallut enfin pour le calmer lui révéler le nom qu'il ignorait, et l'artiste transporté lui sauta au cou. Barry devint le protégé et l'ami de Burke, qui le présenta dans le monde, le fit connaître de Reynolds, et même le décida, par ses conseils et ses secours, à faire un voyage en Italie. Les lettres qu'il lui écrivit pendant ce voyage sont remplies de bons avis pour l'homme et d'idées précieuses pour l'artiste. Pendant longtemps Barry, qui lui-même écrivait assez bien sur les arts, trouva chez Burke un utile protecteur, et s'il finit par perdre sa bienveillance, c'est que le caractère vain, inquiet, irritable du peintre lui rendait impossible une éternelle reconnaissance.

Mais avant de pouvoir patroner personne, Burke eut pendant des années besoin lui-même de protection. Ses premiers ouvrages ne l'enrichirent pas, et son père, mécontent de ne lui voir aucune profession, venait peu à son aide. En 1757, Burke rencontra à Bath la fille presbytérienne d'un docteur irlandais et catholique établi à Bristol. Il aima Jane Mary Nugent, et il l'épousa; mais cette union, qui fit son bonheur, ne lui donna pas de fortune. Bientôt la naissance d'un fils, sur lequel il fit longtemps reposer de douces espérances, et dont la perte devait désoler les dernières années de sa vie, lui rendit encore plus nécessaire la prévoyance qui assure l'avenir. De tous temps, en Angleterre, le talent littéraire a été un moyen

des meilleurs de se faire une position dans le monde. Les liaisons nombreuses que Burke avait formées à Londres commençaient la sienne. Elisabeth Montagu, qui dans le genre épistolaire a renouvelé sans l'égaler la réputation du nom qu'elle portait, écrivait à propos de l'ouvrage sur le beau : « L'auteur est dans ses écrits et sa conversation un homme ingénieux et ingénu, modeste et délicat, et sur les grands et sérieux sujets, rempli de ce respect, de cette vénération qu'une âme bonne et grande est assurée de ressentir, tandis que des insensés sautent par dessus l'autel devant lequel les sages s'agenouillent et paient leur mystérieux tribut. » La grave jeunesse de Burke devait produire cette impression. Des hommes dont le suffrage est une autorité se portaient déjà caution de la distinction de son esprit. Dès le commencement de son séjour à Londres, il avait formé des relations assez étroites avec Garrick, qui était presqu'un homme de lettres et un homme du monde. Une liaison plus intime, et qui devint une intime amitié, l'unissait à sir Joshua Reynolds, cet habile artiste et cet habile critique qui marquait dans la société, grâce à son talent, dont les œuvres sont chaque jour plus estimées, grâce à sa conversation, dont ses écrits portent plus d'un brillant témoignage. Samuel Johnson, ce juge difficile qui gouvernait l'opinion dans les matières d'esprit, et dont l'influence et la renommée ont surpassé les ouvrages, avait connu Burke à dîner chez Garrick, et il aperçut de bonne heure sa supériorité naissante. Il prisait très haut sa conversation, quoiqu'il lui refusât l'esprit de mots. Cette conversation, en effet, était admirée de tous les contemporains. Elle frappait à la première vue. « Un homme de sens, disait Johnson, ne pourrait rencontrer Burke par hasard, en s'arrêtant sous une porte pour éviter une averse, sans partir convaincu que c'est le premier homme de l'Angleterre. »

A trente ans néanmoins, le premier homme de l'Angleterre était encore obligé de travailler pour vivre. M. Prior, qui met beaucoup de soin à le disculper, comme d'une faute, de la gêne toujours honorable dans laquelle il vécut, dit que son père, enfin touché de ses succès, lui donnait alors deux cents livres sterling par an. Cela n'empêcha pas qu'il ne formât le projet de passer en Amérique, pour essayer du commerce, et peu s'en fallut que l'Angleterre ne perdît un des hommes qui l'ont le plus honorée. Il aurait brillé certainement parmi les fondateurs de la liberté des Etats-Unis : cette révolution-là était dans son génie ; mais il resta à Londres, et il écrivit. C'est en 1757 qu'il publia, avec l'aide, dit-on, d'un collaborateur inconnu, un tableau des établissemens européens en Amérique, ouvrage qui lui fut suggéré par le livre de Raynal, et que Dugald Stewart appelait une esquisse de maître. C'est ainsi qu'un an après il fonda, avec le libraire

Dodsley, une publication périodique, dont l'idée était heureuse, et dont l'existence a contribué à répandre utilement en Angleterre, la connaissance des faits de l'histoire contemporaine. On doit à Burke l'*Annual Register*. On sait que ce recueil, qui paraît tous les ans, rend compte des événemens écoulés dans l'intervalle d'un volume à l'autre, et donne les documens qui servent à les éclaircir. Les trois ou quatre premiers volumes passent pour être en grande partie de la main de Burke, et en tout temps il continua de s'intéresser à l'ouvrage et d'y contribuer quelquefois. Cette histoire annuelle du monde se publie tantôt depuis un siècle, et forme une collection d'un grand prix. Nulle composition n'était plus propre à former un homme public. On ne peut trop bien savoir les faits, quand on veut diriger les hommes.

Cependant sa situation restait précaire. L'agrément de son commerce multipliait ses relations. George, lord Lyttleton, dont les ouvrages historiques sont encore estimés, Fitzherbert, un membre du parlement qui aimait les lettres, Pulteney, comte de Bath, dès longtemps hors de la politique, cité pour sa conversation piquante, Anne Pitt, la sœur du grand Pitt, et dont Burke admirait l'esprit très original, Hume, qui lui fit connaître Adam Smith, et dont il trouvait l'histoire trop peu libérale et la philosophie trop peu religieuse, goûtaient tous son entretien, louaient son esprit, mais n'aidaient point à sa fortune. Heureusement dans le nombre de ses amis était son compatriote lord Charlemont, dont il parla toujours avec l'enthousiasme de la reconnaissance. C'est ce seigneur, l'ami de Montesquieu, le généreux défenseur de l'Irlande, qui présenta Burke à Gerrard Hamilton, nommé principal secrétaire du lord-lieutenant de cette île, quand en 1761 ce gouvernement fut donné à lord Halifax.

Hamilton avait débuté avec beaucoup d'éclat à la chambre des communes. On raconte que son premier discours parut si beau, qu'il désespéra de l'égaler et ne parla plus. Aussi l'appelait-on Hamilton au seul discours, *singlespeech*. La vérité est qu'il parla rarement, parce qu'il apprenait par cœur des discours écrits, et qu'ayant quitté la chambre des communes pour l'Irlande, il sembla renoncer, en Angleterre du moins, aux succès parlementaires. L'union n'était pas alors établie par la loi entre les deux îles. Le principal secrétaire accompagnait le lord-lieutenant, dont il était comme le ministre dans le parlement de Dublin. Burke partit avec Hamilton sur le pied mal défini de secrétaire, de conseil et d'ami. Dans cette position ambiguë, un collaborateur de cette vigueur d'esprit dut prendre une grande part au gouvernemeut de son pays; mais cette part est restée secrète. On sait seulement que ses services lui valurent la troi-

sième année une pension de trois cents livres sterling sur le fonds de l'établissement de l'Irlande, souvent grevé de dons plus abusifs. A ce prix, Hamilton crut apparemment acheter un dévouement absolu et s'acquérir envers un subordonné le droit de disposer à la fois de ses opinions, de son jugement, de son travail et de son temps; mais Burke ne pouvait renoncer au droit de penser et de dire sa pensée. Il n'approuvait pas toute l'administration de lord Halifax; son indépendance se heurtait souvent à l'orgueil de Hamilton; il brisa le joug, et rendit, avec une dignité un peu hautaine, un bienfait que le bienfaiteur ne dédaigna pas de reprendre pour son compte, sous le nom d'un de ses agens. Tous les liens furent rompus, et Burke revint à Londres avec de nouveaux titres à l'estime et à l'intérêt de ses amis.

Il avait mis, pour ainsi dire, le pied dans la politique. Le mouvement était donné, et ne devait plus s'arrêter qu'avec sa vie. Ses relations et ses études n'eurent plus qu'un objet. Histoire constitutionnelle, précédens parlementaires, faits économiques, il voulait tout connaître. Assidu à suivre les travaux de la chambre des communes, il se formait à la parole dans une société de discussion (*debating society*) connue sous le nom de *Société de Robin-Hood.* En même temps, il ne négligeait pas le Club littéraire, institution dont il fut un des fondateurs avec Reynolds et Johnson.

Malgré sa liaison avec le célèbre docteur, il n'était nullement de son école en politique. A cette époque, le court passage de lord Bute au pouvoir, la rude manière de gouverner de George Grenville avaient soulevé l'opinion contre le favoritisme de cour et l'arbitraire ministériel. Diverses questions constitutionnelles, comme les droits des colonies en matière d'impôt, comme la légalité des mandats généraux d'arrestation qui intéressait la liberté individuelle, comme la destitution des membres militaires du parlement pour un vote indépendant sur cette question même, avaient vivement agité la tribune et la presse. Un mouvement d'opinion chaque jour plus prononcé laissait chaque jour le pouvoir plus isolé et plus affaibli. L'esprit ardent et généreux de Burke ne pouvait que suivre ce mouvement, ou plutôt il le devançait. On a dit qu'il n'avait été whig que par accident; cela est vrai, si l'on veut dire qu'il ne pouvait l'être que dans un temps où le débat n'était pas ouvert entre l'esprit de conservation et l'esprit de révolution, mais entre une cour justement soupçonnée de prétentions usurpatrices et un parti populaire jaloux de sauver ou de revendiquer les principes de la constitution établie; le torisme était alors à peu près le synonyme d'absolutisme; c'est lui qui menaçait les institutions; être whig, c'était les défendre. En aucun temps, Burke n'a eu ni les goûts, ni les mœurs, ni les principes d'un cour-

tisan. En aucun temps non plus, malgré l'étendue de son esprit, il ne s'est beaucoup soucié de l'abus qu'on pouvait faire de ses idées; jamais il n'a embrassé une opinion à demi pour la soutenir faiblement. Ce fut donc sans hésitation ni scrupule, ce ne fut ni par intérêt ni par imitation, mais avec conviction, mais avec feu, qu'il se jeta dans le parti du pays, comme s'appelait alors l'opposition. Il ne crut pas un moment faire ainsi preuve d'infidélité ou d'indifférence à la cause de la monarchie ni de l'ordre, qui ne lui semblait nullement en question. Ce sont là des craintes d'un autre temps, et c'était dès lors l'heureux privilége de l'Angleterre qu'on pouvait y combattre pour la liberté sans avoir les allures d'un tribun ni les passions d'un novateur.

En 1765, sans que la majorité eût changé dans le parlement, le ministère changea. Il se sentait miné à la cour et dans le public. Cette retraite honora Grenville sans le rendre populaire; mais ses adversaires prirent sa succession, et lorsque le marquis de Rockingham eut formé son ministère, M. Fitzherbert lui présenta Burke, qu'il choisit pour son secrétaire particulier.

Il suffit de s'approcher du pouvoir pour rencontrer la délation. Presque aussitôt on dénonça (il paraît que ce fut le duc de Newcastle), on dénonça au premier ministre Burke comme un jacobite et un papiste déguisé. Il donna à l'instant sa démission; mais Rockingham était un homme juste et bienveillant, capable de reconnaître la loyauté; il voulut garder Burke, qui devait être un si fidèle ami. Bientôt même le nouveau secrétaire entra dans la politique pour son propre compte. Par un arrangement avec lord Verney, qui fut nommé membre du conseil privé, il siégea au parlement pour le bourg de Wendover, Buckinghamshire. De ce jour, sa destinée fut accomplie. L'homme de lettres, dont la conversation était déjà éloquente, paraissait sur le théâtre où le talent n'a d'égal que le talent, là où il ne devait relever que de lui-même. Burke est du petit nombre de ceux qui, n'étant rien, sont arrivés à tout, car c'est être tout que se faire écouter d'un peuple libre. « Burke a la grandeur naturelle, disait Johnson; il lui faut la grandeur civile. »

La question pour laquelle avait été formé le cabinet était, pour employer les désignations abréviatives de la langue parlementaire, la question américaine. Elle fut l'occasion du premier discours de Burke (janvier 1766) : il n'en reste pas de traces, ni d'aucun de ceux qu'il prononça jusqu'en novembre 1767; mais son début fut très brillant; Pitt lui adressa un de ces éloges que l'on regardait comme *des passeports pour la renommée*. Lord Charlemont, son ami, Richard Burke, son frère, William, son cousin, qui venait d'être élu et qui était sous-secrétaire d'état sous Conway, virent leurs plus présomp-

tueuses espérances dépassées. « Probablement aucun homme avant lui, écrivait Johnson, ne s'était, à son premier coup d'essai, fait autant de réputation. » Il prit une part active à tous les débats. On sait que l'abolition de l'impôt du timbre aux colonies et l'interdiction de tout mandat d'arrêt conçu en termes généraux furent les deux mesures capitales qui signalèrent la session et caractérisèrent le ministère. Mais ce ministère était sans force, et presque aussitôt que les chambres furent dispersées, il disparut (juillet 1766). On doit louer en lui le désintéressement, cette honnêteté de libéralisme que les gens du monde trouvent puritaine, un des mérites assurément qu'il est le plus difficile de soutenir; car, dédaigné des prétendus habiles, il est détesté des prétendus honnêtes. La pruderie politique, comme on l'appelle, a besoin, pour se faire accepter, de se couvrir de l'éclat du talent, de s'armer de la puissance du caractère. A ces deux conditions le ministère Rockingham était loin de pleinement satisfaire. L'opinion lui tenait trop peu compte de sa probité pour lui passer la modestie et l'indécision. Il avait contre lui les hautes ambitions et les sordides intérêts, ceux qui concevaient dans le pouvoir plus de grandeur, et ceux qui ne l'appuyaient qu'à la condition de ses abus. Il tomba, et le tableau de ses principaux actes, tous marqués du sceau de l'équité et de la modération, devait, pourvu qu'on distinguât ses œuvres de sa manière, devenir sa meilleure apologie. Burke l'écrivit en deux pages, qui furent remarquées, sous ce titre : « Compte sommaire de la dernière administration. »

Pitt ou plutôt lord Chatham avait cependant formé ce cabinet incohérent, dont la politique, obscure dès sa formation, est encore un problème pour l'histoire. Burke eut à refuser plus d'un emploi; mais il jugea le ministère dès le premier jour avec une parfaite sagacité. Elle se montre dans sa correspondance avec lord Rockingham, que dans aucun cas l'honneur ni l'amitié ne lui permettaient d'abandonner. Jamais, au reste, il ne goûta la personne ni le talent de lord Chatham. L'inégalité impérieuse, la confiance hautaine, les variations que l'imagination, le tempérament et l'intérêt imprimaient à la conduite de ce singulier homme d'état, une supériorité qui se manifestait plutôt par des inspirations soudaines et des coups de génie que par des conceptions méditées avec profondeur, poursuivies avec méthode, accomplies avec persévérance, devaient effaroucher ou intimider l'esprit vif mais réfléchi, étendu mais sévère, régulier dans sa verve, opiniâtre avec enthousiasme, d'un homme de lettres scrupuleux et irritable, simple dans sa vie, consciencieux dans ses études, et qui n'agissait ni ne parlait que laborieusement préparé. Décidé à n'entrer point dans l'administration, Burke quitta même à dessein l'Angleterre. A son retour d'Irlande, il s'occupa de régler, suivant ses

goûts, sa vie future. Il avait perdu son père et son frère aîné, et, joignant à leur héritage ce qu'il dut à la générosité du marquis de Rockingham, il acheta dans le Buckinghamshire le domaine de Gregories, près de Beaconsfield. Ce bien devint pour lui un séjour de prédilection. Il y fit des travaux utiles et des travaux d'agrément. Il se prit de goût pour l'agriculture, et l'on assure qu'il y devint habile; mais il ne devint jamais riche, et, quoi qu'en dise son biographe Prior, il paraît avoir eu bien souvent à lutter contre de sérieux embarras de fortune.

Le général Conway était resté dans le nouveau ministère; Burke devint donc le *leader* ou le guide dans le parlement du parti de l'ancien cabinet. Pitt était retiré dans la chambre des lords, et Charles Fox n'était pas encore dans celle des communes; Burke s'en trouva le premier talent. Son opposition fut vive et brillante. Le ministère, que ne gouvernait pas son chef apparent, le duc de Grafton, cherchait des alliances, et Conway, qui voulait n'être resté au pouvoir que pour rapprocher les partis, essaya une conciliation que Burke, dans ses lettres, loue Rockingham d'avoir refusée (1er avril 1767). L'abandon que fit alors Conway des fonctions de secrétaire d'état, la séquestration étroite à laquelle Chatham malade se condamnait, la mort soudaine du chancelier de l'échiquier, Charles Townshend, vinrent ajouter à la nécessité d'une recomposition ministérielle. Lord North succéda à Townshend, et l'accession des amis du duc de Bedford, ancien collègue de Grenville, acheva d'altérer le caractère plus franchement libéral que le nom et la présence de Chatham auraient dû conserver à cette administration. Burke se prévalait de tous ces avantages, et contre un cabinet flottant et faible, il fit d'énergiques appels à l'opinion publique, qui commença à reconnaître sa voix.

Pas plus que l'orateur, l'écrivain ne manqua à sa cause. George Grenville avait publié ou fait publier une défense du ministère de lord Bute et du sien. George Grenville était ce qu'on appelle dans le monde politique un homme d'affaires. Il en avait toutes les qualités, excepté celles qui d'un homme d'affaires feraient un homme d'état. Exact, laborieux, passionné pour le bien public, indifférent aux plaisirs du monde et aux jouissances de l'esprit, il ne se plaisait que dans le maniement et la discussion des intérêts positifs du gouvernement. Les yeux constamment fixés sur la balance de fin d'année, il était consterné et scandalisé toutes les fois que l'équilibre du doit et de l'avoir était sacrifié à la politique. Persuadé que lui seul comprenait le danger et pouvait le conjurer, il soutenait audacieusement que tout était perdu. A lire le pamphlet qu'il avait écrit ou signé, la guerre de sept ans était la ruine de l'Angleterre. Par un éclat trompeur, elle avait fasciné l'Europe et humilié la France, qui ne savait pas combien

elle avait au fond gagné à ses défaites. On n'avait pu trop se hâter de conclure la paix, et le ministère de lord Bute, en se pressant de la signer, s'était dévoué pour arrêter le pays sur le penchant de sa perte. Une dette écrasante, un commerce en déclin, des colonies en souffrance, des finances en désordre, tels sont les maux que par des mesures énergiques le cabinet Grenville commençait à réparer, et, après que le cabinet Rockingham les avait ramenés, augmentés, ils s'accroissaient encore sous ses successeurs. L'état était en péril, si l'on n'appelait pas ceux qui, seuls ayant prévu le mal, seuls le pouvaient guérir.

Burke entreprit une réfutation complète. Contre un antagoniste fort par les faits et les chiffres, il ne s'en tint pas à des considérations générales; il le suivit sur son terrain, et, discutant les questions techniques avec une clarté supérieure, il détruisit pièce à pièce tout l'échafaudage d'une spécieuse argumentation. Un écrit de ce genre ne saurait être analysé, et l'on admettra aisément, je pense, que l'auteur réussit à montrer qu'une guerre qui donne à un grand pays de la gloire et des conquêtes ne le ruine pas, quoi qu'elle lui coûte, et qu'inévitablement la paix après la victoire amène la richesse et la prospérité. Si le présent a ses dangers, tels que la crise du commerce et des colonies, ces dangers sont dus aux mesures irréfléchies et rudes auxquelles Grenville a attaché son nom. Or, loin de les désavouer, il ne propose que de les renouveler en les aggravant encore. La pire de toutes avait été l'établissement du droit de timbre. Jusque-là, le parlement d'Angleterre, sans douter de son droit de taxer les colonies, avait toujours douté qu'il fût sage d'en user pour accroître le revenu public. Les colonies, sans contester un droit dont elles ne ressentaient pas l'atteinte, jouissaient en paix de leurs institutions propres, qui pour leurs affaires intérieures leur assuraient tous les droits d'un peuple libre. Aucun débat inutile ne s'élevait sur les limites des deux prérogatives, « sur des questions qui sont plus du ressort de la métaphysique que de la politique, et qui ne peuvent jamais être remuées sans ébranler les fondemens des meilleurs gouvernemens qu'ait pu instituer la sagesse humaine. » C'est en rompant ce compromis, cette conciliation suffisante et toute pratique, qu'on a comme à plaisir allumé les passions d'un peuple sensible et fier. En trouvant la querelle ouverte entre la métropole et les colonies, le cabinet Rockingham n'avait pour la calmer qu'une conduite à tenir : abandonner l'exercice malencontreux du droit de taxer, sans abandonner le droit lui-même. Il était fâcheux sans doute de paraître céder; il l'était davantage, en persistant dans une faute, de perdre et le commerce et les colonies. Dans cette alternative, deux actes avaient été rendus, l'un qui déclarait la prérogative de la métropole, l'autre qui révoquait

l'acte du timbre. Ces mesures, comme toutes celles du ministère, ne tendaient qu'à réparer le mal par un retour aux principes de conduite que l'administration précédente avait abandonnés. Le premier et le plus moral de tous ces principes, c'est que les hommes et les partis soient fidèles à eux-mêmes, c'est que, sous le prétexte de faire les affaires avant tout, on ne brise pas tous les liens de l'honneur politique.

Quoique cet ouvrage de Burke soit excellent et qu'il puisse même se lire avec intérêt, si l'on veut bien connaître les affaires anglaises à cette époque, on devra chercher encore ailleurs la plus haute mesure du talent de l'écrivain. Les *Pensées sur les Causes des mécontentemens actuels*, qu'il publia en 1770, sont à nos yeux le premier de ses écrits qui l'ait classé à son véritable rang. Le cabinet était changé; lord North était premier ministre; la haine publique ne poursuivait spécialement aucun de ses collègues. Les atteintes portées du temps de Wilkes à la liberté des citoyens avaient vieilli. Lord Bute était sorti du pouvoir depuis sept ans. L'aveuglement obstiné qui devait conduire le roi et son conseil à la perte des colonies américaines n'inquiétait pas l'opinion et flattait même l'orgueil national. Cependant l'Angleterre était mécontente. Une vague inquiétude s'élevait sur la vertu même de ses institutions : répondaient-elles bien à la confiance qu'elles inspiraient? n'avaient-elles pas souffert de l'action du temps, des atteintes de la corruption? quelque révolution ne les menaçait-elle pas, qu'elle vînt d'un complot de la cour ou d'une explosion populaire? Il régnait dans les esprits beaucoup de défiance, d'irritation, d'anxiété, de découragement. La division des partis, et surtout de leurs chefs, semblait rendre impossible à l'opposition le succès, au pouvoir le gouvernement. Ce moment de l'histoire parlementaire mérite d'être étudié. Voici comment on pourrait, d'après Burke, rendre raison de la situation.

Tout le monde en effet était mécontent. Le gouvernement accusait les partis, le public s'en prenait au pouvoir; cependant le pays était riche et prospère. On ne saurait prétendre qu'en de tels conflits d'opinion jamais la nation n'ait tort; mais la présomption est en sa faveur. La nation n'est pas intéressée, par système ou par amour-propre, à persister dans une erreur; elle ne peut avoir de mauvaise intention; son intérêt est le bien public; elle se plaint parce qu'elle souffre. Toutefois, si elle se plaignait en 1770, ce n'est pas que ses griefs fussent les mêmes que ceux qui l'avaient irritée dans le siècle précédent, et les défenseurs du pouvoir prenaient ou donnaient le change, lorsqu'ils s'évertuaient à prouver qu'il n'y avait rien à craindre de ce qu'on avait justement craint sous les Stuarts. Les temps étaient changés, et avec les temps les abus et les dangers. Si l'on

avait dû, au XVIIe siècle, s'alarmer pour les droits et l'existence du parlement, aujourd'hui le parlement n'était plus menacé, au moins de la même manière; mais il ne s'ensuivait pas que la prérogative de la couronne ne fût pas à redouter, et n'eût point puisé dans des circonstances nouvelles une nouvelle manière d'altérer la constitution. La royauté, placée par la révolution dans l'impuissance de reprendre les vieilles luttes, avait été forcée d'entrer en partage d'influence, en communauté d'action avec les hommes ou les familles qui avaient vu en 1688 triompher leurs principes et leur cause. Le parti whig était devenu le parti gouvernemental et presque le gouvernement. Pendant plus d'un demi-siècle la couronne était demeurée, sauf de courts intervalles, liée étroitement et comme solidaire avec les auteurs ou les représentans de la révolution. Sous Walpole, la cour et le ministère ne faisaient qu'un. Les Pelham avaient fini par en arriver au même point. Le roi George II s'était de bonne grâce, ou plutôt avec conviction, soumis à l'association; on peut dire qu'il était le roi des whigs. Cependant il naquit bientôt une secte de courtisans qui appelèrent cette association politique un assujettissement. On commença à dire que la royauté était subjuguée par une aristocratie. Les tories, d'anciens tories, ne manquèrent pas de répéter le reproche, attestant ainsi leur vieille aversion pour la dynastie comme jacobites, leur zèle pour la royauté comme cavaliers, dénonçant l'une comme faible, plaignant l'autre comme opprimée. Jusque dans le parti populaire il s'était rencontré des mécontens qui, par tactique ou par haine, avaient tenu un langage analogue. Il n'est pas sans exemple, même en Angleterre, que la minorité essaie de grandir le pouvoir exécutif contre la majorité, et une opposition, pour si peu qu'elle soit démocratique, n'est pas incapable de chercher contre le parti qui gouverne l'alliance de l'absolutisme. Cela s'est vu plus d'une fois depuis l'époque où Burke écrivait, même aujourd'hui le haut torisme ne s'interdit pas de spéculer sur cette faiblesse des partis populaires, et le brillant et insidieux écrivain qui en est devenu dans ce moment le plus véhément orateur a plus d'une fois accusé le gouvernement anglais de n'être qu'une copie de l'aristocratie vénitienne, espérant convier par là la démocratie à se jeter dans les bras de la monarchie administrative. Puisse ce conseil de Sinon n'être jamais écouté!

Au vrai, les cours seules sont le sol naturel de cette dangereuse politique, et sous le règne du second roi de la maison d'Hanovre, c'est dans la petite cour de la princesse de Galles que se forma une coterie qui ne rêvait pas moins que de pervertir la constitution britannique. Tant que le prince avait vécu, il avait intrigué et souvent avec l'opposition. Sa veuve continua religieusement de faire de

Carlton House un monde à part et l'asile des disgraciés de la fortune parlementaire. Lord Bute, qui à tous les titres régnait dans ce palais, était d'une race écossaise, et comme tel il avait au moins conservé l'ancien loyalisme de sa race. Il ne connaissait, et même n'ambitionnait que l'influence attachée par la faveur occulte à un dévouement et à une habileté plus domestique que politique. C'est au point que lorsque l'avénement de George III le fit chef du ministère, il s'y trouva bientôt mal à l'aise et renonça sans nécessité et presque sans prétexte au gouvernement. Mais la politique qu'il semblait personnifier, et qui continua à rendre son nom odieux, persista après lui et domina en son absence. Elevé dans ces idées, le médiocre et obstiné George III se fit toujours un devoir (car les bigots appellent devoirs leurs passions) de mettre, comme on disait alors, la royauté hors de page. S'il n'eût pas échangé sa stupidité contre la folie, son règne aurait pu devenir funeste à la constitution et se terminer dans une crise révolutionnaire. Dès les premiers temps, il donna les mains à tous les efforts pour séparer la cour et le ministère. Tandis que constitutionnellement c'est le roi qui possède le pouvoir et les ministres qui l'exercent, les nouveaux Strafford renversèrent les rôles. Il fut entendu que sous le nom d'influence, il fallait assurer au roi et à sa coterie permanente une force en dehors de son gouvernement avoué, force qui paralysât l'autorité de ses ministres, c'est-à-dire son pouvoir officiel, lors même qu'elle ne parviendrait pas à le soumettre et à fabriquer un cabinet de courtisans. Pour atteindre ce but, il fallait le concours ou la tolérance du parlement. Le premier soin fut de dissoudre ces associations puissantes qui y avaient exercé une si grande autorité, d'entretenir ou de susciter la division dans l'ancien parti du gouvernement, de faire même appel à l'indépendance jalouse ou à l'envieuse versatilité, pour briser le joug de ces guides dont le talent impérieux pèse toujours un peu à ceux qu'ils conduisent. On s'efforça de persuader, soit par la critique toujours facile des partis et de leurs chefs, soit par la puissance corruptrice des faveurs innombrables dont la liste civile disposait en maîtresse, aux gens intéressés ou faibles, qu'il y avait plus de sûreté à s'attacher à la royauté qui dure qu'aux ministères qui changent; on tendit enfin à former un parti de la cour qui fût l'appoint nécessaire et bientôt peut-être le corps de bataille de la majorité gouvernementale. Cette intrigue avait, dès 1761, forcé à la retraite Pitt au milieu de ses triomphes. Par elle, le duc de Newcastle, suspect à raison non de son caractère, mais de la force de sa clientèle, avait été bientôt sacrifié à la vieille rancune des hôtes de Carlton House contre les Pelham. George Grenville, choisi parce qu'il ne pouvait arriver seul au pouvoir sans rom-

pre tous ses liens de famille, n'avait pu se maintenir malgré sa manière presque absolue de gouverner, quand on vit que, plus jaloux de servir que de plaire, il préférait l'état à la cour, et voulait dominer dans le cabinet comme dans le parlement. Abandonnés par la couronne, les deux ministères suivans n'avaient pu se soutenir, ou du moins l'administration du duc de Grafton n'avait été qu'une suite inconsistante de remaniemens, et une déviation graduelle de l'esprit apparent et primitif de son institution. Toutes ces circonstances qui n'étaient point uniquement créées de mains de courtisans, et auxquelles contribuèrent inconsidérément, par leurs rivalités, leurs exigences et leurs variations, les premiers hommes des deux chambres, étaient de nature à seconder la propagation des nouvelles doctrines inconstitutionnelles, à discréditer les principes mêmes qui sont comme le droit des gens de la guerre parlementaire. Ainsi l'exclusion avait été successivement donnée à tous les hommes grands par la situation, le talent et la renommée, et un ministère était venu au monde qui, sans être formé de purs favoris, ne pouvait se passer de la faveur royale, qui, sans renfermer aucun des maîtres de la tribune, était assez rompu aux affaires et aux débats pour suffire aux besoins de chaque jour; un ministère qu'il eût été impossible de classer dans aucun parti, quoiqu'il ne fût l'adversaire déclaré d'aucun, prêt à les combattre tous au nom de la prérogative qui faisait sa force et son appui; un ministère enfin qui, par nécessité au moins autant que par conviction, devait s'appuyer sur la cour et convenir au goût du roi, grâce à la modestie de ses talens, à la petitesse de ses vues et à la fermeté de son attitude. On peut supposer, en effet, que George III n'eut jamais de ministre qui fût plus selon son cœur que lord North. Lorsque, beaucoup plus tard, le grand torisme conservateur eut été créé, comme une arme de défense forgée au feu de la révolution française, il put trouver que si la monarchie n'en souffrait pas, le monarque, rengagé dans les liens d'un parti, y perdait en indépendance propre et en influence personnelle. Aussi, tant qu'il fut capable de penser et de vouloir, accepta-t-il M. Pitt comme un sauveur, et jamais comme un favori.

Mais, à l'époque où Burke écrivait, cet avenir était au-delà de toute humaine prévoyance. Il ne savait qu'une chose, c'est qu'en dehors de tous les ministères il existait une cabale qui *doublait* en quelque sorte le cabinet. Il y avait, outre le parti du gouvernement, un parti des *hommes du roi*, des *amis du roi*, dissolvant ou négation de tous les partis, coterie d'intrigans et de docteurs, professant en principe que le choix des ministres était libre, que les ministres étaient d'autant plus au roi qu'ils avaient moins d'amis, et qu'enfin les chambres leur devaient aide et confiance par cela seul qu'ils étaient les

ministres du roi. Ce système, sans violer la lettre de la constitution, pouvait la vicier dans son essence. « Cette infusion du favoritisme agissait dans le gouvernement comme un poison, dans le public comme un ferment. » De là tout le mal de la situation, de là le discrédit du pouvoir et le soulèvement de l'opinion. Il y avait urgence de raffermir sur ses véritables bases la constitution ébranlée.

La royauté pouvait la menacer par la corruption comme par l'usurpation. Le parlement pouvait se dénaturer en se subordonnant. Si la révolution l'avait associé au gouvernement, ce n'était pas pour qu'il cessât d'être un pouvoir de contrôle. C'est à mieux régler l'emploi des ressources abandonnées à la couronne, c'est à relever, à ranimer dans le parlement le sentiment de sa responsabilité que Burke concluait, après avoir admirablement décrit la situation que nous venons d'esquisser. Il espérait peu des réformes dont on parlait alors. Abréger la durée des parlemens lui paraissait un moyen certain, en multipliant des réélections ruineuses, de donner au pouvoir l'avantage sur les particuliers; car, entre eux et lui, la partie serait de moins en moins égale. Augmenter le nombre des places incompatibles avec les fonctions parlementaires, c'était écarter des influences avouables, sans détruire les pratiques occultes et les marchés clandestins par lesquels on achète ceux qu'on n'oserait récompenser. Ce qu'il réclame, c'est « l'interposition du peuple; le remède aux maux du parlement n'est pas dans le parlement même. » Que le peuple veille et agisse sur ses représentans, et pour cela qu'il les connaisse; que, dans toutes les questions importantes, la liste exacte des votans soit mise sous les yeux de tous. Burke se fie à cette publicité pour perdre à la fois et ceux qui trahissent leur parti, et ceux qui soutiennent tous les pouvoirs. Ainsi il espère rétablir la fidélité politique. Il faut voir avec quelle force de raison, avec quelle profonde connaissance des conditions d'un état libre, il explique, il justifie l'existence des partis, et montre que, sans les liens qui les unissent, les citoyens désarmés laissent périr entre leurs mains la liberté publique. Point de parti de l'opposition, point d'obstacle à l'arbitraire. Un pouvoir sans parti est faible, s'il n'est tyrannique. Cette formule dès lors inventée : « Non les hommes, mais les mesures, » est pour Burke une profession d'indifférence politique; elle affranchit les individus de tout engagement; elle rabaisse au même niveau tous les talens et tous les caractères; elle pousse à l'anarchie, si elle ne mène au despotisme.

Telle est en gros l'idée de ce pamphlet, un des chefs-d'œuvre de la littérature politique. Je ne sais si l'on a fait aussi bien; on n'a pas fait mieux. Encore aujourd'hui, cet ouvrage de circonstance est cité comme un ouvrage de principes. C'est un livre classique; c'est, a-t-on dit, *le Credo des whigs de l'Angleterre*. Il faut le lire, si l'on veut com-

prendre le fond du gouvernement représentatif, curiosité innocente! On y trouvera toute la solidité et tout le piquant, toute l'élévation et toute la vivacité que ce genre d'écrit peut réunir, tout ce que la méditation de l'histoire et l'expérience des affaires peuvent enseigner sur un sujet donné à un esprit fécond et pénétrant, tout le vrai et rien que le vrai. Burke ne s'était pas encore élevé aussi haut; il a déjà toutes ses qualités, et ne laisse encore apercevoir aucun de ses défauts. Les premières ont pu grandir, mais alors les seconds ont paru. Comme il est un des hommes qui ont le mieux prouvé que l'imagination est une des facultés qui vieillissent le moins, qu'elle peut, au contraire, devenir avec l'âge et plus vive et plus riche, il a pu faire depuis des choses plus brillantes, mais non de meilleures choses; il a écrit avec encore plus de mouvement, avec encore plus d'éclat, mais il s'est quelquefois ébloui, quelquefois emporté; son talent n'a été parfait qu'une fois.

Johnson lui-même répondit indirectement à Burke. C'est alors du moins qu'il publia *la Fausse Alarme*, écrit mesquin d'un tory lettré, qui vous enseigne que la liberté n'a pas de meilleure garantie qu'un bon roi. Cela est digne de sa réponse à Junius, dont les lettres paraissaient alors et produisaient une vive sensation, encore accrue par le mystère de leur origine. Ce moment est cité comme celui où la presse politique a pris son rang. Burke et Junius ont doté leur pays d'une branche de littérature nouvelle. Jamais avant eux le talent ne s'était immortalisé par un pamphlet. Leurs deux noms se rapprochent si naturellement, qu'on a même essayé de n'en faire qu'un, et dès le temps où il parut, le succès de l'écrit de Burke fut tel qu'il donna crédit au bruit déjà répandu, qu'il pouvait bien être le terrible et impénétrable anonyme. Quoique, à mon avis, la supposition ne soit pas soutenable, elle fit fortune alors et depuis, et sir Philip Francis lui-même renvoyait quelquefois à Burke l'honneur qu'il refusait d'accepter.

Burke et Junius ont tous les deux un rare talent, mais chacun un talent bien différent. Celui de Junius est dur et orné, travaillé dans sa violence, et la passion qui l'échauffe ne dissimule pas l'art qui le guide. Il mêle la logique et l'invective; il aiguise ses mots et concentre une idée dans chaque phrase, mais répète l'idée en variant la phrase, car il a plus d'invention dans le style que dans la pensée. Quand il raisonne, il se serre davantage, il devient sec et nerveux; mais sa dialectique est plus forte que sa raison n'est puissante. Il est élevé, mais étroit, et l'on ne sent pas en lui un de ces riches esprits qui se prodiguent et ne s'épuisent pas. Burke assurément ne manque ni de vivacité ni de chaleur, et, quoique de fortes convictions l'animent, il se souvient en écrivant des secrets du métier. Telle est cepen-

dant son abondance naturelle, que ses écrits ressemblent à l'improvisation d'un homme qui a beaucoup pensé : ses idées se pressent et le débordent; il a peine à choisir dans le nombre, et il lui faut quelque effort pour leur donner de l'ordre et de la clarté. L'éclat même du style lui vient tout naturellement. Il est brillant, il est coloré, non parce qu'il s'efforce de l'être, mais parce que son imagination l'est pour lui. Il expose plutôt qu'il ne discute, et il a plus à cœur d'entraîner ses lecteurs que de désoler ses adversaires. Sans leur épargner les traits piquans et dédaigneux, il s'abstient en général de l'insulte, fuit les noms propres, et son indignation n'est pas de la rage. A ce temps surtout de la force de l'âge et de la maturité du talent, il conserve jusque dans le feu de la polémique cette sérénité d'âme qui laisse à l'esprit toute sa grandeur. Se convictions peuvent lui donner de la colère, mais la colère ne lui a pas donné ses convictions, et son regard s'étend bien au-delà des intérêts d'un moment, bien au-dessus de la foule qui l'environne. Même en écrivant sur les circonstances, il tend à la vérité durable. Aussi, tandis que les lettres de Junius ne seront un jour qu'une curiosité littéraire et anecdotique, et ne devront être étudiées que comme des invectives bien faites, les *Pensées sur les Causes des mécontentemens actuels* continueront de mériter l'attention des hommes d'état des pays libres, et resteront un des monumens de l'histoire du gouvernement britannique.

Pour identifier d'ailleurs Burke et Junius, il faudrait braver des invraisemblances qui deviennent de solides objections. Et d'abord le caractère moral de Burke proteste. Il était franc et loyal; il attaquait les doctrines et les hommes à visage découvert. Ses haines, qui ne connaissaient pas les déguisemens, ne descendaient pas à la calomnie; elles se fondaient, même les plus injustes, sur des motifs généraux et élevés, et ne l'auraient jamais abaissé aux indignes détours d'une noire vengeance ou d'une venimeuse envie. C'est dire qu'il n'eût pas écrit les lettres de Junius. Enfin, si la colère ou l'esprit de parti avaient pu jamais l'emporter jusque là, au moins n'aurait-il commis de pareils excès de plume que pour soutenir ses opinions et ses affections les plus chères, et que Junius ne partageait pas. Dédaigneux pour l'administration du marquis de Rockingham, Junius n'a d'égards, il n'a d'admiration que pour George Grenville, et son homme d'état de prédilection est celui même que Burke venait de traiter en adversaire déclaré. Sur la question des colonies, Junius suit le préjugé métropolitain, et Burke le brave. Des premiers, il a professé à l'égard de l'Amérique le système des concessions libérales, et il en a fait le thème habituel de ses discours et le trait saillant de sa politique. Et l'on voudrait qu'il eût trahi ses amitiés et ses opinions pour mieux cacher

une œuvre de perfidie et se donner les émotions d'un libelliste éloquent!

Cependant il faut convenir que ce soupçon, qui nous semble injurieux, fut accrédité par l'admiration même qu'il inspirait. Il eut souvent à s'en défendre, et, chose singulière, il n'en est pas fort énergiquement défendu par M. Prior, qui est pourtant un biographe bien dévoué. M. Prior admet que si Burke n'a pas écrit les fameuses lettres, il doit en avoir assisté l'auteur. Il donne en preuves des analogies sans importance; mais il cite un fait qui en aurait davantage : c'est que Burke aurait dit à Reynolds qu'il savait le grand secret, en le priant de ne le point presser là-dessus. Il ajoute que Reynolds et Malone croyaient qu'on faisait faire un premier canevas par un certain Dyer, un ami de Chamier, mort en 1772, l'année où Junius a cessé d'écrire. Ce premier jet était soumis à Burke, qui retouchait l'œuvre et lui donnait ainsi cette forme étudiée, si différente de son style ordinaire. On prétend qu'à la mort de Dyer, William Burke, un cousin d'Edmund, entra dans sa chambre et y détruisit beaucoup de papiers. Enfin on ne manque pas de remarquer que l'éditeur des lettres de Junius reçut, par une voie secrète et avec un billet qui lui parut de sa main, quoique signé d'initiales différentes, le texte d'un discours de Burke, prononcé le 24 novembre 1767, dans un temps où la chambre des communes n'admettait pas de journalistes dans la galerie. Ce discours, d'un ton très vif, fut publié dans le *Public Advertiser*, et il a été placé, avec le billet d'envoi, par le fils de l'imprimeur de Junius, dans le recueil authentique de ses lettres.

Mais on ne dit pas sur quelle autorité on répète l'anecdote de Reynolds. Où est la preuve que Burke ait lui-même noté son discours, ou que, l'ayant rédigé, il l'ait transmis au journal, et non pas donné à des amis, à des écrivains de l'opposition, pour le répandre et le faire publier au besoin? Malone, que l'on cite, a écrit pour prouver que Junius était Gerrard Hamilton. Si ce Dyer dont on parle était l'ami de Chamier, il a indignement outragé son ami en se couvrant du redoutable pseudonyme. Puis, s'il est incontestable que Burke fut soupçonné dès l'origine, si, comme on le dit, c'était l'avis de lord Mansfield et de Blackstone, un des premiers adversaires de Junius, sir William Draper, qui partageait ses soupçons entre lord George Sackville et Burke, interrogea formellement ce dernier et obtint pour réponse une dénégation catégorique, dont il se déclara satisfait. Johnson a raconté que Burke non provoqué lui avait spontanément tenu le même langage. Enfin, répondant à un des Townshend, qu'on avait aussi soupçonné, Burke lui écrivait dans une lettre du 24 novembre 1771, qui a été conservée : « Je vous donne maintenant ma parole d'honneur que je ne suis pas l'auteur de Junius et que je ne

connais pas l'auteur de ce papier. » En voilà plus qu'il ne faut pour prouver qu'il n'a point écrit des lettres où ne se reconnaissent ni ses opinions, ni son caractère, ni ses passions, ni ses intérêts, ni son style.

C'est dans la chambre des communes que nous devons chercher Burke, si nous voulons le retrouver. Pour tracer l'histoire parlementaire d'un chef d'opposition, il faudrait raconter toute celle de son pays, et, passant avec les assemblées d'un débat à un autre, traiter successivement les questions dans l'ordre où elles se produisent, les abandonner quand elles font place à d'autres, y revenir quand elles reparaissent, multiplier les détails et les redites, porter dans le récit toute la confusion des affaires humaines. On sait quelle multitude de griefs et quelle variété de débats éleva l'opposition à cette époque. Burke la suivit ou la guida dans presque toutes les voies qu'elle s'ouvrit Presque aucun discours de la couronne ne passa sans qu'il en fît la libre et sévère critique. Toutes les mesures pour garantir la pureté des élections eurent son appui. Comme pour attester qu'il n'était pas Junius lui-même, il défendit Junius et avec lui la liberté de la presse, en s'efforçant de faire régler les accusations d'office pour libelle, et d'assurer au jury, dans ces sortes de procès, la juste latitude de sa compétence. C'est dans un de ces derniers débats qu'il rencontra sur son chemin un jeune homme qui venait à dix-neuf ans d'entrer au parlement, et qui cherchait encore la voie où il devait glorieusement marcher. Charles Fox était le fils de Henri, premier lord Holland. Elevé, pour ainsi dire, dans le giron du gouvernement, il ne se doutait pas qu'il deviendrait l'orateur populaire que chacun sait. En avril 1769, il avait débuté par soutenir une des énormités de la chambre des communes contre Wilkes. « Il a parlé, dit Horace Walpole, avec insolence, mais avec une infinie supériorité de talent.» Le sergent Glynn ayant proposé une enquête sur l'administration de la justice criminelle, accusée communément de violence et d'arbitraire dans les affaires politiques, Fox s'éleva vivement contre cet appel à l'opinion du dehors, quand la pensée de la majorité devait seule être regardée comme la pensée de la nation (6 décembre 1770). Burke traita cette doctrine avec un assez rude dédain, et rien alors ne semblait préjuger que ces deux hommes dussent bientôt s'unir dans la plus libérale des oppositions, puis se séparer un jour encore, mais en sens inverse, Burke pour se ranger sous le drapeau conservateur, Fox pour agiter la bannière des révolutions.

Pour le moment, Fox devint lord *junior* de l'amirauté dans l'administration de lord North. Il paraît cependant que des relations bienveillantes l'avaient déjà rapproché de Burke. Du moins celui-ci rappelait-il, au temps de leur grande rupture, que Fox avait été comme

son élève, qu'on le lui avait amené à l'âge de quatorze ans, et qu'il avait formé sa jeunesse à la politique.

Mais il faut retracer avec de plus grands détails les débats mémorables où Burke porta au plus haut degré sa renommée d'orateur.

Le premier, qui occupa treize sessions, est le débat sur les affaires d'Amérique. Le second des discours de Burke conservés dans les recueils est celui qu'il prononça sur ce sujet dans la discussion de l'adresse de 1770, et peu après il proposa, dans la même question, la censure de la conduite du cabinet Les colonies anglaises étaient dans l'usage de faire suivre leurs affaires auprès de la métropole par des mandataires de leur choix. Quoique cette position, dont l'analogue existait en France il y a quelques années, m'ait toujours paru peu compatible avec l'indépendance du membre d'une assemblée représentative, Burke accepta en 1771 le titre d'agent de l'état de New-York, avec un traitement annuel de 1,000 livres sterling. Ces fonctions, qu'il ne garda qu'un temps, purent lui ôter de son autorité, mais servirent à lui donner, touchant les affaires d'outre-mer, des connaissances encore plus approfondies. « Cet homme est surprenant, disait en 1774 un ami de Franklin, il en sait plus sur l'Amérique que toute la chambre ensemble. » Franklin lui-même, pendant tout le temps qu'il resta à Londres comme délégué du Massachusets, eut de fréquentes entrevues avec Burke. On sait que l'habile docteur disait que dans tout le cours de sa mission il n'avait trompé le conseil privé qu'en lui disant la vérité; mais la vérité qui trompait les ministres éclairait Burke. Il voyait grossir l'orage, et dans la conversation de Franklin il puisait les moyens de le conjurer. C'est ainsi qu'il ne parlait que bien instruit. Une étude complète de son sujet, c'était sa manière de se préparer. Aussi la solidité est-elle un des mérites de ses discours. Quoique très étendus, il sont remplis; parfois ils ressemblent trop à des traités sur la matière, composés pour l'éducation de son auditoire. Ses qualités brillent éminemment dans son discours du 19 avril 1774 sur la taxation américaine, discours comparable aux plus beaux qu'il ait prononcés, le premier qu'il ait jugé digne de l'impression, et qui doit nous arrêter quelques instans.

On se rappelle que Grenville avait établi un droit de timbre aux colonies, et que Rockingham l'avait aboli. Le ministère de lord Chatham ou plutôt Charles Townshend, son chancelier de l'échiquier, fit adopter six taxes nouvelles, dont une sur le thé, et celle-ci resta seule, quand en 1769 le parlement eut révoqué les cinq autres. En 1774, M. Rose Fuller proposa de supprimer la sixième. Ce débat remettait en présence les deux systèmes, la résistance et la conciliation. Tous les cabinets étaient remis en scène, et Burke ne pouvait

défendre Rockingham sans rencontrer devant lui Grenville et Townshend, dont une mort récente consacrait la mémoire, lord Chatham si redouté, et enfin Conway, qui avait été le collègue de Rockingham et de Townshend. On va voir comment il se tira de cette difficulté. La citation est longue, mais c'est un fragment d'histoire.

« Personne ne peut croire qu'à cette heure je songe à charger la vénérable mémoire d'un grand homme dont nous déplorons la perte en commun. Nos petits différends de parti ont été dès longtemps apaisés, et j'ai depuis lors marché plus avec lui, et certes de meilleur cœur avec lui, que jamais je n'avais marché contre lui. Sans aucun doute, M. Grenville était un personnage de premier ordre dans ce pays. Avec un esprit mâle, un cœur ferme et résolu, il avait une application que rien ne pouvait distraire ou lasser. Il prenait les affaires publiques non comme un devoir à remplir, mais comme un plaisir à goûter; il ne semblait trouver nulles délices hors de cette chambre, si ce n'est aux choses qui se rapportaient par quelque endroit à l'affaire qui s'y devait traiter. S'il était ambitieux, je dirai ceci pour lui, son ambition était de race noble et généreuse. Il voulait s'élever, non par la politique à vil prix des cours, mais pour se frayer une voie au pouvoir par les laborieux degrés du service public, et pour s'assurer un rang loyalement gagné dans le parlement, par la connaissance approfondie de sa constitution, par la pratique parfaite de toutes ses affaires.

« Monsieur, si un tel homme a pu tomber dans quelques erreurs, ce doit être nécessairement l'effet de défauts qui n'étaient pas dans sa nature. Il faut les chercher plutôt dans les habitudes particulières de sa vie, dans ces habitudes qui, si elles n'altèrent pas le fond du caractère, le teignent cependant de leurs propres couleurs. Il avait été élevé dans une profession; il avait été élevé pour la loi, une des premières et des plus nobles sciences, à mon avis, parmi les sciences humaines, une science qui fait plus pour aiguiser et fortifier l'intelligence que toutes les autres sortes d'études mises ensemble, mais une science qui n'est pas tout à fait propre, hormis chez les hommes bien heureusement nés, à ouvrir et à *libéraliser* l'esprit à un égal degré. Sortant de cette étude, il ne s'était pas largement répandu dans le monde, mais il s'était plongé dans les affaires, j'entends dans les affaires de bureau, avec toutes les méthodes et toutes les formes inflexibles et limitées qui dominent là. Il y a beaucoup à apprendre, sans aucun doute, à cette école, et il n'est point de connaissances qui ne soient précieuses; mais on peut dire avec vérité que les hommes trop versés dans les matières de bureau sont rarement des esprits d'une remarquable largeur. Leurs habitudes officielles les inclinent à penser que le fond d'une affaire n'est pas beaucoup plus important que la forme dans laquelle elle est conduite. Ces formes sont adaptées aux circonstances ordinaires, et partant les personnes nourries dans l'office administratif font admirablement bien aussi longtemps que les choses vont leur train accoutumé; mais lorsque les grandes routes sont coupées et que le torrent déborde, lorsqu'une scène nouvelle et orageuse s'ouvre, lorsque la pratique ne fournit aucun précédent, c'est alors qu'il faut une plus grande connaissance de la nature humaine, une plus vaste compréhension des choses que jamais l'officiel ne l'a

donnée, que l'officiel ne la peut donner jamais. M. Grenville pensait mieux de la sagesse et de la puissance des législations humaines qu'elles ne le méritent réellement. Il supposait, et beaucoup ont à ses côtés supposé avec lui, que le florissant commerce de ce pays devait grandement à la loi, à la réglementation, et pas autant à la liberté; car il n'y a que trop de gens disposés à croire que les règlemens sont du commerce et que les taxes sont du revenu. »

Après avoir montré comment un aveugle attachement aux principes de l'acte de navigation avait conduit Grenville aux mesures financières et législatives qui avaient soulevé l'Amérique, l'orateur rappelle comment il a fallu les révoquer. Or on avait soutenu que cette révocation avait été arrachée à la faiblesse du ministère Rockingham et proposée à regret par Conway, alors secrétaire d'état.

« Mais je veux, mais je dois rendre justice à l'honorable gentleman qui nous guidait dans cette chambre. Bien loin de cette duplicité qu'on lui a indignement imputée, il jouait son rôle avec entrain et résolution. Nous nous sentions tous inspirés par l'exemple qu'il nous donnait, tous jusqu'à moi, le plus faible de la phalange. Je le déclare pour mon compte, je connaissais assez bien à qui l'aurait-on pu cacher? le véritable état des choses; mais de ma vie je ne suis venu le cœur si animé dans cette chambre. C'était pour un homme le moment de s'y montrer. Nous avions des ennemis puissans, mais nous avions des amis fidèles et déterminés, et une glorieuse cause. Nous avions un grand combat à rendre, mais nous avions les moyens de combattre; ce n'était pas comme aujourd'hui où nous avons les bras liés derrière le dos. Nous sûmes combattre ce jour-là, combattre et vaincre.

« Je me rappelle avec un plaisir mêlé de tristesse la situation de l'honorable gentleman qui fit la motion du rappel (le général Conway), dans cette crise où tout le commerce de cet empire inondait nos vestibules, dans une attente inquiète et tremblante, à l'heure presque où paraît l'aurore d'un jour d'hiver, espérant leurs destinées de vos résolutions. Et lorsque enfin vous eûtes prononcé en leur faveur et que vos portes, en s'ouvrant, laissèrent voir la figure de leur libérateur dans le triomphe bien mérité de cette importante victoire, il s'éleva de toute cette grave multitude une explosion involontaire de reconnaissance et de transport. Ils coururent vers lui comme des enfans vers un père longtemps absent; ils se pressaient autour de lui comme des captifs autour de leur rédempteur. Toute l'Angleterre, toute l'Amérique, s'unirent à leurs applaudissemens. Et il ne paraissait pas insensible à la meilleure des récompenses de la terre, l'amour et l'admiration de ses concitoyens, *l'espérance dressait et la joie faisait briller son panache.* J'étais auprès de lui, et son visage, pour employer l'expression de l'Écriture parlant du premier martyr, son visage était comme celui d'un ange. J'ignore comment les autres sentent, mais, si j'avais une fois connu une semblable situation, jamais je ne l'aurais échangée contre tout ce que les rois peuvent donner dans leur munificence. J'espérais que le danger et l'honneur d'un pareil jour seraient un lien qui nous tiendrait unis pour jamais, mais, hélas! avec bien d'autres rêves heureux cet espoir est dès longtemps évanoui.....

« J'en ai fini avec la troisième période de votre politique, celle de la révocation des actes et du retour à votre ancien système, à votre ancienne tranquillité et à votre concorde. Monsieur, cette période n'a pas été aussi longue qu'elle a été heureuse; une autre scène s'est ouverte et d'autres acteurs ont paru sur le théâtre. L'état, dans la situation que j'ai décrite, fut confié aux mains de lord Chatham, nom grand et illustre, nom qui rend celui de ce pays respectable à tous sur le globe. On peut dire de lui avec vérité :

Clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multum nostræ quod proderat urbi.

« Monsieur, l'âge vénérable de ce grand homme, son rang mérité, son éloquence supérieure, ses éclatantes qualités, ses éminens services, la place immense qu'il remplit aux yeux du genre humain, et, plus que tout le reste, sa chute du pouvoir qui, telle que la mort, canonise et sanctifie un grand caractère, ne me permettraient de censurer aucune partie de sa conduite. Je puis craindre de le flatter; je suis sûr de n'être pas disposé à le blâmer. Que ceux qui l'ont trahi par leurs adulations l'insultent aujourd'hui dans leur malveillance. Mais ce que je n'oserais censurer, il peut m'être permis de le déplorer. Pour un homme de cette sagesse, il m'a paru se trop gouverner à cette époque par des maximes générales. Je parle avec la liberté de l'histoire, et, je l'espère, sans offense. Une ou deux de ces maximes inspirées par une opinion qui n'était pas des plus indulgentes pour notre malheureuse espèce, et sûrement un peu trop générales, l'ont conduit à des mesures qui sont devenues bien funestes à lui-même, et, pour cette raison entre autres, fatales peut-être à son pays, mesures dont les effets, j'en ai peur, sont à jamais irréparables. Il a formé une administration si divisée, si bigarrée, il a composé une pièce de marqueterie si bizarre dans ses entrecroisemens, si changeante dans ses couleurs, un cabinet si diversement parqueté, une mosaïque si variée, un pavé de carreaux sans ciment, ici un morceau de pierre noire, là de pierre blanche, patriotes et courtisans, amis du roi et républicains, whigs et tories, traîtres amis et ennemis déclarés, que c'était véritablement un curieux spectacle, mais quelque chose de peu solide au toucher, de peu sûr pour qui voulait y poser le pied. Les collègues qu'il avait appareillés dans les mêmes bureaux étaient surpris de se rencontrer et obligés de se demander : « Monsieur, votre nom? — Monsieur, vous êtes mon supérieur. — Monsieur un tel. — Je vous demande mille pardons. » J'oserai dire qu'il est arrivé que des personnes eussent chacune moitié du même office sans s'être parlé de leur vie, jusqu'au jour où elles se rencontraient ainsi, sans savoir comment, couchant ensemble tout de leur long dans le même lit.

« Monsieur, lorsque, par suite de cet arrangement, il a eu en bloc une majorité d'ennemis et d'opposans dans le pouvoir, la confusion a été telle que ses propres principes ne pouvaient plus avoir d'effet ni d'influence sur la conduite des affaires. S'il venait à être atteint d'une attaque de goutte ou si quelque autre cause l'arrachait aux soins publics, des principes directement opposés aux siens étaient assurés de prédominer. A peine son plan a-t-il été mis en vigueur qu'il ne lui est plus resté un pouce de terrain pour se tenir debout. Sa combinaison ministérielle était à peine achevée qu'il a cessé d'être ministre.

Sa face se voilait-elle un moment, tout le système flottait en pleine mer sans carte ni boussole. Ceux de ses amis parlementaires qui, pourvus des titres de divers départemens ministériels, avaient été admis à paraître jouer un rôle sous lui, avec une modestie qui sied à tous les hommes, et avec une confiance en lui dont l'excès même était justifié par ses talens supérieurs, n'osaient en aucune circonstance avoir une opinion de leur chef. Privés de l'influence qui les guidait, ils étaient tournés en tout sens, livrés en jouets à tout coup de vent, et se laissaient aisément entraîner dans tous les ports. Et comme ceux qui leur étaient associés dans le maniement du vaisseau étaient les plus directement opposés à ses mesures, à ses opinions, à son caractère, et de beaucoup les plus habiles et les plus puissans de la bande, ils l'emportaient facilement et s'emparaient des esprits vacans, inoccupés, délaissés, de ses amis, et tout aussitôt ils faisaient virer le vaisseau tout à fait hors de la direction de sa politique. Comme pour l'insulter aussi bien que pour le trahir, longtemps même avant la clôture de la première session de son administration, lorsque toutes les affaires étaient publiquement réglées, et avec un grand étalage, en son nom, ils ont fait passer un acte portant déclaration qu'il était hautement juste et utile de tirer un revenu de l'Amérique; car même alors, monsieur, même avant que cet astre éclatant se fût couché et tandis que l'horizon de l'Occident étincelait des feux de sa gloire descendante, du côté opposé du ciel un autre astre se levait qui devait à son tour dominer en maître la situation.

«Cette lumière aussi a passé, et elle s'est éteinte pour jamais. Vous comprenez, j'en suis sûr, que je parle de Charles Townshend, le reproducteur officiel de ce plan fatal, lui dont je ne saurais même aujourd'hui rappeler le souvenir sans quelque émotion. En effet, monsieur, il était les délices et l'ornement de cette chambre; il était le charme de toutes les sociétés qu'honorait sa présence. Peut-être ne s'est-il jamais élevé dans ce pays, ni dans aucun pays, un homme d'un esprit plus perçant et plus accompli, et, quand ses passions n'étaient pas intéressées, d'un jugement plus fin, plus exquis, plus pénétrant. S'il n'avait pas, comme ceux qui florissaient avant lui, un aussi grand fonds de savoir longtemps amassé, il savait, bien mieux qu'aucun homme à moi connu, comment rassembler en un moment tout ce qui était nécessaire pour établir, éclairer, décorer le côté de la question qu'il voulait soutenir. Il dominait sa matière en maître habile et puissant; il excellait particulièrement dans l'exposition la plus lumineuse et le développement de son sujet; son mode d'argumentation n'était ni usé et vulgaire, ni abstrait et subtil. Il touchait cette chambre au point juste, entre le vent et l'eau, et, n'étant troublé par un zèle passionné pour aucune question en débat, jamais il n'était ni plus fatigant ni plus pressant que ne le demandaient les opinions préconçues et l'humeur actuelle de ses auditeurs, avec lesquels il était toujours à l'accord parfait. Il se conformait exactement au tempérament de la chambre, et il paraissait la guider, parce qu'il était toujours assuré de la suivre.

«Je demande pardon, monsieur, si, lorsque je parle de lui et d'autres grands hommes, je tombe dans l'apparence d'une digression en disant quelque chose de leur caractère. Dans cette histoire si bien remplie des révolutions de l'Amérique, le caractère de pareils hommes est d'une grande importance. Les grands hommes sont dans l'état comme les poteaux qui montrent le chemin

ou marquent la frontière. Leur crédit à la cour ou dans le pays est la seule cause de toutes les mesures de gouvernement. Ce serait une œuvre d'envie bien étrangère, je m'en assure, aux dispositions que vous attendez de moi, que de signaler les erreurs dans lesquelles l'autorité de ces grands noms a entraîné la nation, sans rendre justice en même temps aux grandes qualités qui donnaient naissance à cette autorité. Le sujet est instructif pour tous ceux qui désirent se former sur tout ce qui les a précédés d'excellent. Il y a beaucoup de jeunes membres dans cette chambre, tant a été rapide dans ces derniers temps la succession des hommes publics, qui n'ont jamais vu ce prodige, Charles Townshend, et qui ainsi ne savent pas quelle fermentation il savait exciter en toute chose par l'ébullition violente du mélange de ses vertus et de ses émotions. Des émotions, il en avait sans doute, beaucoup d'entre nous se le rappellent, nous en contemplons aujourd'hui les effets; mais il n'avait point d'émotions qui ne dussent leur origine à une noble cause, à une ardente, généreuse, peut-être immodérée passion pour la renommée, une passion, l'instinct des grandes âmes. Il rendait hommage à sa déesse partout où elle se montrait; mais il l'adorait surtout dans son asile favori, dans son temple de choix, la chambre des communes. Outre les caractères individuels qui composent le corps de cette assemblée, il est impossible, monsieur l'orateur, de ne pas remarquer que cette chambre a pour son propre compte un caractère collectif. Ce caractère aussi, sans être parfait, n'est pas de ceux qu'on pourrait haïr. Comme toutes les grandes réunions publiques d'hommes, vous avez un amour marqué pour la vertu et l'horreur du vice; mais, parmi les vices, il n'en est aucun que cette chambre abhorre autant que l'obstination. L'obstination, monsieur, est certainement un grand vice, et, dans le cours changeant des affaires politiques, elle est une cause fréquente de grandes calamités. Il arrive toutefois, et bien malheureusement, que toute la série des grandes et mâles vertus, la constance, la gravité, la magnanimité, le courage, la fidélité, la fermeté, sont étroitement voisines de cette odieuse disposition dont vous avez une horreur si juste, et, dans leur excès, toutes ces vertus n'y aboutissent que trop aisément. Celui qui étudiait avec une attention si minutieuse tous vos sentimens prenait assurément grand soin de ne pas les choquer par ce vice qui vous déplaît plus que tout autre. La crainte de déplaire à ceux à qui il fallait le plus plaire l'a entraîné quelquefois dans un autre extrême. Il avait voté, et dans l'année 1765 il avait parlé pour l'acte du timbre. Les choses et la disposition des esprits vinrent à changer; bref, l'acte du timbre commença à n'être plus en faveur dans cette chambre; il assista en conséquence à la réunion privée où furent préparées les résolutions tendantes à révoquer l'acte. Le jour suivant, il vota pour le rappel, et il aurait aussi parlé pour le soutenir, si une maladie, non pas politique, comme on le dit alors, mais à ma connaissance une maladie bien réelle, ne l'en avait empêché. A la session prochaine, la mode avait changé encore; ce rappel commençait à être en aussi mauvaise odeur dans cette chambre que l'acte du timbre dans la session précédente. Pour obéir à la disposition qui commençait à dominer, et à dominer surtout parmi les plus puissans, il déclara de très-bonne heure, dans l'hiver, qu'il fallait tirer un revenu de l'Amérique. Aussitôt il est enchaîné aux engagemens qu'il vient de prendre par des gens qui n'avaient pas d'ob-

jections à ces nouvelles expériences, dès qu'elles se faisaient aux dépens de personnes pour qui ils n'avaient pas de considération particulière. Tout le corps des courtisans le pousse alors dans l'abîme. Il semblait, à les entendre, que le roi fût dans une situation d'humiliation, tant qu'on n'aurait rien fait de ce genre

« Ici cet homme extraordinaire, le chancelier de l'échiquier, se trouva dans de grands embarras. Plaire universellement était l'objet de sa vie; mais taxer et plaire n'est pas plus donné aux hommes qu'unir la sagesse et l'amour; cependant il le tenta. Pour faire goûter la taxe aux partisans du revenu américain, il fit un préambule où la nécessité d'un tel revenu était établie. Pour se rapprocher d'une distinction faite par les Américains, ce revenu fut assis sur un impôt à l'extérieur, un droit de port; mais aussi, pour le rendre plus doux à l'autre parti, ce fut un droit de subsides. Pour être agréable au parti colonial, ce droit fut établi sur les produits des manufactures anglaises. Pour satisfaire les négocians de la Grande-Bretagne, le droit fut insignifiant, et, hormis celui sur le thé qui touchait uniquement la dévouée compagnie des Indes, l'impôt ne portait sur aucun des grands objets de commerce. Pour neutraliser la contrebande américaine, le droit sur le thé fut réduit d'un shilling à 3 deniers; mais pour s'assurer la faveur de ceux qui voulaient taxer l'Amérique, le lieu de la perception fut changé, et, comme les autres taxes, c'est dans les colonies que celle-ci fut levée. Qu'ai-je besoin d'en dire davantage? Le plan filé si fin eut le sort ordinaire à toute politique raffinée; mais la conception originaire de ces droits et le mode d'exécution sont nés purement, exclusivement, de la passion de vos applaudissemens. Il était en vérité l'enfant de cette chambre, car il n'a jamais pensé, fait ni dit aucune chose, si ce n'est en songeant à vous. Chaque jour, il s'accommodait à votre disposition et s'ajustait devant elle comme devant un miroir. Il avait observé, et cela ne pouvait effectivement lui échapper, que plusieurs personnes, infiniment inférieures à lui sous tous les rapports, s'étaient antérieurement rendues considérables dans cette chambre par cette unique méthode. C'était une race d'hommes (j'espère de la bonté de Dieu qu'elle est éteinte) tels que s'ils se levaient de leurs places, homme vivant n'aurait pu deviner, d'après une adhésion connue à des partis, des opinions ou des principes, d'après un ordre ou système quelconque dans leur politique, ou d'après une suite ou liaison quelconque dans leurs idées, de quel côté ils allaient se ranger dans le débat. Il est surprenant combien cette incertitude même, principalement dans les momens critiques, appelait l'attention de tous les partis sur ces sortes de gens. Tous les yeux étaient fixés sur eux, toutes les oreilles ouvertes pour les entendre. Chaque parti attendait bouche béante, comptant tour à tour sur leur vote presque jusqu'à la fin de leur discours. Tandis que la chambre flottait dans cette incertitude, les *écoutez! écoutez!* (*the hear hims*) tantôt s'élevaient d'un côté, tantôt résonnaient de l'autre, et le parti vers lequel ils tombaient, à la fin de cette danse en équilibre, les accueillait toujours avec une tempête d'applaudissemens. La fortune de pareils hommes était une tentation trop grande pour qu'il y pût résister, lui à qui l'on ne pouvait retirer une seule bouffée d'encens, sans lui faire plus de peine qu'il n'éprouvait de plaisir à en respirer les nuages amoncelés journellement autour de lui par la superstition prodigue de ses innom-

brables admirateurs. Il était candidat à des honneurs contradictoires, et son grand but était de réunir dans une commune admiration pour lui ceux qui n'étaient jamais réunis en aucune autre chose. De là naquit cet acte malheureux, sujet du débat de ce jour, fruit d'une disposition singulière, qui, après avoir créé pour plaire à l'un un revenu américain, l'abolit pour plaire à d'autres, et le ressuscite dans l'espérance de plaire à un troisième, et de cueillir quelque chose dans les idées de tous. »

La politique de Burke n'avait pas la majorité. La nouvelle Angleterre irritait la vieille Angleterre et ne l'intimidait pas; mais cette lutte ruinait le commerce. Éclairée par ses intérêts, la ville de Bristol, qui était le Liverpool du temps, voulut offrir à Burke l'honneur gratuit de la représenter au parlement (1774). Séparé par quelque différend de lord Verney et par suite du bourg de Wendover, il recherchait les suffrages des électeurs de Malton, lorsqu'à l'appel de ceux de Bristol il se rendit dans leur ville et les harangua par deux fois. Un de ses discours a été souvent cité jadis à la tribune française. En se présentant comme le défenseur également dévoué de la liberté et de l'ordre, il y réclame avec franchise la liberté de l'élu après l'élection. La confiance oblige, l'opinion des commettans est d'un grand poids; il faut toujours la consulter, mais non la suivre toujours. Celui qu'ils ont choisi leur doit le sacrifice de ses plaisirs, de son repos, de son bonheur; mais son jugement, mais sa conscience, ne sont à personne; il ne peut aliéner ces dons de la Providence. Le gouvernement n'est point une affaire de goût, mais de raison. Le parlement n'est pas une conférence de mandataires liés par des instructions; c'est une assemblée politique où doit régner un seul intérêt, l'intérêt général. L'élu de Bristol n'est pas un membre de Bristol, mais un membre du parlement. Ainsi, en acceptant la mission, il s'engageait à l'indépendance.

A l'ouverture de la session, la crise américaine s'était aggravée. Les mesures prises pour fermer le port de Boston avaient engagé la lutte. Le premier congrès s'était assemblé à Philadelphie. La fusillade de Lexington annonçait la guerre civile. Des deux côtés de l'Atlantique, les esprits étaient diversement émus. Des pétitions demandant un accommodement commençaient à affluer sur le bureau de la chambre des communes. Ce mot de conciliation, lord North lui-même était forcé de le faire entendre, tout en renouvelant les actes de rigueur contre le commerce colonial. La majorité semblait ébranlée dans sa confiance au système jusqu'alors suivi. Après quelques variations, lord Chatham se prononçait. Il parut qu'un plan de pacification largement conçu pouvait encore réussir : Burke se chargea de le proposer (22 mars 1775).

Son discours est une œuvre de méditation et d'art. Il se fonde sur

cette idée qu'avec un peuple de même race, avec des concitoyens, la paix ne peut être obtenue par la guerre: les moyens doivent être aussi pacifiques que le but. Il faut beaucoup céder, parce que le temps a marché et rend insuffisant ce qui, peu d'années auparavant, eût été efficace. Il faut beaucoup céder, parce que le peuple américain est un peuple fier. « L'Angleterre, monsieur, est une nation qui, je l'es-« père, respecte encore, qui autrefois adorait la liberté. » Les colons ont quitté cette première patrie, alors que cette passion était le plus vivement allumée. La taxation a toujours été une question décisive pour les droits du peuple. Cette question, on peut ne pas la résoudre, mais c'est à condition de ne point la poser et d'assimiler autant que possible, comme la principauté de Galles ou le comté palatin de Chester, les colonies à la métropole. Qu'on leur donne une représentation régulière, elles useront de leurs droits pour la grandeur du pays qui les aura reconnues.

Traduire ce discours est impossible. L'analyser c'est l'éteindre. Fox disait vingt ans après en plein parlement : « Que les jeunes membres lisent ce discours le jour et qu'ils le méditent la nuit; qu'ils le repassent et le repassent encore, qu'ils l'étudient, le gravent dans leur esprit, l'impriment dans leur cœur; c'est là qu'ils apprendront que la représentation est le souverain remède à tous les maux. » — Il n'y parut pas cependant cette fois, et les treize propositions conciliatrices furent écartées par la question préalable à 270 voix contre 78.

L'histoire de la sibylle est souvent celle des gouvernemens. Au début des grandes affaires, ils croient avoir bien des feuillets à lire avant d'arriver au dernier. Confians dans l'avenir, fiers de leurs forces, ils refusent ou dédaignent de céder; c'est le pis, disent-ils, qui puisse arriver, et il sera toujours temps. Mais l'occasion n'est pas si complaisante, et qui la renvoie quand elle s'offre s'expose à la poursuivre en vain lorsqu'elle a fui. Ce qui était décisif d'abord devient insignifiant, ce qui était facile devient impraticable, et l'on risque d'appeler la sibylle, lorsqu'elle a déchiré jusqu'à la dernière page du livre qui renfermait le secret de l'avenir.

Ainsi le ministère opposa une résistance opiniâtre soit aux instances répétées de l'opposition, soit aux leçons des événemens. La guerre avait commencé au combat de Bunker'shill; Washington commandait une armée; les Américains avaient proclamé leur indépendance. Aussi les motions parlementaires se succédaient-elles rapidement. A l'ouverture de la session de 1777, Burke éclata avec la dernière véhémence, et, dans un discours que l'on n'a plus, éleva aux nues l'héroïsme de ces nouveaux soldats de la liberté. « Est-ce aux vieux Bretons, disait-il, d'insulter une telle vertu? Persisteront-ils à l'opprimer? » Et les débats atteignirent un tel degré de violence, que la par-

tie de l'opposition qui suivait le drapeau de lord Rockingham forma le projet de quitter la scène et de s'abstenir de discuter plus longtemps. Cette retraite, qui ressemble à un acte de découragement quand elle n'est pas la tactique de la sédition, n'eût été justifiée ni par les principes ni par les circonstances. Deux adresses explicatives furent cependant écrites par Burke et au nom du parti, l'une au roi, l'autre aux colonies, et il envoya pour son compte, aux shériffs de Bristol, une longue apologie qui fut rendue publique. L'argument principal est celui-ci : les lois proposées contre l'Amérique sont inamendables, et, contre des mesures qui violent les principes de la constitution, l'absence est une protestation expressive et permise. Nous préférerons à ces hasardeux raisonnemens qui pourraient trop souvent autoriser soit l'inaction du représentant, soit la résistance du représenté, une nouvelle et frappante exposition de l'état de la question américaine, et surtout une réponse très élevée et très éloquente à ceux qui, ne voyant dans la politique qu'une lutte d'intérêts et d'ambitions privées, mettent sur la même ligne tous les systèmes, toutes les conditions, tous les hommes. Ce lieu commun de la sottise dénigrante ou de la perversité sceptique sert trop souvent de sagesse à une partie du public qui croit faire preuve d'esprit en ne distinguant ni le bien du mal ni le vrai du faux. Burke proteste énergiquement contre cette incrédulité politique qui ne saurait engendrer que la servitude. Que devient en effet la liberté, si la corruption est universelle? A quoi bon la résistance ou même la simple opposition? C'est pour décrier un peuple généreux luttant pour ses droits que l'on ruine ainsi les fondemens de la cause qu'il défend. On ne craint pas de mettre en poudre les principes même qui ont dans le passé sauvé et grandi l'Angleterre, depuis qu'il s'en prévaut contre elle et la menace de ses propres armes. Pour qu'elle conserve sa tyrannie sur une moitié de son empire, on est prêt à sacrifier sa liberté. L'artifice est bien digne d'une cour, diffamer une nation pour l'asservir, et remettre l'Amérique sous le joug, en rendant l'Angleterre digne de le recevoir!

Pour suivre Burke dans la pratique de ses idées, pour le voir cinq ans encore débattre tous les incidens successifs d'une guerre perpétuée par les mêmes passions et les mêmes fautes, il faudrait copier les pages quelquefois décolorées des recueils parlementaires, car tous ses discours n'ont pas été imprimés avec une égale exactitude. On ne connaît même que par un extrait de quatre pages la mémorable philippique où, pendant trois heures et demie, il dénonça au monde l'emploi des tribus sauvages comme auxiliaires dans la guerre de l'indépendance (6 février 1778). Aucun sujet ne prêtait plus à la déclamation passionnée, et l'on sait par quels mouvemens d'éloquence impétueuse Chatham émut la chambre des lords. Les pa-

roles de Burke produisirent un effet égal. Un membre demanda qu'elles fussent imprimées et affichées à la porte de toutes les églises. Un autre membre félicita les ministres que le public fût exclu de la galerie, car ni leur maison, ni leur vie n'aurait été en sûreté. « Qui n'a pas entendu Burke ce jour-là, écrivait sir George Savile, ne connaît pas le plus éclatant triomphe que puisse remporter l'éloquence humaine. » Mais le ministère avait encore plus de cent voix de majorité. Chaque jour, les faits donnaient plus raison à la politique de l'opposition, et rendaient plus difficile d'y revenir; car à mesure qu'elles étaient plus nécessaires, les concessions devenaient plus humiliantes et moins efficaces. Les revers engageaient l'honneur, l'orgueil du moins, à la plus funeste persistance. La hauteur provocante du gouvernement affaiblie par des retours de modération sans à-propos et d'indulgence sans sincérité, la prétention de pousser vivement la lutte en laissant une porte ouverte à l'accommodement, la confiance dans la force, sans l'art de l'employer, l'insolence et l'insuffisance des moyens, la raideur et l'inertie, tout devait amener la défaite comme un dénouement naturel. L'insurrection triompha; la guerre civile aboutit à une révolution, et l'opposition fut au pouvoir.

Mais, avant de l'y suivre et pour mieux juger de la situation de Burke quand ses amis devinrent ministres, voyons, en revenant sur nos pas, par quels autres actes il l'avait fondée, illustrée, et un peu compromise.

L'Irlande, traitée comme une colonie, était condamnée au monopole de l'Angleterre, et ne pouvait recevoir que d'elle les produits des établissemens britanniques dans les autres parties du monde. Un bill fut proposé pour lever en partie ces iniques restrictions, et cette fois d'accord avec le ministère, Burke l'appuya avec autant de franchise que de raison. On a remarqué qu'en toute occasion, à une époque où l'économie politique naissait à peine, il en professa les plus saines maximes. Supérieur aux préjugés du temps, il paraissait avoir pressenti les vérités de la science. Sur ce point, les précédens ne lui imposaient pas, et la tradition le touchait peu. Son esprit, guidé par ses principes généraux de liberté, devançait l'opinion et tendait à la liberté du commerce. C'est un des éloges qu'on aime le plus à lui décerner maintenant; mais les armateurs de Bristol étaient moins éclairés : ils lui cherchèrent querelle, et l'accusèrent de représenter l'Irlande plutôt que leur cité. Il répondit par deux lettres qui attestent à la fois les lumières de son esprit et l'indépendance de son caractère, et fidèle à ses principes sur la liberté de conscience parlementaire, il sut déplaire à ses commettans plutôt que de leur sacrifier la politique et la justice.

Avant de comparaître de nouveau devant eux, il acquit cependant

de nouveaux titres à la popularité. Le 15 décembre 1779, il annonça et le 11 février suivant il proposa son célèbre bill pour la réforme économique. C'était une attaque aux sinécures, à l'abus des pensions, à l'irrégularité des dépenses de la liste civile. Disons mieux, c'était le feu porté dans l'arsenal de la corruption.

C'est une des premières fois que nous rencontrons ce mot de réforme destiné à une telle fortune dans l'histoire du gouvernement anglais. Une réforme sérieuse est une des entreprises les plus difficiles que puisse former un homme d'état. Rien n'est plus simple pour un parti. Le plus souvent il part d'une idée absolue, et une idée absolue conduit d'ordinaire à un changement radical. Qu'il y ait des pays et surtout des temps où l'on ne puisse guère procéder autrement, il serait téméraire de le nier contre le témoignage de l'histoire; mais c'est avouer qu'il y a des pays et surtout des temps faits pour les révolutions. Idée absolue et suppression radicale sont généralement des moyens révolutionnaires. Excellent pour la destruction, l'emploi de ces moyens ne rend pas facile de remplacer ce qu'on a retranché, de rebâtir après avoir démoli. Peut-être est-ce une tâche au-dessus de la sagesse humaine que celle de refaire intégralement de quoi remplir le vide qu'elle a creusé, car cette tâche ressemble à de la création. La réforme est au contraire le triomphe du véritable homme politique. Elle demande autant de courage, quoiqu'elle suppose moins de témérité. Elle doit être entreprise au nom d'une idée générale, quoiqu'elle n'émane pas d'une idée absolue, car il faut qu'elle se rattache à un système, et qu'elle ait un autre but qu'elle-même. Autrement, elle se réduirait à une simple amélioration administrative. Elle exige dans son auteur une sûreté de jugement qui en marque le but et le moment, qui en détermine la portée, — un esprit pratique qui tienne compte des faits et ne s'y asservisse pas, une raison ferme que ne troublent ni les difficultés apparentes, ni les obstacles réels, ni les objections bruyantes, ni les objections spécieuses, — la persévérance et l'autorité du caractère qui surmontent sans trouble et sans emportement la résistance opiniâtre des intérêts, des préjugés et des passions; car il faut qu'une réforme vienne à propos, qu'elle devance la nécessité sans être prématurée, qu'elle soit mesurée et non timide, efficace et non perturbatrice, et que, fondée sur une grande idée et un intérêt public, elle satisfasse l'expérience et la raison, en ne blessant que la routine et l'égoïsme. L'honneur d'un homme public est d'attacher son nom à une réforme heureuse.

Burke était propre à cette noble tâche. Ses convictions une fois faites, elles le passionnaient assez pour qu'il les servît avec vigueur. Peu fait pour les spéculations philosophiques, il aimait cependant ces

généralités moyennes, ces *axiomata media* dont parle Bacon, que les Anglais affectionnent, et qui sont comme les règles naturelles de la politique. Il était excessivement laborieux, et sa sagacité puissante, aidée d'une puissante mémoire, embrassait toutes les difficultés d'une question, tous les détails d'une affaire. Dans l'étude des faits, il ne se contentait pas à demi; il n'omettait rien, il épuisait tout. S'il était peu propre à traiter avec les hommes, à ménager et à manéger les esprits, à désarmer des opposans, à diriger des auxiliaires, la force de sa conviction, la hauteur de son talent, l'abondance de ses idées, sa confiance dans la vérité et en lui-même, son émotion communicative, le rendaient propre à braver tous les obstacles et à marcher résolument au but.

La pensée générale de sa proposition était d'assurer par de nouvelles garanties l'indépendance du parlement; le moyen était une réforme économique. On sait combien de dons pécuniaires, de profusions autorisées par l'usage, motivées, soit par des circonstances dès longtemps oubliées, soit par des institutions ou des prérogatives qui n'existaient plus ou qui n'existaient que de nom, combien de droits, d'offices ou de pouvoirs qui n'avaient plus leur raison d'être, constituaient à la royauté un véritable approvisionnement de moyens d'influence permis ou tolérés, et ces abus avaient une origine historique qui semblait en faire des conditions organiques de la monarchie.

La réforme de Burke, et qui devait être, il le dit lui-même, substantielle et systématique, se fonde sur un certain nombre de principes qu'il établit en commençant et qui aboutissent à cinq bills spéciaux. J'aurais voulu en donner une idée et analyser un plan qui dévoile tout l'intérieur d'une curieuse administration; mais, pour faire accepter ces détails arides, il faudrait y joindre l'exposition lucide et piquante qui gagna au discours de Burke la faveur de la chambre. Lord Brougham appelle ce discours le manuel du réformiste. « Le projet, dit quelque part Gibbon, qui était alors membre du parlement, a été conçu avec habileté, présenté avec éloquence, soutenu par de nombreux suffrages. Je ne pourrai jamais oublier le plaisir avec lequel le fécond et ingénieux orateur a été écouté par tous les côtés de la chambre et même par ceux dont il supprimait l'existence. » On peut en croire l'illustre historien, car il était du nombre. Il figurait parmi les lords commissaires du commerce et des colonies. Aussi, quand le bill eut été pris en considération et qu'on débattit la clause de la suppression d'un bureau où Locke, Prior, Addison avaient précédé Gibbon, Burke lui rendit-il un juste hommage, et il demanda qu'on ouvrît aux grands écrivains une autre académie des belles lettres que le bureau du commerce. Ce fut en effet la seule clause qu'on adopta; les autres succombèrent sous

de faibles majorités, et le projet échoua pour cette fois; mais bientôt d'autres motions plus générales et qui tendaient au même but vinrent prouver de nouveau que la question était mûre. Dunning, appuyé par Burke, obtint de la chambre quelques résolutions contre ceux de ses membres qui accepteraient de la liste civile des pensions ou des sinécures, et proposa de déclarer que l'influence de la couronne avait augmenté, qu'elle augmentait et qu'elle devait être restreinte.

C'est de cette époque, on peut le dire, que l'esprit de réforme devint en Angleterre sérieux et puissant. Jusque-là, les institutions de 1688 s'étaient maintenues sans changement essentiel. Peu d'abus graves avaient été supprimés; quelques abus nouveaux s'étaient introduits. La proposition d'abréger la durée du parlement ou de modifier la composition de la chambre élective avait été mise en avant comme l'expression des griefs plutôt que des vœux publics. On sentait qu'il manquait quelque chose à l'indépendance, à la pureté, à la responsabilité des assemblées, et, sans bien s'expliquer le mal, on y cherchait un remède. Burke, qui innova dans la politique par une morale plus sévère, contribua puissamment à déterminer un mouvement qu'il ne devait pas suivre dans toutes ses directions. Quoiqu'il exaltât en théorie l'utilité des partis et la valeur des engagemens qui les unissent, toute solidarité lui pesait, et il n'acceptait pas indistinctement tous les nouveaux mots d'ordre que se donnait l'opposition. Ainsi il avait refusé son concours à un comité du Buckinghamshire pour la réforme parlementaire : elle touchait, disait-il, au fondement de la constitution, et il la combattit même en plein parlement, mais il avait appuyé la motion présentée en faveur des catholiques par sir George Savile, un des défenseurs les plus respectés des idées de généreuse justice. Un bill avait, en 1778, aboli quelques-unes des incapacités qui pesaient sur ces moins populaires de tous les dissidens. Ce bill devint le prétexte et le cri des émeutes menaçantes qui, sous les auspices de lord George Gordon, troublèrent Londres en 1780. Burke, dans ces jours de désordre, se vit, au moment où il voulait entrer à Westminster, entouré par un attroupement, et, sommé violemment de rendre compte de sa participation à des actes hostiles à la religion protestante, il répondit sans détour ni faiblesse. Cependant, lorsqu'au mois de septembre il fallut se faire réélire, il eut à s'expliquer, devant les électeurs de Bristol, sur l'accusation de n'être qu'un Irlandais en matière religieuse comme en matière de commerce. Le cri de la passion : *No popery*, retentissait autour de Guildhall, où, devant un *meeting* nombreux, il se défendit noblement. Le vrai protestantisme, disait-il, n'était point l'oppression d'une église par une autre : si tel avait été le premier pas de la réformation, un second restait à faire, et le protestantisme ne serait réellement victo-

rieux que lorsque toutes les consciences seraient libres. Il fut toujours bien inspiré devant les électeurs. Il leur parla toujours un langage mâle et hardi, et n'acheta jamais leurs suffrages au prix d'une seule vérité. Cette fois, il semblait d'abord qu'on l'eût compris, et il se rendit le front levé au lieu de l'élection; mais trois jours après, il vit le résultat douteux; la lutte s'annonçait très-vive, et, en quelques mots brefs et sévères, il déclara qu'il se retirait. Le bourg de Malton lui offrit un humble asile pour tout le reste de sa vie publique.

A l'ouverture du nouveau parlement, l'opposition se sentit plus forte. Burke renouvela sa motion de la réforme économique, et trouva un auxiliaire nouveau dans le jeune Pitt, qui parlait pour la première fois (février 1781). Ainsi Fox en commençant l'avait combattu, et Pitt à son début l'appuyait. Mais les réformes ne s'accomplissent guère, si le pouvoir n'est aux mains de ceux qui les proposent. Ce n'est qu'en 1782, sous l'administration du marquis de Rockingham, que plusieurs bills successifs réalisèrent les vues de Burke et abolirent deux cent seize places inutiles. S'il eut l'honneur d'ouvrir cette voie de réforme où quelques-uns des derniers ministères de la Grande-Bretagne ont de nos jours marché à si grands pas, n'oublions point que de ce premier et grand essai date un notable progrès d'indépendance et de dignité parlementaire. Jusqu'alors, en matière de places et de pensions, il régnait un relâchement de principes incroyable. A dater de cette époque, les mœurs politiques se sont épurées, ennoblies, et c'est aujourd'hui à de tout autres conditions qu'au dernier siècle qu'en Angleterre un homme public peut se dire un honnête homme. Le mouvement naturel de la société portait dans ce sens; mais la sévérité et l'élévation d'esprit de Burke y fut aussi pour quelque chose. Ses discours et ses écrits ont le caractère d'un historien moraliste, et son influence eut le caractère de son talent.

Il put appuyer le succès de ses idées par l'exemple du désintéressement personnel, car au mois de mars 1782 il était payeur-général des forces, poste très-lucratif qu'avaient occupé Robert Walpole, lord Holland, lord Chatham. Il fit sur cet emploi des réformes qui rendirent au trésor 47,000 livres sterling par an et qui réduisirent de 25,300 les émolumens auxquels il avait droit.

Mais comment Burke n'était-il pas ministre? Comment ne siégeait-il pas, dans le même cabinet, avec Rockingham dont il s'était montré l'ami si fidèle, avec Fox, auquel l'unissait alors tant de confiance et d'affection? Burke avait été dix-sept ans un des chefs et pendant quelques années le chef de l'opposition dans les communes. Son talent était du premier ordre, sa considération égalait son talent. M. Prior convient que trois ans plus tôt il eût été un ministre influent; mais, en qualité de tory très-décidé, le biographe s'en prend à l'esprit ex-

clusif et aristocratique des whigs. Cette raison ne peut s'admettre : le parti de Rockingham et de Fox n'était pas alors ce noyau du parti whig auquel on a depuis adressé ce reproche. Le duc de Bedford et tous les siens n'y figuraient pas, et Fox en particulier était bien loin d'appartenir à l'aristocratie de 1688, ni d'être lié par d'invariables antécédens de famille au côté libéral de l'opinion whig. M. Prior convient que la position de Burke avait baissé. Voilà qui est plus vrai. Nous avons nous-même indiqué quelques circonstances qui avaient pu diminuer son influence. On voit dans ses lettres qu'il était accusé d'avoir conduit l'opposition avec trop de violence. Il consultait peu, il se concertait peu; il agissait sous l'empire de pensées formées par la méditation et par l'étude. Son talent, littérairement oratoire, était plus propre à illustrer un parti qu'à le servir, et ne satisfaisait pas aux nécessités journalières du débat. Il s'inquiétait trop peu des dispositions de ses adversaires ou de ses amis; il ne savait pas mener les hommes, et l'on peut conjecturer que l'opinion s'était établie qu'il ne devait pas, peut-être qu'il ne voulait pas être ministre. A raison même de son importance et du genre de son esprit, on devait le redouter dans l'intérieur d'un conseil, et il me semble entendre les raisons que les hommes d'expérience et d'habileté, que tous les médiocres qui prétendent à ce titre, donnaient apparemment pour prouver qu'il n'était pas propre aux affaires. M. Royer-Collard, à qui l'on pourrait d'ailleurs découvrir des points de ressemblance avec Burke, a eu quelque chose de cette situation parmi ses amis, et, quoiqu'il fût incontestablement le premier d'entre eux, on les a vus rarement disposés à l'avouer pour chef, encore moins à le porter au pouvoir. Au reste, Burke lui-même ne parut pas se regarder comme appelé au ministère. Peut-être avait-il trop attaqué la cour, c'est-à-dire le roi, pour ignorer que sa présence dans le conseil, difficile à obtenir, affaiblirait le crédit du cabinet. Peut-être même les circonstances qui l'en éloignaient et tout ce qui l'isolait parmi les siens, son indépendance, sa sévérité, le ton de ses opinions, le portaient à éviter de paraître ambitieux, et moitié naturel, moitié affectation, il secondait, par un puritanisme d'orgueil et de désintéressement, la timidité ou l'ingratitude de ses amis, en les autorisant à n'être pas ambitieux pour lui. Toutefois il est difficile que Burke n'ait pas ressenti ce procédé avec quelque amertume. Il ne le montra pas, il essaya même de ne pas se l'avouer, et rien dans sa conduite, rien dans sa correspondance ou dans ses conversations ne semble avoir trahi la mauvaise humeur ou le désappointement. Nous ne disons pas cela pour justifier les ministres de 1782 : un parti doit se défendre de ces jalousies, de ces pruderies, de ces défiances, et soutenir, et entourer, et grandir toujours ce qui le décore et l'ennoblit. Fox sur-

tout nous paraît peu excusable; sans doute il avait pris la tête de l'opposition, mais il y avait présomption ou négligence à ne pas entrer au pouvoir mieux accompagné. D'ailleurs sa place de *leader* de la chambre des communes était si bien marquée, que Burke lui-même ne la lui eût pas disputée, et pour Fox aucune rivalité n'était à craindre.

On sait, au reste, que cette administration ne dura qu'un moment. Une mort soudaine lui enleva son chef. De tous ceux qui pouvaient aspirer à sa succession, le secrétaire d'état des affaires étrangères, lord Shelburne, parut presque aussitôt appelé à la recueillir. C'est lui qui est mort avec le titre de marquis de Lansdowne, et ce nom réveille aujourd'hui de tels sentimens de respect et d'affection, que l'on a peine à concevoir que celui qui l'a porté le premier inspirât la défiance et l'antipathie. Il est certain cependant que lord Shelburne, qui avait de l'esprit, de l'expérience, des opinions libérales et philosophiques, qui a fourni dans les affaires une carrière honorable et joui d'une sorte de faveur dans la société française, était un des hommes avec qui l'association dans le pouvoir rencontrait le plus de difficultés et de répugnances. Fox, qui proposait le duc de Portland pour la première place, déclara qu'il ne restait pas si son collègue Shelburne l'obtenait, et il se retira. Burke le suivit, on a même dit que cette scission était principalement son ouvrage. Quoi qu'il en soit, elle fut peut-être un grand événement; elle sépara Fox de Pitt, qui resta du côté du ministère et y entra même comme chancelier de l'échiquier. Qui sait quelle influence exerça cette séparation sur les destinées de la Grande-Bretagne?

Dès le mois de juillet, Burke attaqua vivement lord Shelburne, en défendant la démission de Fox, et tous deux réunis mirent le cabinet en minorité (février 1783). Pitt fut député à Fox pour négocier un rapprochement; mais il fallait accepter la primauté de Shelburne. Inflexible sur ce point, Fox se condamnait à l'impuissance dans sa victoire, s'il ne se donnait des alliés. Le ministère conservait dans ses rangs une partie de l'ancienne opposition. Il avait pour ennemis naturels lord North et ses amis, encore nombreux. Fox ne voulait pas se réconcilier avec Shelburne; il ne pouvait détacher Pitt; une seule alliance lui restait, celle de North. Il osa s'y résoudre et fit le ministère de la coalition. Le duc de Portland en était le chef; North, secrétaire d'état pour l'intérieur; Fox, pour les affaires étrangères; Burke redevint payeur général.

A peine sorti du gouvernement, Pitt proposa la réforme parlementaire et le rencontra pour antagoniste. Cette question fameuse, qui avait commencé à s'agiter dans les premières années de l'administration de lord North, n'était pas encore devenue une permanente question de cabinet, ni, en des sens divers, le mot de ralliement des

partis. Chatham, dans les derniers temps de sa vie, avait accueilli l'idée d'une réforme; mais il l'avait conçue à sa manière. Il ne voulait qu'augmenter le nombre des membres sérieusement élus, de ceux qui représentaient les comtés, mais sans dépouiller aucun bourg de la franchise électorale. Junius avait également résisté à tout dessein de porter atteinte aux droits acquis. Burke, chez qui le profond respect de la tradition constitutionnelle s'unissait aux idées d'amélioration, pouvait donc sans inconséquence repousser des projets d'innovation que, sans inconséquence également, le jeune Pitt pouvait appuyer avec ce ton d'autorité qu'il avait naturellement.

Ce n'est pas à propos de cette question que sa conduite nous étonne. Une autre question était à l'ordre du jour et devait amener de graves conséquences. La compagnie des Indes orientales, en possession plus que séculaire d'un monopole commercial, avait été conduite à se créer un empire; mais elle en avait, dans les derniers temps, reculé si loin les limites, le pouvoir politique de ses agens avait pris de si grandes proportions, ses actes avaient fini par intéresser à si haut point, non-seulement la richesse et le négoce, mais la puissance et l'honneur de l'Angleterre, que les chambres, engagées souvent par les conséquences de sa conduite, avaient dû s'en enquérir plus sévèrement, et que tous les ministères avaient projeté de réviser les principes de son organisation, de régler son action et de la soumettre plus directement à la surveillance de l'état. Dans ces vastes et riches contrées, où tout offrait une proie, où rien ne mettait un frein aux passions du plus fort, où l'on ne connaissait ni la loi, ni la publicité, ni l'opinion, une compagnie dont le pouvoir se mesurait aux nécessités de son commerce, dont l'ambition était excitée par la cupidité, qui soutenait ses spéculations par sa diplomatie et sa diplomatie par la guerre, qui faisait enfin sa fortune par la conquête, avait dû tout permettre à ses lointains délégués pour la servir, et n'interdire qu'au malhabile ou au malheureux la violence, la fraude, la rapacité, la tyrannie. Lord Clive avait couvert de la gloire des armes des perfidies que l'Orient seul pouvait souffrir. Lord Chatham le protégeait, car il aimait les victorieux; mais le pouvoir de la compagnie lui semblait exorbitant, et en 1767 il avait pensé à lui enlever le droit de possession et d'agrandissement territorial. En 1773, on reconnut la nécessité de lui poser des limites. Un emprunt, pour lequel elle avait besoin d'une autorisation législative, la mettait à la discrétion du parlement, et un acte de régularisation, *regulating act*, plaça toutes les présidences de l'Inde anglaise sous un gouverneur-général résidant à Calcutta, en établissant dans cette ville une cour de justice à la nomination de la couronne. En même temps les directeurs furent tenus de communiquer au gouvernement toute

la partie de leur correspondance qui avait rapport aux questions territoriales. Le gouverneur-général et quatre conseillers associés à son administration étaient nommés pour cinq ans par l'acte même qui les instituait. La première place fut donnée à Warren Hastings, simple agent de la compagnie, placé par elle à la tête de la présidence du Bengale, et lord North fit entrer dans son conseil Philip Francis, qui peut-être vendit à ce prix le silence de Junius.

Cette administration n'avait pas marché paisiblement. Bientôt ses divisions intérieures et la conduite de son chef firent souhaiter aux ministres le rappel de Hastings; mais il ne pouvait être révoqué que sur une demande de la cour des directeurs qui représentaient la compagnie. Celle-ci soutenait son agent, et quand on vit approcher la rupture avec la France, on ne put regretter d'avoir laissé la garde de l'Inde à un homme habile et entreprenant, dont l'esprit plein de ressources n'était entravé dans ses hardies combinaisons, ni par la faiblesse du caractère, ni par la sévérité de la conscience. Cependant, vers la fin de la guerre d'Amérique, la chambre des communes, dont l'attention était éveillée par les plaintes du parti opposé au gouverneur-général, avait formé pour l'examen de ces affaires deux comités : l'un sous la conduite de Henry Dundas, l'autre de Burke, et ce dernier s'était plongé dans ce nouveau travail avec son ardeur accoutumée. Déjà souvent l'Inde l'avait occupé dans le parlement. Jamais elle n'était l'objet d'un débat sans qu'il prît la parole. Sa curiosité infatigable eut bientôt pénétré jusqu'au fond de ce grand sujet. Sa vive imagination se familiarisa avec les lieux, les faits, les hommes; sa haine pour l'iniquité et la violence prit feu contre un despotisme qui ne devait qu'à la distance son impunité. Il savait et jugeait l'histoire de l'Inde anglaise comme un historien sensible et sévère; la justice même se passionnait dans cette âme ardente. Des rapports émanés du comité qu'il dirigeait, le neuvième et le onzième, passent pour être de lui, et ils sont insérés dans ses œuvres. Ces deux pièces ont tout le mérite du genre, l'ordre, la clarté, la solidité, et l'on y peut apercevoir les premiers fondemens de l'accusation célèbre dont il mit tant d'années à élever de ses mains le formidable édifice.

Entre le pouvoir immense par le fait du gouvernement établi au Bengale et le pouvoir de surveillance du ministère et du parlement, l'indépendance d'une compagnie à demi souveraine formait un milieu opaque et résistant, qui rendait tout contrôle illusoire. Aidé des conseils de Burke, encouragé par lord North, qui dans son premier ministère avait été sur le point de réduire la compagnie des Indes à ses attributions commerciales, Fox, à la fin de 1783, proposa un bill qui supprimait la cour des directeurs de la compagnie, et con-

fiait à Londres le haut gouvernement de ses possessions à sept commissaires nommés dans l'acte pour quatre ans, et dont le chef devait être le comte Fitzwilliam. Auprès de ce bureau, neuf directeurs assistans, choisis parmi les actionnaires, auraient été chargés seulement des affaires du commerce. Les vacances dans le bureau supérieur auraient été remplies par nomination royale. C'était toute une révolution, surtout dans la Cité. On conçoit quelle y devait être la puissance de la compagnie des Indes, et avec quelle énergie elle dut résister au projet qui la détrônait. Elle employa tous les moyens, fit jouer tous les ressorts, ameuta l'opinion. Son patronage, ce qui veut dire en bon anglais la quantité de places qu'elle avait à donner, était l'instrument d'une influence qu'elle exploitait dans son intérêt, et qu'elle prêtait clandestinement à la cour et à son parti. Tout cela allait être régularisé, soumis à la publicité et livré à un pouvoir officiel, plus dépendant du parlement que de la couronne. L'état se ressaisissait d'un empire qu'il n'aurait dû jamais abandonner; mais l'état était représenté par l'administration actuelle, qui allait recueillir l'honneur et la force attachés à cette grande innovation. Il se forma donc une masse redoutable d'opposans au bill de Fox, qui dut y suspendre son existence ministérielle. Les membres du dernier cabinet ne pouvaient laisser échapper une si belle occasion de revanche. Pitt surtout, avec une habileté qui ressemblait fort à l'intrigue, et que Burke à toutes les époques lui a sévèrement reprochée, se mit à la tête de tous les mécontens. Intérêts, abus, préjugés, il souleva tout contre une réforme qu'il savait nécessaire. Lui aussi, il fit sa coalition. Il épousa jusqu'aux griefs de la cour, et les éleva à la hauteur d'un scrupule constitutionnel. On soutenait, en effet, avec une apparence de raison, que la nomination législative d'un comité ou bureau administratif était une atteinte à la prérogative royale, et sans aucun doute le principe de la responsabilité aurait dû ramener plus immédiatement au pouvoir exécutif la direction d'une nature d'affaires qui étaient en elles-mêmes du ressort du gouvernement général. Cette considération fut développée avec autant de force qu'un chef d'accusation. Fox se vit personnellement attaqué avec une violence inouïe. Tous les ressentimens suscités par la coalition éclatèrent sous cette forme. Burke ne fit pas défaut dans la lutte. Son discours, fort travaillé et très étendu, suivant son usage, est presque en entier consacré à l'exposition des torts de la compagnie. Mille faits curieux de l'histoire de l'Inde et des débuts de l'administration de Hastings sont vivement retracés, et il en ressort l'urgence d'une réforme profonde. Toutes les objections sont imputées à des intérêts occultes, à des intrigues de courtisans. L'objection constitutionnelle elle-même n'est pas prise fort au sérieux, et Burke se con-

tente d'observer que la prérogative royale ne doit rien perdre au nouveau projet, puisque, dans l'état présent des choses, ni les directeurs, ni le gouverneur-général, ni son conseil institué par l'acte de 1773, ne sont à la nomination de la couronne.

« J'ai parlé du bill, dit Burke en finissant; que je dise maintenant un mot de son auteur. Je devrais l'abandonner à ses nobles sentimens, si l'indigne et illibéral langage employé contre lui par delà tout exemple de la liberté parlementaire ne rendait quelques paroles nécessaires, moins pour donner satisfaction à lui qu'à mes propres affections. Il faut donc que je dise que ce sera une honorable distinction pour notre âge que la délivrance du plus grand nombre d'êtres de la race humaine, qui ait jamais été aussi lourdement opprimé par la plus grande tyrannie qui ait existé jamais, soit échue en partage à des talens et à des sentimens égaux à la grandeur de la tâche; que l'œuvre soit échue à un homme qui possède l'étendue d'esprit pour concevoir, le courage pour entreprendre, l'éloquence pour soutenir une si grande mesure de hasardeuse générosité. Son courage ne saurait être attribué à l'ignorance de l'état des hommes et des choses. Il sait bien quels piéges sont semés sur son chemin et par l'animosité personnelle, et par des intrigues de cour, et peut-être par l'illusion populaire; mais il a risqué son repos, sa sécurité, son intérêt, son pouvoir, même sa popularité chérie, pour le bien d'un peuple qu'il n'a jamais vu. C'est la route qu'ont avant lui prise tous les héros. On l'accuse, on l'outrage pour les motifs qu'on lui suppose. Il se souviendra que la calomnie entre comme élément nécessaire dans toute véritable gloire; il se souviendra que non-seulement c'était l'usage des Romains, mais qu'il est dans la nature et la constitution des choses que la diffamation et l'injure soient des parties essentielles d'un triomphe. Ces pensées soutiendront une âme qui ne vit que pour l'honneur, sous le poids d'accusations passagères; car il travaille à faire un grand bien, un bien comme il s'en rencontre rarement et dans la destinée d'un homme et en même temps dans ses désirs, chose presque aussi rare. Qu'il emploie sa journée, qu'il lâche les rênes à la bienveillance de son cœur. Il est maintenant sur une hauteur où le vont chercher les regards du genre humain. Il peut vivre longtemps, il peut beaucoup faire; mais il a atteint le sommet : jamais il ne pourra s'élever au-dessus de ce qu'il fait aujourd'hui.

« Il a des défauts, mais ce sont des défauts qui, bien qu'ils puissent ternir son éclat et quelquefois entraver la marche de ses talens, n'ont rien par eux-mêmes qui puisse éteindre le feu des grandes vertus. Dans ces défauts, pas un atôme de tromperie, d'hypocrisie, nul orgueil, nulle arrogance, nul despotisme de tempérament, nulle insensibilité aux maux de l'humanité. Il a les défauts qui pourraient se retrouver dans un descendant du Henri IV de la France, comme ils se rencontraient dans ce père de son pays. Henri IV souhaitait vivre assez pour voir une poule dant le pot de chaque paysan de son royaume. Ce sentiment de bonté familière vaut tous les mots brillans que l'on rapporte de lui. Mais il désirait peut-être plus qu'il ne pouvait accomplir, et la générosité de l'homme dépassait le pouvoir du monarque. Mais celui dont je parle, lui, un sujet, peut au moins dire dans ce jour avec vérité qu'il

assure le riz dans le pot de tout homme aux Indes. Un poète de l'antiquité regardait comme une des premières distinctions chez un prince qu'il voulait célébrer, qu'à travers une longue suite de générations il eût été l'ancêtre d'un habile et vertueux citoyen qui, par des moyens pacifiques, avait réformé des gouvernemens oppressifs et supprimé des guerres de rapine.

> Indole proh quanta juvenis, quantumque daturus
> Ausoniæ populis ventura in sæcula civem.
> Ille super Gangem, super exauditus et Indos,
> Implebit terras voce; et furialia bella
> Fulmine compescet linguæ.

Voilà ce qui se disait du prédécesseur du seul homme à l'éloquence duquel on puisse sans injustice comparer celle de l'auteur du présent bill. Mais le Gange et l'Indus sont le domaine de la renommée de mon honorable ami, et non pas de celle de Cicéron. Je l'avoue, c'est avec joie que je pressens la récompense de ceux dont tout le crédit, tout le pouvoir, toute l'autorité n'existe que pour le bien de l'humanité, et ma pensée s'étend à tout ce peuple, à tous les êtres de races et de noms divers qui, relevés par ce bill, auront à bénir l'ouvrage de ce parlement et la confiance accordée par la meilleure chambre des communes au plus digne de l'obtenir. Les petites critiques de parti ne seront plus entendues, lorsque la liberté et le bonheur se feront sentir. Il n'y a pas une langue, une nation, une religion dans l'Inde qui ne bénisse le soin tutélaire et la noble bienfaisance de cette chambre et de celui qui vous a proposé ce grand ouvrage. Vos noms ne seront jamais séparés devant le trône de la divine bonté, dans quelque langue et dans quelque rite qu'il soit demandé grâce pour les pécheurs et récompense pour ceux qui imitent la divinité dans sa charité universelle pour ses créatures. Ces hommages, vous les méritez, et ils vous seront assurément rendus, lorsque tout ce jargon d'influence, de parti et de patronage sera plongé dans l'oubli. J'ai dit ce que je pense et ce que je sens pour l'auteur de ce projet. Un de mes honorables amis, en parlant de son mérite, a été accusé d'avoir fait un panégyrique étudié. Je ne sais ce qui en était; mais le mien, j'en suis sûr, est un panégyrique étudié; c'est le fruit de beaucoup de méditation, le résultat d'une observation de près de vingt années. Pour ma part, je suis heureux d'avoir assez vécu pour voir ce jour. Je me sens plus que payé de dix-huit ans de travaux, puisque enfin je suis en mesure de prendre par un humble vote ma part de l'abolition d'une tyrannie qui existe pour la honte de ce pays et pour la destruction d'une aussi nombreuse portion de l'espèce humaine. »

Mais le complot ourdi contre le projet, et surtout contre le ministère, était puissant. Le bill, après avoir réuni des majorités considérables dans les épreuves préliminaires, finit par ne passer qu'à 208 voix contre 201. La chambre des lords s'anima pour la prérogative royale, et rejeta le projet à 19 voix de majorité. Le roi avait pris personnellement l'affaire à cœur, et son intervention fut si peu cachée, qu'il n'attendit pas, selon l'usage, la démission du cabinet. Il

fit demander aux secrétaires d'état leurs sceaux, et les remit à lord Temple, qui expédia aux autres ministres leurs lettres de renvoi, et résigna trois jours après, Pitt étant nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Ce fut comme un coup d'état constitutionnel fort dans le goût de George III, qui dut enfin se croire roi, mais qui ne devait pas recommencer, car il venait de se donner un maître. Le procédé était nouveau envers la chambre des communes, qui fut vivement offensée; on lui arrachait des ministres qui possédaient sa confiance. Aussi ne crurent-ils pas d'abord que le pouvoir leur échappât pour longtemps. Les règles ainsi que les probabilités du jeu étaient en leur faveur, et cependant vingt-deux ans se passèrent avant que Fox redevînt ministre.

Les partis étaient décomposés. La diversité des calculs, la rivalité des ambitions, l'incompatibilité des caractères, ou plutôt des amours-propres, avaient amené ce résultat plus que la division sérieuse et systématique des opinions. Au contraire, on peut dire que l'absence d'une de ces questions fondamentales qui classent les hommes et les partis avait surtout contribué à éparpiller toutes les forces parlementaires. En de tels momens, l'individualité reprend le dessus. Les intérêts et les caprices personnels, l'humeur, la rancune, la vanité, décident de tout. Ce ne sont pas les beaux jours du gouvernement représentatif. Cette situation aurait dû être insupportable pour un esprit tel que celui de Burke, défenseur décidé de la consistance des opinions et des conduites, grand prôneur de la fidélité aux principes, aux antécédens et aux amitiés; mais il avait approuvé la coalition, cet acte si sévèrement reproché à Fox, et qui plus qu'aucun autre pouvait être regardé comme un signal de décomposition des partis. Toute coalition, même honorable dans son principe, a, j'en conviens, un air d'intrigue, et besoin d'apologie. Cependant, lorsque l'on considère à quels hommes ce genre d'apologie a été nécessaire, il faut ou que la tentation soit irrésistible, ou plutôt que l'action, en elle-même toujours hasardeuse, soit quelquefois imposée par une nécessité publique ou par une noble ambition. Comme tant d'autres actions, elle doit se juger par ses motifs et par ses conséquences. Si l'on n'a sacrifié aucun principe en formant l'alliance, si on l'a formée avec un grand but, si ce but on a eu le bonheur de l'atteindre, l'opinion, non contente d'absoudre l'entreprise, doit la glorifier. Aussi les coalitions sont-elles plus difficiles à ceux qui viennent du côté du pouvoir qu'à ceux qui sortent de l'opposition, car si ce n'est pour quelque réforme devenue nécessaire, pour quelque innovation amenée à maturité que les hommes du parti gouvernemental l'abandonnent, la coalition cesse d'être irréprochable. Elle peut l'être, si elle a pour but ce que M. Canning a tenté, ou ce que sir Robert Peel a fait. Dans l'al-

liance de North et de Fox, c'est donc le rôle du premier surtout qui aurait besoin d'excuse; c'est à lui, non au second, qu'auraient dû s'adresser les reproches de l'histoire, si, par une inégalité dont nous ne nous plaignons pas, on ne jugeait toujours les amis de la liberté avec une sévérité plus exigeante. Visant plus haut, ils ont droit à moins d'indulgence. Toutefois on expliquera difficilement, à l'honneur de lord North, que le chef d'un ministère ennemi des concessions, tombé du pouvoir pour avoir couvert de sa responsabilité l'entêtement royal, ait pu, avec une parfaite conséquence de principes et une scrupuleuse conviction, s'engager dans une combinaison perdue pour avoir, dit-on, livré aux chambres la prérogative de la couronne. Quant à Fox, il ne paraît point qu'il ait fait dans ce ministère rien qu'il n'eût fait dans un autre, et du moins aucun sacrifice de principe ne lui saurait être reproché. Mais voici la faute : lorsqu'on a dit et pensé de la conduite, de la capacité, des doctrines et du caractère d'un homme d'état, tout ce qui s'était pu lire depuis dix ans dans les discours de l'opposition, l'union avec cet homme d'état n'est permise qu'à la dernière extrémité et quand le salut public la commande. Or cette excuse manque à Fox. Malheureusement les hommes supérieurs sont sujets à une illusion, qui même n'en est pas toujours une : ils se figurent volontiers que le pouvoir leur revient de droit, et que leur présence dans le gouvernement est une condition du salut public. Walpole pensait peut-être ainsi, quand il attaquait ses anciens collègues, Stanhope et Sunderland. Une semblable conviction dirigea certainement Chatham dans toute sa carrière. Elle fit sa gloire lorsqu'en 1757 il s'allia au duc de Newcastle; elle l'égara quand en 1766 il composa le cabinet inexplicable du duc de Grafton. Un homme d'état que nous avons nommé, Peel, eut assurément la même confiance en soi, et bien en a pris à son pays et à sa renommée. Quant à Fox, il avait débuté avec un tel éclat, il s'était senti porté au premier rang par des qualités si solides et si brillantes, qu'il avait bien pu, lui aussi, se persuader que le ministère lui appartenait, et qu'il devait à tout prix gouverner. Ses partisans n'étaient pas éloignés de le croire, et Horace Walpole incline à cette idée dans ses lettres. Burke, dans l'orgueil de son amitié, pouvait concevoir pour son ami de ces présomptueuses pensées, et, qui sait? en garder quelque chose pour lui-même. Ainsi s'explique en partie leur conduite à tous deux dans le pouvoir et dans l'opposition. Le public est d'ordinaire fort sévère pour ces illusions des hommes supérieurs; il ferait mieux cependant de garder ses rigueurs pour celles des hommes médiocres, car ceux-là aussi se croient quelquefois une mission.

Pitt, qui avait formé le nouveau cabinet, fit alors un acte audacieux. Après avoir tâté la chambre par un bill sur l'Inde qu'elle re-

jeta, il osa dissoudre le parlement (mars 1784). On aurait cru que l'opinion décernerait le pouvoir à Fox plutôt qu'à lui, car sa réputation était alors bien inférieure à celle de son rival, et pourtant la réélection lui donna raison. Cent soixante opposans restèrent sur le champ de bataille. On les appela *les martyrs de Fox;* c'est le titre d'un martyrologe protestant. Fox et Burke furent réélus; mais le changement avait été si brusque, Pitt avait paru si téméraire, il était si jeune et si nouveau, que les vieux athlètes ne pouvaient croire encore à sa victoire. Ils en doutèrent longtemps, et ils agirent en conséquence. Burke demeura toute sa vie si touché et pour ainsi dire si scandalisé de ce résultat, qu'il ne le pardonna jamais à Pitt, et que, même en se rapprochant de lui, il n'eut jamais ni goût pour sa personne ni admiration pour ses talens. Il l'appelait le sublime de la médiocrité.

La situation d'hommes politiques qui ont perdu la majorité n'est jamais facile. Elle ne fut point favorable à Burke. Il n'avait pas comme Fox ce caractère ouvert et simple, cette humeur facile et liante, cette flexibilité de talent, cet art de discussion, qui séduisaient jusqu'à ses adversaires et le rendaient populaire encore quand ses opinions cessaient de l'être. Plus âgé que lui de vingt et un ans, plus homme de lettres et moins homme politique, Burke avait plus de raideur dans l'esprit, des prétentions plus tranchantes, un ton plus absolu et plus intolérant. Transporté dans un monde nouveau, entouré de jeunes ambitieux dont il était peu connu, il ne se préserva pas assez de l'impatience et du dédain. Inhabile aux ménagemens, irrité, dégoûté, il ne sut pas s'accommoder au temps, et la chambre des communes devint pour lui un auditoire sévère, hostile même. Ses discours avaient toujours paru trop longs et trop fréquens. Le respect et l'habitude avaient empêché longtemps qu'on ne l'en fît apercevoir; mais le respect et l'habitude manquaient à la nouvelle chambre. Burke s'en aperçut plus d'une fois. Un jour, il s'était levé tenant à la main un rouleau de papier d'une grosseur effrayante. Un membre de la classe de ceux qu'on nomme *country gentlemen* eut l'impertinence de dire qu'il espérait que l'orateur n'avait pas l'intention de lire cette énorme liasse de pièces, en y joignant un long discours par dessus le marché. Burke interdit et indigné sortit de la chambre sans trouver une parole. « La fable est réalisée, dit George Selwyn, si fameux par ses bons mots; un âne qui brait donne la chasse à un lion. »

On peut faire remonter à cette époque la décadence parlementaire de Burke. Cependant il ne se découragea pas, et il eut encore de bien beaux jours, mais ses échecs furent nombreux. Dès l'ouverture de la session, il proposa avec Windham, Irlandais de grande

espérance qui venait d'entrer au parlement et qui s'attacha étroitement à lui, d'adresser des représentations au roi sur la dernière dissolution. Cette mesure avait eu, disait-il, un caractère insolite, celui d'une condamnation prononcée du haut du trône contre le parlement. La dernière chambre, *la meilleure chambre des communes*, avait été dénoncée au peuple comme usurpatrice des droits du prince. Cette calomnie de cour avait égaré l'opinion. Le discours de la couronne faisait encore une leçon à la chambre sur les limites de son pouvoir. Celle-ci ne pouvait accepter ni remontrance ni menace, et c'était lui faire injure que de paraître en attendre moins d'indépendance que de la chambre précédente. Une défense raisonnée de la conduite tenue dans l'affaire du bill de l'Inde venait ensuite. Burke n'a jamais été tory sur ce point. Sa motion, qui était au fond une attaque envers la nouvelle chambre, fut rejetée sans débat. Il publia son discours avec une préface où il cachait mal son humeur contre le parlement. Le dépit d'une défaite imprévue perça désormais dans ses discours. Il reprochait même à Fox de ne pas sentir assez vivement leur commune offense. Neuf ans plus tard, dans le fort de sa colère contre la révolution française, il se plaignait encore qu'il ne l'eût pas bien secondé dans ses efforts pour faire repentir le premier ministre de la manière odieuse dont il s'était élevé au pouvoir, et, dans sa rancune implacable, il accusait Pitt d'avoir intrigué avec la cour, les dissidens religieux et tous les factieux du dehors, pour décrier et affaiblir la chambre des communes. Il est remarquable que Windham, qui, dix ans après, entra dans l'administration de Pitt, continua toute sa vie de juger comme Burke la dissolution de 1784, et d'en regarder le résultat comme funeste.

Une guerre sans relâche fut donc faite au cabinet. Pitt n'avait pas renoncé à ses idées de réforme parlementaire; il appuya une motion à cette fin de l'alderman Sawbridge, qui passait pour républicain. Il en fit une lui-même, soutenu par Fox et combattu par des ministres. Chaque fois il eut contre lui Burke et la majorité. Ce dernier lui demanda un jour ironiquement comment il pouvait se plaindre du système actuel de représentation, lui qui s'en était si bien servi? Quant à son bill de l'Inde, la vive critique qu'en fit Burke a été, dit-on, justifiée par l'expérience. Il contenait cependant les principes de l'organisation qui s'est maintenue jusqu'à nous. L'idée d'une commission de gouvernement ou de surveillance au-dessus de la compagnie ne pouvait être abandonnée. Aucun ministère ne pouvait songer à laisser la compagnie à elle-même. Seulement, cette commission, sous le nom de bureau du contrôle, dut être composée de membres du conseil privé et présidée par un ministre spécial, dont cette présidence même serait le titre. Aujourd'hui, les membres de ce bureau sont

des ministres et ne forment en réalité qu'un comité du cabinet; mais la nouvelle organisation, au moment où elle fut adoptée, ne faisait pas tomber les griefs élevés contre l'administration antérieure de la compagnie, et Pitt était loin de défendre tout le passé.

L'Inde est la région du monde où les Anglais ressemblent le plus aux Romains. Avec une poignée de fonctionnaires ou de magistrats, avec quelques légions, ils y gouvernent, sur un territoire immense, près de quatre-vingts millions de sujets, qui conservent leurs lois, leur culte et leurs mœurs. Ce pouvoir sans égal s'exerce avec équité et modération; mais il n'a pu s'établir ainsi. La tyrannie est presque toujours la compagne de la conquête, et de terribles proconsuls ont plus d'une fois porté parmi ces peuplades tremblantes les faisceaux du peuple-roi. L'âme pure et sévère de Burke devait s'émouvoir à ce spectacle. Il ne consentait pas à séparer la politique de la justice. Et en même temps la grandeur des choses, la nouveauté des scènes frappait, échauffait son imagination. On a parfois trouvé aux imaginations irlandaises quelque chose d'oriental. Telle était celle de Burke; elle ne pouvait que se plaire et s'exalter à l'aspect de ce monde de l'Asie ouvert devant elle, où les événemens, les monumens, la nature, tout prend un caractère pittoresque et poétique. Aussi, trouvant là comme une inspiration nouvelle, le vit-on rajeunir en quelque sorte son talent, le grandir à des proportions inconnues, et, suivant le penchant de son esprit, exagérer souvent les idées, les formes et les couleurs. Son goût comme sa colère put passer les bornes, car il se crut tout permis : il peignait l'Orient et combattait la tyrannie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'ÉCONOMIE RURALE

EN ANGLETERRE.

I.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Quand l'exposition universelle attirait à Londres un immense concours de curieux venus de tous les points du monde, la puissance industrielle et commerciale du peuple anglais a frappé les regards sans les étonner. On s'attendait généralement au gigantesque spectacle qu'ont présenté les produits de Manchester, de Birmingham, de Sheffield, de Leeds, entassés sous les voûtes transparentes du palais de cristal, et à cette autre scène non moins merveilleuse qu'offraient, en dehors de l'exposition, les docks de Londres et de Liverpool avec leurs magasins sans fin et leurs vaisseaux sans nombre; mais ce qui a surpris plus d'un observateur, c'est le développement agricole que révélaient les parties de l'exposition consacrées aux machines aratoires et aux produits ruraux anglais : on était en général assez loin de s'en douter.

En France plus qu'ailleurs peut-être, malgré notre extrême proximité, on a trop cru jusqu'ici que l'agriculture avait été négligée en Angleterre au profit de l'intérêt industriel et mercantile. Un fait mal étudié dans son principe et dans ses conséquences, la réforme douanière de sir Robert Peel, a contribué à répandre parmi nous ces idées inexactes. Ce qui est vrai, c'est que l'agriculture anglaise, prise dans son ensemble, est aujourd'hui la première du monde, et qu'elle

est en voie de réaliser de nouveaux progrès. Je voudrais faire connaître sommairement son état actuel, en indiquer les véritables causes, et en induire l'avenir; plus d'un enseignement utile peut sortir pour la France de cette étude.

Une crise grave et douloureuse s'est déclarée presque en même temps, quoique par des causes différentes, il y a maintenant bien près de cinq ans, dans les intérêts agricoles des deux pays. J'essaierai d'en apprécier à part la portée; mais il importe auparavant d'examiner quelle était, avant 1848, la situation des deux agricultures. Deux ordres de questions se rattachent à cette comparaison, les unes fondamentales, qui dérivent de l'histoire entière de leur développement, les autres transitoires qui naissent de leur condition pendant la crise; les premières doivent passer avant les secondes.

I.

Avant tout, il importe de se bien rendre compte du théâtre même des opérations agricoles, c'est-à-dire du sol.

Les îles britanniques ont une étendue totale de 31 millions d'hectares, c'est-à-dire les trois cinquièmes environ du territoire français; qui n'en a pas moins de 53; mais ces 31 millions d'hectares sont loin d'avoir une fertilité uniforme : il s'y trouve au contraire des différences plus grandes peut-être qu'en aucun autre pays. Tout le monde sait que le royaume-uni se décompose en trois parties principales, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. L'Angleterre forme à elle seule la moitié environ du territoire; l'Ecosse et l'Irlande se partagent le reste à peu près également. Cette division, qu'il ne faut jamais perdre de vue, se retrouve dans les faits agricoles, et chacune de ces trois grandes fractions doit elle-même se partager, sous le rapport de la culture comme sous tous les autres points de vue, en deux parties principales.

L'Angleterre se divise en Angleterre proprement dite et pays de Galles; l'Ecosse, en haute et basse; l'Irlande, en région du sud-est et région du nord-ouest. Des différences énormes se remarquent entre ces diverses contrées.

L'Angleterre proprement dite est la portion la plus grande et la plus riche des trois royaumes; elle comprend 13 millions d'hectares, ou un peu plus du tiers de l'étendue totale des îles britanniques et l'équivalent d'un quart de la France. C'est d'elle surtout qu'il doit être question dans cette étude. En lui comparant le quart de la France le mieux cultivé, c'est-à-dire l'angle du nord-ouest, qui comprend les anciennes provinces de la Flandre, de l'Artois, de la Picardie, de la Normandie, de l'Ile-de-France, et même en y ajoutant les départe-

mens les plus riches des autres régions, nous n'avons pas une égale étendue de terres bien cultivées à lui opposer. Certaines parties de notre sol, comme le département du Nord presque tout entier et quelques autres cantons détachés, sont supérieures comme production à ce qu'il y a de mieux en Angleterre; d'autres, comme les départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise, peuvent soutenir la comparaison; mais 13 millions d'hectares comparables comme culture aux 13 millions d'hectares anglais, nous ne les possédons pas.

Serait-ce que le sol et le climat de l'Angleterre seraient naturellement supérieurs aux nôtres? Bien loin de là. 1 million d'hectares sur 13 sont restés tout à fait improductifs et ont résisté jusqu'ici à tous les efforts de l'homme; sur les 12 millions restans, les deux tiers au moins sont des terres ingrates et rebelles que l'industrie humaine a eu besoin de conquérir.

La pointe sud de l'île, qui forme le comté de Cornouailles et plus de la moitié du Devon, se compose de terrains granitiques analogues à ceux de notre Bretagne. Il y a là, dans les anciennes forêts d'Exmoor et de Dartmoor, dans les montagnes qui finissent au Land's End et dans celles qui avoisinent la presqu'île galloise, près de 1 million d'hectares qui n'ont que bien peu de valeur. Dans le nord, d'autres montagnes, celles qui séparent l'Angleterre de l'Ecosse, couvrent de leurs ramifications les comtés de Northumberland, Cumberland, Westmoreland et une partie de ceux de Lancastre, Durham, York et Derby. Cette région, qui comprend plus de 2 millions d'hectares, ne vaut guère mieux que la première. C'est un pays pittoresque par excellence, parsemé de lacs et de cascades, mais qui n'offre, comme les pays pittoresques en général, que peu de ressources à la culture.

Presque partout où le sol n'est pas montueux, il est naturellement couvert de marécages. Les comtés de Lincoln et de Cambridge, qui comptent aujourd'hui, surtout le premier, parmi les plus productifs, n'étaient autrefois qu'un vaste marais couvert en grande partie par les eaux de la mer, comme les polders de Hollande qui leur font face de l'autre côté du détroit. De grandes tourbières appelées *mosses* montrent encore çà et là l'état primitif du pays. Sur d'autres points sont de vastes étendues de sables délaissés par l'Océan; le comté de Norfolk, où a pris naissance le système agricole qui a fait la fortune de l'Angleterre, n'est pas autre chose.

Restent les collines onduleuses qui font la moitié environ de la surface totale, et qui ne sont ni aussi arides que les montagnes, ni aussi humides que les plaines sans écoulement; mais ces terres elles-mêmes n'ont pas toutes la même composition géologique. Le bassin de la Tamise est formé d'une argile tenace nommée argile de Lon-

dres, dont sont tirées les briques pour la construction de l'immense capitale, et qui ne s'ouvre qu'avec difficulté sous la main du laboureur. Les comtés d'Essex, de Surrey et de Kent appartiennent, avec celui de Middlesex, à cette couche argileuse désignée en Angleterre sous le nom de *stiff land*, terre forte, et dont les agriculteurs de tous les pays connaissent bien les inconvéniens, que vient aggraver encore la fraîcheur du climat. Livrée à elle-même, cette argile ne sèche jamais en Angleterre, et quand elle n'est pas transformée par des amendemens et assainie par le drainage, elle fait le désespoir des fermiers. On ne la trouve pas seulement dans les comtés désignés, elle domine dans tout le sud-est et reparaît sur beaucoup de points du centre, de l'ouest et du nord.

Une longue bande de terres crayeuses de médiocre qualité traverse du sud au nord ce grand banc d'argile, et forme la plus grande partie des comtés de Hertford, Wilts et Hants; la craie presque pure s'y montre à la surface.

Les terres argilo-sableuses à sous-sol calcaire, les terres limoneuses ou *loams* du fond des vallées, n'occupent que 4 millions d'hectares environ. Les rivières étant plus courtes dans cette île étroite et les vallons plus resserrés qu'ailleurs, les alluvions y tiennent peu de place. Ce sont les sols légers qui dominent, ceux qu'on appelait autrefois *poor lands*, terres pauvres. Ces terres formaient, il n'y a pas bien longtemps, de vastes landes qui venaient jusqu'aux portes de Londres du côté de l'ouest, et presque partout elles sont devenues par la culture presque aussi productives que les *loams*. Il a fallu un mode d'exploitation parfaitement approprié à leur nature pour en tirer un si bon parti.

Il en est de même du climat. Les agriculteurs britanniques ont su admirablement utiliser les caractères distinctifs de ce climat particulier, mais en soi il n'a rien de séduisant. Ses brumes et ses pluies sont proverbiales; son extrême humidité est peu favorable au froment, qui est le but principal de toute culture; peu de plantes mûrissent naturellement sous ce ciel sans chaleur, il n'est propice qu'aux herbes et aux racines. Des étés pluvieux, des automnes prolongés, des hivers doux, entretiennent, sous l'influence d'une température à peu près constante, une végétation toujours verte. Là s'arrête son action; ne lui demandez rien de ce qui exige l'intervention du grand créateur, le soleil.

Combien le sol et le climat de la France sont supérieurs! En comparant à l'Angleterre, non plus seulement le quart, mais la moitié nord-ouest de notre territoire, c'est-à-dire les trente-six départemens qui se groupent autour de Paris, à l'exclusion de la Bretagne, nous trouvons plus de 22 millions d'hectares qui dépassent en qualité

comme en quantité les 13 millions d'hectares anglais. Presque pas de montagnes, très-peu de marécages naturels, de vastes plaines presque partout saines, un sol suffisammment profond et formé dans des proportions assez justes des élémens les plus favorables à la production, de riches dépôts dans les larges vallées de la Loire, de la Seine et de leurs affluens, un climat un peu moins humide mais plus chaud, moins favorable peut-être à la végétation des prairies, mais plus propre à la maturation du froment et des autres céréales, tous les produits de l'Angleterre, obtenus avec moins de peine, et avec eux des produits nouveaux et précieux, tels que le sucre, les plantes textiles, les oléagineux, le tabac, le vin, les fruits, etc.

Il serait facile de suivre pas à pas cette comparaison et d'opposer par exemple au comté de Leicester, qui est le plus naturellement fertile des comtés anglais, notre département du Nord, aux terrains crayeux du Wiltshire ceux de la Champagne, aux sables les sables, aux argiles les argiles, aux *loams* les *loams*, et de chercher ainsi pour la plupart des districts anglais un district correspondant dans le nord de la France. Cette étude de détail, qui ne peut pas être entreprise ici, démontrerait en quelque sorte, hectare par hectare, sauf un petit nombre d'exceptions, la prééminence de notre territoire; il n'y a pas de terrains, parmi les plus mauvais du sol français, qui ne rencontrât plus mauvais encore de l'autre côté du détroit; il n'y a pas de si riche sol en Angleterre qui ne trouvât chez nous son équivalent et souvent même son supérieur.

Quant au pays de Galles, c'est un massif de montagnes couvertes de terrains stériles appelés *moors*. En y ajoutant les îles qui l'avoisinent et la partie du sol anglais qui le touche de plus près, il comprend 2 millions d'hectares, dont la moitié seulement est susceptible de culture. On trouve en France l'analogue du pays de Galles dans la presqu'île de Bretagne, dont les habitans sont unis aux Gallois par une origine commune; mais, outre que la Bretagne occupe relativement moins de place sur la carte de France, l'Armorique anglaise est naturellement plus âpre et plus sauvage que notre Armorique; l'analogie n'est vraiment complète que pour quelques cantons. Les cinq départemens bretons donnent un total de plus de 3 millions d'hectares.

Les deux parties de l'Ecosse ont une étendue à peu près égale, elles sont toutes deux bien connues par des noms que la poésie et le roman ont popularisés; les basses terres ou *lowlands* occupent le sud et l'est, les hautes terres ou *highlands* l'ouest et le nord; chacune de ces deux moitiés, avec les îles adjacentes, comprend environ 4 millions d'hectares.

La Haute-Ecosse est sans comparaison un des pays les plus infertiles et les plus inhabitables de l'Europe. L'imagination ne le voit

qu'au travers des rêves charmans du grand romancier écossais; mais si la plupart de ses sites méritent leur réputation par leur grandeur agreste, ces belles horreurs se soumettent peu à la culture. C'est un immense rocher de granit, tout découpé de cimes aiguës et de profonds précipices, et qui, pour ajouter encore à sa rudesse, s'étend jusqu'aux latitudes les plus septentrionales. Les *highlands* sont en face de la Norwége, qu'ils rappellent à beaucoup d'égards. La mer du Nord, qui les entoure et les pénètre de toutes parts, les bat de ses tempêtes éternelles; leurs flancs, sans cesse déchirés par les vents et tout ruisselans de ces eaux intarissables qui vont former à leurs pieds des lacs immenses, ne se couvrent que rarement d'une mince couche de terre végétale. L'hiver y dure presque toute l'année, et les îles qui les accompagnent, les Hébrides, les Orcades, les Shetland, participent déjà de la sombre nature islandaise. Plus des trois quarts de la Haute-Ecosse sont incultes; le peu de terre qu'il est possible de travailler a besoin de toute l'industrie des habitans pour produire quelque chose. L'avoine elle-même n'y mûrit pas toujours.

Où trouver en France l'analogue d'un pareil pays? Ce qui s'en rapproche le plus, c'est le noyau des montagnes centrales avec leurs ramifications qui couvrent une dizaine de départemens et vont se rattacher aux Alpes par delà le Rhône, c'est-à-dire les anciennes provinces du Limousin, de l'Auvergne, du Vivarais, du Forez et du Dauphiné; mais les départemens des Hautes et des Basses-Alpes, les plus pauvres et les plus improductifs de tous, ceux de la Lozère et de la Haute-Loire, qui viennent après, sont encore bien au-dessus, comme ressources naturelles, des célèbres comtés d'Argyle et d'Inverness et du comté plus inaccessible encore de Sutherland. Cette supériorité est de plus en plus marquée dans ceux du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, et elle devient tout à fait incommensurable quand on oppose aux meilleures vallées des *highlands* la Limagne d'Auvergne et la vallée du Grésivaudan, ces deux paradis du cultivateur jetés au milieu de notre région montagneuse.

La Basse-Ecosse elle-même est loin d'être partout susceptible de culture : de nombreuses chaînes la traversent et unissent les montagnes du Northumberland à celles des *Grampians*. Sur les 4 millions d'hectares dont elle se compose, 2 sont à peu près improductifs, les deux autres présentent presque partout, notamment autour d'Edimbourg et de Perth, les prodiges de la culture la plus perfectionnée; mais le sol n'est véritablement riche et profond que sur 1 million d'hectares environ, le reste est pauvre et maigre. Quant au climat, il suffit de rappeler qu'Edimbourg est à la même latitude que Copenhague et que Moscou. La neige et la pluie y tombent presque sans

interruption, et les fruits de la terre n'ont pour se développer qu'un été court et chanceux.

Ce qui offre en France le plus de rapports avec la Basse-Ecosse, ce sont les dix départemens qui forment la frontière de l'est, et qui s'étendent des Ardennes au Dauphiné par les Vosges et le Jura; mais là encore, la supériorité du sol et du climat est sensible. La nature a fait les pâturages de la Lorraine et de la Franche-Comté au moins égaux à ceux d'Ayr et de Galloway; l'Alsace vaut bien les Lothians. La pointe septentrionale de cette région est à six degrés de latitude au-dessous de Berwick, et sa pointe méridionale à la hauteur de Venise; le souffle ardent de l'air d'Italie arrive jusqu'à Lyon.

Des deux fractions de l'Irlande, celle du nord-ouest, qui embrasse un quart de l'île et qui comprend la province de Connaught avec les comtés adjacens de Donegal, de Clare et de Kerry, ressemble beaucoup au pays de Galles, et même, dans ses parties les plus mauvaises, à la Haute-Ecosse. Il y a là encore 2 millions d'hectares disgraciés, dont l'aspect effrayant a donné naissance à ce proverbe national : *Aller en enfer ou en Connaught*. L'autre, celle du sud-est, beaucoup plus considérable, puisqu'elle embrasse les trois quarts de l'île et comprend les trois provinces de Leinster, d'Ulster et de Munster, c'est-à-dire environ 6 millions d'hectares, est au moins égale à l'Angleterre proprement dite en fertilité naturelle. Tout n'y est cependant pas également bon; le fléau du pays est l'humidité, qui y est plus grande encore qu'en Angleterre. De grands marais bourbeux, appelés *bogs*, couvrent un dixième environ de cette surface; plus d'un autre dixième est à déduire pour les montagnes et les lacs. En somme, 5 millions d'hectares sur 8 sont seuls cultivés.

Déduction faite du nord-ouest que nous avons comparé à l'Angleterre, du centre et de l'est que nous avons comparés à l'Ecosse, la France ne nous offre plus que le midi à comparer à l'Irlande. Ce rapprochement se justifie à certains égards, car la France du midi est à l'égard de celle du nord un pays distinct et inférieur en richesse acquise, comme l'Irlande à l'égard de l'Angleterre; mais là s'arrête l'analogie, car rien ne se ressemble moins sous tous les rapports. Le parallèle est comme les précédens, et plus qu'eux encore peut-être, en faveur de la France. Notre région méridionale s'étend de l'embouchure de la Garonne à celle du Var; elle embrasse une vingtaine de départemens environ et 13 millions d'hectares, ce qui maintient la proportion : elle a aussi, dans les Pyrénées et les Cévennes, sa partie montagneuse; mais il y a déjà loin, comme fécondité, des montagnes de l'Hérault et du Gard, qui produisent la soie, et même des cantons pyrénéens, où la culture peut s'élever jusqu'au pied des neiges éternelles, aux glaciales aspérités du Connaught et du Donegal; à

mesure qu'on descend dans les plaines, la supériorité devient de plus en plus frappante, malgré les avantages naturels qui ont fait donner à l'Irlande ce surnom poétique : *la plus belle fleur de la terre et la plus belle perle de la mer.*

La plaine qui s'étend de Dublin à la baie de Galway, dans toute la largeur de l'Irlande, et qui fait l'orgueil de cette île, est dépassée en richesse comme en étendue par la magnifique vallée de la Garonne, un des plus beaux pays de culture de la terre. La vallée d'or, *golden vale*, dont se vante Limerick, les pâturages des bords du Shannon, les terres profondes si favorables à la production du lin des environs de Belfast, ont sans doute une grande valeur; mais les vignobles du Médoc, les sols du Comtat qui portent la garance, ceux du Languedoc, où le froment et le maïs peuvent se succéder, ceux de la Provence, où mûrissent l'olive et l'orange, valent plus encore. L'Irlande a sur l'Angleterre cet avantage, qu'elle a moins d'argiles, de sables et de craies, et que le sol y est généralement de bonne qualité; mais le midi de la France a sur elle la supériorité de son ciel. Quant aux *bogs* irlandais, ils n'ont pas leur équivalent dans les landes marécageuses de la Gascogne et de la Camargue, moins impropres qu'eux à la production.

Ainsi notre territoire l'emporte de tous points sur le territoire britannique, non-seulement en étendue, mais en fertilité. Notre région du nord-ouest vaut mieux que l'Angleterre et le pays de Galles, celle du centre et de l'est vaut mieux que l'Ecosse, celle du sud vaut mieux que l'Irlande.

Il y a soixante ans qu'Arthur Young, le grand agronome anglais, a reconnu cette supériorité naturelle de notre sol et de notre climat : « Je viens de passer en revue, dit-il à la fin de son *Voyage agronomique en France*, de 1787 à 1790, toutes les provinces de France, et je crois ce royaume supérieur à l'Angleterre en fait de sol. La proportion de mauvaises terres qui se trouvent en Angleterre, par rapport à la totalité du territoire, est plus grande qu'en France; il n'y a nulle part cette prodigieuse quantité de sable sec qu'on trouve dans les comtés de Norfolk et de Suffolk. Les marais, bruyères et landes, qui sont si communs en Bretagne, en Anjou, dans le Maine et dans la Guienne, sont beaucoup meilleurs que les nôtres. Les montagnes d'Ecosse et du pays de Galles ne sont pas comparables, en fait de sol, à celles des Pyrénées, de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc. Quant aux sols argileux, ils ne sont nulle part aussi tenaces qu'en Angleterre, et je n'ai pas rencontré en France d'argile semblable à celle de Sussex. » Plus tard, en parlant de climat, le célèbre agronome anglais rend le même hommage au ciel de la France : *Nous savons tirer parti de notre climat*, dit-il avec

orgueil, *et les Français sont encore dans l'enfance sous ce rapport*, mais quant aux propriétés intrinsèques des deux climats, il n'hésite pas à donner la préférence au nôtre : cette conviction se reproduit à chaque ligne de son livre.

Et cependant, malgré des exceptions de détail nombreuses sans doute, mais qui ne détruisent pas la règle, l'Angleterre, même avant 1848, était mieux cultivée et plus productive, à surface égale, que le nord-ouest de la France; la Basse-Ecosse rivalisait au moins avec l'est, et l'Irlande elle-même, la pauvre Irlande, était plus riche en produits que notre midi. Il n'y a que la Haute-Ecosse qui, comme région, soit dépassée par la région correspondante, et ce n'est pas la faute des hommes. Encore est-il possible de trouver, hors du territoire continental, mais toujours dans un département français, l'île de Corse, une contrée comparable à la Haute-Ecosse pour la valeur actuelle de sa production, malgré l'immense disproportion que la nature a mise entre leurs ressources, et ce n'est pas la seule comparaison qu'il serait facile d'établir entre ces deux pays, tous deux d'un accès si rude, tous deux anciennement habités par une population indomptée de pâtres et de bandits.

Hâtons-nous de dire que si la France est restée ainsi en arrière du royaume-uni, elle est bien en avant des autres nations du monde, excepté la Belgique et la Haute-Italie, qui ont sur elle des avantages naturels. Les causes de cette infériorité relative ne tiennent pas d'ailleurs à notre population agricole, la plus laborieuse, la plus intelligente et la plus économe qui existe peut-être. Ces causes sont multiples et profondes, je me propose de les rechercher; mais auparavant je dois prouver ce que je viens d'avancer. Je suis obligé d'entrer à cet effet dans quelques détails purement agricoles. Je dirai d'abord *comment* l'agriculture anglaise est plus riche; je me demanderai ensuite *pourquoi*.

II.

Le trait le plus saillant de l'agriculture britannique comparée à la nôtre, c'est le nombre et la qualité de ses moutons. Il suffit de traverser, même en chemin de fer, un comté anglais pris au hasard, pour voir que l'Angleterre nourrit proportionnellement beaucoup plus de moutons que la France; il suffit de mesurer d'un coup d'œil un de ces animaux, quel qu'il soit, pour voir qu'ils sont beaucoup plus gros en moyenne, et qu'ils doivent donner plus de viande que les nôtres. Cette vérité, qui saisit en quelque sorte de tous les côtés l'observateur le plus superficiel, n'est pas seulement confirmée par l'examen attentif des faits; elle prend, par cette étude, des pro-

portions inattendues : ce qui n'est pour le simple voyageur qu'un objet de curiosité devient pour l'agronome et l'économiste le sujet de recherches qui l'étonnent lui-même par l'immensité de leurs résultats.

Le cultivateur anglais a remarqué, avec cet instinct de calcul qui distingue ce peuple, que le mouton est de tous les animaux le plus facile à nourrir, celui qui tire le meilleur parti des alimens qu'il consomme, et en même temps celui qui donne, pour entretenir la fertilité de la terre, le fumier le plus actif et le plus chaud. En conséquence, il s'est attaché, avant toute chose, à avoir beaucoup de moutons ; il y a dans la Grande-Bretagne d'immenses fermes qui n'ont presque pas d'autre bétail ; pendant que nos cultivateurs se laissaient distraire par beaucoup d'autres soins, l'élève de la race ovine était, de temps immémorial, considérée par nos voisins comme la première des industries agricoles. Qui ne sait que le chancelier d'Angleterre, président de la chambre des lords, est assis sur un sac de laine, afin de montrer, par un pittoresque symbole, l'importance que la nation entière attache à ce produit ? La viande de mouton est à son tour aussi populaire que la laine, et fort recherchée en général par les consommateurs anglais.

Depuis cent ans, le nombre des moutons a suivi la même progression en France et dans les îles britanniques : de part et d'autre, il a doublé. On calcule qu'en 1750 ce nombre, dans chacun des deux pays, devait être de 17 à 18 millions de têtes ; il doit être de 35 aujourd'hui. La statistique officielle française dit 32 millions, et Mac Culloch arrive exactement au même chiffre pour le royaume-uni, mais de part et d'autre on est, je crois, un peu au-dessous de la vérité. Cette égalité apparente cache une inégalité profonde. Les 35 millions de moutons anglais vivent sur 31 millions d'hectares, ceux de la France sur 53 ; pour en avoir proportionnellement autant que nos voisins, nous devrions en avoir 60 millions. Cette différence, déjà sensible, s'accroît encore quand on compare à la France l'Angleterre proprement dite ; les deux autres parties du royaume-uni n'ont que peu de moutons relativement à leur étendue : l'Ecosse n'en peut nourrir, malgré tous ses efforts, que 4 millions environ ; l'Irlande, qui devrait rivaliser par ses pâturages avec l'Angleterre, n'en compte tout au plus que 2 millions sur 8 millions d'hectares, et ce n'est pas là un des moindres signes de son infériorité ; la seule Angleterre en a 30 millions environ, sur 15 millions d'hectares, c'est-à-dire proportionnellement trois fois plus que la France.

A cette inégalité dans le nombre vient se joindre une différence non moins importante dans la qualité.

Depuis un siècle environ, indépendamment des progrès antérieurs

qui avaient été déjà plus grands en Angleterre que chez nous, les deux pays ont suivi dans l'éducation des troupeaux deux tendances opposées. En France, la laine a été considérée comme le produit principal et la viande comme le produit accessoire; en Angleterre, au contraire, la laine a été considérée comme le produit accessoire, et la viande comme le produit principal. De cette simple distinction, qui paraît peu importante au premier abord, datent des différences dans les résultats qui se comptent par centaines de millions.

Les efforts tentés en France pour l'amélioration de la race ovine depuis quatre-vingts ans se résument presque tous dans l'introduction des mérinos. L'Espagne possédait seule autrefois cette belle race, qui s'était formée lentement sur l'immense plateau des Castilles; la réputation méritée des laines espagnoles engagea plusieurs autres nations de l'Europe, notamment la Saxe, à tenter l'importation. Cette tentative ayant réussi, la France voulut en essayer à son tour, et le roi Louis XVI, ce prince excellent, qui donna le signal de tous les progrès réalisés depuis, sollicita et obtint du roi d'Espagne l'envoi d'un troupeau espagnol pour sa ferme de Rambouillet. C'est ce troupeau qui, amélioré et en quelque sorte transformé par les soins dont il a été l'objet, est devenu la souche de presque tous les mérinos répandus en France. Deux autres sous-races, également d'origine espagnole, celle de Perpignan et celle de Naz, ont été dépassées par lui.

Les propriétaires et les fermiers français hésitèrent beaucoup d'abord à adopter cette innovation. La révolution étant survenue, plusieurs années se passèrent sans qu'aucun résultat sérieux fût obtenu; ce ne fut guère que sous l'empire que les avantages de la nouvelle race commencèrent à se répandre. Le mouvement une fois engagé gagna de proche en proche, et, de grands bénéfices ayant été faits, l'enthousiasme finit par succéder à l'indifférence,

Beaucoup de fortunes de fermiers, notamment dans les environs de Paris, datent de cette époque. La production de béliers pour la propagation de la race était devenue, dans les premières années de la restauration, une industrie fort lucrative. Un bélier de Rambouillet fut vendu 3,870 francs en 1825. C'est qu'en effet, quand le mouton indigène donnait à peine quelques livres d'une laine grossière, le mérinos dépouillait le double ou le triple en poids d'une laine fine d'un prix plus élevé. Ce profit était considérable, il parut suffisant à nos cultivateurs, qui n'en imaginaient pas d'autre; c'est ainsi que la propagation des mérinos fut considérée en France comme le but suprême que devait rechercher l'économie rurale dans l'élève du mouton. Un quart environ des moutons français est aujourd'hui composé de mérinos ou métis-mérinos; le reste a gagné en même temps, soit en viande soit en laine, par le seul effet de soins plus intel-

ligens et d'une meilleure nourriture, de sorte qu'on peut affirmer, sans crainte d'exagération, que le revenu de la France en moutons doit avoir quadruplé depuis un siècle, bien que le nombre de ces animaux n'ait que doublé. C'est beaucoup sans doute qu'un pareil progrès, mais nous allons en constater un plus grand, en comparant à l'histoire des troupeaux en France, depuis cent ans, la même histoire en Angleterre pendant la même période.

Il y a toujours eu beaucoup de moutons en Angleterre; ces îles étaient déjà, sous ce rapport, célèbres du temps des Romains. Les races primitives vivaient à l'état sauvage, on retrouve encore leurs derniers descendans dans les montagnes du pays de Galles, de la presqu'île de Cornouailles et de la Haute-Ecosse. Cette tendance naturelle du sol et du climat n'a fait que s'accroître et se fortifier avec le temps. Déjà, il y a près de trois siècles, au moment où l'esprit commercial et manufacturier a commencé à se développer en Europe, l'élève des moutons avait pris brusquement en Angleterre une extension inusitée partout ailleurs : c'était alors la laine qu'on recherchait avant tout, comme de nos jours en France. On les distinguait en races à longue laine et races à laine courte, les premières surtout étaient estimées. L'Angleterre avait sur nous une grande avance, quand nous avons commencé à nous occuper de nos troupeaux, et cette avance s'est accrue par la révolution nouvelle qui a inauguré chez elle la supériorité de la viande sur la laine comme produit. Cette fois encore, nous avons été devancés.

Vers le temps où le gouvernement français travaillait à introduire en France les mérinos, des tentatives du même genre furent faites en Angleterre. A l'exemple de Louis XVI, le roi George III, qui était fort occupé d'agriculture, fit venir à plusieurs reprises des moutons espagnols qu'il établit sur ses propres terres. Les premiers importés périrent : l'humidité des pâturages leur donnait des maladies qui devenaient bientôt mortelles. On plaça les derniers venus sur un terrain plus sec, et ils vécurent. Dès ce moment, il fut démontré que le climat anglais, s'il mettait une limite à la propagation des mérinos, n'était pas du moins un obstacle invincible à leur introduction. Des grands seigneurs, des agriculteurs célèbres, s'occupèrent activement des moyens de naturaliser cette nouvelle race; mais les fermiers firent, dès le début, des objections plus fondamentales que celles du climat; les idées avaient changé, on commençait à pressentir l'importance du mouton comme animal de boucherie. Peu à peu cette tendance nouvelle a prévalu, la race espagnole a été abandonnée par ceux même qui l'avaient le plus vantée à l'origine, et aujourd'hui il n'existe plus de mérinos ou métis-mérinos en Angleterre que chez quelques amateurs, comme objet de curiosité plutôt que de spéculation.

Le plus grand promoteur de cette préférence a été le célèbre Bakewell, un homme de génie dans son genre, qui a fait autant pour la richesse de son pays que ses contemporains Arkwright et Watt. Avant lui, les moutons anglais n'étaient mûrs pour la boucherie qu'à l'âge où sont abattus encore aujourd'hui les nôtres, c'est-à-dire vers quatre ou cinq ans. Il pensa fort justement que s'il était possible de porter les moutons à leur complet développement avant cet âge, de les rendre, par exemple, propres à être abattus à deux ans, on doublerait par ce seul fait le produit des troupeaux. Avec cette persévérance qui caractérise sa nation, il poursuivit, dans sa ferme de Dishley-Grange, en Leicestershire, la réalisation de cette idée, et il finit, après bien des années d'efforts et de sacrifices, par en venir à bout.

La race obtenue ainsi par Bakewell porte le nom de *nouveaux Leicester*, du nom du comté, ou de *Dishley*, du nom de la ferme où elle a pris naissance. Cette race extraordinaire, sans rivale dans le monde pour sa précocité, fournit des animaux qui peuvent s'engraisser dès l'âge d'un an, et qui, dans tous les cas, ont acquis tout leur volume avant l'expiration de leur seconde année. A cette qualité, précieuse entre toutes, ils joignent une perfection de formes qui les rend, à volume égal, plus charnus et plus lourds qu'aucune race connue. Ils donnent en moyenne 50 kilogrammes de viande nette, et il n'est pas rare d'en trouver qui vont beaucoup au-delà.

Le procédé que Bakewell a suivi pour obtenir un si merveilleux résultat est connu de tous les éleveurs sous le nom de *selection*. Il consiste à choisir, parmi les individus d'une race, ceux qui présentent au plus haut degré les qualités qu'on veut perpétuer, et à s'en servir uniquement comme reproducteurs. Au bout d'un certain nombre de générations, en suivant toujours la même méthode, les caractères qu'on a recherchés chez tous les reproducteurs mâles et femelles deviennent permanens, et la race est constituée. Ce procédé est extrêmement simple; mais ce qui l'est moins, c'est le choix même des qualités qu'il faut s'attacher à reproduire, afin d'arriver au meilleur résultat. Beaucoup d'éleveurs s'y trompent, et travaillent dans un sens contraire à leur propre dessein.

Avant Bakewell, les fermiers des riches plaines du Leicester, dans l'intention de produire le plus de viande possible, recherchaient avant tout dans leurs moutons une grande taille. L'un des mérites de l'illustre fermier de Dishley-Grange fut de comprendre qu'il y avait de plus sûrs moyens d'augmenter le rendement pour la boucherie, et que la précocité de l'engraissement d'une part, la rondeur des formes de l'autre, valaient mieux, pour atteindre le but, que le développement excessif de la charpente osseuse. Les nouveaux Leicester ne sont pas plus grands que ceux qu'ils ont remplacés, mais l'éleveur

peut en envoyer trois au marché dans le temps qui lui était autrefois nécessaire pour en produire un, et s'ils n'ont pas plus de hauteur, ils sont plus larges, plus ronds, plus développés dans les parties qui donnent le plus de chair, ils n'ont que les os absolument nécessaires pour les supporter, et presque tout leur poids est en viande nette.

L'Angleterre fut émerveillée quand les résultats annoncés par Bakewell furent définitivement acquis. Le créateur de la nouvelle race, qui, comme tout bon Anglais, tenait avant tout au profit, tira largement parti de l'émulation que sa découverte excita. Comme tout le monde voulait avoir du sang Dishley, Bakewell imagina de louer ses béliers au lieu de les vendre; les premiers qu'il loua ne lui rapportèrent que 22 francs par tête, c'était en 1760, et sa race n'était pas encore arrivée à sa perfection; mais à mesure qu'il fit de nouveaux progrès et que la réputation de son troupeau s'accrut, ses prix s'élevèrent rapidement, et en 1789, une société s'étant formée pour la propagation de sa race, il lui loua ses béliers pour une saison, au prix énorme de 6,000 guinées (plus de 150,000 fr.). On a calculé que, dans les années qui suivirent, les fermiers du centre de l'Angleterre dépensèrent jusqu'à 100,000 livres par an (2,500,000 fr.) en location de béliers; Bakewell, malgré tous ses efforts pour garder le monopole, n'était plus le seul qui louât des reproducteurs, cette industrie s'était répandue autour de lui, et plusieurs troupeaux s'étaient formés sur le modèle du sien.

La richesse dont Bakewell a doté son pays est incalculable; s'il était possible de supputer ce que la seule race de Dishley a rapporté aux cultivateurs anglais depuis quatre-vingts ans, on arriverait à des résultats prodigieux.

Mais ce n'est pas tout. Bakewell n'a pas seulement créé une espèce particulière de moutons qui réalise le maximum de précocité et de rendement qu'il paraît possible d'atteindre, il a encore indiqué, par son exemple, les moyens de perfectionner les races indigènes placées dans d'autres conditions. Les purs Dishley ne peuvent pas se répandre uniformément partout; originaires de plaines basses, humides et fertiles, ils ne réussissent parfaitement que dans les contrées analogues; c'est une race tout à fait artificielle, conséquemment délicate, un peu maladive, chez qui la précocité n'est qu'une disposition à une vieillesse prématurée, et qui, par sa conformation même, est incapable d'effort; il lui faut, avec un climat froid et une nourriture abondante, un repos à peu près absolu et des soins continuels, qu'elle paie ensuite avec usure, il est vrai, mais qu'il n'est pas toujours possible de lui donner.

On peut diviser le sol anglais, comme tous les pays possibles, en trois parties : les plaines, les coteaux, et les montagnes. Le Dishley

est resté le type du mouton de plaine et en même temps le modèle unique et supérieur dont toutes les races doivent se rapprocher le plus possible; deux autres races ont été choisies : l'une un peu inférieure au Dishley, mais tendant toujours vers lui, pour en faire le type des pays de coteaux, c'est le mouton des dunes méridionales du Sussex ou *South Downs*; — l'autre, inférieure à son tour aux *South Downs*, mais tendant toujours vers eux, est devenue le type des pays de montagne; c'est celle qui a pris naissance dans le nord du Northumberland, entre l'Angleterre et l'Ecosse, au milieu des montagnes des *Cheviot*.

Les dunes méridionales du Sussex sont des rangées de collines calcaires de deux lieues de largeur moyenne sur vingt-cinq de longueur environ, qui courent de l'est à l'ouest le long des côtes de la Manche, en face de la France. L'élégante ville de Brighton, célèbre par ses bains de mer qui attirent tous les ans une grande partie du beau monde anglais, est située au pied de ces collines, qui présentent un aspect particulier à l'Angleterre; elles sont entièrement dépouillées de bois, semées çà et là de quelques bruyères, et couvertes sur toute leur surface d'une herbe courte, fine et serrée. De tout temps, ces pâturages ont servi à nourrir des moutons à qui ils conviennent parfaitement; mais l'ancienne race de ces *South Downs* était petite, rustique, donnait peu de viande; leur chair était d'ailleurs très estimée, et leur laine recherchée pour certaines espèces de draps.

Un propriétaire du pays, nommé John Ellman, entreprit, vers 1780, d'appliquer à l'amélioration de cette espèce les procédés qui réussissaient si bien à Bakewell pour le perfectionnement des races à longue laine. Une circonstance particulière lui permettait de tenter cet essai avec quelque chance de succès; le long des collines du Sussex s'étend une bande de terres basses et cultivées, qui pouvait fournir et qui fournit en effet un supplément de nourriture artificielle pour les moutons des dunes pendant l'hiver. Ce qui retient en général les moutons de montagne dans un état chétif, c'est moins la maigreur du pâturage en été que le défaut à peu près complet de nourriture en hiver. Cette vérité a été surabondamment démontrée par les expériences d'Ellman et de ses successeurs sur le mouton des dunes.

Dès que ce mouton a ajouté à son régime d'été un bon régime d'hiver, on l'a vu prendre rapidement des proportions plus fortes, et comme en même temps, par un choix de bons reproducteurs, on s'appliquait à lui donner, autant que possible, l'aptitude à l'engraissement précoce et la perfection de formes qui caractérisaient le Dishley, il a fini par devenir presque le rival de la création de Bakewell. Aujourd'hui, après 70 ans de soins bien entendus, les moutons *South Downs* donnent en moyenne 40 à 50 kilos de viande nette. Ils s'engrais-

sent en général vers deux ans, et se vendent après leur seconde tonte. Leur chair est considérée comme meilleure que celle des nouveaux Leicester. Le poids de leur toison a doublé comme celui de leur corps, et comme ils ont conservé l'habitude du pâturage pendant l'été, ils ont gardé leur tempérament robuste et leur rusticité primitive.

On a calculé que les dunes du comté de Sussex et les plaines qui les avoisinent devaient nourrir aujourd'hui un million de moutons améliorés, et la race n'est plus renfermée dans ses anciennes limites, elle en est sortie pour se répandre au dehors, soit en se substituant purement et simplement aux variétés locales, soit en s'y mêlant et en les transformant de fond en comble par des croisemens; elle a pénétré partout où le sol, sans être assez riche pour nourrir des Dishley, l'est assez cependant pour joindre à de bons pâturages d'été une suffisante alimentation d'hiver. Elle domine dans toutes les contrées de formation calcaire; elle tend à remplacer les anciennes espèces des comtés de Berks, de Hants et de Wilts, et dans le nord, on la retrouve jusque dans le Cumberland et le Westmoreland.

L'histoire des moutons Cheviot n'est pas tout à fait aussi brillante que celle des Dishley et des *South Downs*. Cette race n'est pourtant pas moins précieuse que les autres en ce qu'elle permet de tirer tout le parti possible de régions froides et incultes. Sortie des montagnes intermédiaires entre les hautes chaînes du nord de l'Angleterre et les terres cultivées, elle a dû son amélioration, comme les *South Downs*, à un supplément de nourriture artificielle pendant l'hiver, autant du moins que l'ont permis les lieux agrestes où elle vit; elle a été de plus, autant qu'aucune autre, l'objet de sélections conduites avec beaucoup de soin, et ses formes sont aujourd'hui aussi parfaites que possible. Les moutons Cheviot perfectionnés s'engraissent dans leur troisième année, et donnent en moyenne 30 à 40 kilos d'excellente viande. Leur toison est épaisse et courte; ils passent l'hiver même sur leurs montagnes, exposés à toutes les intempéries des saisons, et ne s'abritent jamais dans des bergeries.

En Angleterre, les Cheviot n'ont guère été introduits hors de leur pays natal que dans les parties les plus montagneuses du pays de Galles et de Cornouailles. En Ecosse, au contraire, où ils ont été importés par sir John Sinclair, ils se sont répandus en très-grand nombre; ils ont commencé par envahir les *highlands* du sud, et ils ont pénétré de là, en suivant les monts Grampians, jusqu'aux extrémités septentrionales, où ils se propagent avec rapidité. Partout, dans ces régions élevées et orageuses, ils disputent le terrain à une autre race encore plus rustique, la race à tête noire des bruyères, qui recule peu à peu devant eux, leur abandonnant les meilleures prairies pour se réfugier sur les cimes les plus sauvages.

Ces trois races tendent aujourd'hui à absorber toutes les autres et à envahir la Grande-Bretagne tout entière. Quelques variétés locales persistent cependant et se développent à part : telles sont celle des marais de Romney dans le comté de Kent, celle des plateaux ou *cost-wolds* du comté de Glocester, les races de Lincoln et de Teeswater à laine longue, celle de Dorset et de Hereford à laine courte, etc. Toutes ces espèces sont améliorées par des procédés analogues à ceux qui ont été suivis pour les Dishley, les *South Downs*, et les Cheviot. Dans toute l'Angleterre, l'éleveur de moutons s'attache avant tout aujourd'hui, soit en perfectionnant sa race par elle-même, soit en la croisant avec d'autres déjà perfectionnées, soit en substituant l'une de ces races à la sienne, suivant que l'un ou l'autre de ces moyens lui paraît plus efficace, à augmenter la précocité et à arrondir les formes de ses produits. On peut dire que le génie de Bakewell a pénétré tous ses compatriotes.

Essayons maintenant de comparer approximativement les produits annuels que les deux pays retirent de ce nombre égal de moutons.

La production de la laine doit être en France de 60 millions de kilos environ; la même production est évaluée en Angleterre à 550,000 packs de 240 livres anglaises, soit encore 60 millions de kilos. Les deux pays seraient donc sur un pied d'égalité pour la laine; mais l'Angleterre prend le dessus dans une proportion énorme dès qu'il s'agit de la viande.

On abat tous les ans dans les îles britanniques environ 10 millions de têtes, dont 8 millions en Angleterre seulement, qui donnent, au poids moyen de 36 kilos de viande nette par tête, 360 millions de kilos.

On doit abattre en France environ 8 millions de têtes qui, au poids moyen de 18 kilos de viande nette, c'est-à-dire la moitié des moutons anglais, donnent 144 millions de kilos.

D'où il suit que le produit des 35 millions de moutons français serait représenté par les chiffres suivans :

Laine.	60 millions de kilos.
Viande.	144 —

Et le revenu des 35 millions de moutons anglais par ceux-ci :

Laine.	60 millions de kilos.
Viande.	360 —

Le second de ces deux totaux est le double de l'autre.

Sans doute ces chiffres ne sont pas d'une exactitude mathématique; mais ils se rapprochent assez de la vérité pour donner une idée suffisante des faits généraux. J'ai plutôt réduit qu'accru les

chiffres donnés par les statistiques ordinaires en ce qui concerne l'Angleterre, et, au contraire, plutôt accru que réduit ce qui concerne la France. David Low, le savant professeur d'agriculture à l'université d'Edimbourg, dans son *Traité des animaux domestiques*, publié il y a déjà plusieurs années, porte à 227 millions la valeur de la laine produite annuellement en Angleterre; mais cette évaluation est évidemment exagérée; le commentateur français de David Low évalue en même temps le produit des moutons anglais en viande à 640 millions de kilos, ce qui ne serait possible que si tous les moutons anglais étaient des Dishley. D'un autre côté, M. Moreau de Jonnès, dans sa statistique agricole faite sur des documens officiels, porte à 6 millions le nombre des têtes abattues en France, à 13 kilos la moyenne de rendement, et à 80 millions de kilos le produit total; j'ai relevé toutes ces moyennes, qui m'ont paru trop basses.

On pressent aisément combien ce résultat, qui paraît déjà si grand pour les îles britanniques en général, doit devenir énorme quand il s'agit seulement de l'Angleterre proprement dite. L'Angleterre nourrit 2 têtes de moutons par hectare, tandis qu'en France la moyenne est des deux tiers d'une tête, et le produit des moutons anglais étant en outre le double de celui des moutons français, il s'ensuit que le revenu moyen d'une ferme anglaise en moutons est à surface égale six fois plus élevé que celui d'une ferme française.

Cette disproportion affligeante n'est pas vraie sans doute de quelques fermes françaises où l'éducation de l'espèce ovine est aussi savamment entendue qu'en Angleterre, où même on est en voie de dépasser nos voisins par le mélange intelligent du sang anglais et du sang mérinos. Il suffit de citer entre autres le magnifique troupeau de M. Pluchet à Trappes (Seine-et-Oise), celui de M. Malingié à La Charmoise (Loir-et-Cher), et les croisemens qui se poursuivent dans les bergeries de l'état, notamment à Alfort; mais il n'en est pas moins vrai que la France en général est restée fort en arrière. L'Irlande seule, dans les îles britanniques, a une richesse ovine égale à la nôtre; l'Ecosse elle-même est au-dessus. Ajoutons que ces chiffres, déjà si frappans, sont loin de donner la mesure complète des avantages que l'agriculture anglaise retire de ses moutons; il ne faut pas oublier que ce précieux animal ne donne pas seulement au cultivateur sa viande et sa laine, il l'enrichit encore par son fumier, et tout ce revenu est obtenu en améliorant encore le sol qui le produit. C'est en quelque sorte le beau idéal de la production rurale.

Si maintenant nous portons nos regards hors d'Europe, dans les colonies britanniques, nous y retrouvons l'éducation du mouton pratiquée à l'exemple de la mère-patrie avec une prédilection marquée. Ici la population étant plus rare et la richesse consistant surtout dans

l'exportation, ce n'est plus la viande qui est recherchée, c'est la laine, parce que la laine s'exporte plus aisément. Au même moment où l'Angleterre bannissait de chez elle le mérinos, elle le transportait dans ses colonies. Il s'est trouvé, à l'autre extrémité des mers, des régions désertes et indéfinies admirablement propres à la race espagnole. Cette race s'y est largement multipliée, et un nouveau monde a été créé. Des villes magnifiques se sont élevées comme par enchantement sur ces parages inhabités. Le flot de l'émigration britannique s'y répand comme une mer toujours montante. C'est pourtant un faible animal, le mouton, qui produit toutes ces merveilles. Un moment on a pu craindre que la découverte des mines d'or ne fît abandonner les pâturages, et toute l'Angleterre s'en est émue, mais ces craintes sont un peu calmées, et le mouton le dispute même à l'or.

Au commencement de ce siècle, l'Angleterre tirait de l'Espagne la moitié de ses laines importées; aujourd'hui l'Espagne ne paraît plus que nominalement sur ses états d'importation. Des pays qui ne donnaient pas une livre de laine il y a cinquante ans, dont le nom même était à peu près inconnu, figurent aujourd'hui sur ces états pour des quantités énormes. Telles sont les colonies britanniques dans l'Australie, qui fournissent 40 millions de livres de laine, la colonie du cap de Bonne-Espérance et les possessions anglaises de l'Inde, qui en envoient 10 à 12 millions. Ces laines sont d'une qualité excellente et s'améliorent tous les jours. Les producteurs viennent de ces pays lointains disputer à nos cultivateurs les béliers de Rambouillet, qu'ils paient fort cher. En réunissant au produit de ses moutons indigènes celui de ses moutons coloniaux, l'Angleterre réalise tous les ans une richesse de 6 à 700 millions qu'elle double ensuite par ses manufactures. Admirable pouvoir de l'industrie humaine quand elle sait tirer habilement parti des dons de la Providence!

Dépassée pour la production de la viande par la partie européenne de l'empire britannique, la France l'est encore pour la production de la laine par l'union des colonies et de la métropole. Ce ne sont pourtant pas les ressources naturelles qui nous manquent, et nous avons, soit dans notre propre sol, soit dans notre colonie africaine, bien autrement rapprochée de nous que les colonies australiennes, de quoi rivaliser largement. La même distinction qui s'est établie chez nos voisins devra probablement s'introduire un jour entre notre sol national et notre possession coloniale; chez nous, sans renoncer précisément à la laine, les éleveurs tourneront leur attention vers la production de la viande plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici; à leur tour, les éleveurs algériens ont devant eux un immense avenir pour la production de la laine; les uns et les autres devront travailler acti-

vement à accroître le nombre en même temps que la qualité de leurs moutons. L'impulsion est donnée de toutes parts, et de grands pas s'accomplissent tous les jours dans cette double voie, mais nous nous sommes mis en marche un peu tard, et l'Angleterre a sur nous une avance que nous parviendrons difficilement à regagner.

III.

La supériorité de l'agriculture britannique sur la nôtre n'est pas tout à fait aussi grande pour le gros bétail que pour la race ovine; elle est cependant encore sensible.

Le nombre des bêtes à cornes que possède la France est évalué à 10 millions de têtes; le royaume-uni en nourrit environ 8 millions, c'est-à-dire un peu moins; mais si la quantité absolue est inférieure, la quantité proportionnelle ne l'est pas. Sur ce nombre, l'Angleterre et le pays de Galles comptent pour 5 millions de têtes, l'Ecosse pour 1 million, l'Irlande pour 2, c'est-à-dire que l'Angleterre a une tête sur trois hectares, l'Ecosse une sur huit, l'Irlande une sur quatre. En France, la moyenne est d'une tête sur cinq hectares. On voit que la moyenne de la France n'est réellement supérieure qu'à celle de l'Ecosse, dont le sol fait exception; nous sommes au-dessous de l'Irlande elle-même et assez loin de l'Angleterre. Voilà pour le nombre; quant à la qualité, notre désavantage est plus grand.

L'homme peut demander à la race bovine, indépendamment de son fumier, de son cuir et de ses abats, trois sortes de produits : son travail, son lait et sa viande. De ces trois produits, le moins lucratif est le premier, et nous retrouvons ici une distinction tout à fait analogue à celle que nous avons faite pour les moutons. Pendant que l'agriculteur français demandait surtout au bétail à cornes du travail, l'agriculteur britannique lui demandait surtout du lait et de la viande. Cette seconde distinction a amené des différences presque aussi marquées que la première.

Voyons d'abord les produits du lait dans les deux pays. La France possède 4 millions de vaches en état de porter, et le royaume-uni 3 millions; mais les trois quarts des vaches françaises ne sont pas laitières, et presque toutes les vaches anglaises le sont. Les exigences du travail, qui demande des races fortes et dures, se concilient difficilement avec le tempérament favorable à l'abondante production du lait. La mauvaise nourriture, le défaut de soins, l'absence de toute précaution dans le choix des reproducteurs, et peut-être aussi, dans l'extrême midi, la sécheresse et la chaleur du climat, achèvent ce que le travail a commencé. Dans les parties de la France où l'attention des éleveurs a été portée par des circonstances locales sur la pro-

duction du lait, des résultats comparables et souvent supérieurs à ceux qu'on obtient en Angleterre montrent que nous sommes en général placés, pour cette industrie, dans d'aussi bonnes conditions que nos voisins; mais si nos races laitières valent autant et quelquefois plus que les leurs, elles ne sont pas aussi répandues.

Il n'y a en Angleterre aucune espèce de vaches qui dépasse sensiblement nos vaches flamandes, nos normandes, nos bretonnes, pour la quantité et la qualité du lait, ainsi que pour la proportion du rendement en lait à la quantité de nourriture consommée. Quant aux produits de la laiterie, si les fromages anglais sont en général supérieurs aux nôtres, le beurre français est bien au-dessus du beurre anglais; il n'y a rien en Angleterre de comparable aux bonnes qualités de beurre que produisent la Bretagne et la Normandie. Malgré ces avantages incontestables, le produit total des vaches anglaises en lait, beurre et fromage dépasse de beaucoup le produit des vaches françaises, bien que celles-ci soient plus nombreuses, et sur certains points aussi bonnes ou même meilleures laitières. C'est la généralité d'une pratique qui peut seule donner de grands résultats en agriculture, et l'entretien d'une ou plusieurs vaches laitières est une pratique universelle en Angleterre.

La race laitière par excellence de l'empire britannique est originaire de ces îles de la Manche, fragmens détachés de notre Normandie. On la désigne généralement sous le nom de l'île d'Alderney, qu'on appelle en français Aurigny. Les précautions les plus minutieuses sont prises pour maintenir la pureté de cette race, qui n'est, au bout du compte, qu'une variété des nôtres. Les îles de la Manche produisent beaucoup de génisses vendues pour l'Angleterre, et fort recherchées par les gens riches pour leurs laiteries de campagne. Quiconque a fait le voyage de Jersey a pu admirer ces jolies bêtes, à l'air si intelligent et si doux, qui peuplent les pâturages de cette île, et qui font partie de la famille chez tous les cultivateurs. Elles sont naturellement bonnes sans doute, mais les soins affectueux dont elles sont l'objet n'ont pas peu contribué à les rendre si productives. Les habitans de Jersey en sont fiers et jaloux comme d'un trésor unique au monde.

Cette race trouve cependant une rivale dans une autre qui lui ressemble beaucoup, et qui doit en être sortie par des croisemens : c'est celle du comté d'Ayr, en Ecosse. Il n'y a pas longtemps que l'Ecosse en général était dans un état d'inculture presque complet; le comté d'Ayr en particulier n'est cultivé avec quelque soin que depuis cinquante ou soixante années. Cet ancien pays de bruyères et de marais est devenu une sorte d'Arcadie. Robert Burns, le berger poète, y est né; ses poésies champêtres, qui datent de l'époque de la ré-

volution française, ont été contemporaines du réveil agricole de son pays natal. La même inspiration qui a produit les chansons bucoliques de Burns a créé cette charmante race laitière d'Ayr, dont les formes gracieuses, le pelage bariolé, l'humeur paisible, les larges mamelles, le lait abondant et crémeux, réalisent l'idéal de la vie pastorale. Une bonne vache de cette espèce peut donner plus de 4,000 litres de lait par an; elles en donnent en moyenne 3,000, et on les rencontre partout, soit en Écosse, soit en Angleterre.

Toutes les autres races anglaises sont plus ou moins laitières; on peut dire qu'une vache qui n'a pas de lait est une exception dans ce pays. L'Irlande elle-même possède deux races de vaches laitières : l'une petite et rustique, tout à fait analogue à notre race bretonne et originaire des montagnes sauvages du Kerry; l'autre, grande et forte, qui s'est développée dans les riches pâturages des bords du Shannon.

La consommation du lait, sous toutes les formes, a pris chez les Anglais un développement énorme; leurs habitudes sont anciennes sous ce rapport; il y a bien longtemps que César disait des Bretons : *lacte et carne vivunt*. Ils n'ont pas, comme une grande partie des Français, l'usage de préparer leurs alimens à la graisse ou à l'huile; le beurre leur sert pour toutes les préparations culinaires, le fromage figure à tous leurs repas. Les quantités de beurre et de fromage qui se fabriquent d'un bout à l'autre des îles britanniques passent toute idée. Le comté de Chester produit à lui seul pour un million sterling ou 25 millions de fromage par an. Non contens de ce que produisent leurs laiteries, ils font encore venir beaucoup de beurre ou de fromage de l'étranger, et cette circonstance, qui montre jusqu'à quel point est poussé le goût national, explique pourquoi le prix moyen du lait est plus élevé chez eux qu'en France. Quand nos producteurs obtiennent en moyenne 10 centimes par litre de lait, les producteurs anglais en obtiennent 20.

En somme, on peut évaluer la production en lait des vaches anglaises à 3 milliards de litres, dont 1 milliard environ sert à la nourriture des veaux et 2 à la nourriture de l'homme; c'est une moyenne d'environ 1,000 litres par tête de vache. La production de la France est tout au plus de 2 milliards de litres à raison de 500 litres par tête, dont la moitié au moins est absorbée par les veaux.

Ainsi, quand les producteurs français n'ont à vendre pour la consommation humaine qu'un milliard de litres, les producteurs anglais en vendent deux, et comme ils obtiennent de leur lait, par leur industrie, un prix double de celui qu'en obtiennent les nôtres, il s'ensuit que le produit des laiteries doit être quatre fois plus élevé en An-

gleterre qu'en France; les deux produits seraient alors représentés par les chiffres suivans :

France, 1 milliard de litres à 10 cent. . . . . 100 millions.
Iles britanniques, 2 milliards de litres à 20 cent. 400 millions.

Ces différences, quelle que soit leur gravité, n'étonneront pas quiconque aura comparé, même en France, le produit des vacheries sur les différens points du territoire. Entre une étable de Normandie, par exemple, où la production et la manipulation du lait sont habilement entendues, et une étable du Limousin ou du Languedoc, où la faculté lactifère n'a pas été développée chez les vaches, le contraste est plus grand qu'entre une étable française en général et une étable anglaise. Non-seulement la quantité de lait est infiniment moindre, mais le prix qu'on en retire est moindre aussi; le producteur du centre ou du midi ne sait que faire de son lait, quand il en a; le producteur du nord en tire au contraire admirablement parti. Par tout pays, l'art de produire et d'utiliser le lait est une excellente industrie, et les contrées qui fabriquent du beurre et du fromage sont toujours plus riches que les autres.

Si le travail que nous imposons à notre gros bétail nous prive d'un grand revenu en lait, il nous prive aussi d'un revenu non moins précieux en viande de boucherie.

Il semble, au premier abord, que le travail de la race bovine ne doive avoir que peu d'influence sur son rendement en viande, on peut même se persuader aisément que ce travail, en utilisant la vie du bœuf, permet de faire de la viande à meilleur marché. L'expérience a démontré que si c'était quelquefois une vérité de détail, c'était un erreur d'ensemble. L'habitude du travail forme des races dures, vigoureuses, tardives, qui, comme les hommes livrés à un labeur pénible, mangent beaucoup, s'engraissent peu, développent leur charpente osseuse, font en définitive peu de chair et la font tard. L'habitude de l'inaction donne au contraire des races molles, tranquilles, qui s'engraissent de bonne heure, prennent des formes rondes et charnues, et donnent, à nourriture égale, un plus beau produit à l'abattoir. Les soins de l'éleveur viennent en aide à cette disposition naturelle, et l'accroissent en quelque sorte à l'infini. A cette cause générale de supériorité peuvent se joindre des causes secondaires qui dérivent toutes du même principe. Ainsi, quand on se préoccupe avant tout de la somme de travail que peut donner un animal, on ne l'abat que quand il a fini sa tâche; quand au contraire on ne lui demande que de la viande, on saisit pour l'abattre le moment où il peut en donner le plus. Ainsi encore, pour les animaux de trait, les cul-

tivateurs pauvres sont facilement entraînés à en multiplier le nombre en proportion du besoin qu'ils en ont, sans s'inquiéter de la nourriture qu'ils peuvent leur donner; ils sont ainsi amenés à produire des races petites et maigres qui remplissent après tout, comme l'âne, leur destination, mais qui ne sont d'aucune ressource au-delà; quand au contraire on spécule sur la viande, on apprend bien vite à n'avoir de bêtes que celles qu'on peut bien nourrir, parce que la nourriture leur profite mieux.

Cet ensemble de causes fait que, contrairement aux apparences, ce sont les races de boucherie qui paient le mieux ce qu'elles consomment, et que le travail des bêtes à cornes, nécessaire ou non, au lieu d'être un bénéfice, est une perte.

C'est encore le célèbre fermier de Dishley-Grange, Robert Bakewell, qui a donné l'élan en Angleterre pour le perfectionnement de la race bovine, considérée exclusivement au point de vue de la boucherie. Ses procédés étaient les mêmes que pour les moutons. Seulement, il a moins bien réussi personnellement. Le mouton produit par Bakewell est resté le type le plus parfait du mouton de boucherie; la race de bœufs qu'il a créée n'a pas eu la même fortune. C'est une race défectueuse à beaucoup d'égards, celle à longues cornes du centre de l'Angleterre, qu'il avait choisie pour en faire le sujet de ses efforts. Malgré son habileté et sa persévérance, il n'a pas pu la modifier assez profondément pour lui enlever ses défauts primitifs, la race à longues cornes est aujourd'hui abandonnée à peu près généralement; mais, si ce grand éleveur n'a pas tout à fait réussi dans son entreprise, il a du moins donné des exemples et des modèles qui ont été suivis de toutes parts et qui ont fini par transformer toutes les races anglaises. Il n'existe peut-être pas aujourd'hui dans toute la Grande-Bretagne une seule tête de bétail qui n'ait été profondément modifiée suivant la méthode de Bakewell, et si aucune ne porte son nom, comme parmi les bêtes à laine, toutes ont également subi son empreinte.

Parmi ces races améliorées de longue main, figure au premier rang celle à courtes cornes de Durham. Elle a pris naissance dans la grasse vallée de la Tees, et paraît avoir été formée à son origine par le croisement de vaches hollandaises avec des taureaux indigènes. Cette race était déjà remarquable par son aptitude à l'engraissement et ses qualités lactifères, quand les idées de Bakewell se répandirent en Angleterre. Les frères Collins, fermiers à Darlington, imaginèrent, vers 1775, d'appliquer ces procédés à la race de la vallée de la Tees, et ils obtinrent presque dès le début des résultats considérables. L'étable de Charles Collins avait acquis une telle réputation en trente

ans, que, lorsqu'elle se vendit aux enchères en 1810, les 47 animaux dont elle se composait, dont douze au-dessous d'un an, furent achetés 178,000 francs. La race à courtes cornes améliorée s'est étendue depuis cette époque dans toute l'Angleterre, en Ecosse et en Irlande, et elle s'introduit depuis quelque temps en France. Les animaux qui en sont issus peuvent s'engraisser dès l'âge de deux ans, et atteindre à cet âge un poids énorme qu'aucune autre race ne peut donner aussi vite. Leur tête, leurs jambes et leurs os en général ont été réduits à de si minces proportions, et les parties du corps les plus charnues si largement développées, qu'ils rendent près des trois quarts de leur poids en viande,

Après la race à courtes cornes de Durham, qui est pour les bœufs ce qu'est pour les moutons la race de Dishley, viennent celles de Hereford et de Devon, qui peuvent être comparées aux South-Downs et aux Cheviot. La race de Hereford suit de près celle de Durham et est même plus généralement recherchée qu'elle, comme offrant presque la même précocité, la même aptitude à l'engraissement, avec plus de rusticité. Le comté de Hereford, d'où elle est sortie, est situé au pied des montagnes du pays de Galles, et, bien que renommé pour ses bois, ses pâturages et ses sites, n'a que des terres d'une fertilité médiocre. Les bœufs qu'il produit sont rarement engraissés dans le pays, ils sont achetés en général par des herbagers qui les emmènent dans des cantons plus fertiles, où ils prennent leur entier développement, ce qu'il est difficile de faire pour les Durham, qui exigent dès leur naissance une alimentation abondante. Le comté de Hereford est ainsi, pour une grande partie de l'Angleterre, ce que sont en France l'Auvergne ou le Limousin, une contrée d'élevage dont les produits s'exportent de bonne heure et vont de proche en proche alimenter le marché de la capitale. C'est à un contemporain de Bakewell, nommé Tomkins, qu'est dû le perfectionnement des Hereford.

La race de Devon est une race de montagne, qui travaillait beaucoup autrefois et qui est encore soumise au travail sur quelques points; elle est petite, mais admirablement conformée.

Toutes les autres races de la Grande-Bretagne, sans avoir atteint précisément la même perfection, ont été améliorées dans le même sens. L'Ecosse en produit aussi plusieurs qui jouissent d'une grande réputation; les bœufs écossais sortent de leurs montagnes à l'âge de trois ou quatre ans pour venir s'engraisser en Angleterre; tels sont les bœufs dits de Galloway, la race noire sans cornes du comté d'Angus, et cette admirable race des *highlands* de l'ouest, une des plus merveilleuses créations de l'homme, qui vit sans abris sur les plus sauvages montagnes du nord, et qui, malgré la stérilité du sol et la

rudesse du climat, arrive à un poids moyen extraordinaire, dont la valeur s'accroît encore par l'excellente qualité de sa viande (1).

Voici maintenant quels sont à peu près les résultats comparatifs des deux systèmes :

En France, le nombre des bestiaux abattus annuellement pour la boucherie doit être de 4 millions de têtes, produisant en tout 400 millions de kilogrammes de viande, à raison de 100 kilos de poids moyen. La statistique officielle dit 300 millions seulement.

Dans les îles britanniques, le nombre des bestiaux abattus annuellement est de 2 millions de têtes, produisant en tout 500 millions de kilogrammes de viande, à raison de 250 kilos de poids moyen.

Ainsi, avec 8 millions de têtes et 30 millions d'hectares, l'agriculture britannique produit 500 millions de kilos de viande, tandis que la France, avec 10 millions de têtes et 53 millions d'hectares, n'en produit que 400.

Cette nouvelle disproportion s'explique parfaitement, outre la différence des races, par la différence dans l'âge des animaux abattus. Les bœufs français sont abattus trop tôt ou trop tard; la nécessité de nourrir avant tout nos animaux de travail nous force à tuer un grand nombre de veaux à l'âge où la croissance est la plus rapide. Sur nos 4 millions de têtes figurent 2 millions et demi de veaux qui ne donnent pas plus de 30 kilos de viande nette en moyenne; ceux qui survivent ne sont immolés qu'à un âge où la croissance a cessé depuis longtemps, c'est-à-dire après que l'animal a consommé pendant plusieurs années de la nourriture qui n'a pas servi à accroître son poids. Les Anglais, au contraire, ne tuent leurs animaux ni aussi jeunes, parce que c'est dans la jeunesse qu'ils font le plus de viande, ni aussi vieux, parce qu'ils n'en font plus; ils saisissent le moment précis où l'animal a pris son *maximum* de croissance.

Ces résultats, si favorables à l'économie rurale anglaise, s'atténuent, il est vrai, par la valeur du travail que donnent en France les bêtes bovines. Nous possédons en tout deux millions environ de bœufs qui travaillent pour la plupart, et parmi les vaches, il en est beaucoup aussi qui traînent la charrue. Si nous avions, comme les Anglais, supprimé à peu près partout le travail des bœufs, nous aurions été forcés de les remplacer par des chevaux; ces chevaux entraîneraient des dépenses qui représentent la valeur actuelle du travail des bêtes à cornes. En évaluant ce travail à 200 francs environ par attelage, ce serait une somme annuelle de 200 millions à ajouter au crédit de notre race bovine.

(1) Une collection complète de ces races précieuses avait été réunie en France à l'Institut national agronomique, elle a été dispersée par la destruction de cet établissement.

Le compte des produits du gros bétail dans les deux pays pourrait donc s'établir en gros de la manière suivante, en négligeant de part et d'autre la valeur des issues et celle des fumiers, qui doivent se compenser à peu de chose près, et en évaluant le kilogramme de viande à 1 franc :

FRANCE.

Lait.	100 millions.
Viande.	400
Travail.	200
Total.	700 millions.

Soit 70 francs par tête et 14 francs par hectare.

ILES BRITANNIQUES.

Lait.	400 millions.
Viande.	500
Total.	900 millions.

Soit 110 francs par tête et 30 francs par hectare. Dans l'Angleterre proprement dite, ce produit est d'environ 50 francs par hectare.

Ces chiffres se contrôlent par un fait extrêmement simple et facile à constater : c'est le prix moyen des animaux dans les deux pays. En général, le prix courant d'un animal donne une mesure assez exacte du bénéfice que l'acheteur espère en retirer; or, il est constant que la valeur moyenne des bêtes à cornes est en Angleterre fort au-dessus de ce qu'elle est en France. Il n'est même pas nécessaire d'aller en Angleterre pour constater une semblable différence; nous avons en France deux régions, l'une où le gros bétail ne travaille pas, et l'autre où il est soumis au travail. Si nous recherchons la valeur moyenne dans les deux régions, nous voyons qu'elle est dans la première bien au-dessus de ce qu'elle est dans la seconde. Et cependant l'art d'élever des bestiaux pour la boucherie uniquement est encore en France à peu près inconnu. Que serait-ce s'il était parvenu au point où il est aujourd'hui en Angleterre?

Je sais que la substitution des races de laiterie et de boucherie aux races de travail n'est pas toujours possible, je dirai plus tard pourquoi l'agriculture britannique a pu à ce point prendre les devans sur nous. Je ne fais aucun reproche aux portions de notre territoire qui sont cultivées par des bœufs, je ne conseille aucune transformation brusque et irréfléchie; je me borne à constater ce qui est, et je crois avoir démontré que, par le seul fait de l'abandon à peu près complet du travail par les bœufs, le sol britannique, même y compris l'Écosse

et l'Irlande, est arrivé à un produit double du nôtre pour le gros bétail. Telle est en agriculture la puissance d'une idée juste, quand il est possible de l'appliquer.

Les autres espèces d'animaux domestiques sont les chevaux et les porcs. Pour les chevaux, la prééminence des producteurs anglais est depuis longtemps reconnue. Nous possédons en France environ 3 millions de chevaux de tout âge, ou 6 têtes environ sur 100 hectares; on en compte en Angleterre, Ecosse et Irlande, 2 millions, soit encore 6 têtes environ par 100 hectares; mais nos 3 millions de chevaux ne peuvent être estimés en moyenne que 150 francs par tête, soit en tout une valeur capitale de 450 millions, tandis que les 2 millions de chevaux anglais sont estimés en moyenne 300 francs, ce qui donne une valeur capitale de 600 millions. Il est vrai que, pour compléter la comparaison, il faut ajouter, à notre capital en chevaux, la valeur de nos mulets et ânes, que la statistique officielle porte à 80 millions, et qui approche probablement de 100; mais, même en ajoutant cette dernière somme à l'autre, nous restons encore en arrière, quand l'étendue de notre sol devrait nous assurer une grande supériorité.

On peut dire que la valeur moyenne de nos chevaux a été réduite dans l'estimation qui précède, et celle des chevaux anglais accrue. Je ne crois pas que ce reproche soit fondé. Sans doute, tous les chevaux anglais ne sont pas des chevaux de course; mais, s'ils étaient tous des chevaux de course, ils seraient estimés plus de 300 francs. La valeur du cheval de course anglais est tout à fait idéale, mais elle porte sur un petit nombre de têtes, et dans cette mesure, elle se justifie à beaucoup d'égards par le haut prix que les Anglais attachent à tout ce qui peut améliorer leurs races. C'est précisément parce que des étalons sans défaut se paient des prix énormes, que les éleveurs britanniques ont pu perfectionner comme ils l'ont fait leurs chevaux communs. Chaque espèce d'animaux domestiques a son utilité spéciale; celle du cheval est la force unie à la vitesse. Les Anglais se sont attachés à développer dans leurs chevaux ces deux conditions, quoi qu'il leur en coûte au premier abord, et il se trouve, en définitive, qu'ils ne paient pas l'unité de force et de vitesse plus cher que nous, parce qu'ils concentrent autant que possible leurs moyens de production et d'entretien sur des individus choisis, au lieu de les disperser sur des animaux sans valeur.

Outre leurs célèbres chevaux de selle, il ont des races de trait également précieuses. Tels sont, par exemple, les chevaux de charrue, qui viennent pour la plupart du comté de Suffolk. Nous avons vu qu'on avait généralement substitué le travail des chevaux à celui des bœufs pour la culture; on a pensé avec raison que, le cheval allant

plus vite, son travail était plus productif. On a fait plus : on a substitué les chevaux aux hommes eux-mêmes, toutes les fois que le travail de l'homme, le plus coûteux de tous, pouvait être remplacé par une machine mise en mouvement par un cheval. En même temps on a recherché les méthodes de culture qui permettaient de supprimer tout effort inutile ou peu productif, et on s'est attaché à remplacer tant qu'on a pu les bêtes de trait par tout autre moteur plus économique, comme l'eau, le vent et la vapeur. Malgré ces simplifications, la somme de travail agricole exécuté en Angleterre par des chevaux est beaucoup plus considérable qu'en France, et le nombre de ces animaux employés par l'agriculture n'est pas augmenté en proportion. C'est que leurs attelages, étant en général plus choisis et mieux entretenus que les nôtres, ont plus de vigueur et d'agilité.

Les chevaux qui servent aux travaux des brasseries, aux transports des charbons et autres marchandises lourdes et encombrantes sont célèbres par leur force et par leur masse. Les meilleurs atteignent des prix très-élevés. Il en est de même des chevaux de voiture : la race des chevaux bais de Cleveland, dans le comté d'York, est une des plus parfaites qui existent pour les attelages de luxe.

Quant au cheval de course et à son rival le cheval de chasse, tout le monde sait par quel ensemble d'efforts on est arrivé à produire et à maintenir ces espèces supérieures. Ce sont des créations de l'industrie humaine, de véritables œuvres d'art, obtenues à grands frais, et destinées à satisfaire une passion nationale. On peut dire sans exagération que toute la richesse britannique semble n'avoir d'autre but que l'entretien des haras d'où sortent ces créatures privilégiées. Un beau cheval résume pour tout le monde l'idéal de la vie élégante, c'est le premier rêve de la jeune fille comme le dernier plaisir de l'homme vieilli dans les travaux; ce qui tient à l'éducation des chevaux de selle, aux courses, aux chasses, à tous les exercices où se déploient les qualités de ces brillans favoris, est la grande affaire du pays entier. Le peuple s'y intéresse comme les grands seigneurs, et le jour où se court le Derby à Epsom, tout vaque; il n'y a plus de parlement, plus d'affaires, toute l'Angleterre a les yeux fixés sur ce turf, où courent quelques jeunes étalons et où des millions de paris se gagnent ou se perdent en quelques minutes.

Nous sommes encore bien loin de cet engouement national, et certes ce n'est pas que nos races nationales soient sans valeur : elles ont au contraire des mérites naturels que l'art seul a pu donner aux chevaux anglais, la production n'est jamais, à vrai dire, restée au-dessous de la consommation; mais ce qui nous manque en général et ce qui importe le plus au perfectionnement de nos races, c'est que nous apprenions à payer les bons chevaux ce qu'ils valent : tout est

là. Tant que nous chercherons avant tout le bon marché, les beaux et bons chevaux ne seront chez nous que des exceptions, quand il nous serait bien facile de les multiplier. Nos Percherons, nos Boulonnais, nos Limousins, nos Bretons, nos Béarnais, offrent déjà des types admirables qui se répandraient et se perfectionneraient aisément, si nos éleveurs trouvaient une rémunération suffisante.

Les porcs anglais ne sont pas en moyenne plus gros que les nôtres, mais ils sont beaucoup plus nombreux et ils se tuent plus jeunes. C'est toujours le grand principe de la précocité préconisé par Bakewell et appliqué à toutes les espèces d'animaux comestibles. La seule Angleterre nourrit autant de porcs que la France entière; ceux de l'Ecosse et de l'Irlande sont en sus, et bien peu de ces animaux vivent au-delà d'un an. Ils appartiennent tous à des races qui s'engraissent vite, et dont les formes ont été améliorées de longue main. La statistique officielle porte à 290 millions de kilogrammes la production annuelle de la viande de porc en France. Ce chiffre doit être très inférieur au total réel, un grand nombre de ces utiles animaux étant abattus et consommés dans les ménages de campagne sans que leur existence ait pu être constatée; mais même en le portant à 400 millions, le royaume-uni doit produire beaucoup plus, 600 millions de kilogrammes. Encore une supériorité dont on ne saurait s'étonner, quand on a vu avec quelle habileté est entendue chez nos voisins la conduite des porcheries. Les fermes où l'on engraisse les porcs par centaines ne sont pas rares, et presque partout ils figurent parmi les principales branches de revenu.

Tels sont en aperçu les avantages obtenus par l'agriculture britannique dans l'élève des animaux domestiques. Il est vrai que la France prend sa revanche pour une autre branche de produits animaux à peu près nulle en Angleterre et très considérable chez nous, celle des basses-cours. Les Anglais élèvent peu de volailles, c'est tout au plus si les statistiques portent à 25 millions par an la valeur créée par ce moyen, tandis qu'en France on a évalué à 100 millions le seul produit annuel des œufs, et celui des volailles de toute espèce à une somme équivalente. Une portion notable de la population s'en nourrit, surtout dans le midi, et ce supplément remplace une partie de ce qui nous manque en nourriture animale; mais tout en rendant justice à l'importance réelle et trop souvent négligée de cette ressource, on ne peut méconnaître qu'elle ne comble qu'imparfaitement le déficit. Nous retrouverons les mêmes différences en examinant les cultures proprement dites.

Léonce de Lavergne.

PROMENADE

EN AMÉRIQUE.

LA NOUVELLE ANGLETERRE ET LA NOUVELLE FRANCE.[1]

FÊTES POPULAIRES A BOSTON. — LES OUVRIÈRES DE LOWELL. — PORTRAIT DE M. WEBSTER. — LA JEUNE FILLE SOURDE, MUETTE ET AVEUGLE. — MONTRÉAL. — LA FRANCE AU BOUT DU MONDE. — QUÉBEC. — WOLFE ET MONTCALM. — LE CANADA ET L'ANGLETERRE. — DINER POLITIQUE.

Un heureux hasard m'a amené à Boston au moment où vont avoir lieu de grandes solennités populaires qui dureront trois jours. Les trois journées de Boston seront célébrées en l'honneur d'une révolution, mais d'une révolution toute pacifique. Il s'agit de fêter l'ouverture d'une ligne de chemin de fer qu'on vient d'établir entre les Etats-Unis et le Canada. Le gouverneur, lord Elgin, va venir à Boston, où doit se rendre de son côté le président des Etats-Unis. Toute la ville est en émoi. L'affluence des visiteurs est considérable. Les hôtels sont tellement encombrés, qu'on m'a menacé de me forcer à partager ma chambre avec un autre voyageur. Ce qui est parfaitement américain, c'est que le maître de l'hôtel où j'habite, et où doivent descendre M. Fillmore et lord Elgin, s'est bien gardé, en m'annonçant cette détermination, de m'en expliquer le motif. Sans daigner m'apprendre ce qui causait cette mesure extraordinaire, il s'est borné à me répéter qu'il me donnerait un compagnon de chambre; cependant, grâce à des protections puissantes, j'ai obtenu que ce désagrément me serait épargné.

(1) Voyez la livraison du 1er janvier 1853.

J'ai été au sénat assister à la réception du président des Etats-Unis par le gouverneur de l'état de Massachusets. Le président est arrivé suivi de trois de ses ministres, parmi lesquels était M. Webster, le lion du jour et candidat lui-même à la présidence pour l'année prochaine. Le gouverneur de cet état est fils d'un petit fermier : entré au service d'un homme de loi, il passait ses soirées à s'instruire dans les *écoles du soir;* il a fondé un athénée dans sa petite ville, y a fait des cours, et est devenu un des chefs du parti démocrate dans son état. Le président a été, me dit-on, charpentier. M. Webster a eu une jeunesse laborieuse. Ces trois hommes ont des manières parfaitement convenables à leur situation actuelle. Tout s'est passé simplement et dignement. Quand le président est entré, on s'est levé. Le président et le gouverneur se sont salués. Le gouverneur a adressé au président un discours commençant par la formule d'usage : *Please your excellency* (plaise à votre excellence). Le président a répondu par des éloges de la population de Boston, de ses *marchands princes*, de ses ouvriers *nobles de par la nature;* le gouverneur, bien qu'il soit du parti opposé à celui de M. Webster, a introduit avec assez d'à-propos un éloge de celui-ci dans la réponse qu'il adressait au président. M. Webster a pris la parole au milieu des applaudissemens; mais, de l'aveu général, le grand orateur a été aujourd'hui mal inspiré. Il a flatté un peu grossièrement le peuple américain dans un discours qu'autour de moi on trouvait de mauvais goût. Un autre ministre, qui est Virginien, a eu beaucoup de succès, « Un Virginien, a-t-il dit, ne se sent pas étranger à Boston, » et, réunissant le midi et le nord dans ses hommages : « si vous avez votre *Bunker-hill*, a-t-il dit, nous avons notre *York-town*. Si vous avez votre Daniel Webster, nous avons notre Washington, qui vous appartient aussi, *our and your Washington.* » Comme le nord et le sud sont toujours disposés à se quereller, la sagesse des hommes d'état de tous les partis s'applique à ranimer les sentimens d'union si nécessaires au maintien de la fédération américaine.

Voici un trait de mœurs assez curieux. J'ai appris que le *speaker* de l'assemblée représentative de l'état s'est si bien conduit dans des momens difficiles, que les différens partis se sont réunis pour lui témoigner leur reconnaissance en lui donnant..... une montre.

18 septembre.

Ce jour est consacré à une promenade dans la rade de Boston. Plusieurs bâtimens à vapeur ont été mis par la ville à la disposition de ses hôtes. Une place m'a été accordée sur celui de ces bâtimens qui porte aussi les députés canadiens venus de Montréal et de Québec pour fraterniser avec les habitans de Boston. Le temps est merveilleusement beau. La ville, entourée presque de tous côtés par la mer

et bâtie sur plusieurs collines, s'élève au milieu des mille navires qui lui forment comme une couronne de mâts. Les fanfares, les hourras, les coups de canon, retentissent. On distribue une brochure sur la condition présente de Boston. Le premier chemin de fer destiné à être parcouru par la vapeur qui ait été construit en Amérique l'a été en 1829 par Boston. Il avait treize milles, moins de cinq lieues; maintenant mille lieues de chemin de fer rayonnent de Boston dans le Massachusets et les états voisins, et les États-Unis sont traversés en tous sens par plus de dix mille milles de chemins de fer, plus de trois mille lieues, plus que le diamètre terrestre (1).

La nouvelle ligne dont on célèbre aujourd'hui l'ouverture est d'autant plus importante, qu'elle offre un chemin direct aux émigrans qui arrivent d'Europe à Boston pour se rendre dans l'ouest, sans aller chercher l'Hudson, qui est la ligne directe de New-York; les produits de l'ouest peuvent par la même voie venir s'embarquer à Boston. Ce qui donne surtout une grande impulsion à la création des chemins de fer américains, c'est la rivalité des différens états qui cherchent sans cesse à se supplanter les uns les autres, et tâchent, si j'ose employer cette expression, de *se souffler* le transport des passagers et surtout des marchandises. Les États-Unis sont comme un grand échiquier où chacun tâche d'arriver à dame le premier.

Des tables, jointes à la brochure qu'on nous a distribuée, montrent que, pour ce qui concerne le port de Boston depuis 1842 jusqu'à 1850, le produit des douanes a presque triplé, et que le tonnage a augmenté de plus d'un tiers (2) en dix ans; le chiffre de la population de Boston a été porté de 158,000 âmes à 269,000; ces chiffres s'appellent ici des *figures;* il faut avouer que, comme les figures de rhétorique, celles-ci ont bien leur éloquence.

Le déjeuner que nous donne la ville est médiocre, il faut en convenir, et les plats sont disputés avec énergie; mais le vin de Champagne est à discrétion, c'est l'important pour la chaleur de l'enthousiasme et la gaieté de la réunion. Bientôt commencent les *toasts* et les *speeches;* on demande *monsieur un tel,* et il paraît et il parle, et des transports d'approbation accueillent invariablement son discours. Ce sont surtout les Canadiens, et parmi eux les Canadiens français, qui jouissent d'une popularité sans bornes. On crie : Vive la belle France! Trois hourras pour la belle France! Un habitant de Montréal entonne la vieille romance de la *Claire fontaine*. Un habitant de Québec chante :

(1) Le chiffre exact, tiré d'un document officiel, était, pour 1852, 10,814 milles de chemins de fer terminés, et 10,898 de chemins de fer en construction. Le capital engagé est de 592,770,000 doll. (plus de 3 milliards et demi).

(2) Augmentation de 2,780,186 dollars pour les douanes, et de 193,502 à 313,192 dollars pour le tonnage.

Nous aimons la Canadienne
Pour ses beaux yeux doux.

La foule se porte brusquement vers un orateur qui surgit, le chanteur est abandonné, et je perds la suite de ce morceau de poésie nationale que je m'apprêtais à recueillir.

Dans les discours, il n'est question des deux côtés que d'alliance, d'union *par des liens de fer* : les Etats-Unis semblent déjà tenir le Canada; mais comme on descend du bateau, j'aperçois un homme à figure anglaise qui cherche à se hisser sur un toit pour être entendu; le toit est assez élevé, il faut le soutenir par les jambes; enfin il s'accroche des pieds et des mains à cette tribune glissante, et de la position difficile qu'il a conquise il parle avec beaucoup d'énergie. Il commence par glorifier la race anglo-saxonne en Angleterre et en Amérique; puis, se souvenant de la population française du Canada, il rappelle qu'elle est du même sang que le noble Lafayette. Après les complimens, il entre en matière; il déclare nettement que le Canada est content de l'Angleterre et veut rester sous sa domination; l'orateur convient qu'il n'en a pas été toujours ainsi, mais il affirme que les Canadiens ont obtenu ce qu'ils désiraient. Il ose même ajouter : « Nous vous avons enviés, nous ne vous envions plus, l'Angleterre nous a donné ce que vous avez. » Je dois dire que ce discours a eu moins de succès que les autres, et qu'il faisait naître autour de moi des murmures qui n'étaient pas des murmures d'approbation. Je me disais : Voilà sans doute quelque fonctionnaire anglais au Canada qui ne veut pas laisser passer cette cérémonie sans avoir protesté de sa loyauté. Quelle était mon erreur! Celui qui venait de parler ainsi était M. Neilson, qui, bien qu'Anglais d'origine, est depuis vingt ans un des chefs les plus distingués et les plus ardens du parti national au Canada, au point qu'il a pris les armes, commandé les insurgés, et à leur tête a gagné sur les Anglais la bataille de Saint-Denis; mais, comme il le disait tout à l'heure, le pays a obtenu ce qu'il désirait : l'Angleterre, mieux éclairée sur ses intérêts et comprenant que le seul moyen de ne pas précipiter le Canada dans l'union américaine, c'est de le bien gouverner,— l'Angleterre a changé de politique envers lui, elle lui a donné un vrai gouvernement représentatif, dans lequel les Canadiens français, grâce à l'accession d'un certain nombre d'Anglais raisonnables, ont la majorité. De plus, le gouverneur actuel, lord Elgin, s'est montré favorable à leur égard jusqu'à provoquer un soulèvement du parti anglais violent, émeute odieuse qui a déconsidéré ce parti. Dans ces conjonctures, M. Neilson, comme les plus sages patriotes du Canada, s'est attaché franchement à l'Angleterre du jour où elle voulait être juste, comprenant bien que la nationalité cana-

dienne court beaucoup moins de risque avec elle qu'avec les Etats-Unis, et qu'une annexion opérée par ce peuple envahissant serait la mort de cette nationalité. Autant vaudrait tomber dans le gouffre du Niagara. Voilà ce qui faisait parler aujourd'hui M. Neilson; du reste, il n'a jamais changé. Il y a vingt ans, il disait à M. de Tocqueville : Nous resterons avec les Anglais jusqu'à ce qu'ils nous forcent de les combattre. Cette nécessité est venue, M. Neilson les a combattus et même battus. Aujourd'hui, avec un égal patriotisme, il résiste aux annexionistes et vient le déclarer dans une fête au fond de laquelle est, pour un grand nombre de ceux qui m'entourent, la pensée de l'annexion.

Le soir, j'ai été dans le beau monde. Le président a paru dans un salon, où il ne s'était pas trouvé autant d'uniformes anglais depuis la guerre de l'indépendance. On venait saluer Mlle Fillmore, qui prenait très-bien sa situation de *princesse du sang* et ne montrait ni hauteur ni embarras.

J'ai terminé cette journée par une délicieuse promenade sous les ormes du parc, dont une lune magnifique découpait le sombre et gracieux feuillage.

19 septembre.

Ce jour est le grand jour. D'abord procession des métiers, puis dîner de quatre mille personnes; le soir, illumination et feu d'artifice : tout cela en l'honneur de sa majesté le chemin de fer. — Boston, me dit M***, veut se montrer avec toutes ses ressources, *with all his power*.

Quelques précautions sont prises contre les vols. Partout on lit affiché : Prenez garde aux filous, *beware of pick-pockets*. On a fait venir tous les individus suspects, on les a montrés à la population, pour que chacun pût les reconnaître au besoin. Du reste, j'ai compté près de deux cents *policemen*, bel et bien armés de *truncheon;* seulement, à cause de la fête, cette petite massue était enveloppée de papier doré.

Vers midi, la procession commence. En tête sont le président et ses ministres, lord Elgin et les autorités de Boston. Ce qui me frappe d'abord, c'est le grand nombre d'uniformes qui figurent dans cette fête toute civique : voici des lanciers qui n'ont pas, il est vrai, la tournure aussi militaire que ceux que je voyais, il y a un mois, galoper dans le Champ-de-Mars; voici des bonnets à poil, des habits bleus, gris, rouges, des vestes à la hongroise, etc. S'il existait autant de régimens qu'il y a d'uniformes, la ville de Boston aurait sur pied une armée formidable; mais j'apprends que ce sont des compagnies de volontaires, qui, s'étant organisées librement, choisissent leur costume comme elles nomment leurs officiers. Evidemment les Amé-

ricains ont un faible pour l'art militaire; en cela, ils diffèrent des Anglais. Les Anglais sont aussi braves qu'aucun autre peuple, mais chez eux l'état militaire est peu considéré. Un père, même dans une condition modeste, ne le voit prendre à son fils qu'à regret. L'on n'a en Angleterre nul goût pour le tambour et l'uniforme; il n'en est pas de même aux Etats-Unis. J'ai vu des enfans s'amuser à faire l'exercice et manœuvrer pour leur récréation, comme des gamins de Paris. La guerre du Mexique a développé cette disposition guerrière. On s'accoutume aux présidens militaires; il y a là peut-être le germe d'un grand changement dans le caractère et les institutions du peuple américain.

En principe, tout le monde fait partie de la milice; mais il se trouve assez de miliciens de bonne volonté, portant l'uniforme, enrégimentés en compagnies de volontaires et faisant l'exercice, pour qu'on n'exige rien de semblable des autres citoyens. Seulement, à Boston du moins, chacun sans exception est obligé d'avoir des armes. Deux fois par an, on est requis de montrer qu'on est armé au complet.

M. Fillmore n'est pas un de ces présidens belliqueux dont je parlais plus haut. Hier, il a passé une revue. Après quelque hésitation, disait le journal, on lui a donné un bon cheval, que les *policemen* retenaient chaque fois que les coups de canon le faisaient cabrer. Les Américains n'éprouvent pas le besoin, depuis longtemps proverbial en France, que le pouvoir *sache monter à cheval.*

J'ai vu avec plaisir qu'en tête de la procession industrielle était porté un objet d'art, une statue, *l'Indien mourant*, œuvre d'un statuaire américain. Il est vrai que tout de suite après venait, probablement pour désigner le métier de fourreur ou de marchand de pommade, un ours empaillé; puis, différentes voitures se sont succédé. Un groupe de voitures était suivi d'un groupe de soldats. Sur l'un de ces véhicules il y avait des fauteuils et des chaises, sur l'autre des chapeaux. Un modèle de vaisseau était porté sur un char que traînaient six chevaux blancs. Le *Museum* était représenté par un éléphant de bois que traînaient des Indiens, puis venaient les fabricans de drap, les teinturiers, les fondeurs, les orfévres, etc. Plusieurs industries étaient en exercice : sur le char des menuisiers on rabotait, sur le char des forgerons on forgeait, sur le char des imprimeurs on imprimait et l'on distribuait des prospectus; la foule se les disputait, comme à Rome on se dispute l'indulgence lancée d'une fenêtre après la bénédiction du pape. Au reste, il y avait dans tout cela beaucoup de ce que nous nommons *réclame*. Les noms des principaux fabricans de Boston étaient très en évidence dans la procession. On lisait des inscriptions en général amusantes par leur emphase, par exem-

ple, au-dessus d'un coffre de sûreté, *safe*, qui a résisté à un incendie, *le feu n'est pas mon ennemi, nous défions les élémens.* Le bureau des domestiques à louer et des nourrices offrait une exhibition de sujets des deux sexes. Quand les jeunes gens de l'université de Cambridge ont passé, ils ont été salués de hourras très empressés, surtout par les spectatrices. Les compagnies de secours mutuels établies parmi les étrangers fermaient la marche. On a vu passer tour à tour des Écossais, la cornemuse en tête, portant des plaids aux couleurs des différens clans; des Irlandais, précédés par la harpe d'Erin et par des drapeaux sur lesquels étaient figurées des images de saints, entre autres celle de saint Joseph.

Je n'ai cité que quelques détails de cette procession : le défilé a duré deux heures; il me rappelait certains tableaux flamands du XVIe siècle, où l'on voit toutes les corporations figurer dans un cortége avec leurs bannières. Ici il y avait quelque chose de plus : non-seulement l'ouvrier, mais le métier lui-même était en scène; c'était une exhibition dramatique; ceux qui avaient un rôle semblaient s'en amuser au moins autant que les spectateurs. Pour moi, charmé de voir ainsi le peuple américain en joie, dans la rue, hors de lui, et moitié gaiement, moitié sérieusement, célébrant une fête qui le divertit et l'enorgueillit tout ensemble, je suis rentré en me disant : Le roi s'amuse.

Ce qu'il y avait peut-être de plus intéressant dans la cérémonie, c'étaient les enfans des écoles faisant haie dans le parc, criant *hourra !* au président et à la procession, et commençant ainsi à s'associer dans cette fête nationale au sentiment public. L'enthousiasme de ces petits citoyens était certainement le plus vif et le plus pur.

Puis est venu le dîner de quatre mille personnes; il a eu lieu sous une tente, au milieu du parc. Les convives étaient soumis au régime de la tempérance, c'est-à-dire que le vin était interdit, ce qui m'a paru sage dans une réunion aussi nombreuse; mais tout le monde a eu du café. Le président, obligé de retourner à Washington, n'a pu assister au banquet. Lord Elgin a prononcé un discours spirituel et sans façon, très bien conçu pour plaire aux Américains en ne les flattant point. Il leur a donné des louanges convenables sans exagération; il a revendiqué pour le gouvernement monarchique en Angleterre une somme de liberté égale à celle que contiennent les institutions républicaines des États-Unis. Il a employé fort à propos quelques expressions empruntées au langage parlementaire de ce pays. M. Everett a répondu à lord Elgin avec son élégance de langage ordinaire. Certaines locutions écossaises, placées dans le discours qu'il adressait à un lord écossais, m'ont paru un trait de courtoisie plein d'à-propos et de bon goût.

Voilà comment les choses se sont passées. Voici maintenant ce que j'ai lu dans un journal qui rendait compte de ce banquet : « L'aspect de la vaste assemblée, quand les tables furent garnies, était frappant au-delà de toute expression. Il y avait *là une Méditerranée de fraternité humaine sous un firmament de drapeaux*, et dans cette mer il y avait des célébrités innombrables des deux hémisphères. »

Le soir, on a illuminé, c'est-à-dire la ville et les particuliers ont illuminé. Le vieux Faneuil-Hall, ce bâtiment à forme antique, aux nombreuses fenêtres garnies aujourd'hui de lampions, dessinait sa forme singulière sur le ciel. Le Capitole était dans une obscurité complète, car l'état de Massachusets n'est pour rien dans la fête de Boston. Il n'y avait point de feu d'artifice officiel, mais chacun pouvait en toute liberté tirer des pétards devant sa porte et lancer des fusées par sa fenêtre. Des particuliers se sont établis au milieu de la promenade publique, et y ont organisé sur le gazon, très sec en ce moment, un tir de soleils et de chandelles romaines qui a duré jusqu'à minuit. Le principe volontaire qui préside aux associations religieuses et à une foule d'établissemens utiles préside aussi aux divertissemens publics; le gouvernement n'intervient ni pour les donner au peuple, ni pour empêcher le peuple de les prendre; en toute chose, la nation fait ses affaires, et même quelquefois la besogne du gouvernement. Ici, comme en Angleterre, les mœurs surveillent les mœurs. Si l'on met en vente un mauvais livre ou une gravure indécente, on s'expose à un procès de la part de la société pour la suppression du vice. Les citoyens font la police et maintiennent le bon ordre. L'autre jour, un meurtre a été commis; quatre cents personnes se sont mises à la poursuite du coupable. Naguère, au sujet d'un acteur, il y a eu à New-York un commencement d'émeute; la milice est arrivée, a tiré et a tué trente ou quarante personnes, ce que tout le monde a fort approuvé. C'est toujours le même principe : l'ordre par la liberté.

Lowell, 20 septembre.

A quelques lieues de Boston est la petite ville de Lowell, célèbre par ses manufactures et surtout par la moralité et la culture intellectuelle de ses ouvrières. Lowell, qui date de 1821, compte maintenant plus de 30,000 âmes. Les ouvrières employées dans les manufactures sont au nombre de 9,000, et les ouvriers au nombre de 4,000; c'est presque la moitié de la population. Les principales industries de Lowell sont la teinture et la fabrication des étoffes de coton. Ce qu'on fabrique de celles-ci à Lowell dans une année pourrait former une bande de 1 mètre de largeur qui ferait deux fois le tour du globe. On produit d'une telle bande d'étoffe une longueur de dix-

sept milles à l'heure, ce qui est travailler avec la vitesse ordinaire des chemins de fer.

La plus intéressante de ces fabrications est celle des tapis à la machine; on conçoit combien l'entrelacement des fils et la combinaison des couleurs avec les lignes du dessin offrent de difficultés à une pareille industrie. Il paraît que ces difficultés n'avaient pu être surmontées en Angleterre; elles l'ont été complétement en Amérique. Il est amusant de voir les navettes, qui portent des fils de différentes couleurs, soulevées et lancées l'une après l'autre par un mécanisme que la vapeur met en mouvement, venir à leur tour et à leur rang créer comme par magie les fleurs et les ornemens du tapis; ce qui ne l'est pas moins, c'est de voir les jeunes filles qui conduisent l'opération arrêter soudainement de leurs doigts délicats la force terrible ou lui rendre la liberté. On frémit quand ces petites mains s'avancent sur le tissu pendant l'instant très court où s'éloigne le fer qui, en revenant, si elles tardaient une demi-seconde à se retirer, les écraserait. Les ouvrières de Lowell ont plus encore que je m'y attendais un air de distinction et de fierté. Plusieurs de celles que j'ai vues debout ou assises auprès de leur métier me rappelaient la dignité calme des femmes romaines. Je ne reviendrai pas sur tout ce qu'on a si bien dit de l'excellente conduite et de l'excellente tenue de ces ouvrières, des maisons où elles vivent ensemble et où chacune est surveillée par le point d'honneur de toutes. Attaquées avec peu de chevalerie par des journaux, elles se sont défendues elles-mêmes dans leur *revue*, car les ouvrières de Lowell, qui se cotisent pour avoir des livres, pour se faire faire des cours, écrivent aussi. Elles ont publié plusieurs volumes d'un recueil littéraire intitulé: *Offrandes de Lowell* (*Lowell's Offerings*). Je n'y ai pas trouvé de chefs-d'œuvre, mais j'y ai remarqué des sentimens simples et honnêtes exprimés en fort bon langage.

Cette organisation morale de Lowell est due aux grands fabricans, qui ont pour ainsi dire créé la ville. Je pense que la querelle de l'intérêt agricole et de l'intérêt manufacturier, qui est la querelle du sud et du nord, a contribué aux beaux résultats que nous voyons. Le parti qui combattait les manufactures, entre autres argumens, alléguait la démoralisation qui en Europe règne trop souvent dans les classes ouvrières des villes. Ceux qui ont établi les manufactures de Lowell sur un pied si respectable ont voulu répondre à ces objections par un frappant exemple.

En France, on se plaint que l'industrie enlève trop de bras à l'agriculture et accumule trop d'ouvriers dans les villes; aux Etats-Unis, j'ai vu les hommes les plus éclairés craindre le contraire : l'attrait vers le défrichement est si vif, qu'il pourrait prévaloir à l'excès. Les

partisans des manufactures citent, parmi les avantages qu'elles peuvent offrir, celui de retenir dans les villes une partie des populations, qui autrement leur échapperaient (1). Ce n'est pas en général ce qu'on redoute chez nous. Qu'un tel point de vue soit celui des whigs, c'est-à-dire des conservateurs américains, cela montre assez combien diffèrent les situations des deux pays et les dangers qui menacent leur avenir.

Enfin j'ai trouvé un interrogateur. On m'avait annoncé que je serais accablé de questions aux Etats-Unis. Jusqu'ici j'en ai adressé beaucoup, et on ne m'en a pas adressé une seule; mais à Lowell, ayant demandé mon chemin à un paveur, celui-ci, que je crois Irlandais, m'a questionné sur les fêtes de Boston. Je n'ai point été scandalisé, comme un touriste anglais l'eût été peut-être, de la liberté grande. J'ai répondu à ses questions, me promettant bien de me venger par les miennes sur le premier Américain que je rencontrerai. En errant dans les rues de Lowell, je rencontre une exhibition de l'industrie locale. C'est en petit ce que je viens de voir à Londres; tout cela est produit par une ville de 30,000 âmes. Ce soir, on jouera *l'Ouvrière,* ici pièce de circonstance. Je vois aussi qu'il y aura un concert où l'on exécutera des morceaux d'Haydn, de Mozart et de Weber; les places sont à 25 sous.

On m'avait recommandé de visiter le nouvel hôpital. J'ai passé deux fois devant la porte sans m'en douter. Comment croire que cette charmante villa est un hospice? L'intérieur répondait à l'extérieur: les chambres étaient d'une propreté poussée jusqu'à la recherche; il y avait même des *rocking-chaise,* ces fauteuils-balançoires dont l'usage est si répandu aux Etats-Unis. Ce qui m'a étonné, c'est de ne trouver qu'un malade; mais il y a un autre hôpital, et je suppose qu'on se fait beaucoup traiter à domicile.

Boston, 22 septembre.

L'intérêt scientifique, si puissant à Cambridge, n'est pas absent de Boston. Je demande pardon au lecteur de lui parler encore géologie; mais je ne puis me dispenser de mentionner le squelette de mastodonte que possède M. le docteur Warren, et qui offre un des débris les plus curieux et les plus complets de l'ancienne création. C'est, je crois, avec l'éléphant antédiluvien de Saint-Pétersbourg et le *megatherium* de Madrid, le vestige le plus considérable de l'époque antérieure à l'homme. Dans l'intérieur de ce grand quadrupède, on a trouvé des feuilles dont on a pu reconnaître la nature; elles appartiennent à une espèce de pin (le *hemlock*) qui croît encore aujourd'hui dans le lieu où le squelette a été trouvé; ce qui fait voir que, depuis l'époque où

(1) M. Ed. Everett, t. II, p. 60.

vivait ce mastodonte, la végétation, et par suite la température de l'Amérique septentrionale, n'ont pas changé notablement.

On a trouvé en assez grand nombre des débris de mastodonte dans diverses parties des Etats-Unis. En 1706, on fit une trouvaille de ce genre près d'Albany, dans l'état de New-York. A ce sujet, le gouverneur Dudley écrivait à un théologien de Boston que « ce devait être un débris de quelque être humain dont le déluge seul avait pu triompher, qui, pendant la catastrophe, avait dû tenir sa tête au-dessus des nuages, mais avait fini par succomber. » Le révérend Cotton Mather, à qui étaient adressées ces considérations géologiques, avait, pour son compte, sur la foudre des opinions fort différentes de celles que fit prévaloir la découverte de Franklin. Le bon théologien considérait la foudre comme un produit du malin esprit, « et c'est pour cela, ajoutait-il, qu'elle frappe volontiers les clochers. »

Outre cette exhibition géologique, qui est permanente, il y a en ce moment à Boston une exhibition artistique à l'Athenæum, établissement particulier qui est parvenu à se former une bibliothèque de quarante mille volumes. On y voit depuis quelques jours un tableau d'Hayley où est représenté le grand orateur whig M. Webster, prononçant ces paroles qui résument la politique de tous les patriotes éclairés des Etats-Unis : Liberté et union pour toujours! En ce moment, M. Webster est à Boston. Il est question de relever le parti whig abattu dans les dernières élections. Le moment est bien choisi pour exposer le tableau d'Hayley, car aux Etats-Unis la politique a le pas sur tout le reste, et l'intérêt pour les arts a grand besoin d'être aidé par elle. Ce tableau est un portrait. Tout est sacrifié à la figure principale; les traits caractérisés, la tête puissante, l'attitude dominatrice de l'orateur, sont rendus avec énergie et avec un peu d'affectation, ce qui n'est peut-être pas un défaut de ressemblance. J'ai éprouvé un vif sentiment de plaisir en reconnaissant, parmi les auditeurs représentés dans le tableau, un Français que le peintre a eu la pensée d'associer aux notabilités américaines, tant sa célébrité est inséparable de l'Amérique : c'est nommer M. de Tocqueville. Presque au début d'un voyage inspiré par son livre, et protégé par son amitié, il m'a été doux de le rencontrer sur cette terre étrangère, comme s'il m'y attendait pour me tendre la main.

Avant de quitter Boston, j'ai été assez heureux pour contempler un des résultats les plus extraordinaires de la puissance du sentiment d'humanité : j'ai vu Laura Bridgeman, cette jeune fille née sourde-muette et devenue aveugle peu de temps après sa naissance, dont l'histoire est déjà connue en Europe, surtout par le récit de M. Dickens. Ce voyageur, si sévère et si ingrat pour l'Amérique, n'y a guère admiré que Laura Bridgeman, apparemment parce qu'elle ne par-

lait point. On ne saurait trop revenir sur une semblable merveille, qui honore le pays où elle s'est produite. Voilà une pauvre créature séparée de la société par une triple barrière, condamnée, ce semble, à rester en dehors de la condition humaine, qui a été replacée à son rang d'être intelligent et mise en communication avec ses semblables par un prodige de dévouement ingénieux et de patience. L'auteur de ce prodige est le docteur Howe. J'ai passé une soirée bien intéressante avec Laura Bridgeman, le docteur et M[me] Howe, qui traitent Laura comme leur fille. Tous deux causaient avec elle en lui traçant des lettres dans la main. C'est par le toucher qu'elle *voyait* les sons. Qu'on songe combien il a été difficile d'établir un rapport entre les signes et les objets qu'on ne pouvait lui montrer. On lui apprit d'abord à distinguer par le tact un groupe de lettres en saillie, qui formaient le nom d'un objet, puis on parvint, après beaucoup d'efforts, à lui faire recomposer le mot en rapprochant les lettres séparées, et en même temps on lui faisait toucher l'objet. Un jour vint où elle comprit. Puis on lui apprit à représenter les lettres par l'alphabet manuel des sourds-muets, ce qu'elle fit assez facilement. Son intelligence s'était déjà développée, et elle parvint à épeler un objet avec les doigts, c'est-à-dire en le touchant; elle en vint à imiter avec ses doigts les lettres dont se composait le nom de l'objet. Une fois arrivée là, on l'a accoutumée à reconnaître par le toucher les signes qui lui sont connus. On lui parle dans la main : sa main est à la fois son oreille et sa langue. Il y a plus : Laura sait écrire avec nos caractères. Je possède un autographe de l'aveugle-sourde-muette. C'est cette phrase en anglais : « J'ai toujours du plaisir à *voir* des Français. » Elle se dit parfaitement heureuse et semble très gaie; elle rit sans cesse et ne s'ennuie jamais. Elle a toujours eu d'instinct une extrême délicatesse de femme; caressante avec les personnes de son sexe, elle est très réservée avec les hommes. L'histoire de son intelligence est curieuse. Il a fallu deux ans pour qu'elle comprît les adjectifs; elle a eu besoin d'un temps encore plus long pour saisir le sens des substantifs abstraits, comme *dureté*. L'idée de rapport exprimée par la préposition *dans* lui a donné beaucoup de peine. Ce qui a le plus tardé à venir, c'est le verbe *être*, ce verbe qui exprime un degré d'abstraction auquel ne peuvent parvenir les langues des sauvages. Ce n'est pas du reste le seul rapport qu'ait son langage avec le leur; ainsi elle disait *deux dimanches* pour *deux semaines*, comme ils disent, et les poètes avec eux, *vingt printemps* pour *vingt années*. Laura a appris très facilement à écrire, et a su bientôt faire des additions et des soustractions de petits nombres. Rien n'est plus touchant que le récit véridique de la manière dont elle a reconnu sa mère. Celle-ci parvint à se faire reconnaître en

plaçant sous les doigts de Laura des objets familiers à son enfance. Après n'avoir longtemps manifesté que de l'indifférence, un souvenir vague, un soupçon, s'élevèrent tout à coup dans l'âme de Laura. Elle pâlit, rougit, se jeta sur le sein de sa mère et fondit en larmes. M. Howe m'a raconté comment elle est arrivée à comprendre l'existence de Dieu : c'est comme les philosophes, par l'idée de causalité. « Il y a des choses que les hommes ne peuvent faire, disait-elle, et qui pourtant existent, la pluie par exemple. » Ce n'est pas le spectacle de la nature ou le bruit de la foudre qui lui ont révélé la Divinité, car pour elle la nature est voilée et la foudre est muette; il a suffi de l'impression produite par une goutte d'eau pour faire naître dans son esprit cette question de la *cause* que l'homme pose nécessairement, et à laquelle il n'y a qu'une réponse : Dieu.

Canada.

J'ai pris le chemin de fer, dont je viens de voir célébrer l'ouverture avec tant de solennité, et qui conduit de Boston à Montréal.

Quelques heures après notre départ, le chemin de fer nous a conduits au milieu des défrichemens. Le spectacle qu'on allait chercher, il y a quelques années, avec des fatigues infinies, au fond des forêts vierges, aux limites de la civilisation, on le rencontre maintenant sur les bords d'un chemin de fer. Voilà bien les divers degrés du *settlement*, les restes des troncs brûlés pour éclaircir le sol, la maison de bois qu'on vient de construire avec les arbres que la hache a couchés, des essais de culture entre ces maisons de bois et ces troncs d'arbres noircis par le feu. C'est ainsi que commencent les sociétés. Ces pierres d'attente de l'avenir parlent à mon imagination un autre langage que les débris du passé, mais elles ne l'ébranlent pas moins fortement. Quand je contemplais des ruines en Italie, en Grèce, en Egypte, je rêvais à ce qui a été : en contemplant ces rudimens d'habitations humaines, je rêve à ce qui sera. Des tronçons de colonne épars sur le sol sont sans doute plus beaux que ces tronçons de sapin à demi brûlés; mais je ne sais s'ils ont plus de poésie, et surtout plus d'éloquence. Et puis, il est si étrange de voir fuir et tournoyer cette scène d'une civilisation encore sauvage, emporté que l'on est soi-même à travers les sapins, les cabanes de bois, les défrichemens, par ce boulet qui entraîne avec fracas quatre cents personnes, dont un grand nombre se précipite dans l'ouest, pour aller faire plus loin ce qui me frappe ici.

Enfin nous arrivons au bord du Saint-Laurent. Il y a quelques jours, j'avais à Boston la température de Naples. C'est un autre climat, un autre monde; le froid est vif; l'eau verte du Saint-Laurent, les montagnes noires qui bornent l'horizon ont un air septentrional,

un air de Baltique. Un pâle soleil est réfléchi par des toits couverts de fer-blanc. L'impression que je ressens est une impression de tristesse, de silence, d'éloignement. Je descends sur le beau quai de Montréal; on y embarque quelques bûches, on y entend retentir de rares coups de marteau. Que sont devenus le mouvement et le tumulte qui animaient les ports des Etats-Unis?

A peine débarqué, une querelle survenue entre deux charretiers fait parvenir à mon oreille des expressions qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais qui sont aussi une sorte de français. Hélas! notre langue est en minorité sur les enseignes, et, quand elle s'y montre, elle est souvent altérée et corrompue par le voisinage de l'anglais. Je lis avec douleur : *manufactureur de tabac, sirop de toute description;* le sentiment du genre se perd, parce qu'il n'existe pas en anglais; le signe du pluriel disparaît là où il est absent de la langue rivale. Signe affligeant d'une influence étrangère sur une nationalité qui résiste, conquête de la grammaire après celle des armes (1)! Je me console en entendant parler français dans les rues. On compte par écus, par louis et par lieues. Je demande l'adresse de M. Lafontaine, qui n'écrit pas des fables, mais qui est le chef d'un ministère libéral et modéré, et j'apprends avec un certain plaisir qu'il demeure dans le faubourg Saint-Antoine. Le faubourg Saint-Antoine de Montréal est beaucoup plus agréable que celui de Paris : il est plus propre, moins bruyant; c'est un vrai faubourg champêtre, avec beaucoup de jardins. Le faubourg Saint-Antoine, au temps de M[me] de Sévigné, devait ressembler à cela.

En sortant de chez M. Lafontaine, je suis revenu par un chemin à mi-côte, bordé de jolies maisons en bois, souvent ornées de moulures et de fenêtres gothiques. Je m'étonne que la végétation ne soit pas plus septentrionale; je m'attendais presque à ne voir que des arbres toujours verts, et j'en vois très peu. J'aperçois en revanche de très-beaux chênes. Le pommier de Normandie croît à côté de l'orme américain dans cette France américaine. Le soleil est plus chaud que ce matin; je trouve la ville moins triste; la rue principale est bordée d'assez beaux magasins. La cathédrale, quoique peu ancienne, a un aspect de gothique européen, un faux air de Notre-Dame. Les maisons sont généralement bâties en granit ou en bois; on peint ce bois en gris pour imiter le granit. La couverture métallique

(1) Un poète canadien s'est plaint de cette invasion de l'anglais dans des vers comiquement barbares :

Très souvent, au milieu d'une phrase française,
Nous plaçons sans façon une tournure anglaise.
Presentpment, indictment, impeachment, fireman,
Sheriff, writ, verdict, bill, roast-beef, foreman.

des toits, les vêtemens des gens de la campagne, tout est de la même nuance. Chaque ville a sa couleur : Constantinople est rouge, Malte est blanche, Londres est noire, Montréal est gris.

Avant de rentrer dans la ville, j'ai désiré gravir la hauteur qui la domine et lui donne son nom; mais, de ce côté, je ne pouvais pénétrer qu'en traversant des propriétés particulières. J'ai franchi plusieurs portes et plusieurs cours sans rencontrer personne; enfin une bonne femme, occupée à jardiner, m'a dit, avec un accent plein de cordialité et très-normand : *Montais, m'sieu, il y a un biau chemin.* En montant, j'ai trouvé de beaux arbres et une vue admirable. Par delà l'arc bleu du Saint-Laurent s'étendaient des montagnes peu élevées, dont les tons gris cendré ou gris de perle se détachaient sur les nuages ou se noyaient dans la lumière. La ville se montrait pardessus les arbres qui étaient à mes pieds; la cathédrale et plusieurs clochers gothiques dessinaient comme une silhouette blanche sur le ciel.

Ainsi qu'on vient de le voir, l'accent qui domine à Montréal est l'accent normand. Quelques locutions trahissent pareillement l'origine de cette population, qui, comme la population franco-canadienne en général, est surtout normande. Le bagage d'un voyageur s'appelle *butin*, ce qui se dit également en Normandie et ailleurs, et convient particulièrement aux descendans des anciens Scandinaves. J'ai demandé quel bateau à vapeur je devais prendre pour aller à Québec; on m'a répondu : Ne prenez pas celui-là, c'est le plus *méchant*. Nous disons encore *un méchant bateau,* mais non *ce bateau est méchant.* Nous disons un *méchant vers*, quand par hasard il s'en fait de tels; mais nous ne dirions pas, comme le Misanthrope :

J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchans.

Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada.

Ayant eu soin de ne pas prendre le *plus méchant* des bateaux à vapeur, je suis parti pour Québec avant que la saison soit plus avancée, sauf à m'arrêter encore à Montréal en revenant.

Sur ce bateau est un ouvrier de Québec, qui me traite avec une déférence presque affectueuse, en ma qualité de Français de la vieille France, et m'assure qu'on suit toujours avec intérêt ce qui se passe chez nous. Des Canadiens vivans ont encore vu des vieillards qui attendaient notre retour, et disaient : Quand viendront nos gens? Aujourd'hui, la pensée de redevenir Français n'est plus dans aucun esprit; mais il reste toujours un certain attachement de souvenir et d'imagination pour la France.

Aux premiers rayons du jour, je suis au pied du cap Diamant et

de ces grands rochers qui forment comme le soubassement de Québec, et en font une position si forte. Ils me frappent par une singulière ressemblance avec la montagne du Roule, qui domine Cherbourg.

La situation de Québec est magnifique. Au pied des rochers que la ville couronne, la rivière Saint-Charles vient se jeter dans le Saint-Laurent; en face sont de beaux villages, de blanches maisons semées au milieu des arbres; de légères embarcations et de gros navires voguent sur le fleuve majestueux : la vue les suit jusqu'au moment où ils tournent derrière ce promontoire sombre et grandiose qui s'appelle le cap Tourmente, et la ville domine cet ensemble pittoresque d'eaux, de rochers, de villages, au-dessus desquels elle est suspendue.

Avant tout, je suis allé voir le champ de bataille où s'est décidé le sort de Québec, du Canada et de la France en Amérique. Il y a eu un temps où les Français dominaient par une ligne de forts les points les plus importans d'une étendue de douze cents lieues, depuis Terre-Neuve jusqu'au Mississipi. Alors le lac Ontario s'appelait lac Frontenac ou Saint-Louis; le lac Erié, lac de Conti; le lac Huron, lac d'Orléans; le lac Michigan, lac Dauphin; le lac Supérieur, lac de Tracy ou de Condé; la rivière des Illinois, rivière Seignelay; le Mississipi, rivière Saint-Louis ou rivière Colbert. En voyant une carte d'Amérique gravée en 1688, je croyais voir une carte de France. Tout cela composait la Nouvelle-France, et de tout cela il ne nous reste rien. Dans le pays que nous possédions étaient ces régions de l'ouest vers lesquelles se précipite aujourd'hui l'activité américaine, et qui seront un jour la portion la plus riche et la plus peuplée des Etats-Unis. Je ne sais, du reste, si nous eussions pu conserver ce vaste empire. Pendant que la France lançait dans les profondeurs inexplorées du nouveau continent ses missionnaires et ses guerriers, l'Angleterre établissait sur le littoral des colonies agricoles et marchandes, et s'avançait d'un pas lent, mais sûr, vers l'intérieur du pays. Surtout depuis l'affranchissement de ces colonies, comment nos établissemens auraient-ils pu subsister sur cette longue ligne, séparés par elles de la mer? Les Etats-Unis pouvaient-ils nous abandonner le Mississipi et laisser lier l'artère principale de leur commerce sans étouffer (1)? Ce que nous avions à faire, c'était de défendre et de garder le Canada; or c'est ce que nous ne fîmes point : presque jamais on ne comprit en France l'importance de cette colonie. Dès 1629, le Canada fut momentanément occupé par les Anglais. Le conseil de Louis XIII tenait si peu à cet établissement, qu'il proposait de n'en pas demander la restitution; mais Richelieu,

(1) Peut-être aurions-nous pu nous étendre à l'ouest et atteindre l'Océan Pacifique et la Californie. Turgot soumit au roi un plan pour peupler rapidement les vastes contrées qu'on aurait appelées la France équinoxiale : il fut traité de visionnaire.

avec ce grand instinct de nationalité qui fut le génie de sa politique, ne partagea point cet avis et revendiqua une possession qu'on voulait livrer à l'Angleterre. Il fit armer six vaisseaux pour aider à la réclamation, et trois ans après l'Angleterre rendait le Canada à la France. Sous Louis XV, il n'y avait plus de Richelieu, et Voltaire, dont l'esprit était plus français que le cœur, écrivait : « Dans ce temps-là, on se disputait quelques arpens de neige au Canada. » On a vu ce que c'était que ces arpens de neige, et qu'il y allait pour nous de possessions plus vastes que l'Europe, dans lesquelles étaient comprises les meilleures terres des États-Unis. Plus fidèle à la France, le paysan canadien n'a point pardonné à la politique de ce temps, et, personnifiant dans un nom cette politique désastreuse, accuse encore aujourd'hui *la Pompadour*.

Tandis que, plein de ces souvenirs glorieux et tristes tout ensemble, j'errais à travers les rues de Québec, j'ai levé les yeux. Devant moi était un obélisque de granit sur lequel j'ai lu : *Montcalm*. Une autre face de l'obélisque porte le nom de *Wolfe*. On sait que, dans la bataille livrée devant Québec, les généraux des deux armées succombèrent le même jour, l'un enseveli dans son triomphe, l'autre dans son héroïque défaite. Il est bien à l'Angleterre d'avoir consacré dans un commun hommage la mémoire de Wolfe et la mémoire de Montcalm. Une inscription d'une noble simplicité se lit au-dessous de leurs noms : *Mortem virtus, communem famam historia, monumentum posteritas dedit*; — leur courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument.

Nous devons à notre tour proclamer que Wolfe était un généreux cœur, et capable d'un autre enthousiasme encore que celui de la gloire militaire. Pendant la nuit qui précéda l'assaut de Québec, dans la barque qui glissait sur le fleuve au pied des rochers, Wolfe, entouré de ses officiers, lisait à demi-voix, pour ne pas être entendu par les sentinelles ennemies, l'élégie de Gray *sur un Cimetière de Campagne* (1), dans laquelle sont exprimées avec tant de charme et de mélancolie les douceurs paisibles de la vie obscure, et qui était nouvellement arrivée d'Europe. En terminant sa lecture, Wolfe dit : « Messieurs, je serais plus fier d'avoir fait ces vers que de prendre Québec. » Paroles vraiment belles dans la bouche de celui qui allait donner sa vie pour prendre Québec ! Blessé à mort et sa vue s'affaiblissant, il se faisait raconter les détails de sa victoire, et s'écriait : « Je meurs content ! » Montcalm disait de son côté : « Je suis heureux de mourir ; je ne verrai pas les Anglais dans Québec. » Rien de plus

(1) Le grand orateur des États-Unis, Webster, vient de mourir; à sa dernière heure, il se faisait lire aussi l'élégie de Gray.

touchant que cette joie magnanime chez ces deux hommes, tombant à la même heure pour leur pays, l'un heureux d'un succès dont il ne jouira pas, l'autre s'applaudissant d'une mort qui lui épargne la douleur de voir le triomphe de l'ennemi, tous deux d'accord pour bénir une noble fin (1).

M. Garneau, qui a bien voulu être mon obligeant cicérone, a écrit une histoire du Canada, fruit de recherches consciencieuses et animée d'une sympathie sincère pour la France, qui n'est du reste que de la justice historique. Quelques imperfections de langage disparaîtront dans une nouvelle édition qu'il prépare aujourd'hui; je les regretterai presque : elles sont une expression de plus de la séparation que nous avons laissée s'accomplir et une accusation contre le gouvernement qui l'a lâchement permise.

J'ai été admirer la belle cascade qui porte le nom si français de Montmorency et visiter les cultivateurs des environs de Québec, chez lesquels les mœurs de la vieille France vivent dans toute leur intégrité. La colonisation du Canada ne fut point composée de gens sans aveu, d'aventuriers de bas étage, mais d'honnêtes campagnards, de petits gentilshommes et de soldats. On m'assure même qu'un bâtiment qui apportait une population moins respectable fut renvoyé avec elle en France. Aussi l'*habitant* canadien (le mot de paysan n'est pas connu) est-il en général religieux, probe, et ses manières n'ont rien de vulgaire et de grossier. Il ne parle point le patois qu'on parle aujourd'hui dans les villages de Normandie. Sous son habit de bure grise, il y a une sorte de noblesse rustique. Quelquefois il est noble de nom et de race, et descend de quelque cadet de Normandie. Nous avons, par exemple, rendu visite à un *habitant* qui menait la vie d'un paysan aisé et s'appelait M. de Rainville.

La cascade Montmorency est formée par une belle nappe d'eau légèrement tortueuse qui tombe de deux cent trente pieds, presque dans les eaux du Saint-Laurent, entre des arbres et des rochers. La chute, comme il arrive souvent, s'est fait jour au point où se joignent deux terrains différens, les schistes et le calcaire.

Pendant le temps que j'ai passé à Québec, j'ai beaucoup entendu parler politique. J'ai trouvé dominante l'opinion que j'avais rencontrée à Montréal : rester attaché au gouvernement anglais tant qu'il continuera lui-même à marcher dans la voie libérale où il a fini par entrer. Les Canadiens français sentent parfaitement que la réunion

(1) Tel est l'intérêt historique et national qui s'attache au combat mémorable livré sur les hauteurs qu'on appelle *les plaines d'Abraham*, et dans lequel Montcalm perdit la vie. Ce qui est moins connu, c'est qu'un Français dont le nom ne doit pas être oublié, le général Levi, revint peu de temps après, par une victoire remportée sur les Anglais aux lieux même qui les avait vus triompher, venger la mort de Montcalm, mais il ne put reprendre Québec.

aux Etats-Unis entraînerait la perte de leur nationalité. Les Etats-Unis en ce moment font toute sorte d'avances aux Canadiens; ils semblent dire :

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'*absorber*.

Le Canada jouit de toute la liberté désirable, et de plus n'est soumis qu'à des taxes locales. Il n'a rien à payer pour un gouvernement central qui réglementerait les travaux publics et le commerce, rien pour une armée. Il est vrai que ce gouvernement gratuit a l'inconvénient d'être à Londres, et que, si l'on ne paie pas d'armée, c'est qu'on est *gardé* par une armée étrangère. C'est là ce qui déplaît aux ardens; de plus ils comparent l'activité de production des Etats-Unis, l'accroissement de leur population, de leur richesse, de leur puissance, avec la langueur relative du Canada, langueur du reste qui a été exagérée. La population française a décuplé, en quatre-vingts ans (de 60,000 âmes à 600,000), et cet accroissement de la population s'est opéré sans le secours de l'immigration; il ne s'est peut-être pas établi 4,000 émigrans dans le Bas-Canada depuis la conquête. En délivrant la terre des embarras de la législation féodale, on espère qu'un beaucoup plus grand nombre de colons pourrait venir s'établir dans un climat rude, mais sain, qui, pour les populations catholiques ou parlant le français, comme les Belges, les Suisses, les Français eux-mêmes, aurait des avantages que n'offrent pas les Etats-Unis. Il ne faut pas croire que le gouvernement se soit endormi dans l'inaction, tandis que le peuple voisin multipliait avec une si grande rapidité les voies de communication sur son vaste territoire. Un Anglais, qui du reste est loin de partager les préjugés de quelques-uns de ses compatriotes sur les Etats-Unis, exprime, dans un voyage récemment publié (1), combien il a été surpris en trouvant les routes au Canada dans un beaucoup meilleur état qu'il ne l'espérait. Jusqu'à l'année 1849, on a dépensé au Canada, en routes et ponts, plus de 450,000 livres sterling, et pour deux canaux seulement, plus de deux millions de livres. L'un d'eux est le canal Welland, établi pour éviter la chute du Niagara. Un chemin de fer, dont les fonds sont votés, ira d'Halifax à Montréal, en passant par Québec. Le Saint-Laurent est une voie de commerce magnifique, mais pendant six à sept mois le passage est fermé par les glaces.

Les Canadiens nous appellent *les Français de la vieille France*, mais c'est le pays appelé autrefois la *Nouvelle-France* qui est aujourd'hui l'ancienne. La propriété foncière y est encore soumise au droit seigneurial. En 1852, il faut aller jusqu'en ce pays reculé pour entendre parler de seigneurs et de seigneuries; ces seigneurs,

(1) *Notes on Public subjects made during a tour in the United States and Canada*, by Hugh Seymour Tremenheere, 1852.

il est vrai, ne sont pas des personnages féodaux. Il n'y a point de noblesse reconnue au Canada. Après la conquête, tout ce qui appartenait aux rangs les plus élevés de la société quitta le pays; ce fut un malheur pour lui. On trouve bien, comme je l'ai dit, dans la classe des cultivateurs, et quelquefois dans les derniers rangs de la société, des noms nobles; mais ceux qui les portent, gentilshommes d'origine, ne le sont plus de fait, et se confondent dans le reste de la population. Les prétentions d'un particulier qui voulait prendre le titre de baron n'ont pas été admises par le gouvernement. La démocratie règne ici comme aux Etats-Unis; tous les hommes influens sont sortis de la bourgeoisie ou du peuple ; cela n'empêche pas que les terres n'appartiennent à des seigneurs, seulement ces seigneurs sont souvent de très minces propriétaires. Le plus riche est le séminaire de Montréal, qui possède tout le terrain de la ville et le pays à plusieurs lieues à la ronde, ce qui lui fait un revenu de 26,000 louis. Les droits seigneuriaux se composent principalement de ce que l'on paie pour la *tenure* du sol, ce qui est très peu de chose, et d'un droit sur les ventes qui s'élève à 12 pour 100; ce dernier droit est seul onéreux. Celui qui garde sa propriété pour la transmettre à sa famille, ce qui est en général le cas pour les Canadiens français, ne souffre pas de la législation du pays, car il ne paie que le droit de *tenure*, qui est insignifiant; mais la transmission de la propriété foncière est très gênée par le droit de vente. Le plus grand inconvénient des seigneuries est d'immobiliser la terre, et surtout d'écarter les émigrans, qui veulent une possession plus complète et la liberté de disposer du sol à leur gré.

Un tel état de choses ne peut durer, mais la difficulté est d'en sortir. Quelques-uns proposent de supprimer le droit des seigneurs, ce qui serait une véritable spoliation. Le chef du ministère actuel, M. Lafontaine, est d'avis qu'il ne faut point dépouiller les seigneurs de leur droit, mais déclarer la commutation forcée (1), c'est-à-dire donner à l'occupant la faculté de devenir propriétaire en achetant le fonds pour un prix établi sur une évaluation équitable. C'est aux seigneurs à faire un arrangement, sans quoi ils seront dépouillés tôt ou tard. Malheureusement, ils semblent peu disposés aux concessions, et ils pourraient finir par tout perdre pour avoir voulu tout garder. Le clergé catholique est très populaire parmi les habitans d'origine française, et dans une complète sympathie avec eux. Il a pour revenu la *dixme*, qui n'est pas un dixième, mais un vingt-sixième des produits ruraux. Le paysan préfère beaucoup un impôt en nature à un autre impôt.

(1) Le séminaire de Montréal est le seul seigneur que le consistoire puisse forcer à la commutation.

C'est sous le rapport de l'instruction que l'avantage des Etats-Unis sur le Canada est peut-être le plus considérable. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre, malgré leur fanatisme intolérant et persécuteur, furent conduits par le principe protestant, qui fait à tout chrétien une loi de lire la Bible et d'y puiser directement sa foi, à établir des écoles, « le principal objet de Satan, disaient-ils, étant d'empêcher les hommes de connaître l'Ecriture, en les détournant de l'étude des langues, à cette fin que l'instruction ne soit pas enfouie dans les tombeaux de nos pères..... » Après ce considérant, dans lequel le diable joue le premier rôle, viennent des dispositions qui établissent des écoles dans chaque district *sous peine de grosse amende*. On était loin du principe volontaire, mais enfin on fondait des écoles; par un motif ou par un autre, on apprenait à lire à tout le monde. Au Canada, le clergé catholique a beaucoup fait pour l'instruction. Les séminaires de Québec et de Montréal, les jésuites, les récollets, ont contribué largement à cette œuvre. J'ai trouvé dans le séminaire de Québec (1) un cabinet de physique très complet. J'ai reconnu notamment les appareils électro-magnétiques inventés par mon père. J'ai vu un vieux prêtre, autrefois professeur de physique, tout ému par la présence du fils de celui dont il avait longtemps exposé les découvertes.

Tout cela montre combien le clergé canadien est éclairé, combien il a soin de se tenir au courant des progrès de la science européenne. Avec la meilleure volonté du monde pourtant, il était impossible à ce clergé de répandre les bienfaits de l'instruction parmi des populations disséminées sur un si vaste espace. Ces populations avaient aussi sur ce point, il faut le dire, des sentimens bien différens de ceux que manifestent généralement les citoyens des Etats-Unis. Parmi eux, un des premiers soins des communes qui se forment sur un terrain défriché d'hier est d'organiser des écoles (2); mais au Canada, quand, il y a quelques années, la législature a décrété l'établissement d'écoles paroissiales, les *habitans* ont accueilli cette fondation avec peu d'empressement. L'on avait voté pour cet objet une somme considérable, et l'on voulait appliquer le principe américain d'une contribution des communes égale à la somme donnée par l'état; mais les communes très souvent nommaient des commissaires à condition qu'ils ne feraient rien, et, quand ils voulaient faire quelque chose, ils couraient risque

(1) La chapelle du séminaire contient quelques tableaux de Lagrenée, de Vanloo, de Parrocel, et trois attribués à Philippe de Champagne. Les collections de tableaux sont si rares aux États-Unis, que celle de Québec est probablement la plus considérable qui existe dans toute l'Amérique septentrionale.

(2) Cet empressement n'est cependant pas universel. En 1834, la législature de Pensylvanie publia un acte pour un système général d'écoles dans l'état. Il y eut dans Philadelphie 2,084 pétitions pour, et 2,576 contre. Parmi les derniers pétitionnaires, 66 ne savaient pas signer leur nom. (*American Almanach*, 1836, p. 349.)

d'être assommés. En quelques endroits, on a mis le feu à la maison de ces commissaires. Là où la commune consentait à payer sa part du traitement des instituteurs, chaque habitant voulait avoir un instituteur à sa porte. Certaines communes en ont demandé dix-sept, ce qui réduisait singulièrement les appointemens de chacun. Cette disposition des esprits s'est, grâce au ciel, beaucoup améliorée : des faits pareils ne se reproduiront plus; mais pour qu'ils aient pu avoir lieu, il a fallu que, parmi les honnêtes cultivateurs du Canada, un certain nombre fût bien étranger à ce besoin d'instruction qui est si général aux Etats-Unis.

Quant à la conduite du gouvernement anglais, elle a commencé par être odieuse et perfide toutes les fois que ce gouvernement ne se croyait pas menacé. Peu de temps après la conquête, une proclamation royale enjoignit au gouverneur de convoquer des assemblées provinciales, comme dans les autres colonies anglaises de l'Amérique : les Canadiens étaient invités à se confier à la protection royale *pour la jouissance et le bienfait des lois de notre royaume d'Angleterre.* Les assemblées ne furent point convoquées, mais les lois anglaises furent brusquement introduites à la place de la coutume de Paris. A ce changement on gagnait l'établissement du jury; on recevait un don moins précieux dans le chaos de lois que l'usage et la tradition peuvent rendre supportable en Angleterre, mais qui, au Canada, sans rapport avec les antécédens du pays, étaient un véritable fléau. Les Canadiens français réclamèrent contre ces lois, « infiniment sages et utiles, disaient-ils, pour la mère patrie, mais qui ne peuvent s'allier avec nos coutumes sans renverser nos fortunes et détruire entièrement nos possessions (1). » Ceci se passait au moment où l'Angleterre commençait à craindre pour ses autres colonies, il ne fallait pas trop désaffectionner la population française, en grande majorité au Canada. On lui rendit donc, par l'*acte de Québec*, l'usage de l'ancienne coutume française, tandis que, pour rassurer les sujets anglais contre l'arbitraire et les *lettres de cachet*, on introduisit dans la législation l'*habeas corpus* et le jugement par jury dans certains cas déterminés.

C'est probablement à ces concessions prudentes que l'Angleterre dut la conservation du Canada lors de l'insurrection américaine. Il est certain qu'à cette époque une grande portion du peuple canadien sympathisait avec les Etats-Unis. Il y avait deux cents Canadiens dans l'armée du général américain Montgomery, qui vint, comme Wolfe et Montcalm, mourir sous les murs de Québec. Les seigneurs et le clergé s'opposèrent à ce mouvement et conservèrent le Canada à l'Angle-

(1) Pétition de divers habitans de la province de Québec, présentée à sa majesté en février 1774.

terre. Il faut avouer que les colonies anglaises qui invitaient les Canadiens à secouer le joug de la métropole, ne faisaient rien pour se les attacher. Le congrès, dans une adresse au peuple américain, reprochait à l'Angleterre l'*acte de Québec*, qu'il dénonçait comme une tentative criminelle pour établir la foi catholique, comme un exemple de tyrannie dans l'empire britannique, et d'autre part, dans une lettre aux Canadiens, le même congrès leur disait que cet acte ne pouvait être bien mis à exécution par les Anglais. Ces contradictions durent contribuer à retenir le Canada sous la domination anglaise. M. de Lafayette désira tenter dans ce pays une expédition, il se flattait que son nom y réveillerait des souvenirs français; mais il ne put réaliser ce dessein, auquel il tenait beaucoup.

En 1791, Pitt divisa la province en haut et bas Canada, et voulut y établir une constitution faite à l'image de la constitution britannique. Cette image était très infidèle, comme Fox le fait remarquer. Au lieu d'une chambre des lords représentant une aristocratie indépendante, laquelle n'existait pas au Canada, Pitt créait un conseil législatif sans indépendance; il plaçait à côté de lui une assemblée représentative nommée par un corps électoral très nombreux et peut-être peu préparée par ses habitudes et son éducation à exercer ce pouvoir. Cette constitution à la fois trop monarchique et trop démocratique, et l'incurie du gouvernement anglais, n'ont produit pendant longtemps dans les deux Canada que confusion et désordre. Le Haut-Canada était presque exclusivement anglais, le Bas-Canada presque exclusivement français. Il y avait entre les deux pays animosité de race, de langue, de religion; on n'échappait aux inconvéniens de la constitution de Pitt qu'en ne l'appliquant pas. Enfin, en 1837, lord John Russell imagina de la faire abolir par le parlement. Le conseil législatif cessa d'être électif, et comme l'assemblée représentative avait refusé de voter les fonds nécessaires pour les services publics, le gouvernement fut autorisé à prendre dans le trésor provincial, pour en disposer à son gré, des sommes qui avaient été votées, il est vrai, par la législature canadienne, mais dont l'appropriation avait été jusque-là réservée à cette législature aussi bien que le vote. Ce fut un coup d'état parlementaire contre les droits constitutionnels du Bas-Canada.

On sait ce qui a suivi. Les Canadiens ont pris les armes, ont livré aux Anglais trois combats dans l'un desquels ils ont eu l'avantage; puis leurs vaillantes milices ont été écrasées par les troupes régulières de la métropole. La victoire a été cruelle; on a frappé surtout les jeunes gens appartenant aux meilleures familles. Après les exécutions des insurgés, on a voulu décapiter le pays, noyer la population française dans la population anglaise, en prononçant la réunion du Haut et du Bas-Canada. C'était le rêve du parti anglais, et ce que ses

organes demandaient avec passion depuis plusieurs années. On est parvenu à faire voter ce changement par les deux législatures. Celle du Haut-Canada a été unanime, et à force d'argent on a obtenu dans le Bas-Canada quelques voix qui ont donné la majorité à la mesure tant désirée; mais le résultat a été diamétralement opposé à celui qu'on attendait. Dans l'assemblée, où siégent réunis les représentans des deux provinces, les Français du Bas-Canada ont voté de concert et ont attiré à eux un certain nombre d'Anglais éclairés et influens. Depuis ce temps, ils ont la majorité. C'est ainsi qu'ils ont pu obtenir ce que lord John Russell avait refusé, la responsabilité des ministres. Le parti anglais violent, exaspéré de voir tourner en faveur du parti français une mesure au moyen de laquelle il avait espéré l'anéantir, s'est soulevé à son tour; mais sa campagne a été honteuse, elle s'est bornée à une ignoble émeute qui, après avoir tenté de pendre les ministres, a brûlé la salle des séances du corps législatif et la bibliothèque : tel a été l'exploit principal de ceux qui se nommaient au Canada les tories et les conservateurs. Quelques-uns de ces tories émeutiers et incendiaires, par le dernier effort d'un machiavélisme désespéré, poussent aujourd'hui à l'annexion, pour anéantir, même au profit de leurs adversaires naturels, le pays qu'ils n'ont pu opprimer. Enfin le gouvernement anglais a compris qu'après tant d'iniquités et de maladresses il était temps d'appliquer au Canada la maxime de Fox : « Le Canada doit être conservé à la Grande-Bretagne par le choix de ses habitans; mais pour cela il faut que leur condition ne soit pas plus mauvaise que celle de leurs voisins. » La grande majorité des Canadiens français, voyant cette disposition impartiale du gouvernement, résiste à l'attraction que les Etats-Unis exercent sur une portion peu considérable, il est vrai, mais très-vive de l'opinion libérale. A la tête de cette fraction, séparée des Anglais par une rancune irréconciliable, est M. Papineau, le plus grand talent oratoire du Canada. Il est fâcheux que dans les circonstances présentes il ne puisse jouer un rôle. Retiré dans sa seigneurie, sur les bords de l'Ottawa, il attend un jour, qui viendra peut-être, si les antipathies de race assoupies momentanément se réveillent entre les descendans des Anglo-Saxons et les descendans des Normands, qui ont changé de rôle en Amérique et semblent, sur cette terre lointaine, poursuivre les représailles d'un ancien combat. La sagesse de l'Angleterre doit prévenir ce réveil, qui lui serait fatal et donnerait certainement le Canada aux Etats-Unis.

Avant de quitter Québec, j'ai passé quelques heures fort agréables chez un homme très français d'esprit comme de manières, M. Chauveau. J'ai appris de lui, ce qui m'a été confirmé par d'autres, combien la population canadienne est occupée de la France. A peine si on lit les livres nouveaux qui se publient en Angleterre; mais tout le monde lit les ouvrages français. Voltaire disait un peu ironiquement :

Partout, même en Russie, on vante nos auteurs.

Maintenant la Russie est à notre porte, c'est une province littéraire de la France; mais un peu plus loin, au Canada, il en est de même qu'en Russie : toutes les jeunes filles savent par cœur *l'Automne* de M. de Lamartine. M. Chauveau, bien que jurisconsulte et homme politique, cultive avec goût la poésie; il a écrit, pour défendre son pays contre quelques sévérités françaises, des vers très français de tour et d'esprit, et qui ne semblent point du tout venir de l'autre monde.

Autrefois le commerce du Canada consistait surtout en fourrures. Il faut lire dans l'introduction d'*Astoria*, tracée par la plume élégante de Washington Irving, la peinture de l'existence presque féodale des membres de la compagnie du nord-ouest; l'auteur peint aussi la vie aventureuse des *voyageurs canadiens*, qu'il a vus dans sa jeunesse. Les premiers apparaissent dans la splendeur patriarcale de leurs banquets hospitaliers; les autres, tels qu'ils sont encore aujourd'hui, campant et bivouaquant près des feux allumés au bord des fleuves ou faisant entendre aux rives solitaires des grands lacs les refrains grivois qui charmaient nos pères, et qui, maintenant oubliés d'une génération plus morale ou plus morose, vont expirer, contraste bizarre, dans les majestueuses solitudes des forêts du Nouveau-Monde.

Aujourd'hui le principal commerce du Canada est le commerce des bois. On l'accuse de séduire et de démoraliser les Canadiens par l'existence tour à tour très pénible et très oisive qu'il impose. Un proverbe dit que le *raftsman* (celui qui amène le bois coupé dans les forêts le long des fleuves) se trouve à la fin de l'été avec une constitution épuisée, des habitudes d'ivrognerie, une paire de pantalons et un parapluie.

Cette vie misérable n'est pas sans poésie, et cette poésie a été exprimée assez heureusement dans un chant composé aux Etats-Unis. Le Maine a aussi dans ses forêts des *abatteurs* (*lumberers*), et c'est l'un d'eux que le poète fait parler :

« Frappons, que chaque coup ouvre passage au jour, que la terre longtemps cachée s'étonne de contempler le ciel! Derrière nous s'élève le murmure des âges à venir, le retentissement de la forge, le bruit des pas des agriculteurs rapportant la moisson dans leur demeure future.

« Reste qui voudra dans les rues des villes, ou se plaise sur la plaine nivelée. Donnez-nous la vallée couverte de cèdres, les rochers et les sommets du Maine. Tenons-nous-en à notre pays boréal, sauvage et boisé; rude nourrice, mère vigoureuse, garde-nous sur ton cœur. »

30 septembre, Montréal.

Je suis parti hier soir de Québec, et ce matin me voilà de retour à Montréal. La sympathie pour un *Français d'Europe* que j'ai trouvée

à Québec, je la retrouve ici. J'en reçois en arrivant un témoignage qui me touche vivement. On donne demain un dîner d'honneur à M. Lafontaine, qui, après avoir contribué plus que personne au succès de la sage politique dont le Canada ressent aujourd'hui les bienfaits, s'est décidé à quitter le ministère au sein de son triomphe, ce qui ne peut s'expliquer que par les raisons qu'il donne lui-même, des raisons de santé. Je suis invité à ce dîner d'adieu. Je m'associerai de grand cœur à cette expression de l'opinion publique, et je verrai là réunis pour une manifestation des meilleurs sentimens canadiens les hommes les plus distingués, Français et Anglais, du parti constitutionnel. En attendant, j'enregistre quelques renseignemens qui me sont donnés sur ce pays et qui dessinent le caractère des deux races qui l'habitent. Un changement notable s'est opéré depuis quelques années dans la situation commerciale de nos compatriotes du Canada. Le commerce de ce qu'on appelle les marchandises sèches (*dry goods*) était entièrement entre les mains des Anglais. Il n'y avait qu'un commerçant français à Montréal, pas à un à Québec; aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Les autres branches de commerce, les vins, les huiles, les épiceries, sont encore principalement entre les mains des Anglais. Je demande d'où provient cette différence; on me répond en souriant, — c'est un Français qui parle, — que ces branches du négoce s'arrangent mieux d'une conscience un peu élastique. On convient en même temps que les Canadiens français, en cela très semblables à leurs frères d'Europe, sont trop accoutumés à compter sur la protection du gouvernement, trop peu disposés à combiner librement leurs efforts et leur action. Dans le Haut-Canada, au contraire, où prévalent, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, le principe volontaire et l'esprit d'association, on se concerte fréquemment pour entreprendre un chemin, un canal. Ce contraste fait voir combien des tendances diverses semblent inhérentes au génie des deux peuples, puisqu'elles les suivent dans leurs plus lointaines migrations.

Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt.

Certains traits qu'on peut plus particulièrement rapporter au naturel normand se montrent dans les habitudes des Canadiens français. Le Canadien n'est pas prêteur; il lui coûte de se dessaisir de son argent. En même temps, ce qu'il y a de généreux dans le caractère français se trahit par une assez grande facilité à se faire caution pour obliger. La population du Haut-Canada se recrute par l'émigration, celle du Bas-Canada par un moyen plus direct. Un paysan disait à M. Johnston l'agronome : « Oh! monsieur, nous sommes terribles pour les enfans. » En général, l'Anglais ne fait qu'une chose; le Français exerce à la fois plusieurs industries. Cette assertion ne m'a pas étonné,

car j'ai vu l'autre jour un magasin où l'on vendait des bijoux, des fromages et des balais. Ceci au reste n'est point propre aux Canadiens français (1); partout l'on commence par-là : la division du travail et du négoce est le produit du temps et du raffinement qu'il amène avec lui. Je me souviens qu'à Athènes en 1843 presque tout s'achetait dans le même magasin : un chapeau, des bottes, une selle de cheval, un matelas; et, comme le magasin était dans l'hôtel, le voyageur n'avait qu'à demander au garçon ces divers objets, ainsi qu'il lui aurait demandé une côtelette ou une tasse de chocolat, et on les mettait sur la carte avec le prix de la chambre et du dîner.

J'ai fait une promenade avec M. Lafontaine autour de la colline qui domine Montréal, en suivant de belles allées d'arbres. On a par momens une vue admirable. Nous sommes rentrés par le quartier où se trouve le grand bassin. C'est un magnifique travail : on l'a élargi récemment, des écluses permettent d'y introduire la quantité d'eau dont on a besoin. Je trouve ici plus d'activité que je ne m'attendais à en rencontrer. Ce n'est pas Boston ou New-York, mais la disproportion ne me paraît pas si grande qu'en arrivant.

Il est étrange, quand la plupart des nations européennes ont des consuls au Canada, que la France n'en ait pas dans un pays qui lui est uni par son origine, sa langue, ses sympathies, où sa protection pourrait attirer et aider des émigrans français; nous pourrions aussi augmenter nos rapports d'échange avec ce pays. Après l'incendie de l'arsenal de Toulon, la France a acheté des bois au Canada, et l'on s'en est bien trouvé. Pourquoi ne pas nouer des relations dont le résultat serait de maintenir et d'étendre notre influence morale sur des populations françaises par le sang, et qui défendent, avec une persévérance touchante, leur nationalité contre le double envahissement de l'Angleterre et des Etats-Unis?

1er octobre.

J'ai visité le séminaire de Montréal, lieu respectable, car de là s'est répandu sur le pays presque tout ce qu'il possède de culture intellectuelle. Aujourd'hui le séminaire a huit écoles, dont deux sont industrielles. Un ecclésiastique a bien voulu me servir de guide dans le jardin; il m'a montré de vieux arbres fruitiers d'origine française. M. l'abbé Villeneuve a pour l'horticulture une vive passion qui me rappelait M. d'Andilly à Port-Royal; il m'a conduit à la maison de campagne du séminaire, où l'on voit encore les ruines du petit fort dans lequel les sauvages chrétiens se réfugiaient en temps de guerre. Nous avons visité ensuite l'établissement des sœurs grises; enfans, vieillards, malades, tout est soigné avec la plus active charité par

(1) On verra que j'ai observé les mêmes choses dans les nouvelles villes de l'Union.

cinquante sœurs dans cet établissement, qui contient quatre cents personnes. Ce qui m'a frappé, c'est l'air de sérénité, de bonheur et même de gaieté des religieuses. Ces saintes sont aimables comme des enfans. Puis je me suis rendu au dîner qu'on donnait à M. Lafontaine. Traité avec une distinction qui s'adressait à ma qualité de Français, j'ai été placé à côté du héros de cette fête patriotique. Les deux races, représentées par ce qu'elles ont à Montréal de plus respectable, fraternisaient franchement. M. Morin, que l'opinion désigne comme devant succéder dans le ministère à M. Lafontaine et y continuer sa politique, présidait le banquet. Il proposait les toasts, mêlant à ses paroles pleines de cordialité quelques traits narquois de vieille gaieté française, puis traduisait en anglais ce qu'il avait dit d'abord dans notre langue. Les discours ont été prononcés, les uns en anglais, les autres en français, et tous étaient inspirés par un sentiment de conciliation. Un seul orateur n'a pas caché sa préférence pour les Etats-Unis, qu'il a fait valoir aux dépens du Canada. On l'a laissé dire. M. Lafontaine a parlé en homme politique. M. Cartier, qui porte avec honneur le nom du célèbre Malouin, premier explorateur du Canada, s'est exprimé avec une chaleur toute bretonne. M. Loranger, jeune avocat de Montréal, a prononcé un discours très amusant à propos du toast aux dames. On m'a fait l'honneur de désirer que je répondisse à celui qui était adressé aux hôtes. L'expression très simple d'une sympathie bien vraie a été accueillie avec une faveur que je devais à ma qualité de compatriote. C'est ainsi du moins qu'il me semblait être accueilli, et quand, après avoir remercié l'assemblée de vouloir bien permettre à un étranger de prendre la parole dans cette solennité nationale, j'ai ajouté, ce qui pourra sembler singulier à mes lecteurs de Paris, si un *Français* peut *être étranger au Canada*, les bravos m'ont prouvé que ce sentiment n'était pas seulement dans mon cœur. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'effet qu'a produit le nom de Montmorency, ce nom, ai-je dit, le plus français de l'aristocratie française. Alors, dans cette assemblée libérale et démocratique, d'unanimes acclamations ont salué le symbole de la vieille patrie. Rien ne m'a mieux montré combien le culte des souvenirs nationaux s'est conservé fidèlement au Canada.

Je m'arrêterais bien volontiers plus longtemps dans cette autre France; malheureusement l'hiver approche, je ne veux pas être surpris par la neige et les glaces. Je vais donc remonter le Saint-Laurent et traverser le lac Ontario pour atteindre Niagara et l'ouest des Etats-Unis; mais je m'arrêterai dans un village habité par des Iroquois chrétiens. Ce village est peu éloigné de Montréal. Ainsi aujourd'hui parmi des Français, demain chez les Iroquois!

J.-J. AMPÈRE.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

LES OUVRIERS DE LA LOIRE.[1]

Au milieu des montagnes du Forez, dont la base sépare le bassin du Rhône de celui de la Loire, s'étend, à partir des environs de Givors, à travers Rive-de-Gier et Saint-Chamond jusqu'au-delà de Saint-Etienne, une succession de vallées plus ou moins profondes, sillonnées par des torrens, tantôt nues et arides, tantôt fécondes et verdoyantes, où l'industrie possède un magnifique domaine. Les ouvriers qui habitent cette région forment un groupe isolé dont la physionomie s'encadre d'une façon fort originale entre les sommets de leurs montagnes. Les uns tissent les rubans de tout genre dont les flots étincelans vont ensuite inonder le monde; les autres, à demi nus près de brasiers ardens, travaillent le fer rougi ou le verre en fusion; enfin les derniers, voués à l'extraction de la houille, ont pour atelier les profondeurs mêmes de la terre.

Prise en bloc, en comptant les rubaniers disséminés dans les montagnes et dont Saint-Etienne est la métropole, la population laborieuse de ce district ne saurait être évaluée à moins de cent cinquante mille

(1) Voyez les livraisons des 1er juin, 1er septembre et 15 novembre 1851, des 15 février et 1er août 1852.

individus. Son éloignement ne l'a pas garantie, sur les points où elle est agglomérée, contre la violente secousse qui ébranla les classes ouvrières après la révolution de 1848; mais le soulèvement s'est produit chez elle sous un aspect singulier. Nulle part on ne peut mieux distinguer les deux influences auxquelles l'histoire rapportera tout le mouvement intellectuel des populations ouvrières au milieu du XIXe siècle : l'une provenant d'une source étrangère à ces populations, l'autre sortant de leur propre sein. Le flot terrible qui venait du dehors atteindre les ouvriers de la Loire sur leurs montagnes tendait à les entraîner sur une mer sans rivages; quant aux aspirations intérieures qui les agitaient, bien que souvent aveugles et souvent excessives, elles renfermaient au contraire certains germes dont il était facile de tirer parti. Avant de pouvoir apprécier la portée relative de ces deux élémens, il faut connaître aussi les deux faces distinctes sous lesquelles s'offre à nous la vie des ouvriers forésiens, observée tour à tour dans les ateliers où s'exerce leur industrie et dans les modestes habitations où se conserve depuis si longtemps l'originalité de leurs mœurs.

I. — INDUSTRIES DE LA LOIRE ET RÉGIME DU TRAVAIL.

La contrée qu'occupe le groupe des ouvriers de la Loire est traversée par le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, qui a donné une si vive impulsion à l'industrie locale. Après avoir longé le Rhône jusqu'à Givors, on monte par une pente ininterrompue au sommet de la chaîne du Forez : sur un court espace de quatre lieues, entre Rive-de-Gier et Saint-Etienne, la différence de niveau est d'environ 1,000 pieds. On s'élève de la vallée du torrent du Gier, qui se jette dans le Rhône, à celle d'un des affluens du Gier, le Janon, et puis à la vallée de l'impétueux ruisseau le Furens, qui, après avoir traversé Saint-Etienne, où il a plus d'une fois causé de grands désastres, va se précipiter dans la Loire. Le chemin de fer se déploie au milieu d'un nuage d'épaisse fumée s'échappant sans relâche des usines dont la contrée est couverte. Tantôt les rails perchés sur la cime d'un coteau dominent des fourneaux embrasés construits dans le bas de la vallée; tantôt, s'enfonçant sous la montagne, ils atteignent aux régions que peuple la noire armée des mineurs. Sous le tunnel de Terre-Noire, on passe si près des puits de charbon, qu'il serait impossible d'élargir la voûte, reconnue pourtant beaucoup trop étroite. Etabli dans des conditions extrêmement difficiles, ce *railway* est ouvert au public depuis l'année 1832. Il n'existait alors en France qu'un seul tronçon de voie ferrée de 18 kilomètres de long, et appartenant à cette même région, ce-

lui de Saint-Etienne à Andrézieux sur la Loire, terminé en 1827 (1). Le chemin de Lyon était donc un essai, essai hardi, mais dans lequel on sentait ces tâtonnemens qui se rencontrent au début de toutes les carrières où s'élance le génie de l'homme. A l'origine, on le comparait dans le pays à un cheval boiteux trottant sur des cailloux. La traction s'est faite pendant longtemps, en partie du moins, à l'aide de chevaux, même de bœufs. Il n'y a pas plus de sept à huit ans que la remonte des trains de Saint-Chamond à Saint-Etienne s'opère avec des locomotives. A la descente, les convois, lancés sur la pente de la montagne, reviennent seuls, par l'effet de la pesanteur, jusqu'à Rive-de-Gier, où la machine est allée les attendre. Malgré diverses améliorations réalisées à mesure que la science a étendu son domaine, ce chemin présente toujours des particularités vicieuses qui tiennent aux conditions primitives de son établissement et à la nature du sol. Il existe d'ailleurs beaucoup moins pour les voyageurs que pour les produits de la contrée, auxquels il doit la prodigieuse prospérité dont il jouit.

Quand on veut voir à l'œuvre l'industrie locale et pénétrer parmi les ouvriers dont elle utilise les bras, il faut, en venant de Lyon, quitter la voie ferrée à Rive-de-Gier, et, laissant derrière soi, sur la gauche, les dernières élévations des Cévennes, gravir pas à pas la chaîne du Forez. Rive-de-Gier, qui marque le commencement de cette ruche laborieuse échafaudée le long des montagnes, est une cité exclusivement industrielle : il n'y en a peut-être pas une autre en France où la production occupe aussi complétement tous les bras. On n'y trouve pas une seule maison de commerce ou de commission. Dans cette ville d'ouvriers, tous les hommes, riches ou non, travaillent de leurs mains: pas de bourgeoisie, pas de classe ayant des loisirs. Tel avait commencé sa carrière par servir les maçons, portant sur ses épaules ce récipient incommode appelé *l'oiseau*, qui, devenu millionnaire, ignore toujours ce que c'est que le repos. Tel autre, simple ouvrier de forge d'abord, puis chef d'un établissement métallurgique dont les produits rivalisent avec les plus beaux fers de l'Angleterre, reste encore le premier forgeron de son usine. On n'a pas besoin d'entrer à Rive-de-Gier pour y

(1) Le chemin d'Andrézieux, construit avec une seule voie, avait reçu d'abord des rails en fonte qui n'avaient pas plus de 1 mètre 20 centimètres de longueur. Il suit tous les accidens d'un sol tourmenté, avec des courbes de 50 à 100 mètres de rayon, quand elles devraient en avoir au moins 500 pour répondre aux règles de l'art. Cette même contrée possède encore le *railway* de Saint-Étienne à Roanne, qui vient se souder sur celui d'Andrézieux à la Quérillière, mais dont la construction est postérieure d'une année à celle du chemin de Lyon à Saint-Étienne. Il se compose d'une série de plans inclinés et de remblais dans les montagnes, puis de longs alignemens dans les plaines du Forez. Ces voies plus ou moins défectueuses possèdent des tarifs élevés que l'industrie du pays trouve extrêmement lourds.

reconnaître la patrie du travail : la ville est enveloppée d'un nuage de fumée qui s'aperçoit des hauteurs voisines et laisse à peine entrevoir le faîte des cheminées. Les ouvriers sont groupés dans des ateliers de différentes natures : des *aciéries*, des forges, des verreries produisant des verres de toute sorte, principalement des bouteilles et des verres à vitre (1).

En se rendant de Rive-de-Gier à Saint-Chamond, à dix kilomètres plus haut dans les montagnes, on longe une suite d'usines : la belle fabrique d'acier d'Assailly, les forges de l'Horme, et de nombreux fours à coke brûlant en plein air. A Saint-Chamond, le bruit diminue, le ciel s'éclaircit ; on sent que dans cette ville, où des vestiges de monumens romains rappellent une certaine splendeur évanouie à travers les siècles, le sol est moins profondément imprégné de l'esprit industriel. Saint-Chamond s'est laissé ravir à peu près complétement la fabrication des rubans. Elle compte toutefois plusieurs fabricans d'une haute habileté, et elle règne encore en souveraine sur l'industrie des lacets, qui occupe ici 21 ateliers et 8,000 métiers, mis la plupart en mouvement par des appareils hydrauliques et exclusivement surveillés par des femmes. Plusieurs établissemens pour le moulinage de la soie ne renferment également que des femmes. La clouterie à la main et un petit nombre d'usines à vapeur emploient seules des hommes (2).

En quittant Saint-Chamond, on traverse un pays fortement accidenté, mais où rien ne rappelle, jusqu'à ce qu'on ait atteint les forges de Terre-Noire, le mouvement de la région inférieure. Située au fond d'une gorge pittoresque, l'usine de Terre-Noire fait vivre une population de 1,800 individus. La fabrique a créé tout ce qui existe autour d'elle; un village est pour ainsi dire sorti de terre dans ce lieu sauvage, qui semblait voué à une perpétuelle immobilité. L'établissement a été construit en 1822, à une époque où des forges commençaient seulement à s'installer dans le département de la Loire. Ces usines, qui marchent toutes à la houille, ont réalisé les premières applications des procédés anglais dans notre pays. Elles placent leurs fers le long du littoral de la Loire et du Rhône, et à Paris, Marseille, Toulon,

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les bouteilles de nos fabriques sont sans concurrence au dehors; l'augmentation de prix qui résulte du transport est le seul obstacle à de plus abondantes exportations. Quant à nos verres à vitre, ils ne s'écoulent plus au-delà de nos frontières, la Belgique ayant, grâce à diverses circonstances, ravi à nos verriers de Rive-de-Gier le marché des Échelles du Levant, où ils plaçaient autrefois une partie de leurs produits.

(2) Une usine où se fabriquent pour les voitures de chemin de fer, à l'aide d'un procédé nouveau et rapide, des bandages de roues qui sortent du laminoir ronds et soudés, renferme environ 80 ouvriers; mais cette usine n'est qu'une dépendance immédiate de Rive-de-Gier.

Rochefort, etc. Elles alimentent encore sur les lieux mêmes plusieurs industries métallurgiques; leur prospérité intéresse ainsi un personnel nombreux dans le district de Saint-Etienne.

Quand on monte jusqu'au plateau sur lequel est située cette dernière ville, sous un ciel froid et neigeux, on croirait au premier abord qu'elle est condamnée par sa position à un éternel isolement. On a vu pourtant qu'elle avait été mise en rapide communication avec deux grandes voies fluviales, qui lui permettent de diriger ses produits soit vers l'Océan, soit vers la Méditerranée. C'est que la Providence avait enfoui sous les montagnes de cette région une matière qui vivifie l'industrie moderne, et que cette matière nécessite d'immenses moyens de transport. Le voisinage de la houille profite d'abord à diverses fabrications de Saint-Etienne, telles que la quincaillerie et la fabrique d'armes, qui date de François I[er], et qui comprend, en dehors d'un bel établissement placé sous la direction de l'état, un grand nombre de petits ateliers particuliers. La plus importante des industries stéphanoises, celle des rubans, tire elle-même un avantage de la richesse minérale du pays; elle lui doit la facilité des communications créées pour le transport de la houille. La rubanerie du Forez a le monde entier pour marché, et bien qu'elle rencontre aujourd'hui au dehors, notamment à Zurich en Suisse, une concurrence redoutable pour certains articles, bien qu'on lui ait enlevé quelques-uns de ses plus habiles ouvriers, elle reste toujours incomparablement supérieure à ses jalouses rivales pour le bon goût et pour l'élégance des produits. L'opulente ville de Saint-Etienne, dont la fondation semble dater du x[e] siècle, n'est réellement sortie de son obscurité que dans l'ère industrielle où nous vivons. Singulier effet des situations! tandis que la cité des montagnes prenait un prodigieux accroissement, l'ancienne capitale du Forez, Feurs, qui devait regarder autrefois avec dédain, des rives de la Loire où elle est bâtie, la bourgade juchée sur des hauteurs inaccessibles, est tombée de son rang politique dans une insignifiance absolue. Autre circonstance digne d'être remarquée, voilà une place enrichie surtout par une industrie de luxe, dans laquelle le goût exerce le principal rôle: eh bien! en dehors de sa fabrication spéciale, elle ne laisse pas percer le moindre sentiment de l'art. Les beaux-arts fuient cette ville enfumée, mal pavée, à l'aspect monotone et triste, où la domination appartient exclusivement à l'esprit d'industrie, qui s'y montre infatigable et éminemment habile dans sa sphère, mais toujours replié sur lui-même.

Dans ce pays, où tout est de création récente, le développement donné à l'exploitation de la richesse minérale du sol remonte à peine au-delà d'une trentaine d'années. Les extractions de la houille, qui ont dépassé 15 millions de quintaux métriques en 1847, n'arrivaient

pas à quatre millions en 1820. On les a vues monter sans cesse depuis cette époque, surtout après l'établissement des nouvelles voies de communication. Le bassin houiller de la Loire, qui n'a que 22,000 hectares de superficie, est devenu le plus productif de tous les bassins houillers de la France (1). Il présente la forme d'un triangle très allongé, dont la base s'appuie sur la Loire et dont le sommet vient aboutir jusque sur la rive gauche du Rhône, en face de Givors. Tout ce territoire appartient à un même système au point de vue de sa formation, mais il est d'usage de le diviser en trois parties : les deux riches bassins de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier, et un espace intermédiaire désigné sous le nom de bassin de Saint-Chamond, longtemps regardé comme stérile et encore peu productif aujourd'hui. Le mode d'exploitation de ces terrains offre divers caractères qui touchent au sort de la nombreuse population vivant du travail des mines. Le gîte carbonifère de la Loire est partagé entre soixante-deux concessions d'une étendue et d'une fécondité extrêmement inégales. Il y en a qui se composent seulement de 10 hectares, telles que la concession de Verchères-Feloin, tandis que d'autres en renferment près de 6,000, comme celles de Firminy et Roche-la-Molière. On en compte vingt-cinq à peu près qui sont inactives ou improductives. Certaines concessions sont exploitées isolément et parfois même fractionnées entre plusieurs mains; mais trente-deux, dont quelques-unes sont des plus riches et des mieux situées, appartiennent à une seule société, la *Compagnie des mines de la Loire*, qui, au moment de sa formation, avait donné lieu dans la presse parisienne à une polémique ardente, et qui est encore dans le pays l'objet des plus vives discussions. Née à Rive-de-Gier, où elle grandit rapidement, cette association compléta son réseau en s'adjoignant, en 1845, une autre compagnie créée dans le bassin supérieur sous le nom de *Société des mines de Saint-Etienne* (2).

Le travail du mineur varie suivant la disposition des couches : quelquefois le charbon est presque à fleur de terre, et on se borne à percer des voûtes sous lesquelles on descend par une pente plus ou moins

(1) L'étendue des concessions atteint dans la Loire près de 27,000 hectares, mais elle dépasse la ligne carbonifère. D'après le dernier compte-rendu publié par l'administration des mines, le bassin produisait 3,248,000 quintaux métriques de plus que celui du Nord, qui vient immédiatement après sous le rapport des quantités extraites, et qui embrasse 54,000 hectares. Dans la France entière, 453,000 hectares de terrains concédés, renfermant 268 mines exploitées, avaient donné, la même année, 44 millions de quintaux métriques. Les massifs dont l'existence est démontrée dans la Loire contiennent plus de 2 milliards et demi d'hectolitres, et il est permis de conjecturer la présence d'une autre masse de charbon au moins équivalente.

(2) La compagnie figure dans la production générale des houilles de la Loire pour un peu plus des deux tiers. La concurrence a plutôt gagné que perdu du terrain durant ces derniers temps.

inclinée; le plus souvent on est obligé de creuser des puits pour atteindre jusqu'aux filons carbonifères; on perce ensuite des galeries souterraines qui se ramifient comme les rues d'une ville. Une particularité de l'exploitation des houillères du bassin de Rive-de-Gier, quoique situées au pied des montagnes, c'est l'extrême profondeur des puits. La plupart n'ont pas moins de 200 à 400 mètres. Le plus profond de tous, celui du Plat de Gier, situé entre la Grande-Croix et Saint-Chamond, atteint 550 à 560 mètres, et il est encore en creusement. Aux environs de Saint-Étienne, les puits n'ont souvent que 25 à 30 mètres. La profondeur la plus grande à laquelle on soit descendu est de 320 mètres dans le percement de Montsalson, au point culminant de tout le bassin. L'exploitation des houillères de la Loire, et par suite le travail qui en résulte pour la population forésienne, se trouvent assurés par la diversité et la qualité tout-à-fait supérieure des produits. On rencontre à Saint-Étienne les charbons de forge les plus renommés du monde. Une concession du même district, celle de la Ricamarie, renferme des houilles à gaz, c'est-à-dire des houilles riches en principes volatiles, très recherchées pour les usines d'éclairage de Lyon et d'une partie des villes du Midi. La variété appelée *charbon de grille*, qui convient au foyer des chaudières à vapeur et aux usages domestiques, abonde particulièrement dans le rayon de Rive-de-Gier. Les houilles de ces montagnes s'écoulent en quantités bien plus considérables par le Rhône que par la Loire. On les trouve dans une grande partie de la France, à Paris, à Nantes, à Mulhouse, à Toulon, à Toulouse, dans les forges de la Champagne, de la Bourgogne, de la Nièvre, de la Haute-Bretagne. Les charbons qui leur font particulièrement concurrence sur certains marchés sont ceux de la Belgique, de la Flandre française, de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Languedoc. La valeur des produits annuels de l'industrie extractive dans la Loire est de 15 à 17 millions. Ce chiffre forme à peu près le sixième de la production totale du district industriel de Saint-Etienne, estimée à 110 ou 120 millions, dont 55 ou 60 reviennent à la rubanerie et à la passementerie, et 40 ou 43 aux industries du fer et aux verreries.

La vie industrielle des ouvriers, c'est-à-dire le régime du travail, doit varier profondément entre des industries aussi différentes. Dans la rubanerie de Saint-Etienne, l'organisation des ateliers ressemble en général à celle des ateliers lyonnais. L'ouvrier possesseur de métiers travaille chez lui, soit seul, soit avec un ou plusieurs compagnons, et reçoit du fabricant les matières premières à mettre en œuvre. Ici comme à Lyon, des améliorations considérables ont été introduites récemment dans les instrumens du tissage. Jadis on se servait seulement de métiers à la main, appelés *métiers à basse* ou *à haute lisse*,

qui ne permettaient de confectionner qu'une seule pièce à la fois, soit unie pour les métiers à basse lisse, soit façonnée pour les autres. Maintenant, si on excepte les femmes et quelques travailleurs isolés des campagnes, on n'emploie plus que des métiers dits *métiers à barre*, avec lesquels un seul homme peut fabriquer jusqu'à 32 ou même 36 pièces à la fois (1). Le prix de ces appareils est beaucoup plus élevé que celui des métiers de l'industrie de Lyon, où chacun peut devenir chef d'atelier avec 250 ou 300 francs d'économie. Les métiers à barre coûtent en moyenne 1,000 francs; il y en a qui sont en noyer ou même en acajou, et qui valent de 2,000 à 3,000 francs. Ces derniers brillent comme des pianos; mais le bruit monotone qui s'en échappe suffirait pour apprendre que le bras qui les manie est réduit à répéter sans cesse les mêmes mouvemens. Le tisseur de rubans, une fois le métier monté, n'a plus, en effet, qu'à lever et à pousser une longue barre en bois placée en avant de l'appareil, et les petites navettes chargées de fils marchent comme par enchantement. La barre étant souvent lourde à remuer, il faut avoir l'habitude de ces saccades continues pour ne pas être promptement hors d'haleine. Les yeux se fatiguent cependant plus que les bras. On est obligé, à tout moment, quand se brisent des fils extrêmement ténus, de les rattacher à un faisceau d'autres fils dont les couleurs variées et scintillantes causent un continuel éblouissement. Aussi la vue s'affaiblit-elle plus vite dans le tissage des riches articles façonnés que dans la plupart des autres fabrications. L'industrie des lacets n'impose point de semblables exigences : d'ingénieux appareils se chargent de toute la partie pénible du travail, et ne laissent aux femmes que des soins peu fatigans, soit pour les yeux, soit pour les bras. On a bien essayé d'employer aussi dans les rubans le secours d'un moteur mécanique. On cite, à quelques lieues de Saint-Etienne, un atelier hydraulique qui renferme 85 métiers; mais la tendance de cette fabrication à se constituer en grands ateliers est très peu sensible : la rubanerie paraît un peu plus disposée à quitter la ville pour se répandre dans la campagne; toutefois elle émigre de Saint-Etienne moins vite que le tissage des étoffes de soie unie n'émigre de la cité lyonnaise.

Les rubaniers stéphanois ne prolongent pas, comme à Lyon, la journée de travail effectif durant quatorze et seize heures; depuis 1848, ils ne travaillent que douze heures sur vingt-quatre. Bien que la loi sur la durée du travail laisse les ateliers proprement dits en dehors de ses dispositions, il n'est pas douteux qu'il n'y ait ici, comme partout, un véritable intérêt public au point de vue moral et au point

(1) Ces appareils sont de deux sortes, à *barre tambour* pour les pièces unies, et à *barre Jacquart* pour les pièces façonnées.

de vue économique, à ce que la limite de douze heures prévale dans les usages industriels; mais, dit-on, les commandes de rubans arrivent parfois en masses énormes aux maisons de fabrique, et semblent réclamer un supplément de travail. Si cette exigence se manifestait rarement, on pourrait, sans grands inconvéniens, s'écarter d'une règle à laquelle la loi, même dans les industries où elle est applicable, permet, en certains cas, d'apporter des exceptions. Malheureusement l'exception tend bientôt à prendre la place de la règle, et alors reparaissent ces abus contre lesquels se sont élevés, avec une énergie qui les honore, d'éminens manufacturiers dans les diverses régions de la France. La limitation de la durée du travail journalier à douze heures, qui doit être regardée comme un des bienfaits de notre législation industrielle, a d'ailleurs l'avantage de réagir contre l'habitude à laquelle le commerce cédait de plus en plus, et souvent sans nécessité, d'attendre à la dernière heure pour transmettre ses commandes en fabrique. Quand les commissionnaires sauront bien qu'on ne travaille plus seize et dix-huit heures par jour, ils s'y prendront un peu plus tôt, au grand avantage de l'industrie comme à celui des travailleurs; il est bien rare qu'ils ne soient pas libres de gagner quelques jours. On ne verra pas plus qu'aujourd'hui les commandes s'en aller vers les fabricans du dehors : elles ont la plupart du temps trop de raisons pour rester en France. Qu'on ne l'oublie pas, — dans la rubanerie, le travail prolongé la nuit peut avoir des suites funestes et réduire considérablement la période durant laquelle un individu jouit d'une assez bonne vue pour conduire un métier de rubans façonnés. En répartissant l'ouvrage sur un plus grand nombre de journées, la limitation tend aussi à réduire les temps de chômage. Il vaut mieux, pour l'économie domestique et pour la moralité privée, que le tisseur gagne une certaine somme en trois mois que de la gagner en six semaines pour rester six semaines inoccupé. Les ouvriers de la passementerie sont, de tous les travailleurs de Saint-Etienne, ceux qui reçoivent les plus forts salaires. Un chef d'atelier peut tirer d'un métier 100 à 125 francs par mois en laissant au compagnon qu'il emploie une somme égale. Quelques ouvrages de luxe rapportent même davantage.

Le régime de l'industrie métallurgique de Saint-Etienne se rapproche, du moins sous un rapport, de l'organisation de la rubanerie : tous les ouvriers de la quincaillerie et presque tous ceux de l'armurerie travaillent à leur domicile et avec des instrumens qui leur appartiennent; les matières qu'ils emploient sont en outre achetées par eux. Les ouvriers armuriers attachés à la fabrique nationale se trouvent dans une position exceptionnelle, qui ne permet pas de les prendre pour terme de comparaison. Exposés depuis une vingtaine d'années à d'assez dures vicissitudes, les autres ouvriers de cette catégorie

ont profité, après 1848, de l'activité imprimée aux armemens militaires; ils peuvent en ce moment gagner de 50 à 55 sols par jour. Le travail des quincailliers est plus ingrat; leur industrie est en pleine décadence; dans l'intention fort louable de la ranimer, on a songé à ouvrir une exposition publique de ses produits et à distribuer quelques encouragemens honorifiques ou pécuniaires. Par malheur, le mal tient à la constitution même de cette industrie, à l'éparpillement de la force productive dans de très petits ateliers où ne sauraient s'installer les grands appareils propres à simplifier et à perfectionner le travail. Comment ces forges imparfaitement outillées pourraient-elles lutter contre nos magnifiques usines du Haut et du Bas-Rhin, de la Moselle, du Nord et de la Seine? De plus, les ouvriers quincailliers de Saint-Etienne, qui vendent à des commissionnaires les produits de leur travail, se font entre eux une concurrence désespérée auprès de ces acheteurs peu empressés, ils ne tirent que difficilement de leur labeur quotidien 40 ou 45 sols. A Saint-Chamond, parmi les cloutiers à la main, dont l'industrie est également en déclin, et aux environs de Rive-de-Gier, dans quelques petites communes peuplées de forgerons à domicile, on trouve aussi, malgré des habitudes laborieuses, une situation très gênée et parfois misérable.

La rétribution du travail est bien supérieure dans les grands ateliers métallurgiques de cette même contrée : à Rive-de-Gier notamment, les ouvriers en fer reçoivent de 3 francs 50 centimes à 4 francs 50 centimes par jour. Les ouvriers verriers sont beaucoup plus favorisés encore. Leur gain, qui représente près de 30 pour 100 dans la valeur des produits fabriqués, s'élève pour les souffleurs de verres à vitre à environ 300 francs par mois; mais aussi quelle pénible besogne! Les verriers travaillent, pour ainsi dire, dans le feu, qui dessèche en eux les sources mêmes de la vie. On sait que cette industrie avait reçu des anciens rois de France des faveurs exceptionnelles; les verriers se considéraient comme anoblis. Un usage, invariablement consacré par une durée de plusieurs siècles, formait en outre, au profit de leurs familles, un privilége qui a survécu à tous les priviléges de l'ancien ordre féodal, et auquel il n'a été apporté que de récentes et timides dérogations. Les souffleurs en verre jouissaient de la faculté de n'admettre dans leurs rangs que les fils de verriers; aucun autre apprenti n'était reçu sur les fours. Eh bien! ce gain considérable, cette digue élevée contre la concurrence, n'ont pas toujours été suffisans pour les retenir dans le pays. Rive-de-Gier a eu à souffrir plus d'une fois, notamment en 1846 et 1847, de l'émigration d'un assez grand nombre d'ouvriers appelés par les verreries d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, où on leur assurait 5 à 600 francs par mois, quelquefois même davantage. Cette espèce de *drainage* des forces vives de la

fabrique a provoqué les premières atteintes au privilége des fils de verriers. Dès que la pépinière privilégiée devenait insuffisante pour le recrutement des fabriques, il fallait bien prendre en dehors les agens indispensables à la production.

La dernière catégorie des ouvriers de la Loire comprend les travailleurs occupés à l'extraction de la houille. Le labeur du charbonnier, qui paraît si brutal quand on l'envisage seulement en lui-même, prend une place éminente sur l'échelle des travaux industriels dès qu'on le regarde du point de vue des services qu'il rend à la société. Ces troglodytes, dont le visage noirci ne rappelle plus qu'imparfaitement la face humaine, sont les agens de la production universelle. Agriculteur d'un genre singulier, le mineur déchire la terre non pour la féconder, mais pour lui arracher le principal aliment de l'industrie moderne; au-dessous de nos riantes prairies et de nos champs verdoyans, il récolte des moissons là où les mains de l'homme n'ont rien semé; mais il ne peut pas porter ses regards vers le firmament, il touche son ciel avec la main, parfois même il lui est impossible de se dresser de toute sa hauteur, et il a plus réellement qu'Atlas la terre sur ses épaules. Point de lumière autour de lui; son soleil consiste dans la petite lampe attachée à son chapeau, et dont la lueur blafarde lui fait mieux sentir l'obscurité où il est plongé. Les charbonniers passent au moins douze heures par jour sous terre : ils emportent avec eux leur nourriture quotidienne. Menacés à tout moment, tantôt par un soudain éboulement des terres, tantôt par le choc de quelque appareil inaperçu, tantôt par la subite atteinte de cet ennemi perfide qu'ils appellent tout simplement le *grisou*, ils s'accoutument bientôt néanmoins à leur existence au point de ne pouvoir plus guère, au bout d'un certain temps, reprendre le travail en plein soleil.

On voit quels frappans contrastes divisent les travaux exécutés dans ces industrieuses montagnes du Forez; ces contrastes ne sont pas sans influence sur l'état moral des diverses classes d'ouvriers qui les habitent.

II. — MOEURS ET CARACTÈRE DES OUVRIERS DE LA LOIRE.

Quel que soit le milieu où l'homme se trouve placé, à quelque labeur qu'il ait voué sa vie, toujours une partie de lui-même reste immuable : c'est celle qui compose le fonds de la personnalité humaine; mais les objets qui entourent chaque individu, la carrière dans laquelle s'exerce son activité, viennent ensuite agir singulièrement sur ses inclinations et lui imprimer ce scèau profond de l'habitude qu'on nomme une seconde nature. On croit souvent que l'homme choisit sa profession alors que sa liberté est dominée ou considérablement

réduite par l'empire des circonstances; sa préférence fût-elle d'ailleurs indépendante et éclairée, une fois dans la carrière, il n'en recevrait pas moins de son état des impressions destinées à colorer sa vie tout entière. Cette inévitable conséquence offre un large aliment à l'analyse morale dans un pays où se rencontrent côte à côte, comme dans la Loire, des groupes d'individus consacrés à des travaux d'une nature aussi diverse. Les variétés de caractères naissent alors de la différence des occupations journalières. On les voit se former auprès du métier du tisseur de rubans, de la fournaise du verrier et du forgeron, ou dans l'antre du mineur. Chaque classe d'ouvriers étale à nos yeux ses mœurs, ses goûts et son esprit.

Parmi les charbonniers, le trait de caractère le plus saillant, c'est l'insouciance, cette insouciance qui dérive d'un travail à peu près assuré et toujours semblable à lui-même. Le mineur considère son état comme un emploi qui, en lui assurant à peu près un revenu fixe, l'affranchit de toute préoccupation. On serait enclin à s'apitoyer sur sa dure existence; mais le charbonnier ne s'en plaint pas, et, pourvu que l'exploitation de la houille ne soit pas menacée d'un chômage, ou qu'une réduction n'atteigne pas le chiffre du salaire, il descend heureux dans son puits. La bonhomie forme un trait original dans la physionomie morale du mineur; n'ayant pas d'intérêts à débattre chaque jour, le charbonnier vit étranger aux ruses dont certaines transactions se compliquent trop souvent. Chez le verrier, on reconnaît l'orgueil d'un état longtemps fermé à la concurrence par un privilége de race, et, comme l'ouvrier de cette catégorie a entendu dire que la nature de son travail abrégeait sa vie, il semble se hâter de jouir avec une sensualité souvent grossière, mais toujours étudiée et systématique. L'ouvrier en fer est bruyant dans son existence extérieure, comme s'il voulait imiter le retentissement du marteau sur l'enclume, il a quelque chose de la rudesse du métal qu'il manie; mais, de même qu'on parvient à ployer le fer en le soumettant à certaines préparations, de même ces natures abruptes ont un fonds de flexibilité qui les empêche de résister quand on sait les prendre. Les rubaniers se distinguent par un goût prononcé pour tout ce qui brille, et ce goût se traduit dans la vie réelle en habitudes dispendieuses. On dirait qu'ils sont jaloux de se donner à eux-mêmes l'éclat de leurs tissus, sauf à en partager la fragilité. De cette inclination vient, dans les rapports des rubaniers entre eux, une certaine suffisance qui s'irrite de la moindre contradiction. Ont-ils une discussion même des plus frivoles, surtout en présence d'un tiers, — ils se passionnent avec une sorte de frénésie pour paraître avoir raison.

A cette première source de variétés morales qui tient à la nature des travaux quotidiens, il s'en joint une autre entre le groupe des tra-

vailleurs de Saint-Etienne et celui de Rive-de-Gier : je veux parler d'une différence de race. Quand on examine de près les populations de ces deux cités, la ville haute et la ville basse, qui se jalousent ouvertement, il est impossible de croire qu'elles proviennent d'une souche identique. Sur la hauteur vit une race petite, trapue, musculeuse, qui paraît être la lignée autochthone des montagnes du Forez. Les femmes ont, du reste, les traits agréables et le visage frais comme la brise de ces régions élevées. A Rive-de-Gier, la stature est haute, les formes sont minces et élancées. Les femmes, avec leurs cheveux noirs et leur œil allongé, ont une beauté qui porte je ne sais quelle empreinte méridionale. Evidemment la souche d'où cette race descend n'appartient pas à notre sol. Peut-être, dans les temps lointains où les compatriotes d'Abdérame envahissaient le midi de la France, quelque colonie de Sarrasins a-t-elle cherché un asile au pied de ces montagnes et y a-t-elle pris racine.

Au milieu de ces différences de race et de profession, un signe est commun à tout le groupe des ouvriers de la Loire : c'est la vie en famille; mais les conditions de cette vie offrent des variétés notables d'après le genre de travail. Parmi les rubaniers stéphanois, la vie intérieure respire une certaine aisance qui serait plus marquée sans leur habitude d'aller les jours de repos s'installer au cabaret, où ils consomment de gaieté de cœur un gain que la prévoyance commanderait de mettre en réserve. L'intérieur des quincailliers atteste un dénuement à peu près complet. Les charbonniers de Saint-Etienne, jouissant d'un revenu plus sûr, pourraient être chez eux un peu moins tristement installés; mais leurs femmes se font remarquer par une extrême indifférence pour l'arrangement de leur ménage, dont la malpropreté est proverbiale dans le pays. Au premier abord, on pourrait croire que cette négligence tient au travail des mines et s'étend à tous les ouvriers qui s'y livrent; mais non, il faut s'en prendre ici à une habitude locale, car à Rive-de-Gier la propreté règne dans le logis du mineur. Tandis qu'aux environs de Saint-Etienne le charbonnier, sale et tout noir de houille, a toujours l'air de sortir de son puits, dans le bassin inférieur il a soin de sa personne, et, une heure après son travail, on ne devinerait presque plus son métier.

Le nœud de la famille est assez généralement respecté, et garde quelquefois toute sa force primitive chez les charbonniers des campagnes. Il n'est pas rare de voir une famille nombreuse prendre à sa charge l'enfant orphelin d'un parent même éloigné, sans songer à se plaindre du fardeau qui en résulte pour elle. La situation des femmes n'est pas la même parmi les travailleurs de Saint-Etienne, de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier. Dans les deux premières villes, les femmes ont généralement part au travail industriel, soit dans l'ate-

lier de leur mari, soit dans les établissemens des manufacturiers. A Saint-Etienne, dans la rubanerie, elles se chargent en outre le plus souvent des transactions extérieures; elles vont prendre elles-mêmes l'ouvrage chez le fabricant, et elles débattent le prix des façons, tandis que le chef de la famille reste à son métier. Rien de semblable ne se produit à Rive-de-Gier, où court ce dicton, qui, sous une forme un peu naïve, contient un grand fonds de vérité : « Rive-de-Gier est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes, et l'enfer des chevaux. » En effet, les femmes d'ouvriers ne sont ici assujetties à aucun travail; on ne les voit point, comme dans les pays d'agriculture, affronter dans les champs les intempéries des saisons, ou, comme dans les contrées manufacturières, passer le jour auprès d'un métier, ou bien enfin porter de lourds fardeaux comme dans certaines villes de commerce; elles restent chez elles et vivent absolument en rentières. Les hommes ont un travail pénible, mais un gain élevé; la récompense suit l'épreuve. Les chevaux, soumis au plus rude labeur, soit dans des chemins défoncés et montueux, soit dans les mines, où ils sont descendus pour n'en plus sortir, trouvent ici un véritable enfer. Voilà le proverbe expliqué.

La condition des femmes de Rive-de-Gier est assez enviée dans les cités du voisinage, et l'envie amène, comme toujours, des insinuations malveillantes. Ce n'est pas néanmoins dans la ville basse que les mœurs sont le plus relâchées. Le souffle de la démoralisation a davantage affligé Saint-Etienne : de même que le vent des montagnes, il s'affaiblit en descendant vers la plaine. De toutes les industries du pays, la rubanerie est celle qui en a le plus souffert. L'ivrognerie est plus commune parmi les travailleurs de la Loire que chez les tisserands de la fabrication lyonnaise; elle forme le vice principal des ouvriers du fer et de la houille, qui ne connaissent point d'autre délassement que le cabaret. C'est là qu'on voit s'épanouir en eux le sentiment du bonheur; l'âme brille un instant à travers leurs yeux animés, mais pour s'anéantir bientôt dans des excès qui éteignent jusqu'à la dernière lueur de l'activité morale.

On s'imagine peut-être qu'au milieu de tout cet abandon, les habitudes religieuses doivent être singulièrement affaiblies, surtout à Saint-Etienne : il n'en est rien cependant. Les églises n'y sont pas désertées, comme à Lyon, par la population laborieuse. Si on excepte une partie des compagnons rubaniers, tous les travailleurs, hommes et femmes, se font remarquer par leur assiduité aux offices des dimanches; mais, désolante contradiction ! on ne rapporte du temple presque aucun enseignement pour la conduite de la vie. Les ivrognes ne deviennent point tempérans, la dissolution des mœurs ne fait point place à la mâle domination des sens, la patience et la ré-

signation ne rentrent point dans les ames ulcérées. En un mot, la religion est pratiquée sans opposer un frein au débordement des passions; l'habitude et la routine font presque tous les frais de ce zèle extérieur. A tout prendre, cette disposition est encore préférable à ces aveugles défiances qui semblent ailleurs avoir creusé un abîme entre l'église et les masses laborieuses. Si le terrain est également desséché par l'indifférence, on peut du moins y pénétrer plus aisément. Les oreilles ne sont pas fermées à l'enseignement religieux, qui, dans des temps moins agités que ceux d'où nous sortons, finira sans doute par trouver le chemin des cœurs.

Les intelligences populaires ont reçu là, comme partout, depuis une vingtaine d'années, une forte impulsion. L'arène dans laquelle se distribue l'instruction s'est élargie, et, sans être encore suffisantes, les écoles gratuites, dirigées le plus souvent par des frères de la doctrine chrétienne, se sont beaucoup multipliées. Malheureusement, parmi les enfans qui apprennent à lire et à écrire, un petit nombre cultivent seuls plus tard ce premier enseignement; toutefois, ceux mêmes qui négligent les germes confiés à leur enfance gardent encore quelques notions plus ou moins vagues qui les placent, sous le rapport intellectuel, au-dessus des individus restés étrangers à tout essai d'instruction. Les charbonniers sont les plus ignorans parmi les ouvriers de ce district : sur vingt travailleurs de cette catégorie pris à l'âge de vingt-cinq à trente ans, on en rencontre à peine deux ou trois qui puissent écrire quelques lignes. Les passementiers de Saint-Etienne sont au contraire les plus instruits : comme ils ont de petits comptes à tenir dans leurs travaux journaliers, ils sentent le prix de l'écriture, et n'en perdent pas tout-à-fait l'habitude. Ils montrent aussi certaines dispositions pour la musique; on en a vu se livrer avec entraînement à leur goût pour cet art, et y consacrer presque tous leurs momens de loisir. Une faculté qu'il ne serait pas impossible de rattacher au sentiment de l'harmonie semble inhérente à ce pays : c'est une merveilleuse aptitude à saisir le mécanisme d'un travail quelconque, une rare habileté pour cadencer suivant de justes proportions les parties diverses d'un appareil. Cette faculté se révèle chez les ouvriers des usines métallurgiques et surtout chez les rubaniers, qui jouissent, pour la dextérité de leurs mains, d'une renommée sans égale dans toutes les villes où se fabrique la passementerie. A Paris, par exemple, où cette fabrication a pris un si grand développement depuis quelques années, on n'occupe guère que des ouvriers stéphanois, du moins pour les métiers à barre. Le noyau de ces travailleurs, s'étant peu à peu grossi, compose, à l'heure qu'il est, au milieu de la capitale, une véritable colonie forésienne, colonie singulière qui conserve intactes ses mœurs originales. L'attitude et les mouvemens de ces expatriés

volontaires éclairent même d'un jour vif, à cause du contraste du milieu où ils vivent, les traits essentiels du groupe dont ils sont passagèrement détachés. Ce groupe a ses traditions, ses institutions, son esprit politique, et ce n'est pas un des aspects les moins intéressans sous lesquels s'offrent à nos yeux les populations laborieuses des bords de la Loire (1).

III — INSTITUTIONS ET TENDANCES POLITIQUES DES CLASSES OUVRIÈRES DE LA LOIRE.

On connaît l'état moral des nombreux ouvriers dont Saint-Etienne, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, sont les centres industriels. Qu'a fait la société pour améliorer cet état? qu'ont fait les ouvriers eux-mêmes? C'est une dernière question à examiner.

On sait dans quelle voie fâcheuse avait été dirigée l'éducation politique des classes ouvrières quand la révolution de 1848 les appela violemment à un rôle inattendu. D'innombrables efforts ont été tentés depuis cette époque pour éclairer les masses sur leur intérêt véritable et pour les rattacher à la société par des institutions particulières. Les ouvriers de la Loire, placés dans l'orbite de la grande et turbulente métropole assise au confluent de la Saône et du Rhône, avaient reçu, plus que d'autres populations industrielles, un enseignement vicié. Saint-Etienne figurait au nombre des villes où l'esprit d'agitation était le plus enraciné. Une première manifestation désordonnée y avait éclaté dès longtemps comme contre-coup des journées de Lyon en 1834. En réalité, cette émeute, aisément comprimée du reste, venait plutôt d'une pensée de confraternité industrielle que d'un sentiment déjà hostile au gouvernement établi. La situation était moins tendue à Saint-Etienne qu'à Lyon, l'inimitié entre les divers élémens de la fabrique moins vive et moins alarmante. Les circonstances qui pesaient sur les salaires dans l'industrie des étoffes de soie n'affectaient pas au même degré la fabrication des rubans. Le fond des âmes couvait ce-

(1) Ces enfans d'un même pays habitent très rapprochés les uns des autres sur les hauteurs du faubourg du Temple, aux alentours des barrières de Ménilmontant et de l'Orillon, dans des maisons garnies assez proprement tenues, et qui parfois leur sont exclusivement réservées. Logés deux par deux, ils ne se casernent jamais dans ce qu'on appelle des *chambrées* contenant jusqu'à douze ou quinze lits, comme les travailleurs d'autres corps d'état, les maçons, les terrassiers, les scieurs de long, etc. Considéré en bloc, cet essaim semble extrêmement uni; mais si on pénètre dans ses rangs intimes, on reconnaît que la similitude des situations et des destinées ne le soustrait pas toujours à la discorde. Il est scindé en deux partis, les *compagnons* et les *ouvriers libres*. Les compagnons sont les plus exclusifs; ils se regardent comme des ouvriers d'élite et comme formant une sorte d'aristocratie. Ils ne se font pas scrupule de faire renvoyer d'un atelier un de leurs compatriotes étranger à leur société, quand ils peuvent le remplacer par un des leurs. Les ouvriers non compagnons sont plus tolérans, au moins dans leur langage, et ils condamnent hautement ces divisions entre des hommes liés par une même origine et par un même état.

pendant un ferment d'irritation continuellement réchauffé par les factions politiques, et qui, plus tard, à la nouvelle de la révolution de février, amena des actes de la plus odieuse brutalité. Seulement, le choc ne porta pas sur les magasins des fabricans, et on s'en tint envers ces derniers à des menaces. S'il y avait eu à Saint-Etienne autant de motifs de haine qu'on s'est plu à le dire entre le travail et le capital, si les ouvriers y avaient été victimes de la cupidité de la fabrique, croit-on que, dans ces jours de folie, ils eussent épargné leurs spoliateurs?

Le torrent se dirigea vers des maisons religieuses où, comme à Lyon, quelques métiers à tisser avaient été établis. C'était une concurrence qu'on voulait abattre, et, dans le bouillonnement des cerveaux, on ne songeait guère à se demander si elle ne profitait pas aux membres les plus malheureux de la famille ouvrière. Comme les travaux exécutés dans les couvens appartenaient surtout à la catégorie de ceux qui sont habituellement confiés aux femmes, des femmes se mirent à la tête de l'attaque. Elles furent secondées et promptement dépassées par l'élément le plus vicié de la population, par ce ramas mobile d'individus qu'on rencontre dans toutes les grandes cités, et qui n'appartiennent positivement à aucun métier. On escalada les couvens dont les murailles s'élevaient au-dessus de la ville, sur quelques mamelons de la montagne. Les meubles furent brisés, et, comme dans une place prise d'assaut par des forces indisciplinées, l'incendie vint en aide à la dévastation. Les envahisseurs étaient descendus dans les caves, ils y avaient défoncé quelques pièces de vin; plusieurs d'entre eux sortirent ivres-morts du milieu des flammes. Les chefs d'atelier de Saint-Etienne se vantent aujourd'hui de n'avoir pas concouru à ces horribles scènes : s'ils entendent parler d'un concours purement matériel, ils disent vrai; mais où étaient-ils donc pendant le sac des couvens? Ne s'étaient-ils pas rendus sur les gradins de la colline, où ils assistaient au désordre comme à un spectacle? Par leurs cris et par leurs gestes, n'appuyaient-ils pas les dévastateurs plutôt que la force publique impuissante? A-t-on le droit, après cela, de décliner la responsabilité de pareils déportemens? Les ouvriers de la rubanerie furent d'ailleurs l'âme de l'agitation, qui se perpétua longtemps après la ruine des maisons religieuses. Pendant quelques mois, l'autorité fut si complétement annulée, qu'on n'osait pas dresser un procès-verbal pour des contraventions de police, même quand ces contraventions étaient le plus évidemment nuisibles à la communauté. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'une administration municipale vigoureuse et intelligente put rétablir l'empire des lois.

La situation morale était de plus troublée par d'ardentes préoccupations politiques. On lisait tous les soirs dans les cafés, et souvent à

haute voix, les journaux les plus exaltés, et on les commentait avec frénésie. Les publications irritantes circulaient de main en main. Dans les vœux exprimés alors par les masses, on ne rencontrait que ces deux idées jetées à tous les vents de la tempête : les ouvriers sont exploités par les fabricans; ils ont besoin de s'unir pour résister à cette exploitation. Quand les rubaniers stéphanois se plaignaient de ne pas recevoir une suffisante rétribution, de ne pas profiter en une assez large mesure du développement de la richesse à Saint-Etienne, l'exagération était manifeste. Le prix des façons était plus élevé dans la passementerie que dans aucune autre industrie textile. On pouvait citer un grand nombre de petites fortunes réalisées parmi les chefs d'atelier, et dans l'agrandissement de la ville, plus de dix-huit cents maisons avaient été bâties par eux en dix années. Les rubaniers réclamaient sans doute avec plus de raison contre l'excessive durée des journées de travail; mais le seul tort des fabricans avait été de ne pas chercher à réagir contre les usages du commerce. Quant au désir des travailleurs de puiser en eux-mêmes des points d'appui et des moyens de soulagement, il se rattachait à des tendances qui caractérisent de plus en plus, depuis un quart de siècle, les évolutions de notre société industrielle : on cherchait visiblement à remplacer les garanties qui, malgré les plus graves inconvéniens, découlaient du régime des corporations antérieur à 1789; mais quel résultat utile espérer de ces aspirations dans un moment où elles se manifestaient par le désordre et la violence? Si on veut que l'union des intérêts identiques puisse devenir une utile sauvegarde, il faut qu'elle s'accomplisse dans le calme et qu'elle se rattache à l'intérêt général. Autrement, loin d'apporter aux classes ouvrières quelques élémens de sécurité et de bien-être, elle engendrerait autour d'elles, en semant l'inquiétude et en paralysant le travail, mille causes de ruine et de misère. S'emparant avec une audacieuse habileté des idées qui séduisaient les masses, les meneurs politiques s'efforçaient d'irriter les ames et d'armer les bras. Ils voulaient organiser les travailleurs, mais les organiser comme s'ils avaient eu devant eux un ennemi implacable à combattre. La population, ainsi remuée, fut bientôt envahie par les doctrines socialistes, qu'elle ne comprenait point, mais qui flattaient son double désir de recevoir de plus forts salaires et de s'affranchir de toute dépendance vis-à-vis des fabricans. Au fond, les rubaniers stéphanois n'appartenaient pas plus au socialisme par les habitudes de leur vie que par leurs traditions morales. S'ils regardaient d'un œil jaloux les propriétaires, ce n'était pas en haine de la propriété privée, c'était par regret de ne pas être au nombre de ses détenteurs. Affectionnant passionnément son chez-soi, ambitieuse d'avoir sa maison, cha-

que famille répugnait instinctivement à toute atteinte portée à son individualité.

Les charbonniers de la Loire n'avaient pas pris feu aussi facilement que les passementiers : il fallait du temps pour soulever cette masse ordinairement inerte. Peut-être même ne serait-on pas parvenu à l'agiter si le chômage de toutes les industries n'avait pas diminué la production des houillères. Le désordre n'éclata que vers la fin du mois de mai 1848. Les procédés mis en œuvre par les travailleurs de cette catégorie se ressentirent de leur grossière ignorance : on aspirait à des augmentations de salaire, on les exigea par la force; on supportait impatiemment les préposés qui commandaient dans les puits, on les chassa et on en nomma d'autres à leur place; on voulait que l'extraction de la houille ne diminuât pas, même quand la consommation s'arrêtait : on décréta purement et simplement que les propriétaires des mines seraient obligés de faire travailler les ouvriers six jours par semaine. Comment se défendre d'un sentiment de tristesse en voyant des hommes dont les sentimens n'étaient pas pervertis, des chefs de famille qui avaient leurs enfans à nourrir, tomber dans de pareilles extravagances? Si le régime improvisé par eux avait pu subsister, il était facile d'en prévoir l'effet : comme la houille ne se vendait plus, on n'aurait pu que leur abandonner une caisse vide. Cette rude population fut lente à se calmer, comme elle avait été lente à se mettre en mouvement. En 1849, lors des troubles de Lyon, on réussit encore à faire sortir de Rive-de-Gier près de deux mille individus et à les entraîner vers le Rhône; mais ils se trouvèrent dépaysés aussitôt qu'ils eurent perdu de vue l'atmosphère fumeuse de leur cité; la plupart se débandèrent, et ceux qui voulurent poursuivre leur route furent dispersés par quelques pelotons militaires. A dater de cette échauffourée, les charbonniers sont restés tranquilles jusqu'à la *grève* toute récente qui vient d'inquiéter le bassin de Rive-de-Gier; cette *grève*, aujourd'hui calmée, n'avait son origine dans aucune excitation politique : elle avait eu pour cause la substitution, dans quelques puits, du travail à la tâche au travail à la journée (1).

La triste histoire des agitations qui ont eu lieu dans le district industriel du Forez met dans la plus complète évidence ce fait, — qu'en laissant les populations ouvrières à elles-mêmes, on les avait livrées aux perfides suggestions des ennemis de l'ordre social. Ce n'est plus seu-

(1) Le système du travail à la tâche, appliqué déjà sur d'autres points du bassin de la Loire, quand il n'est pas calculé de manière à réduire le salaire antérieur, ne soulève aucune objection. Disons cependant qu'il exige dans les houillères de nombreuses distinctions à cause des différences qui s'y rencontrent à chaque pas sous le rapport de la nature du terrain, et qui augmentent ou diminuent la difficulté du travail.

lement en vue de secourir, comme on l'a toujours fait, les individus isolés qui tombent sur l'âpre chemin du travail, qu'il fallait s'occuper des masses laborieuses; c'était surtout en vue de satisfaire à des besoins nouveaux, besoins collectifs nés du développement de l'industrie; c'était en vue de fortifier les liens qui, malgré les différences de situation, unissent naturellement les divers intérêts engagés dans la production. La société dispose, sans doute, d'une assez grande force pour triompher des attaques auxquelles elle est exposée; mais son vrai triomphe, c'est d'en rendre l'emploi inutile et de faire naître la sécurité publique de la cohésion même des intérêts. Quelles sont donc les institutions qui existent dans la contrée stéphanoise soit pour éclairer les ouvriers, soit pour les soutenir dans les épreuves de la vie?

Les institutions de ce genre appartiennent ici à l'initiative des communes ou à celle de quelques grands établissemens industriels. En fait de créations municipales, vous trouvez comme partout des salles d'asile et des écoles primaires. Saint-Etienne possède neuf asiles dirigés par les sœurs de l'ordre de Saint-Joseph et occasionnant une dépense annuelle de 6 à 8,000 francs. Les écoles pour les garçons et pour les filles en coûtent environ 40,000, et reçoivent à peu près quatre mille enfans. Sur sept écoles de garçons jouissant d'une allocation municipale, six sont tenues par des frères de la doctrine chrétienne, et toutes les classes de filles sont dirigées par des religieuses. Deux classes d'adultes pour les hommes, et une pour les femmes, s'ouvrent le soir durant une partie de l'année. Quelque étendus que soient ces moyens d'instruction gratuite, ils sont encore trop restreints, si on les compare aux besoins d'une ville de plus de 50,000 âmes, où la population ouvrière occupe une si large place. A Rive-de-Gier, le vide est plus grand encore : huit ou dix frères doivent y suffire à l'éducation d'un millier d'enfans. Certains grands établissemens particuliers sont allés plus loin que les communes dans le champ des institutions destinées aux classes laborieuses. A Terre-Noire, par exemple, ces fondations embrassent toute la vie du travailleur. Salles d'asile pour les jeunes enfans, écoles pour les garçons jusqu'au moment où ils sont admis au travail, classes du soir pour les adultes, écoles pour les jeunes filles, caisse de secours mutuels largement dotée par l'usine, infirmerie ouverte à tous les membres de la famille ouvrière, tels sont les principaux traits d'un tableau que vivifie partout le sentiment de la charité chrétienne. Sur un théâtre beaucoup plus vaste, la compagnie des mines de la Loire possède des institutions analogues qui intéressent 15 à 18,000 individus. Certes, de graves devoirs étaient imposés, sous ce rapport, à cette puissante association. Les grandes sociétés privées participent en quelque sorte du caractère de l'autorité publique. Plus sont nombreuses les individualités qu'elles em-

brassent dans leur orbite, et plus elles participent de près à la mission du gouvernement. Profitant de la paix sociale, elles doivent contribuer à la maintenir en se tenant dans leurs œuvres au niveau de l'esprit du temps, en se montrant toujours justes, libérales et bienveillantes envers les travailleurs dont elles utilisent les bras.

Il était d'avance évident qu'une association de capitalistes comme celle des mines de la Loire aurait pour effet d'ouvrir de nouvelles sources de travail. De toute nécessité, il lui fallait tirer parti des fonds accumulés sous sa main, ou subir une rapide et désastreuse liquidation. La compagnie possédait d'ailleurs des moyens d'action infiniment plus larges que les anciennes exploitations, dont la rivalité devenait une source intarissable de procès dispendieux. Fidèle à la loi qui dominait son existence, elle a développé largement la production des houillères, soit en reprenant des travaux abandonnés, soit en étendant le rayon des mines qui existaient déjà, soit en perçant de nouveaux puits. Elle a donc fourni à la masse des travailleurs un nouvel élément d'occupation. Qu'on suppose un instant le cas où cette grande association viendrait à s'écrouler, le désœuvrement et la misère s'étendraient comme une plaie sur le pays. Qui pourrait recueillir cette succession dont l'ouverture serait une véritable calamité publique? Une autre conséquence devait sortir de l'établissement d'une compagnie en mesure de suffire à de larges avances : c'était l'amélioration des moyens de travail. Autrefois on ne descendait pas en général très avant dans les mines de ces contrées; dans les galeries souterraines, les transports s'effectuaient souvent à dos d'homme, le charbonnier marchait de pair avec le cheval. Aujourd'hui de meilleurs procédés d'extraction permettent d'attaquer le sol plus profondément. De plus, on a établi dans les galeries des voies ferrées et des *bennes* (1) à roulettes, qui demandent, il est vrai, à être maniées avec précaution pour éviter les accidens résultant au sein des ténèbres de la rapidité des mouvemens, mais qui constituent néanmoins un véritable progrès. Nous donnerons une idée de la puissance des agens mécaniques employés, en disant qu'à Rive-de-Gier, où des inondations souterraines avaient causé d'immenses ravages en 1836, il existe une vaste machine à épuisement, d'une force de 400 chevaux, qui soutire les eaux des entrailles de la terre dans presque toute l'étendue des concessions de ce bassin appartenant à la compagnie de la Loire.

Cette société dont relèvent tant de familles, cette société exposée aux regards de l'opinion publique et qui avait à justifier son existence mise en question, a dû en outre, dans un temps comme le nôtre, être amenée à prendre une prompte initiative en fait d'institutions d'assis-

(1) Les *bennes* sont d'immenses paniers dans lesquels on met le charbon.

tance ou d'éducation pour les ouvriers. Ses efforts en ce genre datent presque de sa fondation. Son organisation lui permettait d'ailleurs de grouper des élémens divers et, en agissant dans de vastes proportions, d'atteindre à des résultats inaccessibles aux forces individuelles. Trois établissemens ont été créés par la compagnie, sous l'heureux nom de *maisons des ouvriers*, à Lorette, près de Rive-de-Gier, au Soleil, et à la Ricamerie, près de Saint-Etienne. Ces trois établissemens, qui sont le pivot de toute son action secourable, supposent une immense clientèle de travailleurs et de grandes ressources financières. Entourée de cours, de jardins et de prairies, chaque *maison d'ouvriers* renferme un hôpital pour les mineurs blessés en travaillant (1), un asile pour les enfans des deux sexes, une école et un ouvroir pour les jeunes filles. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sont à la tête de ces établissemens, et à une charité touchante elles joignent des exemples d'ordre et de propreté qui trouveront là une voie pour se répandre parmi les familles laborieuses. S'il est un moyen de réagir sur les habitudes des ménages d'ouvriers, c'est précisément dans l'éducation des filles qu'on le trouvera. L'instruction des jeunes garçons formerait sans doute, bien qu'à un moindre degré, un autre élément d'influence. Aussi est-il à regretter que la compagnie laisse aux parens le soin de les envoyer aux écoles communales jusqu'au moment où ils descendent dans les puits. On avait eu la pensée de fonder, sous la direction des ingénieurs de la société, une classe de mineurs qui aurait servi de pépinière pour recruter les chefs des travaux. Ce projet, dont diverses circonstances ont empêché la réalisation, serait un utile encouragement donné au travail.

L'aide prêtée aux familles laborieuses ne se renferme pas dans les *maisons d'ouvriers*. Pour tous les charbonniers malades par l'effet d'autres causes que des blessures reçues en travaillant, et pour leurs familles, on a organisé un service médical à domicile entièrement gratuit, et dans lequel une large part est encore laissée aux sœurs de charité. Bien que ces soins réduisent un peu le rôle des sociétés d'assistance mutuelle entre ouvriers, la compagnie, réunissant en bloc plusieurs associations de ce genre qui existaient isolément avant sa formation, a créé une caisse générale de secours au moyen d'un léger prélèvement sur les salaires, d'une subvention égale à la masse de ces prélèvemens (2), et du produit des amendes disciplinaires. Exonérée des frais de maladie, la *société mutuelle* donne des secours en argent aux ouvriers blessés ou malades, à leurs enfans en bas-âge, aux mères,

(1) Dans les concessions isolées, on ne délaisse point les ouvriers blessés; les propriétaires de mines les font soigner à leurs frais à l'hôpital civil.

(2) La compagnie s'est réservé le droit de supprimer la subvention; mais il n'est sans doute pas à craindre qu'elle use de ce droit.

veuves ou enfans des ouvriers décédés à la suite de blessures occasionnées par le travail, et en certains cas à leurs frères et sœurs. L'institution remplit ainsi quelques-unes des fonctions d'une caisse des retraites, mais elle n'y supplée pas complétement. Il serait fort utile d'instituer une caisse de ce genre en la rattachant à la caisse nationale des retraites. Depuis 1846, la compagnie de la Loire a consacré environ 1,200,000 fr. à ses établissemens de bienfaisance, si on compte le prix d'acquisition et les frais d'appropriation des *maisons d'ouvriers* (1).

Comment ces fondations, ces secours, ces services sont-ils appréciés par la population laborieuse qui en tire avantage? Quand on fouille le fond des âmes, quand on cherche à en faire sortir, dans l'abandon des conversations familières, la pensée intime, s'en échappe-t-il une expression de reconnaissance envers la compagnie? Non; on semble croire qu'il s'agit pour elle de payer une dette. Qu'au point de vue du devoir social, qu'au point de vue de la charité chrétienne il y eût là en effet une obligation sacrée, de pareils actes n'en restent pas moins volontaires devant la loi positive, et ce n'est pas à ceux qui en profitent de se considérer eux-mêmes comme des créanciers. Cette disposition des esprits est en partie l'œuvre des influences de diverses sortes qui ont tâché de répandre parmi les mineurs l'idée qu'ils sont la proie d'une réunion de capitalistes; mais elle tient surtout à la nature des rapports de la compagnie avec les masses. Il est plus facile à une grande association de se montrer bienfaisante à l'aide de dispositions générales que de mettre dans ses relations quotidiennes une bienveillance constante et appropriée à tous les cas particuliers. On est obligé de regarder les choses de haut et de s'arrêter seulement à l'ensemble des résultats obtenus. On est dès lors exposé à ne voir que des chiffres là où il y a des hommes, et à considérer des organes vivans comme les rouages d'un vaste mécanisme qui fonctionne pour produire. La compagnie de la Loire, on ne saurait trop l'en féliciter, a voulu amoindrir ces conséquences fâcheuses en multipliant les institutions protectrices; mais la sympathie envers les souffrances individuelles peut seule conquérir réellement les cœurs. De plus, pour prévenir le gaspillage et assurer l'ordre dans les secours, on a dû adopter des règles sévères; on a dû s'efforcer aussi de réduire les dépenses, de les renfermer dans les strictes prévisions des statuts. Rien n'est mis en oubli pour alléger, par exemple, le fardeau des pensions allouées soit à des ouvriers frappés d'une incapacité absolue de tra-

(1) Le seul entretien des maisons d'ouvriers a coûté, depuis 1846, en bloc, plus de 300,000 francs, et les secours de toute nature ont dépassé 500,000 francs. Les ouvriers ont eux-mêmes largement contribué au soulagement commun, les retenues sur les salaires s'étant élevées, durant le même espace de temps, à 400,000 francs environ.

vail, soit à des veuves de charbonniers. Certaines vérifications utiles obligent parfois d'entrer dans le domaine de la vie privée. Toutes ces précautions altèrent aux yeux abusés des travailleurs le caractère des services rendus. La compagnie des mines de la Loire ne s'est point laissé décourager par ces interprétations malveillantes; mais l'idéal à réaliser pour elle, c'est de joindre à la prudence nécessaire dans la répartition des secours cette générosité qui sait au besoin tempérer la rigueur des règlemens.

A côté des institutions de prévoyance aidées par le concours des chefs d'industrie, les ouvriers passementiers de Saint-Etienne avaient avec leurs seules ressources formé entre eux, en 1848, une société d'assistance mutuelle destinée à prêter secours aux sociétaires malades et à faciliter le placement des travailleurs sans ouvrage. Par malheur, l'institution était née sous de mauvaises inspirations. Après le 24 février, les rubaniers avaient d'abord voulu ressusciter à Saint-Etienne cette question du tarif si stérilement débattue à Lyon en 1831. Leurs tentatives n'ayant pu triompher d'impossibilités matérielles, un homme exalté, mais habile, qui n'appartenait point à la classe ouvrière, mais qui fut alors l'âme de ses mouvemens, conçut le plan de cette association de secours qui devait, dans sa pensée, imposer, par voie indirecte, aux manufacturiers un minimum de salaire. En permettant de faire manœuvrer les ouvriers comme un régiment, cette société, nommée *Société populaire*, devenait en outre un puissant engin politique. Elle était partagée en *divisions* et en *sections*. C'était dans la *section*, composée des hommes d'un même quartier et se réunissant une fois par semaine dans quelque café, que résidait effectivement la délibération. Quant à l'assemblée générale de la société, comme on n'avait pas trouvé de local assez vaste pour la contenir, elle se tenait en plein vent, au Champ-de-Mars, entre les pics des montagnes. Cette institution, qui obtint parmi les ouvriers un succès considérable, voulut imposer dans l'industrie rubanière une loi absolue, sans tenir aucun compte des volontés récalcitrantes. En ce qui regarde la durée du travail par exemple, des violences furent commises, sinon par la société agissant en corps, du moins par quelques-uns de ses membres animés de sa pensée, envers certains chefs d'ateliers dissidens. De plus, en intervenant sans cesse dans les rapports des ouvriers et des patrons, la société formait un germe permanent de coalition. Elle était d'ailleurs parfaitement administrée sous le rapport financier, et, quand elle a été dissoute comme dangereuse pour l'ordre par un arrêté de M. le général de Castellane le 3 janvier 1852, elle possédait en caisse 26,320 fr., qui ont dû être répartis entre tous ses membres par les soins du commissaire central de police. La *Société populaire* a été amèrement

regrettée par les ouvriers; de nombreuses démarches ont été faites pour obtenir son rétablissement. Des chefs d'atelier honnêtes et rangés nous ont déclaré à nous-même, à Saint-Etienne, que la dissolution leur avait ravi un précieux moyen de soulagement.

Quelle que soit la sympathie qu'inspire toute institution susceptible de prêter appui aux familles laborieuses, il est impossible de méconnaître que dans l'association stéphanoise une pensée excellente en elle-même avait été gâtée par un alliage funeste. Les fabricans, a-t-on souvent répété, l'avaient jugée avec une sévérité trop systématique, c'est possible; mais si le bien était par eux méconnu, le péril n'en débordait pas moins de tous côtés. Est-ce à dire que l'idée fondamentale de l'œuvre, l'idée d'assistance mutuelle ne saurait être dégagée des ruines de la caisse populaire? Non sans doute, pourvu qu'on se place sous l'égide d'un principe plus vrai et moins intolérant. L'harmonie des intérêts étant le but de toute société, une institution qui sème la haine porte en elle sa condamnation. Longtemps méconnue ou trop contrariée par les lois, l'idée de mettre en commun, parmi les groupes d'ouvriers, certaines chances de la vie, en vue de soutenir les individus que la maladie ou l'âge empêche de travailler, a obtenu récemment une satisfaction importante. Un décret du 26 mars 1852 est venu élargir la voie devant les sociétés de secours mutuels; cet acte peut recevoir à Saint-Etienne, comme ailleurs, les plus utiles applications. Il facilite le rapprochement des intérêts sans permettre aux passions aveugles de se réunir en faisceau. Il a surtout ce mérite de permettre de la part des patrons un concours direct qui est une des meilleures garanties pour le succès de pareilles institutions. Il ne s'est pas établi jusqu'à ce jour, dans la riche cité forésienne, un concert entre les fabricans pour créer, à l'aide de sacrifices volontaires et proportionnels, quelqu'une de ces œuvres qui, comme la *Caisse des Ouvriers en soie* de Lyon et la *Société d'encouragement à l'épargne* de Mulhouse, répondent si bien au caractère de notre époque et aux exigences de l'ordre industriel. Ce n'est pas que la bonne volonté ait ici fait défaut; mais on avait eu le tort de subordonner la réalisation des projets conçus à des éventualités trop douteuses. Ainsi, dans une délibération de 1851, la chambre de commerce de Saint-Etienne disait à ce sujet : « Ne devons-nous pas désirer voir arriver le moment où le commerce pourra venir en aide à la classe laborieuse, non par des vœux, mais par des dotations aux caisses de retraite? » La chambre aurait voulu pouvoir, comme à Lyon, rattacher le concours des négocians à l'établissement connu sous le nom de *Condition des soies*. Or, les revenus de cet établissement sont versés à Saint-Etienne dans la caisse municipale, et non dans les mains de la

chambre de commerce. Ce n'était pas là cependant un motif pour s'arrêter : Mulhouse n'a pas de *Condition*, et la redevance des fabricans est calculée sur la somme des salaires payés par eux. La souscription volontaire pourrait encore être basée sur le chiffre de la patente. La chambre de commerce de Saint-Etienne s'honorerait elle-même et rendrait un véritable service à la communauté stéphanoise en conduisant à bonne fin une question jusqu'ici trop stérilement débattue. Le moment est d'ailleurs favorable pour agir. Si les traditions de désordre ne sont pas complétement anéanties à Saint-Etienne, elles sont du moins amoindries et paralysées. Quoique fermentant encore sourdement dans quelques têtes, le levain de l'ancien esprit a perdu de sa force, et le terrain s'est raffermi. Les ouvriers, en voyant qu'on s'occupe activement de leur bien-être, comprendront plus vite qu'ils ont tout à gagner à ce que les questions industrielles restent des questions purement industrielles, dont il est absurde de croire la solution attachée à des révolutions dans le gouvernement du pays.

Lorsque l'on rassemble en un vaste cadre tous les traits de l'état intellectuel et moral du district industriel de la Loire durant ces dernières années, on s'aperçoit aisément qu'en fait de politique et de socialisme, les brandons de désordre venaient du dehors; l'irritation, bien que rapidement développée, était purement artificielle. Les idées qu'on émettait touchant les heures de travail et les sociétés d'assistance révélaient au contraire un vrai sentiment des intérêts de la population ouvrière. Sur ce terrain, la société peut non-seulement accepter la discussion, mais elle peut encore exercer une action appropriée à tous les besoins légitimes. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre : loi sur les caisses de retraite, loi sur les sociétés de secours mutuels, loi sur l'apprentissage, loi sur la durée du travail, loi sur les avances aux ouvriers, loi sur les bureaux de placement, et d'autres encore, voilà de larges assises pour notre société industrielle, qui ressemblait trop, depuis la destruction de l'ancien régime, à un édifice sans fondemens. Les lois pourront encore, sans tomber dans les inconvéniens de la réglementation, en se bornant à faciliter la route devant les activités individuelles à mesure que la nécessité s'en produira, exercer au profit du travail une action tutélaire; mais elles ne sauraient accomplir leur mission qu'en réduisant à l'impuissance ces passions aveugles, ces haines envenimées, qui seraient prêtes à sacrifier à l'attrait de satisfactions impossibles le maintien même de l'ordre social.

A. AUDIGANNE.

SOUVENIRS

DE LA

SORBONNE EN 1825.

DÉMOSTHÈNES ET LE GÉNÉRAL FOY.

..... Nil-ne salit lævâ sub parte mamillæ?
(Pers. in Satir.)

Dans le temps où, un peu reposée de l'empire, la France avait, depuis quelques années, retrouvé deux tribunes politiques et des hommes de cœur et de talent pour y monter, un de ces hommes, le plus populaire peut-être et certainement le plus agréable à l'esprit français par l'origine de sa renommée, les souvenirs de sa vie, la grâce loyale de son langage et tout son aspect militaire et spirituel, le général Foy, étant un jour apparemment fort de loisir, sans séance de la chambre, sans réunion dans les bureaux, avait pris la route du quartier latin. Il venait assister au cours vulgairement appelé d'*éloquence française*, qui se faisait dès lors à la Sorbonne, et qui attirait grande affluence, surtout pendant l'interruption temporaire d'un célèbre enseignement de philosophie ancienne, que récemment, pour plus de sûreté, on a supprimé tout à fait.

La leçon commençait à peine dans cet amphithéâtre du concours général, dont les deux grandes tribunes étaient ouvertes et remplies jusqu'au faîte, comme la salle. Soudainement un immense cri est répété coup sur coup : *Place au général Foy! vive le général Foy!* La

foule debout dans les corridors se presse et se resserre, la foule assise se lève pour saluer, et entre deux rangs épais qui se fendent à grand'peine, porté, soutenu sur les bras, le général Foy arrive dans l'hémicycle, et est déposé sur le banc d'honneur, à la place où siége, à certains jours solennels, M. le préfet de la Seine, tout cela au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens et d'acclamations.

Le professeur, assez déconcerté de cet incident, je m'en souviens, après quelques efforts inutiles pour obtenir un moment de silence et apaiser cette tempête d'enthousiasme, réussit enfin à dire, de manière à être entendu : « Messieurs, ici nous ne devons applaudir que les orateurs antiques, et nous n'avons de couronne à décerner qu'à Démosthènes. » Puis, se raffermissant, le moins mal qu'il peut, contre ce choc subit d'une popularité si éclatante, dont la présence accablait la parole pacifique de la Sorbonne, en même temps qu'elle la compromettait, il reprend enfin son discours interrompu et sa thèse du jour. Elle portait épisodiquement sur la *Rhétorique* d'Aristote et sur les grands principes de morale et d'art que l'élève indépendant de Platon et le précepteur d'Alexandre avait recommandés à l'éloquence de tous les temps et par conséquent à la nôtre.

Mais ce sujet, un peu éloigné du titre même de la chaire et choisi par la circonspection du professeur, devait paraître, en ce moment, bien technique et bien froid pour la passion de la jeunesse, toute distraite et tout agitée par un nouvel auditeur qui semblait lui-même la vive image de l'éloquence militante, au milieu de tous ces souvenirs de gloire patriotique et de liberté, seule âme de la parole, et laissant si fort en arrière la scolastique de l'art et la science des rhéteurs. Ce n'est pas tout : à part l'émotion du public, la personne même du général, l'air de supériorité naturelle empreint dans tous ses traits, l'expression de sa physionomie, toujours en mouvement comme sa pensée, rendait fort périclitant de parler devant un esprit d'une si pénétrante et si vive nature.

Ayant à peine dépassé le milieu de la vie, quoique d'apparence moins jeune que son âge, non pas fatigué ou refroidi, mais cicatrisé par la guerre, le général Foy, avec son front large et chauve, où retombaient de loin quelques mèches de cheveux blanchis, son profil ouvert et martial, et surtout le feu incessamment mobile de ses regards, portait en lui une sorte de fascination, de séduction impérieuse, donnée bien rarement à l'homme de tribune, et sous laquelle j'avais vu souvent ailleurs s'incliner l'esprit de parti, et se courber, en frémissant, l'intolérance politique.

Par momens, sur ce visage sévère et fier, et aux deux coins de cette bouche expressive, passait un sourire à glacer l'*improvisateur* le plus confiant ou le plus modestement résigné aux vicissitudes de la parole.

Promptitude d'esprit et hauteur d'âme, merveilleuse facilité à tout saisir, impatience naturelle de toute lenteur et de toute faiblesse dans autrui, c'était, au premier abord, la disposition imminente et comme l'irrésistible instinct du général Foy. Ajoutons que l'ardeur d'opinion commune alors, le mouvement public vers des institutions de liberté, un certain zèle libéral répandu dans l'air tournait les esprits à n'estimer que l'éloquence vigoureuse et pratique servant à la défense des intérêts nationaux, ou parfois à la passion calculée qui simulait habilement cette défense.

Quoi qu'il en soit, même devant cette préoccupation générale, et pour cette époque animée d'une si généreuse ardeur de droit et de légalité, il pouvait y avoir plus d'un attrait, piquant alors, dans l'étude de la grande *Rhétorique* d'Aristote, et surtout dans ce qu'on pourrait nommer sa *psychologie politique*, dans son analyse originale et profonde des caractères nationaux et individuels, des mœurs et des passions sur lesquelles doit agir la parole oratoire. En dehors de cette monnaie courante de la parole banale si fort usitée dans le gouvernement des états modernes, libres ou non, paraissaient là, gravées et rangées par la main d'un sage, comme autant de médailles de la nature humaine, reconnaissables après deux mille ans. Ces types de vérité, choisis et définis par le grand philosophe, comme la matière vivante que doit connaître à fond et dominer l'orateur, en ramenaient sous nos yeux quelques autres, épars dans les historiens et surtout dans Thucydide, homme de guerre, homme d'état, et proscrit politique avant d'être historien, et comme pour s'y préparer.

Rien, par exemple, ne pouvait paraître alors moins suranné, et n'est plus instructif pour tous les temps que le portrait tracé par Thucydide du peuple dont les orateurs d'Athènes se disputaient la conduite, de ce peuple mobile avant tout, ardent, découragé, fier, humble, vif, ingénieux, inerte, se laissant lourdement tromper, de ce peuple esclave ou tyran, dont Aristophane se moquait en face, et qu'un peintre, Parrhasius, selon Pline (1), avait représenté sous les traits prodigieux d'un personnage qui réunissait tous les contrastes imaginables de caractères et de passions, tous les extrêmes d'élévation et de bassesse. Le portrait qu'en avait fait Thucydide était plus grave et moins satirique, sans être moins vrai.

« Les Athéniens (2) sont grands faiseurs de nouveautés, également vifs à concevoir et à réaliser par l'exécution ce qu'ils ont conçu. Vainqueurs de leurs ennemis, ils vont à tout; vaincus, ils s'abattent au dernier degré; ils usent de leur corps au service public, comme de la

(1) *Plinii Historiæ naturalis lib.* xxxv, c. 36.
(2) Thucyd., *Hist.*, lib. Ier, § 70.

chose qui leur est le plus étrangère, et de leur esprit, comme d'une propriété qui appartient à la patrie et doit sans cesse être en action pour elle. N'emportent-ils pas ce qu'ils ont projeté, ils se croient dépouillés d'un bien à eux. Saisis de ce qu'ils poursuivent, ils en font peu de cas, par comparaison aux chances à venir. S'ils échouent au contraire dans quelque entreprise, ils ont aussitôt rempli ce vide en se faisant une espérance inverse. Seuls en effet, la chose dont ils ont l'idée, ils la possèdent, en même temps qu'ils l'espèrent, par leur promptitude de main à exécuter ce qu'ils résolvent, et tout cela, ils le font à travers des labeurs et des périls soufferts toute la vie. Ils jouissent peu des biens présens, par cela qu'ils y voient possession toujours uniforme, et que pour eux il n'y a de jour de fête que celui où ils achèvent une œuvre nouvelle, ne regardant pas la tranquillité sans trouble comme un moindre mal que l'agitation sans relâche, de sorte que, si quelqu'un, les prenant en masse, disait qu'ils sont mis au monde pour n'avoir jamais de repos, et pour n'en laisser jamais aux autres hommes, il dirait juste. »

Ces paroles, fidèlement copiées de l'original et librement redites, si près de nos grandeurs et de nos revers, dans un temps où le souffle de la France, même en paix, semblait encore agiter l'Europe et semer partout les révolutions, en Grèce, à Naples, en Espagne, en Piémont, ces paroles toutes historiques intéressaient vivement le public d'alors, et nos jeunes Athéniens de 1825 n'étaient pas fâchés de croire s'y reconnaître.

D'autres leçons, bien anciennes, mais toujours oubliées, sortaient de cette étude de l'homme dont Aristote a fait si justement le fondement de l'art de persuader, ce grand art, le premier de tous chez un peuple libre et éclairé, mais le plus inutile et par conséquent le plus abandonné sous la conquête, ou sous le pouvoir absolu, qui n'est que la conquête à l'intérieur.

On écoutait donc avec ardeur, dans cette studieuse assemblée, la reproduction exacte de quelques-unes de ces pages antiques, qui ne sont devenues des lieux communs que parce qu'elles sont des vérités profondes. Le portrait de la jeunesse surtout attacha le jeune auditoire, si souvent alors ému par les passions et les controverses du temps : « Les jeunes hommes (1) sont d'humeur changeante et promptement dégoûtés dans leurs désirs; ils souhaitent fortement et se lassent bientôt. Leurs volontés sont vives, elles ne sont pas grandes; elles passent comme les soifs et les faims des malades.

« Impétueux, ardens, emportés par leur fougue, ils ne se gouvernent point; passionnés pour ce qui honore, ils ne supportent pas

(1) Aristot., *Rhet.*, lib. II, c. 12.

d'être comptés pour rien, mais s'indignent, s'ils se croient offensés; ils aiment les distinctions, surtout celle de la victoire, car la jeunesse est jalouse de prééminence, et la victoire est une prééminence. Ils ressentent ces deux ambitions, bien plus que la convoitise d'argent; ils sont très-peu avides, parce qu'ils n'ont pas fait encore l'essai du besoin. Leur disposition naturelle n'est pas malveillance, mais candeur, parce qu'ils n'ont pas encore eu le spectacle de nombreuses perversités, et de même ils sont confians, parce qu'ils n'ont pas encore été souvent trompés; ils sont prompts à l'espérance, parce qu'ils sentent en eux une ardeur venant de nature qui les anime, comme des gens échauffés par le vin, et aussi parce qu'ils n'ont pas encore éprouvé beaucoup de mécomptes.

« Ils vivent surtout dans l'avenir. L'espérance appartient à l'avenir : le souvenir fait partie lui-même des choses passées. Or, chez les jeunes gens, l'avenir est vaste, le passé fort court. Aux premiers jours de la vie, il leur semble qu'ils n'ont à se souvenir de rien, mais qu'ils doivent espérer tout, et par là même, ils sont faciles à décevoir, car ils espèrent aisément : ils en sont plus hardis à entreprendre, étant chauds de cœur et bien présumant des choses : deux conditions dont l'une ôte la crainte, et l'autre donne l'audace, car l'homme ardemment excité ne redoute rien, et celui qui s'attend à quelque avantage est entreprenant. Ils sont sensibles à la honte, parce qu'ils ne savent pas encore prendre pour belles les choses qui ne le sont pas, et qu'ils n'ont encore reçu que l'enseignement de la loi. Ils ont l'âme généreuse, car ils n'ont pas encore été rapetissés par la vie, et ils n'ont pas l'expérience des nécessités du monde : et puis, la générosité d'âme, c'est de s'estimer soi-même digne de ce qui est grand, et cela va bien avec l'espérance. Ils aiment mieux aussi faire ce qui est beau que ce qui est utile, car ils vivent de sentiment plus que de raisonnement; or le raisonnement relève de l'intérêt, le sentiment ne relève que du beau moral.

« Ils ont, plus que les autres âges, le goût de l'amitié, de la camaraderie, par l'attrait de vivre ensemble, et aussi parce que, habitués à ne porter encore nulle part une vue d'intérêt, ils n'en portent pas non plus dans le choix des amis. En tout, ils pèchent par l'ardeur et l'excès, à l'encontre de la maxime du sage : ils font toutes choses trop; ils aiment trop, ils haïssent trop, et de même pour tout le reste; ils croient tout savoir, et ils dogmatisent. Cela même est la cause de l'exagération qu'ils mettent en tout; s'ils font quelque mal, c'est plutôt insolence que malignité. Ils sont sensibles à la pitié, sous une impression qui les porte à croire tous les hommes honnêtes et bons, car ils jugent autrui par l'innocence d'intention qu'ils ont eux-mêmes, de telle sorte qu'ils croient volontiers que les autres souffrent

injustement. Ils aiment à rire, et partant, ils sont moqueurs; la moquerie est de l'insolence bien élevée. Voilà, ce me semble, en général les caractères des jeunes gens. »

Pour concevoir l'effet direct, l'involontaire allusion que pouvait offrir, il y a plus d'un quart de siècle, ce calque fidèle d'antiques observations gravées, il y a deux mille ans, par le génie, d'après le peuple le plus civilisé du monde, il faut se reporter à notre France de 1824 et de 1825, à l'ardeur d'étude, à l'émulation publique et privée, au goût, aux habitudes de discussion qui régnaient alors, grâce au jeu libre des institutions et au mouvement des esprits, plutôt excité qu'amoindri par les tendances ou les velléités contraires du pouvoir.

Cette peinture de la jeunesse semblait être la peinture même de la nation dans le noble travail dont elle était préoccupée, et qui, de la tribune éclatante et libre, rejaillissait sur tout le pays tranquille et animé, industrieux et savant, réunissant au même degré les profits du commerce, la splendeur du luxe et l'élégante activité des arts. L'illustration des grands talens dont brillaient les chambres, l'écho prolongé de leurs débats, la liberté quelque peu contenue mais réelle des discussions extérieures, l'avénement d'une école nouvelle en littérature, et l'heureuse inspiration de quelques-uns de ses chefs, inspiration plus durable et plus vraie que leurs théories, tout concourait à élever le niveau de la pensée française et à entretenir la nation dans un progrès d'émulation et d'espérance. Ce qu'il pouvait y avoir de résistances et de vœux rétrogrades dans une partie de la société n'arrêtait pas un si noble et si naturel élan. Ce que la pratique et la prospérité même du gouvernement parlementaire amenaient çà et là de vues intéressées et de corruptions ne détruisait pas les germes heureux que la liberté jetait dans les âmes. Le mot profond, littéralement traduit d'Aristote : « Ils ont l'âme généreuse, car ils n'ont pas encore été rapetissés par la vie, » fut senti vivement du jeune auditoire, qui semblait se l'appliquer volontiers, par maligne comparaison à quelques exemples, en ce temps-là célèbres, de désertions et d'apostasies bien effacées depuis, il faut en convenir. L'esprit français alors se croyait, se sentait, se voulait prédestiné à la possession d'un gouvernement libre et régulier, fondé sur l'intérêt de tous, la participation effective dans les affaires de la classe indépendante et éclairée, l'extension laborieuse et continue de cette classe, et la promotion de l'expérience et du talent, sous les yeux du public et avec l'assentiment de l'opinion.

La France jouissait déjà d'un grand nombre de réformes obtenues au milieu de ces controverses spéculatives et pratiques qui sont la vie morale des peuples; en dix ans de gouvernement représentatif incomplet d'abord, elle s'était remise des plus grands désastres que

les fatalités de l'esprit de conquête aient jamais attirés sur un peuple, et e le était parvenue à un point élevé de bien-être et de liberté réunis.

Il ne faut donc pas s'étonner que le sentiment, le reflet, l'effervescence même de cette vie publique, si heureusement réalisée dans les grandes choses, pénétrât partout, se produisît sous toutes les formes et se mêlât presque aux études comme aux affaires. S'il restait encore quelque trace des rancunes militaires ou des réminiscences démagogiques qui, par voie d'affiliations ou même de complots, avaient paru menacer d'abord l'heureuse forme de gouvernement inaugurée pour la France par la charte de 1814, ces souvenirs et ces obstacles semblaient s'affaiblir chaque jour et se perdre dans le progrès d'un ordre légal affermi. Dégoûtée de l'esprit de trouble et d'impatience révolutionnaire qui s'était réveillé après 1815, la jeunesse n'était pas lasse, Dieu merci, de l'esprit d'émulation et de liberté que légitimait la constitution même de l'état.

En vue de ce noble avenir, tout ce qui dans cette jeunesse était distingué par le talent naturel, aidé par la fortune ou stimulé par la pauvreté, se livrait avec ardeur à de laborieuses études, et, mettant à cette ambition scolaire une sorte de patriotisme, se croyait destiné à vivre et à s'élever sous de libres institutions, dont ses efforts serviraient un jour à garantir et à marquer honorablement la durée. Cette pensée répandue dans l'élite de la jeunesse (et le mot d'*élite* ne s'appliquait pas alors par privilége à la profession des armes), cette pensée, dis-je, pouvait être encore exagérée ou mal comprise, et aboutir parfois à des démonstrations imprudentes; mais le caractère général, l'esprit dominant de la société nouvelle était de plus en plus analogue aux institutions espérées et méritées par la France.

On sentait surtout cette conviction utile et vraiment morale, que la liberté politique n'est pas seulement une force, un droit, une puissance du grand nombre, qu'elle est une science qu'il faut acquérir et perfectionner par l'étude, une vertu qu'il faut maintenir par le caractère, et au besoin par les sacrifices. Ainsi l'idée du devoir était entrée dans l'esprit de la jeunesse avec les idées de liberté constitutionnelle. L'amour de la patrie, inséparable de l'orgueil pour la patrie (car on n'aime que la patrie dont on s'honore), se fortifiait par la pensée du grand rôle que la France paisible et libre avait en Europe. On se disait que ce peuple guerrier, qui pendant quinze ans avait troublé ou dominé le monde de ses victoires et de sa dictature, et n'avait pu parler que par les sanglans bulletins et les décrets absolus de son chef, il était beau de l'entendre aujourd'hui reprenant la parole, pour faire assister tous les peuples à l'œuvre législative de fondation et de bien-être national qui s'accomplissait dans son sein. On savait que partout, à l'étranger, les yeux étaient fixés sur la France, les esprits

attentifs aux délibérations de ses assemblées, au caractère d'équité, de modération, qui parfois, en dépit des hommes, par la force des institutions, par la vertu de la tribune publique, se communiquait à nos lois nouvelles.

De nos jours, ce n'est guère l'usage de flatter le passé, à moins que le présent n'y soit intéressé : nos souvenirs ne peuvent donc être suspects d'exagération; mais quelle ne fut pas alors, quelle n'avait pas été, dès 1819, l'influence extérieure de la législature de France! Quels n'avaient pas été surtout l'éclat et l'enseignement des mémorables discussions touchant la liberté de la presse et l'organisation légale de l'armée! Quel ne fut pas, en 1823 et dans les deux années qui suivirent, le retentissement des débats sur l'expédition d'Espagne, sur les réfugiés espagnols, sur les lois électorales, sur la formation des listes du jury, enfin sur les flux et reflux divers d'une liberté plus développée ou plus restreinte, mais toujours du moins garantie par la publicité et la loi! Quelle célébrité, quelle autorité n'avaient pas obtenue dans toute l'Europe les noms des Lainé, des Royer-Collard, des Camille Jordan, des de Serre! N'était-ce pas, en quelques années, comme un titre nouveau acquis à l'esprit français? Quelle lumière semblait au dehors portée dans l'administration et dans les finances de la France par la parole intègre et précise d'un Benjamin Delessert, le fondateur charitable de l'institution des caisses d'épargne, ou par la polémique instructive et piquante de M. Casimir Périer et de M. Laffitte lui-même!

De toutes parts éclatait, pour ainsi dire, une noble rénovation de l'esprit français. Des hommes qui, entraînés et comme absorbés dans la dévorante activité de l'empire, y avaient silencieusement occupé de grands emplois, rendu de grands services, déployaient, à l'air libre de la France constitutionnelle, un autre ordre de talens, une supériorité meilleure, et les Pasquier, les Molé, les Daru, faisaient apprécier au loin, avec l'habileté politique et la science des affaires, l'ascendant, nouveau pour eux, de la discussion publique et de la parole applaudie. Le problème d'une double assemblée à fonder dans ce pays d'extrême égalité était résolu par l'éclat intellectuellement aristocratique dont brillait l'assemblée où siégeait, à côté de M. Molé, M. le duc de Broglie, armé d'une science de publiciste si élevée et si exacte, et d'une parole si forte avec simplicité, et où, près des traditions variées et de l'esprit supérieur avec grâce de M. de Talleyrand, se rencontrait le duc de Fitz-James avec sa vive éloquence, M. de Tracy, le courageux Lanjuinais, et la splendeur oratoire de M. de Chateaubriand.

Là souvent la discussion la plus approfondie et même les opinions les plus généreuses corrigeaient l'apparente inégalité de faveur po-

pulaire entre les deux chambres, et donnaient à la pairie judicieuse et modératrice plus de crédit que n'en avait l'impétuosité de zèle monarchique prédominante dans la chambre élective.

Ainsi, malgré les difficultés de toute restauration, malgré les entraînemens inévitables de tout parti vainqueur après une longue attente, même sous une administration fréquemment abusive et sans grandeur, la France, libre et prospère, était le spectacle de l'Europe. L'activité, la richesse, le mouvement général des intelligences et l'esprit de légalité s'y développaient à la fois, et la nation reprenait, par l'ascendant heureux de ses lois, plus d'autorité morale qu'elle n'en avait exercé par ses victoires.

L'arbre cependant était piqué au cœur, et il y avait un défaut grave, un péril prochain dans le grand succès qui suivit la guerre d'Espagne, et qui permit, quelques années après, l'expédition d'Alger; mais ce péril, cet écueil caché, si redoutable à la monarchie restaurée, ne semblait pas menaçant pour la nation même, que l'on vit, à la suite des secousses profondes de 1830, reprendre et mûrir encore, avec l'active habileté du gouvernement représentatif, tous les avantages de la paix, et tous les genres de prospérité qui s'accroissent par l'ordre et la liberté. Ce danger prochain et non soupçonné de la monarchie en 1825, c'était le triomphe même de ses dernières entreprises, le progrès apparent de sa force, et la tentation pour elle de s'affranchir un jour, comme d'un obstacle, de la *constitution* qui lui était une contrariété et un appui. Pour tout pouvoir en effet, il y a deux sortes de dangers : la lutte intérieure, les résistances à vaincre, les ennemis à désarmer, puis la pleine et excessive victoire, sans obstacles survivans et sans libres remontrances. De ces deux périls, le premier n'est pas le plus grand.

La pensée que la restauration, puissante dans le cercle des lois, ayant comprimé ou découragé ses ennemis, relevé et indemnisé ses amis, aspirait encore au-delà, et voulait se délivrer un jour de la charte, cette pensée, vraie ou supposée, était le poison du règne de Charles X. Il s'y mêlait cette considération relative aux personnes, toujours si capitale dans les chances qui décident du sort des états, la vieillesse et l'esprit à la fois léger et opiniâtre du roi, le peu de supériorité du dauphin, le peu de popularité de son héroïque et sainte épouse.

Il y avait donc à la fois en France beaucoup de bonheur et point de sécurité, beaucoup d'ordre matériel et une grande agitation des esprits.

Le général Foy, le moins conspirateur des hommes, était cependant très accessible à cette anxiété publique, et souvent il l'excitait par la vivacité de son langage et ses colères de tribune; dans les

abus d'administration qu'il combattait et dans l'action permanente de la *majorité* dite royaliste, il voyait un danger continu pour les intérêt de révolution et de liberté, et il aimait, comme les hommes populaires de ce temps, à s'appuyer contre cette crainte des manifestations extérieures de la jeunesse, des journaux, de la littérature, de tout ce qu'on appelait alors l'opinion publique. Il sortit donc de la Sorbonne singulièrement satisfait et flatté de cette ovation accidentelle que quinze cents jeunes gens, destinés pour la plupart à recruter les professions savantes de la société, avaient improvisée pour lui autour d'une chaire qui, toute scolastique et innocente qu'elle était, leur paraissait, en quelque sorte, faire partie des habitudes légales et des mœurs nouvelles de la France.

Mais, aux yeux de certaines personnes importantes, les choses ne pouvaient se passer ainsi. On fit grand bruit de cette séance, et du fanatisme littéraire et politique de la jeunesse pour le général Foy. Quelques esprits extrêmes voulaient la suppression immédiate du cours; d'autres, l'interdiction future des cours publics à toute personne étrangère aux études; d'autres, le changement du professeur. L'affaire fut discutée à fond; mais d'après le décret du 17 mars 1808 et même une ordonnance de 1815, les professeurs étaient alors réputés inamovibles, et de plus le ministre de l'instruction publique et des cultes était un homme considérable, un évêque d'un caractère grave et doux, célèbre pour avoir lui-même parlé en public avec mesure et dignité dans des jours de défiante oppression. Il écouta peu les plaintes et les exclamations des personnes zélées, et il se contenta de répondre que « le professeur d'éloquence française aurait mal fait son devoir, si les jeunes gens qui l'écoutaient, et qu'on ne pouvait pas empêcher de lire les journaux monarchiques et libéraux, n'avaient pas pris un goût très vif pour la parole brillante du général Foy. » Le mot scandalisa certains politiques qui se plaignirent de la faiblesse de Mgr l'évêque d'Hermopolis, et insinuèrent avec tristesse qu'il était d'ailleurs malheureusement un peu *gallican;* mais on lui en sut gré dans la minorité de la chambre des députés, et à la discussion, très longue alors, du budget, lorsque vint le chapitre jusque-là très attaqué du ministère de l'instruction publique et des cultes, M. Casimir Périer, un des rares adversaires que l'opposition fort réduite pouvait mettre en campagne contre le ministère, combattit le prélat-ministre avec une expression particulière d'égards et une courtoisie vraiment édifiante, où la majorité vit avec satisfaction un signe du *progrès religieux.*

Cependant, dès les premiers jours, le général Foy, un peu grondé par M. Royer-Collard sur l'explosion inévitable de ses visites en Sorbonne, et se la reprochant lui-même avec cette chaleur de bienveil-

lante inquiétude qui lui était innée, était venu voir le professeur, qu'il craignait d'avoir compromis. Celui-ci parut assez confiant, cita les décrets de 1808 et de 1810, l'article 26 de l'ordonnance royale de février 1815, qui déclare les *professeurs de facultés nommés à vie*, et du reste il affirma qu'il n'avait entendu parler de rien, hormis une dénonciation très violente dans quelques journaux ultra-monarchiques. Le général Foy, calmé sur son scrupule d'affectueuse bonté, se livra tout entier au plaisir que lui avait fait cet élan cordial d'une jeunesse studieuse.

« Quel noble pays, disait-il, que cette terre qui donnait, il y a quinze ans, de si vaillans *conscrits* pour les champs de bataille d'Espagne ou de Russie, de si intelligens officiers après un an de *Fontainebleau*, et qui aujourd'hui, sans que nous ayons de moins braves gens dans nos armées de paix et de police monarchique au dehors, peuple nos écoles d'une si brillante jeunesse! Avec quelle émotion je les voyais se lever, se pencher de toutes parts vers moi! Quels auditeurs! combien de bon sens et d'esprit dans leurs approbations et parfois dans leurs silences! Il y aura là des gens qui vaudront mieux que nous, déjà vieux ou demi-jeunes. Quels avocats! quels magistrats! quels futurs députés dans cette jeunesse ainsi nourrie de grec, de latin, d'histoire, de droit public, à l'occasion du droit civil, et tout entretenue d'Aristote et de Bossuet! Vous faites bien de ne les occuper que de l'admiration des grands écrivains. Comme disait l'empereur, « il n'y a que les grands esprits qui forment les « grandes nations. » Malheureusement, lui, il ne voulait pas que les esprits, grands ou petits, fussent libres le moins du monde, de sorte que dans tout son empire il n'y avait ou il ne restait de grand esprit que le sien. Cela ne nous a pas profité, car un seul ne suffit jamais à tout.

« Mais revenons à ce temps-ci, continua-t-il. Que j'aime la jeunesse de vos écoles! et que ne deviendra pas ce pays lorsqu'il aura seulement, par-dessus nos souvenirs de révolution et de gloire militaire, vingt ou trente ans de bonne liberté constitutionnelle! Ce qui doit y préparer surtout, ce sont les sérieuses, les opiniâtres études. Rien n'est meilleur pour élever et pour discipliner l'âme.

« Voilà ce dont je sais gré à votre Université. Je suis sûr que bien des jeunes gens ne sortent de vos cours publics que pour aller aux bibliothèques demander de vieux livres, et s'y accouder pour le reste du jour. C'est là où je les aime. Il y a deux ans, à l'époque des escobarderies sur la loi électorale, j'étais désolé quand je voyais des encombremens d'étudians, qu'on appelait *des émeutes*, entassés autour de la chambre et sur le pont, et j'étais impatienté plus que je ne puis dire le jour où Benjamin Constant faisait écho à ces démonstrations

et nous parlait de cette jeunesse *vénérable* que repoussaient assez brutalement les agens de police. Ce sont là de ces ridicules de parti que je ne subis pas, et de ces vaines provocations que je déteste; mais qu'après de fortes études dans les lycées, des études concentrées et vigoureuses comme les voulait l'empereur, il y ait de grands cours publics librement suivis où, pendant les trois ou quatre années des *inscriptions* de droit et de médecine, et pendant le premier stage du barreau et parfois de la magistrature, on se fortifie dans les connaissances générales de philosophie, d'histoire et de lettres anciennes ou modernes, cela me charme, cela me paraît la vie morale et la perpétuité croissante d'un peuple.

« Dans nos temps modernes, pour aimer la liberté et pour en bien user, il faut beaucoup savoir, beaucoup comparer, beaucoup juger.

« Que l'éducation prépare à cela, il ne restera plus qu'à supprimer cette barrière des quarante ans, qui ne nous laisse passer que trop vieux, et attarde nos successeurs; alors, quel que soit le mode électoral, ce pays d'esprit et de travail donnera d'excellens députés. Ah! je ne puis vous dire combien je suis heureux de ce que j'ai vu. On serait bien coupable et bien maladroit de vouloir, par esprit de réaction et de défiance, ôter à la France un tel avenir, et on n'y réussirait pas, du moins pour longtemps. »

Tout ceci n'est qu'une bien faible image des expressions mêmes du général Foy dardées de sa voix et de son regard, avec cet air de franchise et de passion qui faisait sa physionomie. — Déjà cependant la fatigue de cinq ans de tribune, succédant à plus de vingt ans de guerre continue, était fort sensible en lui, et mêlait par momens une impression de souffrance à cette parole vibrante et forte, à cette intonation toujours émue et rapide, où semblaient retentir les battemens trop précipités de son noble cœur. Je l'écoutais, je le regardais, et, muet devant lui, j'avais l'air sans doute d'avoir appris de mémoire les paroles que je disais naguère en Sorbonne, avec assurance, devant un si nombreux auditoire. Subjugué ainsi, j'éprouvais en toute humilité l'ascendant de l'éloquence effective et virile sur la spéculation studieuse : c'est ce que Pascal exprimait si bien, quand il parlait de la satisfaction d'avoir devant soi, *non pas un auteur, mais un homme.*

Je me bornai enfin à remercier le général Foy de la bonne opinion qu'il avait, du bon augure qu'il tirait de nos études classiques ainsi prolongées, puis je hasardai là quelques souvenirs, qui m'étaient déjà familiers, sur la forte éducation et l'éloquence savante, quoique libre et pratique, des orateurs anglais.

Le général Foy avait médiocre sympathie pour eux; ce qu'il en avait lu, me dit-il, était trop technique, trop local, trop peu mar-

qué de cette philosophie généreuse, de cet esprit d'humanité, autant que de patriotisme, qui lui semblait à bon droit l'honneur de la tribune française. « C'est un grand pays, disait-il, que l'Angleterre, mais c'est un pays de droit coutumier; oh! si la France pouvait être régulièrement libre et stable pendant un ou deux règnes constitutionnels, comme elle établirait mieux le droit et l'égalité! Et puis, ajoutait-il, je sortais de l'école d'artillerie de La Fère en 1792; j'ai vu la première invasion et la terreur, et, jeune lieutenant, je dis en face son fait au proconsul Joseph Lebon, sauf à être guillotiné quelques jours après, s'il n'était survenu le 9 thermidor. Je ne pouvais tenir à cet excès d'horreur; mais aussi j'ai gardé du même temps grande aversion pour la politique anglaise. M. Pitt, si froid et si dur, est pour moi Machiavel à la tribune. »

« — Ce jugement est bien sévère, général, essayai-je de dire; le discours de M. Pitt pour l'abolition de *la traite des nègres*, ses touchantes paroles sur le malheur des indigènes arrachés à la côte d'Afrique, ce rapprochement si pathétique entre le sort des races encore barbares et opprimées — et la splendeur sociale de cette Angleterre qui, du temps de César, conquise et sauvage elle-même, ne semblait pas, nous dit Cicéron, capable d'envoyer au marché de Rome un esclave intelligent : cela me semble animé d'un souffle sublime de morale et d'éloquence. Que j'aime dans la discussion sur la traite des noirs, à la fin de cette longue séance de nuit dominée par la parole de M. Pitt, ce beau souvenir de Virgile qui se rencontre avec le lever du jour, et qui semble l'image allégorique du réveil alternatif des peuples et de la pitié secourable qu'ils se doivent l'un à l'autre!

Et nos primus equis oriens afflavit anhelis;
Illic sera rubens accendit lumina Vesper. »

« — Bien, bien, dit le général en riant, vous êtes trop candide; c'est là de la rhétorique fort belle, j'en conviens, comme M. Pitt, premier ministre à vingt-deux ans, en apportait au parlement; c'est de l'humanité ostensible et bruyante, comme il lui en fallait pour se recommander à la grâce divine des méthodistes et de M. Wilberforce. Que les Anglais abolissent la traite des blancs dans l'Inde! qu'ils n'aient pas gardé Malte contre les traités, incendié Copenhague sous la caution de la paix, et soldé quatre coalitions pour forcer une révolution égarée à devenir atroce, et un grand capitaine, digne d'être un législateur, à se perdre dans une guerre à mort contre l'Europe! alors je croirai à leur pieuse philanthropie... Non, continua-t-il avec impatience, j'aime la liberté anglaise, l'industrie anglaise, la valeur anglaise même, telle que je l'ai vue de près en Espagne, en Portugal et à Waterloo; mais tout cela, je le tiens bon pour l'Angleterre, et

je veux les mêmes choses autrement et plus grandement encore pour la France.

« Ce n'est pas à leur mesure qu'il faut régler nos dicours, pas plus que nous ne marchons de leur pas; je n'aime ni qu'on les cite sans cesse, ni qu'on les imite trop. Nous ne datons pas du *bill des droits*, mais de 1789, et des grands *interim* nationaux qu'avait remplis la royauté sous Henri IV, sous Richelieu, sous Louis XIV. La France, au lieu du gouvernement par vieux précédens parlementaires et par influences aristocratiques, doit avoir une tribune éclatante, agissant directement sur l'opinion du pays, et une administration tirant toute sa force et son meilleur titre de cette tribune. Avec cela, de très grandes choses seraient encore possibles, même pour la vieille dynastie des Bourbons, même avec quelques émigrés dans le ministère, pourvu qu'ils soient éloquens comme de Serre, et loyaux et honnêtes comme ce bon M. de Corday... »

Et le général, s'animant, allait tomber tout à fait dans la politique, et bien loin de la distraction qu'il avait cherchée dans la visite dont il m'honorait; mais, s'arrêtant tout à coup, avec un demi-sourire : « Je disais donc, reprit-il, que votre littérature anglaise, vos orateurs anglais, leurs énormes discours, leurs démonstrations sans fin ne sont pas à notre usage. En France, on ne sait pas s'ennuyer, bien que cela arrive souvent. Il faut une parole plus agile, plus prompte à l'assaut, plus vive à la riposte, comme la course de nos vélites, qui emportaient une redoute avant que Wellington n'eût, en arrière, déployé toute sa ligne. Le modèle que je souhaite à nos orateurs, l'inspiration efficace, après l'étude profonde des choses s'entend, c'est l'éloquence antique; c'est pour cela que j'aime les fortes études des lycées de l'empire, bien que le maître ne songeât guère à ce résultat en les fondant; c'est ce que j'approuve encore dans la jeunesse actuelle, et ce qui me fait lire avec une extrême satisfaction les écrits de nos jeunes publicistes, de nos jeunes historiens, de votre ami Thierry, éloquent avec des lambeaux de chroniques barbares, et qui a pour moi découvert le moyen âge, comme Colomb l'Amérique, de mon ami de Barante, si touchant et si neuf dans ses *Mémoires* de M[me] de La Rochejacquelein, de Philippe de Ségur, vraiment admirable et d'un intérêt qui dévore dans son récit de Moscou, enfin de deux jeunes gens de notre bord, qui ont grand succès et grand avenir, je crois, Thiers et Mignet, avec leurs *Histoires de la Révolution* tant soit peu polémiques, selon la loi du temps, mais singulièrement intelligentes et instructives, ou par l'analyse habile qui concentre les choses, ou par la narration facile et complète qui les déploie.

« J'apprécie surtout à ce titre les solides et nerveux écrits de Guizot. Voyez comme l'antiquité lui sert, même pour la polémique du

jour. Par exemple, dans sa brochure *de la Peine de mort en matière politique*, quelle citation et quel commentaire de Tacite! et par-là comme la controverse est élevée à la hauteur du droit éternel et de la morale! Jusque dans une simple notice, celle du colonel Edmund Ludlow, on sent sous sa plume un coloris tout empreint de cette vigueur classique des anciens. Nous l'attendons à la tribune en personne et pour son compte, et je ne doute pas qu'il n'y grandisse, trouvant là autant de matière à la passion sérieuse qu'il apportera de savoir et de talent.

« Les anciens, ajoutait-il, outre le génie, avaient l'âme libre et haute, même sous l'empire. Je suis persuadé que, malgré toutes les différences de conditions sociales et de mœurs, l'étude des anciens est encore aujourd'hui la plus excitante et la plus nourrissante pour notre tribune de France. Où voulez-vous qu'on se prépare à cette éloquence mâle et sensée que demande le bon gouvernement d'un état libre? car c'est là qu'il faut aboutir. Sera-ce dans Voltaire, qui se moque de tout, qui sape et mine, même sans vouloir abattre, et qui pensait pouvoir n'ôter du monde que la foi et le respect, le christianisme et l'honneur, sauf à garder d'ailleurs tout l'ancien régime, y compris les maîtresses de princes et les gentilshommes de la chambre? Sera-ce dans Rousseau, qui voit si souvent faux, qui déclame tant et qui confond perpétuellement le despotisme du nombre avec la souveraineté de la justice? Sera-ce même chez Montesquieu, que je relis sans cesse, que j'admire passionnément, mais qui, dans son style si fort et si brillant, ne donne guère que la raison du passé, ne célèbre que ce qui n'est plus, et nous ouvre si peu de voies nouvelles, si peu de perspectives sur l'avenir, sauf son fâcheux pronostic, que je ne veux pas admettre : *L'Europe se perdra par les gens de guerre!*

« Je ne parle pas de notre XVIIe siècle, aussi grand, mais non pas plus grand dans l'éloquence et les lettres que dans la science de la guerre et dans le gouvernement : il est admirable, mais il vivait d'une autre vie que la nôtre; il met la grandeur dans le pouvoir absolu corrigé par le sentiment de la gloire. Ce n'est pas là ce qu'il nous faut, ni ce qui est possible aujourd'hui. Il fait coexister la dignité des classes, l'honneur des individus, le génie des écrivains et la toute-puissance du monarque. Aujourd'hui, sans liberté parlementaire et civile, nous n'aurions que la nullité des classes, la servitude intéressée des individus, et le despotisme onéreux au dedans et sans force à la frontière. Inspirer en France l'esprit de justice et de liberté, faire des hommes publics, créer une génération dévouée à la défense et à la science des intérêts de l'état, c'est là l'œuvre du patriotisme, et l'intérêt bien entendu de la royauté, dont je suis fort partisan, vous le savez, pourvu qu'elle soit française et libérale.

« Pour cela, le XVIIIe siècle ne nous donne rien, quoiqu'il ait eu par momens, à la tête des affaires, de grands hommes de bien, Turgot, Malesherbes. Mais ce n'étaient pas des hommes de bien assez armés en guerre; ils n'auraient pas vécu dans le feu des débats publics; ils n'auraient pas discipliné une assemblée par l'ascendant de la raison munie d'éloquence. Mirabeau seul était capable de cela; mais la maison était en ruine, quand on l'appela pour la soutenir; il ne parut lui-même qu'un homme de destruction. Parlement, noblesse, royauté qu'il voulait garder, il abattait tout à coups de hache, et il mourait au milieu de cette démolition, sans qu'on voie ce que vivant il aurait pu faire pour en relever quelque chose. Par-là, ses discours ont peu d'application pour nous. Lorsqu'il n'était que véhément ou emporté par le souffle du temps, il nous paraît déclamateur. Que nous fait aujourd'hui d'ailleurs la *déclaration des droits de l'homme* et la constitution civile du clergé? Qui concevrait le droit de paix et de guerre comme Barnave ou Mirabeau l'étendaient ou le resserraient? Il nous faut maintenant quelque chose de plus précis et de plus pratique. Il ne s'agit pas des *droits de l'homme,* mais de garanties légales bien déterminées pour le citoyen; pas de tribunaux d'exception, commissions militaires ou autres : personne distrait de ses juges naturels; le jury pour tous les crimes ou délits politiques, et les délits de la presse compris dans cette catégorie : tout cela est simple et d'une logique usuelle; tout cela se coordonne et se tient. De Serre a posé là-dessus les vrais principes, et, il faut en convenir, admirablement. Je ne connais rien, en débats législatifs, au-dessus des mémorables discussions sur la loi de la presse en 1819 : ce sont des vérités acquises. Un peuple serait bien à plaindre de les oublier jamais. Il peut y avoir ensuite des réactions, des reviremens de majorité, des mutilations partielles du droit; mais le principe est fondé, et ce qui en reste ramènera tôt ou tard ce qu'on a perdu.

« Quant au droit de guerre et de paix et à toutes les formes de droit extérieur, nul doute que cela n'appartienne à la royauté, quand il y a royauté; mais par le fait aussi, tout cela relève indirectement des chambres par le vote de l'impôt et la fixation des dépenses et des recettes de l'état, car on ne fait la guerre qu'avec de l'argent, beaucoup d'argent, et les chambres seules peuvent donner l'argent du pays.

« La monnaie est marquée à l'effigie du prince; mais c'est le peuple seul qui bat monnaie, ou qui du moins par son travail fournit le lingot d'or.

« Mais ne faisons pas de polémique actuelle. Ce que je vous disais donc, c'est que sauf l'imprévu, toujours à prévoir en France, malgré la réaction commencée dès 1820, malgré la guerre d'Espagne votée

contre nous et mieux conduite que nous ne l'aurions cru, les principes constitutionnels s'enracinent chaque jour en France, et que ces principes, trop souvent déclamatoires et destructeurs au temps de Mirabeau, sont aujourd'hui précis, sensés, conservateurs. C'est à la science positive, à la connaissance approfondie des affaires, au bon sens parlant juste et bien, qu'il appartient de les accréditer de plus en plus et de les perpétuer. — La France, comme me disait l'empereur au retour de ma mission à Constantinople, a toujours besoin de commander, par les armes ou par l'esprit, et souvent par tous deux; si on lui ôtait l'un et l'autre, elle ne se reconnaîtrait plus, et elle se croirait morte.

« Dieu merci, ce péril est loin; mais il n'est pas impossible. Malgré le juste orgueil de notre renaissance constitutionnelle après 1815, malgré le spectacle de laborieux progrès que donne aujourd'hui la France et l'influence électrique de sa parole dans l'Europe, je ne me fais pas illusion sur l'état général du monde; j'ai souvent regardé d'un œil fixe, dans le cabinet de mon camarade Haxo, cette carte topographique des accroissemens de la Russie depuis un demi-siècle, qui en dit plus que tous les livres. Je vois distinctement cette puissance d'organisation, ces forces immenses amoncelées au nord de l'Europe, et avancées d'un siècle sur nous par la folie de notre grand capitaine. Je me figure de quel œil, là, on doit suivre notre travail de liberté et l'ébullition constitutionnelle des états du Midi. Par momens, je me dis que nos efforts sont peut-être en pure perte, et que nous courons risque de ressembler à ces villes grecques du temps de Philippe (1), qui discutaient admirablement sur la place publique, pendant que de la Macédoine et de la Thrace s'acheminait la phalange organisée qui devait les asservir; mais je me réponds bien vite à moi-même qu'une Athènes qui a trente millions d'âmes et peut mettre en campagne douze cent mille soldats est invincible, à moins qu'elle n'ait à jour donné, par une fatalité singulière, réuni tous les peuples contre elle. Son généralissime, son empereur a pu être renversé par la coalition des rois entre eux et des nations avec les rois; mais hors de là, elle seule, avec un drapeau libre et des lois sensées qui lui rallieraient la moitié du monde, elle est inexpugnable. »

Et le général, en achevant ces mots, se levait, marchait à pas pré-

(1) « Lorsque le colosse russe aura un pied aux Dardanelles, un autre sur le Sund, le vieux monde sera esclave; la liberté aura fui en Amérique. Chimères aujourd'hui pour les esprits bornés, ces tristes prévisions seront un jour cruellement réalisées, car l'Europe, maladroitement divisée comme les villes de la Grèce devant les rois de Macédoine, aura probablement le même sort. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, tome VIII, p. 448.) Cette réflexion confirme l'inquiétude et le parallèle qui se présentaient à l'esprit du général Foy, et nous regrettons qu'elle ne soit pas, chez le célèbre historien, accompagnée du démenti motivé que le général opposait, sur ce point, à ses propres craintes.

cipités, avec un feu d'expression dans les regards inoubliable comme ses paroles.

« Mais, continua-t-il, comme il arrive toujours après de longues guerres, comme il est arrivé en Europe après les conquêtes et les revers de Louis XIV, nous sommes, je le crois, destinés à une longue paix, troublée tout au plus par de courts incidens, par des expéditions de police monarchique, telles que le *principe d'intervention* en autorise aujourd'hui. Avant que les masses de l'Océan se déplacent de nouveau, avant qu'on revoie au grand complet des états-majors de souverains en campagne et des *conscriptions* de peuples, il faut bien des années de repos, et qu'une ou deux générations soient mortes ailleurs qu'au bivouac.

« Malgré les fanfares parlementaires de Canning, je crois donc que, de notre vivant, nous n'assisterons pas de rechef à la grande guerre, et tant mieux pour la liberté! mais cette liberté, il faudrait qu'elle se hâtât de former en France des âmes fortes et fidèles, des esprits animés d'un sentiment sérieux du droit et du devoir légal. Des bras, des cœurs de soldat, il n'en manquera jamais! cette terre de France les produit dans chaque sillon. Des esprits patriotes autant qu'éclairés, une succession d'hommes publics poursuivant la même voie, nourris dans les mêmes doctrines, les défendant, les honorant, et ne les exagérant pas, cela est plus difficile! Que de fois nous avons changé (on ne peut presque y penser, sans que la tête ne tourne)! De la convention au directoire, du directoire au consulat, du consulat à l'empire, de l'empire aux cent jours, et des cent jours aux phases diverses de la restauration, que de principes proclamés, rejetés, repris! que de masques plusieurs fois empruntés! Il est temps que la lumière continue de la vie publique nous donne, par conviction ou du moins par pudeur, des caractères plus fixes, des hommes voués à une cause, à une vérité. Je suis frappé de ce que, sous ce rapport, malgré les misères du temps et les misères de l'homme en général, le régime constitutionnel a déjà fait pour nous, des corruptions publiques qu'il a réprimées ou déshonorées, de la clarté qu'il a portée dans les finances, de l'élan généreux qu'il communique aux esprits, de l'élévation qu'il rend aux lettres, et je reviens à mon dire : qu'à l'enseignement des chambres et du débat public se joigne une forte éducation de la jeunesse, et nous aurons une grande époque de fondation et de durée! Je mets en premier rang, pour cela, ces études approfondies de lettres et de sciences dont l'empereur faisait ses draperies de couronnement, et que je demande pour étais de notre édifice légal.

« Ce n'est pas l'élégante parole de Regnault qui nous convient; ce n'est pas non plus l'avocasserie bruyante de Bedoch ou de Dumolard; c'est la vraie parole politique, une parole grave, nourrie de la connais-

sance intime des faits, et étendue, enhardie par la méditation philosophique et l'histoire. C'est là le grand ascendant, la prédominance morale de Royer-Collard dans cette chambre, où nous avons tant d'hommes d'affaires habiles et de parleurs diserts. Mais quelles études cet homme a faites toute sa vie! quel travail de lecture et de réflexion! J'en suis honteux pour nous, réquisitionnaires de 1792, toujours en campagne depuis, et qui, jusqu'à Waterloo, n'avions pas eu même un seul quartier d'hiver tranquille, pour étudier un peu. »

Le général Foy se calomniait ou se vantait en exagérant ainsi son défaut de savoir. Malgré sa vie errante et guerrière dès l'âge de dix-huit ans, peu d'hommes étaient plus instruits, avaient plus ajouté aux premières études une assidue variété de lectures et d'observations, et mieux saisi les principales parties des grandes connaissances. Nul esprit de notre temps peut-être n'était plus promptement sagace et plus attentif. La science militaire, liée à l'étude de l'histoire, avait été sa passion de jeunesse. Les récits d'Arrien, de Polybe et de César lui étaient présens, comme les campagnes de Turenne et de Napoléon. La plus belle littérature avait charmé sa vive imagination, comme elle colorait son langage.

Depuis son entrée dans la vie sédentaire, ou, comme il disait, dans la rude milice de tribune, nul n'avait appliqué à l'examen approfondi des questions et à l'art de les exposer un travail plus ardent et plus opiniâtre. Je le savais par lui-même, car ce noble esprit était au-dessus de toute dissimulation vaniteuse : malgré les heureux accidens de sa parole soudaine, ses discours le plus librement, le plus hardiment jetés, étaient le fruit d'une laborieuse préparation. Il disait parfois avec modestie qu'il était obligé de suppléer ainsi à ce qui lui manquait d'art et de science générale; mais en réalité, il ne faisait là que ce que veut la perfection même de l'art en si haute matière. Seulement, par la vivacité de sa nature, son travail solitaire, sa préparation était dévorante, comme la lutte même. Fortement étudié dans tous les documens matériels, médité longtemps, dicté avec ardeur, déclamé à quelques oreilles amies, et souvent à sa noble et spirituelle femme, chacun de ses discours était ainsi un rude et passionné labeur qui se reprenait et s'achevait enfin à la tribune, où le général ne récitait pas de mémoire, mais retrouvait d'instinct et d'enthousiasme tout l'ordre de ses pensées, ses mouvemens, ses images, suppléant de verve à ce qui pouvait manquer encore ou paraître trop faible dans le feu de l'action même.

Je savais tout cela très bien, et j'avais lu quelques pages de ses remarquables récits de la guerre d'Espagne; je pouvais donc contredire le général, et je le fis en peu de mots. « Oui, me dit-il alors, je me donne beaucoup de peine; je respecte la tribune, je respecte cette

grande mission de traiter en public les intérêts de l'état, de servir ses concitoyens, de les éclairer, de les modérer, car tout cela est dans le mandat étroit du député. Je voudrais donc que, comme en Angleterre, mais par le droit du travail, au lieu d'un privilége de naissance et de fortune, on se préparât de bonne heure à la vie politique; que les études dans la jeunesse, la profession dans l'âge adulte, la manière d'être avocat, propriétaire, industriel, officier, magistrat, concourût à faire des hommes de choix pour la députation, ce but de la notabilité et du patriotisme, cette force incessante du pays, où le pouvoir gouvernant doit trouver tout ce qui fait régner, conseil, action, crédit extérieur, adhésion populaire, et dont il doit par conséquent se servir et non se défier, qu'il doit mettre en vue, et non en cage.

« Quant aux études premières qui peuvent conduire à cette noble vocation, et qui sont si péniblement remplacées plus tard, je cherche parfois quel est le meilleur mode de les fortifier et de les prolonger. Franchement, je ne crois pas que ce soient nos petits *clubs* de jeunes gens aristocrates ou libéraux. On y fait plus d'esprit de parti que de besogne, et on obtient des succès trop aisés en prenant la facilité, accrue par l'exercice, pour cette improvisation, la seule bonne, qui, lentement nourrie de faits et d'idées, trouve, sous le coup de la nécessité et de la passion, le mot nécessaire. Pour arriver là, j'estime bien plus, je regarde comme bien plus efficace l'étude solitaire, laborieusement faite, l'étude de nos grands anciens.

« Rien ne prépare à la facilité que l'effort. On ne parle puissamment que lorsqu'on a beaucoup médité. Cicéron, Démosthènes, les grands historiens de l'antiquité, voilà les maîtres qu'il faut encore de nos jours aux orateurs politiques. Je l'avouerai seulement, Cicéron a pour moi trop de *longueries d'apprêts*, comme disait Montaigne; il me paraît trop beau, trop pompeux; il me semble M. Lainé devenu correct et grand écrivain. Je crois que j'aimerais mieux Démosthènes; je dis Démosthènes tel que je le pressens, tel que je le conjecture, car toutes les traductions me le changent et le gâtent plus que de raison, j'en suis sûr. Où est-il donc? Où le trouver dans son langage comme dans sa puissante méthode, dans son attitude et sa physionomie comme dans ses os et ses muscles, que je sens partout?

« Je ne sais si c'est la faute des mots de notre langue; mais on me le fait lourd et long, même dans un discours assez bref, et j'affirme que sa parole était vive comme son raisonnement, qu'elle saisissait, qu'elle entraînait, qu'elle broyait. Autrement, eût-il été ce que nous dit l'antiquité? eût-il vécu et fût-il mort, comme il a vécu et comme il est mort?

« Je crois donc de foi à un Démosthènes dont j'admire la stratégie, l'ordonnance, l'opiniâtre courage, mais dont je ne puis entendre la voix et reconnaître le cri de guerre.

« Voyez, me dit-il alors en jetant la main sur une tablette de mes livres : je ne prendrai point un traducteur vulgaire, ni trop éloigné de nous; je ne choisirai ni le bon abbé Auger, ni Toureil, qui appelle les Athéniens *messieurs*. Je m'arrête à un de nos maîtres modernes, à un critique justement célèbre, qui, de 89 à 93, avait entendu des orateurs politiques et des hommes éloquens à faire trembler; je le prendrai dans le chapitre où, plein d'admiration pour l'éloquence de Démosthènes, il nous le montre, dans un discours à la fois judiciaire et politique, revendiquant sa vie et tous ses actes de tribune contre les calomnies d'un rival. Eh bien! je l'avouerai, je ne puis me faire à cet exorde, comme l'appelle M. de La Harpe, du plaidoyer de la couronne. Dans Athènes, dans cette ville des grands monumens et des immortels exploits, je cherche un langage digne de l'héroïsme des uns et de la majesté des autres; je cherche, j'attends l'âme de ce Démosthènes qui a lutté dix ans contre Philippe, qui lutte encore contre Alexandre, qui n'est dompté au dedans de lui-même ni par la défaite de Chéronée, ni par la conquête de l'Asie, et qui réclame de ses concitoyens une couronne publique pour son patriotisme, comme un désaveu de leur faiblesse et une protestation contre leur servitude. Le cœur me bondit à cette pensée; j'ouvre la traduction, et je lis : « Je commence par demander aux dieux immortels qu'ils vous inspirent à mon égard, ô Athéniens! les mêmes dispositions où j'ai toujours été pour vous et pour l'état; qu'ils vous persuadent, ce qui est d'accord avec votre intérêt, votre équité et votre gloire, de ne pas prendre conseil de mon adversaire pour régler l'ordre de ma défense. Rien ne serait plus injuste et plus contraire au serment que vous avez prêté d'entendre également les deux parties, ce qui ne signifie pas seulement que vous ne devez apporter ici ni préjugés ni faveur, mais que vous devez permettre à l'accusé d'établir à son gré ses moyens de justification. Eschine a déjà dans cette cause assez d'avantages sur moi; oui, Athéniens, et deux surtout bien grands. D'abord nos risques ne sont pas égaux : s'il ne gagne pas sa cause, il ne perd rien (1). »

« Où sommes-nous? s'écria vivement le général en interrompant sa lecture. Plaidons-nous une affaire de mur mitoyen? *Établir à son gré ses moyens de justification*, *gagner* ou ne pas *gagner* sa cause, est-ce là ce que j'attends de cette lutte à mort entre deux ennemis,

(1) *Cours de Littérature ancienne et moderne*, par La Harpe, t. II, p. 220.

sur leur politique, leur vie entière, leur part à chacun dans la gloire ou l'oppression d'Athènes? On aura beau me dire :

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté;

je cherche là Démosthènes et ne le retrouve pas, même à cet état de dignité calme et de méditation imposante qui précède l'ardeur de la parole. J'éprouve le même mécompte dans la suite du discours; je me perds dans les décrets et les dépositions de témoins cités et commentés par l'orateur; je cherche cette parole de feu qui incendiait la Grèce.

« — En vérité, général, repris-je alors, votre indignation de bon goût m'instruit plus que toutes choses et me prouve ce que je soupçonnais : que le seul art pour traduire Démosthènes serait, en le lisant beaucoup, d'arriver à le sentir, à le prendre sur le fait, comme vous le devinez, vous autres orateurs, puis de le traduire bien littéralement, avec des mots expressifs qui rendent, s'il est possible, l'ordre, le mouvement, la couleur de ses paroles et comme l'accent de sa voix. Ce mot à mot, par exemple, vous choquerait-il? ajoutai-je en prenant quelques pages retravaillées bien des fois :

« Avant tout, ô hommes athéniens! je supplie dieux et déesses ensemble que le bon vouloir dont je suis animé sans cesse pour la ville et pour vous tous, je le retrouve en vous tout entier pour moi au combat de ce jour; puis, ce qui importe souverainement à vous, à votre religion et à votre gloire, que les dieux vous inspirent de ne pas prendre mon adversaire pour conseil sur la manière dont vous devez m'entendre (ce serait une bizarre injustice), mais de consulter les lois et votre serment, où, parmi toutes les autres conditions de justice, est écrite aussi celle d'écouter semblablement les deux adversaires. Et cela ne consiste pas seulement à n'avoir rien présumé sur eux et à leur partager également votre bienveillance, mais encore à les laisser chacun disposer son ordre d'attaque et de défense, comme il l'a voulu et l'a prémédité. J'ai dans ce combat plusieurs infériorités devant Eschine, deux surtout, ô hommes athéniens! deux grands désavantages : l'un de ne pas lutter pour un prix égal; car ce n'est pas chance pareille aujourd'hui, pour moi de déchoir de votre faveur, ou pour lui de ne pas emporter son accusation. »

« — Bien, me dit le général. Mon admiration n'est plus dépaysée par quelques méchans mots. Je ne suis plus au greffe de la Tournelle; je sens l'air libre et le jour de la place publique d'Athènes. Jusqu'à cette invocation aux dieux et aux déesses ne m'étonne pas trop devant les statues sublimes du Jupiter olympien et de la Minerve éloquente et guerrière. Mais poursuivez, je vous prie. »

Je repris alors ma lecture.

« Moi, si... Mais je ne veux pas commencer par une parole de fâcheux augure. Lui, au contraire, bien à l'aise, n'expose rien, en m'attaquant. Mon second désavantage, c'est que par nature il appartient à tous les hommes d'écouter volontiers sur autrui le blâme et l'invective, et d'être fatigués de ceux qui se louent eux-mêmes.

« De ces choses donc, celle qui plaît et attire lui a été donnée, et moi, pour dire le mot, celle qui est importune à tous m'est laissée en partage. Et si, par précaution contre ce danger, je ne raconte pas les choses que par moi-même j'ai faites, je paraîtrai n'avoir ni de quoi repousser les accusations qu'on m'intente, ni de quoi justifier mes titres à vos honneurs; et cependant, si je touche à ce que j'ai fait, à mes actes politiques, je serai contraint à parler souvent de moi.

« Je tâcherai donc de le faire le plus modérément qu'il est possible, et cette nécessité, que la situation même m'impose, celui-là seul en est justement responsable, qui a voulu établir un tel combat; mais vous, ô juges, vous reconnaîtrez, je crois, que ce combat m'est commun à moi autant qu'à Ctésiphon, et que ce n'est pas de ma part qu'il mérite moins d'efforts. Se voir dépouillé de tout est en effet une intolérable souffrance, surtout si elle nous arrive par la main d'un ennemi, surtout encore si c'est votre bienveillance et votre affection qu'elle nous enlève, et d'autant plus que les avoir acquises est le plus grand des biens. La lutte étant donc engagée sur cela même, je vous adjure et vous supplie tous également de m'écouter avec équité, comme les lois l'ordonnent, ces lois que Solon, d'abord qu'il les fonda dans un esprit tout affectueux pour vous et tout populaire, voulut rendre souveraines, non pas seulement par l'inscription publique, mais par le serment que vous leur prêtez tous avant de juger. Il ne se défiait pas, en cela, de vous, je le crois; mais il voyait que, contre les griefs et les calomnies dont s'arme l'accusateur par l'avantage de parler le premier, il n'est pas possible à l'accusé de prévaloir, à moins que chacun de vous qui jugez, gardant fidèle respect aux dieux, n'accueille avec même bienveillance les choses justes dans la bouche de celui qui parle le dernier, et, donnant à l'un et à l'autre audience également favorable, ne forme ainsi son jugement sur le débat entier.

« Ayant donc aujourd'hui, comme il me semble, à donner le compte de toute ma vie, et aussi des choses que j'ai faites en commun avec l'état, je veux, ainsi qu'au commencement, invoquer de rechef tous les dieux, et en face de vous, je les supplie d'abord que tout le bon vouloir dont je suis animé sans cesse pour la ville et pour vous tous, je le retrouve en vous pour moi, au combat de ce jour; puis, ce qui doit profiter à votre bonne renommée, à la religion de chacun de vous, que les dieux vous inspirent de le discerner dans cette accusation. »

« — A la bonne heure, dit le général, j'entrevois Démosthènes : il y a bien encore çà et là quelques paroles qui languissent et que je mets à votre compte; mais en principe vous devez avoir été écho fidèle, car vous m'avez ému. Quel cœur de citoyen on sent là! quelle gravité, quel calme dans la véhémence! quelle puissance de mépris!

« Ah! je conçois la grandeur qu'aura cette défense d'un homme où est enfermée l'apologie d'un peuple et la justification des derniers et stériles combats qu'il a livrés pour la liberté de la Grèce. Au fond, c'est Athènes qui va juger si, dans sa défaite, elle mérite encore une couronne. Pour Athènes, Chéronée était mieux qu'un Waterloo, car elle y combattait aussi l'étranger, mais pour elle-même et non pour un maître intérieur. Et cependant nous aussi, nous avons mérité la couronne civique au pied du mont Saint-Jean, sous ces pics hérissés de feu, sous ces batteries plongeantes, car ce n'est pas le succès, mais le dévouement qui fait la gloire; et ce que nous défendions là, c'était le sol et le drapeau, la substance et le signe extérieur de la patrie. Que n'avions-nous alors à défendre aussi des lois, des institutions, des mœurs publiques, une liberté ancienne et inviolable! Cette garde-là ne serait pas tombée à Waterloo; elle se fût relevée dans chaque village français. De la Loire au Rhin, elle eût couvert et revendiqué le sol de la France. Mais j'ai tort, dit le général; pas de regards en arrière, à de si courtes distances; pas de ces revues d'un passé récent qui importune comme un remords inutile, qu'on touche presque et qu'on ne peut changer. Soyons encore dans l'antiquité.

« A travers ce bon abbé Auger que j'ai voulu lire cent fois, comme on cherche impatiemment à déchiffrer, sous une mauvaise écriture, une nouvelle qui intéresse, j'ai présent le squelette de Démosthènes, sa nerveuse méthode, son bras tendu pour écarter les vains obstacles; je le crois bien, il n'accepte pas pour commencement de son discours les questions de forme et de droit; il court à ce qu'il a de commun avec le peuple, son juge : la question de courage et de liberté, l'entreprise, même malheureuse, pour l'indépendance de la Grèce. On dirait qu'il ne daigne pas même s'occuper de son honneur privé jusqu'à ce qu'il ait relevé l'honneur public d'Athènes, le drapeau de la guerre sainte contre Philippe; mais revoyons, je vous prie, un peu au vrai, s'il est possible, avec quelles couleurs il a retracé cette division des Grecs, présage de leur servitude, ces accroissemens de Philippe, despote et conquérant, et cette corruption qui est de tous les temps, et qui achemine si facilement les peuples au pouvoir absolu. Il y a, sous ce rapport, dans Démosthènes mille traits historiques toujours contemporains, toujours applicables. Il n'y a

plus là d'antiquité. L'intérêt égoïste, la corruption, cela est toujours vieux, toujours jeune, toujours vrai. Cherchons le passage sur l'abaissement et l'accaparement des villes grecques par Philippe, sur les trahisons des principaux et la servitude de tous, pour le loyer de vente de quelques-uns. »

Je tournai quelques feuillets, et je lus le passage suivant (1) :

« Les villes de la Grèce étaient alors malades, ceux qui avaient le gouvernement et l'action étant gagnés par des présens, corrompus à prix d'or, et les particuliers, la foule, d'une part sans prévoyance de l'avenir, et d'autre part leurrée à l'attrait du repos et de l'inertie, tous enfin affectés de l'un ou de l'autre de ces maux, chacun croyant d'ailleurs que le danger ne viendrait pas jusqu'à lui, mais qu'aux dépens du péril des autres, il garderait en sûreté ce qu'il possède, pourvu qu'il le voulût sérieusement. Mais bientôt il advint, ce me semble, que les peuples, pour prix de leur grande et inopportune indolence, perdirent leur liberté, et que les chefs, ceux qui croyaient avoir tout vendu, hormis leur personne, comprirent qu'ils s'étaient tous vendus eux-mêmes les premiers; car, au lieu de ces noms *d'amis* et *d'hôtes* dont ils étaient salués quand ils s'étaient livrés pour argent, désormais ils s'entendent appeler *sycophantes*, *ennemis des dieux*, et autres noms qui leur vont si bien. C'est justice, car personne, ô hommes athéniens, à l'heure où il donne de l'argent, n'a en vue l'intérêt du lâche qui le reçoit. Personne, une fois maître de ceux qu'il a achetés, ne prend le traître pour conseil sur ce qui reste à faire. Autrement il n'y aurait rien de plus fortuné que le traître; mais il n'en va pas ainsi, non, il n'en va pas ainsi! Comment donc! il s'en faut de tout.

« Aussitôt que celui qui aspire à dominer s'est mis en possession des affaires et se sent maître des hommes qui les lui ont vendues, connaissant bien leur corruption, alors surtout, alors il les hait, les soupçonne et les crosse du pied. Soyez bien attentifs à cela, car, si le moment de semblables transactions est passé, le moment d'en bien connaître est toujours là pour les esprits sensés. Lasthenès était nommé l'ami de Philippe jusqu'au jour où sa trahison livrait Olynthe, Timolaüs jusqu'au jour où il perdait Thèbes, Eudic et Simos de Larisse jusqu'à ce qu'ils aient mis la Thessalie sous Philippe. Après cela, chassés, outragés, en butte à tous les maux, de ces traîtres la terre a été remplie. Qu'est devenu Aristrate à Sicyone et Périlaüs à Mégare? Ne sont-ce pas les balayures de la terre? Et de là peut se voir clairement que qui défend le mieux son pays, qui résiste le mieux à de tels hommes, celui-là, ô Eschine, vous ménage, à vous autres

(1) Demosth. *Oper.*, t. 2.

traîtres et mercenaires, l'occasion d'être payés, et c'est grâce au nombre et à la fermeté de ceux qui contredisent vos projets que vous êtes maintenus en sûreté et en salaire; car, abandonnés à vous-mêmes, dès longtemps vous seriez perdus. »

— « Quelle peinture! quelle leçon! interrompit vivement le général. Quelle image de tous les temps! L'avidité des corrompus, l'apathie de la foule, le calcul de quelques habiles, et finalement l'ingratitude très-juste des corrupteurs : on ne dira pas, j'espère, qu'il n'y a rien là de pratique pour nous; que c'est un autre monde, une autre société. Je tiens cela pour vrai dans le présent, pour vrai dans l'avenir; mais, franchement, cela m'intéresse moins, par l'excès même de la ressemblance. Ce qui me ravit dans l'antiquité, ce que je saurais gré de voir exhumer, comme une statue dont les belles proportions nous étonnent, c'est ce qui s'éloigne de notre égoïsme moderne, de notre esprit mercantile, sujet à passer trop vite de l'intelligence des arts utiles au trafic des personnes. Demandons aux anciens de préférence ce qui est rare parmi nous, les illusions de gloire et d'enthousiasme, illusions bien justement appelées ainsi du temps de Démosthènes, car elles ne purent rien sauver, rien prévenir. Et cependant ce n'est que lorsque ces illusions-là sont tout à fait mortes qu'un peuple tombe en décadence. Nous en sommes loin, j'espère, si la liberté se conserve en France. Mais voyons aujourd'hui cette noble inspiration dans l'homme qui ne voulut pas survivre à la liberté de son pays.

— « Mon travail, peu digne de Démosthènes et de vous, n'est pas achevé, dis-je au général : j'aurais besoin de votre aide. J'ai lu quelque part qu'un livre des *Sections coniques* d'Apollonius, perdu dans l'original grec, ne s'étant retrouvé que dans une version arabe, un célèbre mathématicien, Viviani, qui ne savait pas un mot d'arabe, et un honnête arabisan, Abraham Echellensis, qui ne savait pas un mot de mathématiques, se réunirent pour interpréter ce texte unique, et qu'il s'en fit ainsi une très bonne traduction. Il faudrait de même, général, pour donner l'idée de cette magnanimité de Démosthènes, joindre à mon grec de collége votre âme oratoire, ou, pour dire plus, votre âme guerrière et les épreuves de votre vie; car, je le crois, ce Démosthènes tant calomnié, dont la jeunesse, avant d'être toute dévouée à la patrie, est mêlée de quelques faiblesses ou de quelques obscurités, fut un cœur héroïque. Je ne sais s'il s'est mal battu à Chéronée; mais il y avait plus de courage et de péril à faire décréter la guerre et à l'organiser, qu'il n'y en aura jamais dans aucun combat, et vous savez d'ailleurs comment il est mort.

— « Voyons, dit le général, ce qu'il a dit dans cette dernière défense de sa vie publique : prenons votre traduction, et ne comptez pas sur la *nôtre*. La chose fût-elle possible, je n'en ai pas le temps; je suis

pour cela trop occupé à mettre en pièces les marchés *Ouvrard* sur le dos de M. de Villèle. »

Et, feuilletant avec rapidité mes pages incomplètes, il tomba, comme d'instinct, sur le passage mémorable où Démosthènes, après avoir résumé, comme il résume, tout ce qu'il avait espéré, conseillé, machiné pour la guerre contre Philippe, déclare avec serment que, si la défaite eût été prévue comme infaillible, il aurait encore fallu tenter l'entreprise et livrer la bataille. Il y attacha les yeux avec passion, et, se levant, il lut à haute voix, pour un seul auditeur, ce que Démosthènes appelait le paradoxe de son discours, la pleine revendication du projet de guerre après la défaite :

« Puisque cet homme (1) insiste tant sur le hasard des événemens, je veux lui opposer en réponse un hardi paradoxe : et, par Jupiter et tous les dieux, que nul de vous ne s'étonne en cela de mon exagération! mais que chacun considère avec bienveillance ce que je dis! Si les choses de l'avenir nous avaient été manifestes à tous, si tous les avaient sues d'avance, et que toi, Eschine, tu nous les aies prophétisées et attestées avec tes cris et tes beuglemens, toi qui n'as pas soufflé mot, alors même Athènes n'aurait pas dû se départir de la voie qu'elle a suivie, pour peu qu'elle tînt compte de sa gloire, de ses ancêtres et de la postérité. Aujourd'hui, en effet, elle paraît avoir échoué dans une entreprise, ce qui est la chance commune à tous les hommes, quand la Divinité le veut ainsi; mais alors, après s'être elle-même jugée digne de se mettre à la tête des autres, elle eût encouru le reproche d'avoir ensuite abandonné la place et livré tous les peuples à Philippe.

« Si elle eût quitté de tels biens sans combat, lorsqu'il n'est pas de périls que nos ancêtres n'aient affrontés pour les défendre, quel homme ne t'aurait pas conspué? Car le mépris ne serait pas retombé sur Athènes ni sur moi; mais alors de quels yeux, par Jupiter! oserions-nous regarder les hommes qui arrivent dans cette ville si, les choses en étant où elles en sont aujourd'hui, et Philippe élu général et maître de tout, le combat, pour qu'il n'en fût pas ainsi, eût été soutenu par d'autres, en dehors de nous, et cela lorsque la ville d'Athènes, dans les temps qui ont précédé, n'avait jamais, un seul moment, préféré une sûreté sans honneur aux périls cherchés pour la gloire?

« Qui des Hellènes, qui des barbares ignore que, soit les Thébains, soit les Lacédémoniens, maîtres avant eux, soit même le roi des Perses, auraient concédé volontiers de tels biens à la ville d'Athènes, avec la liberté de prendre la part qu'elle eût voulue et de garder ce qu'elle

(1) *Orat. græc.*, t. I, p. 294, 295, 296.

avait, pour peu qu'elle eût consenti d'obéir et de laisser à un autre la domination sur la Grèce? Mais cela n'était pas, à ce qu'il paraît, dans les usages héréditaires des Athéniens d'alors, ni supportable pour eux, ni conforme à leur génie, et dans toute la durée des âges il ne fut jamais au pouvoir de personne de persuader à cette ville de se tenir, sous la main d'oppresseurs puissans et injustes, dans un tranquille esclavage. Mais lutter sans cesse, aventurer son salut, pour les plus nobles prix de l'honneur et de la gloire, voilà ce que, dans tous les temps, Athènes a fait avec constance. Et cela, vous le jugez si digne en soi, et si d'accord avec nos mœurs, que vous réservez surtout vos éloges à ceux de nos ancêtres qui l'ont pratiqué. C'était justice : qui n'admirerait, en effet, la vertu de ces hommes capables de quitter la patrie et la ville, montant sur des galères, pour ne pas se soumettre, alors que, Thémistocle leur ayant conseillé ce départ, ils l'élurent aussitôt pour chef, et Cyrcile, au contraire, leur parlant d'obéir, ils le lapidèrent sur place, et non pas lui seulement, mais vos femmes, la sienne; car les Athéniens d'alors ne cherchaient pas l'orateur ni le général grâce auquel ils pourraient jouir d'une heureuse servitude : ils ne croyaient pas même digne d'eux de vivre, s'il ne leur était donné de vivre libres. Chacun d'eux pensait qu'il avait été mis au monde non pas seulement pour son père et pour sa mère, mais aussi pour son pays. Quelle différence y a-t-il entre ces deux choses? La voici. L'homme qui se croit né seulement pour ses parens attend la mort fixée par l'ordre du destin et venant d'elle-même à son heure; mais celui qui se croit aussi né pour sa patrie veut mourir pour ne pas la voir esclave, et il juge plus affreuses que la mort les humiliations et les injures qu'il faut subir dans une ville asservie.

« Si donc je me hasardais à dire que c'est moi qui me suis mis en avant pour vous inspirer des pensées dignes de vos aïeux, il n'est personne qui ne dût avec raison me prendre à partie; mais aujourd'hui, moi, je confesse que de telles déterminations étaient les vôtres, et je prouve qu'avant moi Athènes avait à elle cette manière de penser. Une part d'action auxiliaire dans chacune des choses qui ont été faites, voilà ce que je dis m'appartenir aussi. Mais cet homme, au contraire, qui incrimine tout, et vous ordonne d'être implacables pour moi, comme pour l'auteur des alarmes et des dangers de la ville, en même temps qu'il aspire à me dépouiller, dans le présent, d'un titre d'honneur, il vous arrache à tout jamais votre gloire; car, si par cette considération que ma politique n'a pas été la meilleure vous condamnez Ctésiphon, vous paraîtrez avoir failli vous-mêmes dans le passé, et non pas seulement avoir succombé à la malignité de la fortune. Mais il n'en est pas ainsi : non, vous n'avez pas failli, hommes athéniens, en

ayant choisi le côté du péril à braver pour l'indépendance et le salut de tous. Non, je le jure par ceux qui s'exposèrent les premiers à Marathon, et par ceux qui étaient rangés en bataille à Platée, et par ceux qui combattirent à Salamine et aussi à la journée d'Artémise, et par beaucoup d'autres gisant aujourd'hui sous la pierre dans nos monumens publics, vaillans hommes que la ville, les jugeant dignes du même honneur, a tous également ensevelis, ô Eschine! et non pas ceux-là seulement qui avaient réussi ; elle était juste en cela, car l'œuvre des hommes de cœur, tous l'avaient accomplie ; mais ils avaient eu la part de destinée que le Dieu avait faite à chacun d'eux. »

J'écoutais, sous la voix grave et passionnée du lecteur, ce serment immortel, reconnaissant à peine mes faibles paroles françaises, que remplaçait l'accent d'une âme antique, et, suspendu entre le souvenir de l'original qui retentissait tout bas en moi et l'expression vivante qui m'en rendait le sens véritable et toute la grandeur, je sentais pour ainsi dire dans chaque son une sympathie, une complicité généreuse de l'éloquent général avec l'héroïque orateur de la liberté grecque. Ce sentiment d'un périlleux effort tenté sans succès, et qu'il aurait fallu tenter malgré la certitude du revers, jaillissait comme un cri du cœur, et confondait, à deux mille ans de distance, deux douleurs patriotiques dans un même élan de résignation enthousiaste.

Je restais muet d'admiration devant l'œuvre de Démosthènes ainsi interprétée, ainsi retrouvée : la lecture inspirée avait anéanti la traduction, à peu près comme une admirable harmonie, jetée par l'artiste sur les lignes d'un *libretto*, remonte, par-delà les paroles, à la pensée première, à la passion du personnage, à son agonie de douleur ou à sa crise de délivrance, et traduit directement par la musique ce que la langue n'avait pas exprimé.

« Que cela est beau! reprit lentement le général, comme épuisé par ce court, mais complet effort. De quelle main cet homme relève le peuple auquel il s'associe! et à quel degré il se relève lui-même en se rendant indépendant de la destinée, et en se proposant un but moral plus haut que le succès et qui n'en a pas besoin! A la guerre, dans le monde, dans la vie publique, partout, il faut ainsi se faire un idéal de devoir et d'honneur, en dehors de tout calcul sur les chances de succès, et même avec la chance contraire volontairement choisie. De cette sorte, on n'est jamais trompé, car dans l'amertume des revers, il reste au cœur la satisfaction et la justice de l'entreprise. Les peuples, comme les individus, doivent ainsi se faire une perspective dominante, un horizon de gloire. De nos jours, près de nous, nous voyons tomber et avorter bien des tentatives de liberté. Vaudrait-il mieux cependant qu'elles n'eussent pas été faites? et l'essai même

n'est-il pas une protestation, et la protestation un accroissement du droit?

« Je ne suis pas encore, ajouta-t-il, pleinement assuré des progrès continus de la France dans la noble carrière où elle est entrée. Ce n'est pas l'étranger que je redoute pour elle : sans lui, elle peut pécher par excès ou par inconstance; mais qui voudrait, n'importe l'avenir, que la France n'eût pas donné un si bel exemple? Qui voudrait qu'elle n'eût pas travaillé à cette œuvre glorieuse du gouvernement constitutionnel, de l'impôt librement voté, de la loi librement faite, du droit individuel garanti, de l'arbitraire aboli, du droit public fondé sur la liberté de chacun et la puissance de tous, dans les limites de la loi? »

En achevant ces mots, le général prit congé de moi, pour aller à la chambre, me laissant sous une impression bien souvent présente depuis à mon souvenir, mais qu'aucune parole de moi ne peut assez rendre. Peu de jours après, à l'occasion des comptes de la guerre d'Espagne, et d'une de ces liquidations financières, conclusion finale de la gloire dans nos temps modernes, il prononçait son dernier et en même temps son meilleur, son plus simple, son plus austère discours. Quelques mois encore, et il n'était plus : la tribune avait consumé ce noble survivant de la guerre; à cinquante ans à peine, le général Foy, dans toute la vigueur de son talent, dans le progrès de sa raison politique, au milieu d'une estime justement croissante et d'une admiration salutaire à l'esprit public, était enlevé, je ne dirai plus à son parti, mais à la France, qu'il eût servie dans toutes les épreuves avec non moins de modération et d'énergie honnête que Casimir Périer; et il laissait seulement, dans le spectacle inouï jusqu'alors de ses obsèques vraiment nationales, une grande leçon trop tôt perdue pour notre oublieuse patrie.

VILLEMAIN,
Membre de l'Académie Française.

L'ASTRONOMIE

EN 1852 ET 1853.

Quid dem, quid non dem?
(HORACE.)
Que dire, que taire?

Autant il est agréable de répondre, dans un salon, aux questions que les gens du monde adressent à ceux qu'ils savent s'occuper des phénomènes du ciel, autant il est périlleux de traiter en astronomie un sujet déterminé quand il n'est indiqué ni par la curiosité du lecteur ni par l'à-propos de quelque nouvelle scientifique. Depuis que les influences de la lune, des éclipses, des planètes et des comètes ont été reléguées dans l'astrologie, et celle-ci elle-même reléguée dans l'immense magasin des vieilles erreurs que l'esprit humain a abandonnées en arrivant à l'âge mûr, les brillans phénomènes célestes ont beaucoup perdu de l'intérêt populaire qui s'y rattachait, quand on croyait y trouver des pronostics de médecine, de politique ou de religion. On ne s'occupe plus maintenant de l'*âge de la lune* dans les soins qu'on donne aux malades et dans les travaux de l'agriculture. Les comètes n'annoncent plus la mort des rois; on ne tire plus l'horoscope des princes. Wallenstein, s'il eût vécu de nos jours, n'aurait point eu sa planète Jupiter. Enfin l'indifférence naturelle du public pour ce qui ne peut être ni objet de crainte ni sujet d'espérance a mis d'étroites bornes à la curiosité active qui s'enquérait autrefois des mouvemens des astres, et rappelle l'expression singulière de l'astronome Delambre, qui qualifiait d'inutiles les petites étoiles qui ne servaient pas à rectifier les instrumens des observatoires, ou à déterminer d'une manière plus précise les mouvemens du soleil, de la lune, des planètes et des comètes au travers du ciel étoilé.

Ainsi donc, à part les savans spéciaux et ceux qui sont voués aux arts pratiques qui se rapportent à l'astronomie,—comme la marine, la géographie, les voyages de découverte, la chronologie, la mesure des temps par toute sorte

d'horloges, la détermination de la figure de la terre, — c'est toujours la pure curiosité, sans mélange d'intérêt matériel, qui fait que le public interroge un astronome, comme il interrogerait un voyageur qui arriverait d'un pays inconnu, mais avec lequel on ne pourrait aucunement présumer avoir un jour à lier des relations d'un ordre quelconque. Les taches du soleil, les montagnes de la lune, l'absence d'habitans sur cette vaste masse si près de nous, les phases de Mercure et de Vénus, les éclipses de soleil et de lune, les étoiles que cache la lune en passant entre elles et nous, les lunes nombreuses de Jupiter, de Saturne et d'Uranus, les nuages mobiles de Jupiter, les neiges que l'on voit s'amasser sur chaque pôle de la planète Mars, quand le soleil les abandonne, exactement comme sur la terre, les étoiles doubles qui tournent l'une à l'entour de l'autre et nous donnent dans le ciel de véritables cadrans séculaires qui enregistrent les longues dates chronologiques comme nos calendriers le font pour nos années; enfin toutes les perturbations que développe l'action mutuelle de tous les corps planétaires qui circulent autour du soleil, corps dont la terre fait partie, — tout cela et mille autres résultats intéressans de l'observation et du calcul tirent, je le répète, leur plus grand prix aux yeux du public de la circonstance fortuite qui appelle son attention sur telle ou telle partie de la science.

D'ailleurs l'astronomie, séparée de son utile et mensongère sœur l'astrologie, qui s'adressait aux imaginations et au sentiment de l'amour du merveilleux inné dans l'homme, n'offre rien de dramatique, rien d'imprévu, rien qui soit le résultat de la volonté, du choix, de la spontanéité, encore moins de la passion. Les comètes elles-mêmes, quoique leur apparition ne puisse être prévue, marchent avec une telle régularité, qu'après trois observations l'astronome fixe leur marche subséquente. Le soleil parcourt éternellement l'écliptique; la lune ne sort jamais du zodiaque pour aller éclipser l'étoile polaire. Plusieurs siècles à l'avance, on peut prédire la direction où l'astronome, qui sera aussi loin de nous dans l'avenir que Jules César, l'auteur de notre année solaire, l'est dans le passé, devra pointer son télescope pour trouver une des planètes dont les éphémérides de notre *Bureau des Longitudes* donnent annuellement la position aux marins, aux géographes, aux voyageurs, aux horlogers et aux astronomes eux-mêmes.

Cependant l'astronomie, réduite aux exigences sévères de la plus mathématique des sciences, n'est point abandonnée par les peuples que la civilisation met au premier rang pour la puissance comme pour le développement intellectuel. Les deux plus anciens observatoires du monde, celui de Paris et celui de Greenwich, près de Londres, ont été imités dans un grand nombre de nations. L'Allemagne, la Russie, l'Italie, et depuis peu les États-Unis d'Amérique, n'ont rien maintenant à envier à la France et à l'Angleterre. De plus, chez les deux peuples qui parlent la langue anglaise aux deux bords de l'Atlantique, et dont la population surpasse aujourd'hui cinquante millions d'âmes, la distribution moins égale de la richesse parmi les particuliers, les grandes fortunes aristocratiques et commerciales, ont permis à plusieurs amateurs opulens d'élever de magnifiques instrumens spéciaux dans des observatoires privés. Il suffira de citer le télescope presque fabuleux de lord Rosse en Irlande. Ce télescope a six pieds anglais d'ouverture et une longueur totale

de près de soixante pieds; il est porté sur des murs de soixante-douze pieds de long et cinquante de hauteur; il pèse quinze mille kilogrammes et a coûté 300,000 francs à son noble constructeur. Qu'on se figure un moment l'œil d'un géant dont la prunelle aurait six pieds de diamètre! Les observatoires de Paris, de Poulkova près Saint-Pétersbourg et de Cambridge près Boston, aux États-Unis, possèdent en outre d'immenses lunettes de quatorze pouces français de diamètre. L'année dernière, 1852, a vu établir en Angleterre, chez un modeste ecclésiastique, une lunette dont les verres sont encore plus grands, mais dont les effets comparatifs ne sont pas encore bien appréciés.

Qu'a-t-on fait de tous ces moyens d'observation dans ces dernières années, notamment en 1852? Commençons par les étoiles.

I.

Il n'est personne qui ne sache que notre soleil fait partie d'une vaste agglomération de soleils semblables au nôtre qui sont les étoiles innombrables dont le ciel serein nous semble parsemé; mais ce que l'on sait beaucoup moins, c'est que cet amas prodigieux de soleils forme dans le ciel un ensemble limité, une sorte d'agglomération distincte dont l'imagination peut à peine se figurer l'étendue, quand on pense que le soleil le plus voisin du nôtre est au moins deux cent mille fois plus loin de nous que la terre ne l'est du soleil, et que cette dernière distance de la terre au soleil est au moins douze mille fois l'épaisseur de la terre. Tout cet ensemble de soleils, fondus à l'œil par la distance, forme ce que l'œil aperçoit tout autour du ciel sous la forme d'une clarté pâle et blanchâtre et qu'on nomme la voie lactée. Il n'est point de chiffres, point de nombres qui puissent représenter la quantité de ces soleils accumulés, entassés les uns derrière les autres dans ce vaste système de soleils qui couvre pour nous une immense région du ciel. A mesure que les télescopes, en se perfectionnant, ont pénétré plus avant dans cette masse d'étoiles, on en a aperçu de nouvelles derrière celles que le télescope pouvait atteindre et distinguer. Faisons de cet ensemble, de cette voie lactée de soleils tous distincts, une *île* au milieu du ciel, suivant l'expression admirable de M. de Humboldt, et, malgré l'immensité des dimensions de cet amas d'étoiles, nous serons bien loin encore d'avoir peuplé, d'avoir rempli, d'avoir comblé les profondeurs de l'espace accessible à nos instrumens. En effet, l'ensemble des soleils dont le nôtre fait partie,—notre voie lactée, notre nébuleuse stellaire,—n'est pas le seul dans le monde. Avant le télescope de lord Rosse, ceux des deux Herschell, père et fils, avaient sondé à fond les espaces célestes. Mais combien de *voies lactées*, d'îles de soleils isolées les astronomes ont-ils trouvées avec leurs admirables instrumens et leur habileté encore plus extraordinaire? Sont-ce deux ou trois nébuleuses, comme Huyghens en voyait vers la fin du XVIIe siècle, ou bien une centaine, comme Messier les cataloguait vers la fin du XVIIIe? Non, la dernière revue du ciel que vient de faire paraître M. John Herschell nous en enregistre plus de quatre mille! Combien en verrait-on avec le télescope de lord Rosse?

Ainsi nous marchons d'infini en infini. Notre terre, comparée à l'homme, semble infiniment grande; elle n'est cependant qu'un point, comparée à notre soleil et à la distance qui sépare deux soleils voisins. De ces soleils, il y en a

une infinité tout à fait incalculable dans notre voie lactée, et si, par l'imagination comme par le télescope, nous espaçons les unes derrière les autres les voies lactées dans l'univers comme le sont les soleils *individuels* dans chacune des voies lactées *individuelles*, nous arrivons à des limites tellement distantes de nous, que l'imagination la plus ambitieuse sent plutôt le besoin de se replier vers notre coin du monde que de poursuivre encore plus loin ces amas de soleils entassés les uns sur les autres à perte de vue télescopique.

Ceci bien compris, voici les résultats des dernières années et même des derniers mois dans l'observation astronomique de ces amas distincts d'étoiles que l'on désigne ordinairement sous le nom de nébuleuses, parce qu'ils ressemblent, comme les petites portions de la voie lactée ordinaire, à de petits nuages faiblement lumineux. Les télescopes et les lunettes de nos jours ont montré que toutes ces agglomérations nébuleuses n'étaient réellement que des amas d'étoiles qui se séparaient et se montraient distinctes sous la puissante inspection d'un instrument plus grand et plus parfait. Les limites du monde se sont ainsi trouvées reculées prodigieusement, car, suivant l'opinion qui voyait dans ces nébuleuses, non pas des entassemens de soleils, mais bien une véritable matière continue disséminée dans l'espace, rien n'obligeait à reculer ces limites, comme l'exige l'idée de soleils distincts et d'amas de soleils distincts espacés les uns à côté des autres à partir du point d'où nous les observons. Ainsi, d'après les observations modernes, de l'homme à la terre un infini, de la terre au soleil un second infini, du soleil à l'amas de soleils qui constitue la voie lactée un troisième infini, enfin un quatrième infini de la voie lactée à l'ensemble de toutes les voies lactées qui peuplent le ciel. Voilà quatre infinis successifs de grandeurs que nous franchissons à l'aide de nos instrumens d'optique, et personne ne pensera sans doute que nous ayons atteint les bornes du monde matériel.

Passons de ces ensembles illimités à l'observation individuelle des étoiles: un autre étonnement nous attend dans cette localité, aussi restreinte que le champ des nébuleuses était vaste. Dans plusieurs cas, à côté d'une étoile brillante on distingue une seconde étoile moins brillante, et qui semble presque la toucher, avec des instrumens de faible pouvoir. En observant ces étoiles doubles pendant plusieurs dizaines d'années, William Herschell le père constata que les deux étoiles tournaient l'une à l'entour de l'autre. Observées en plein ciel, tantôt la petite était au-dessus de la brillante, plus tard elle se voyait à côté, plus tard encore elle se voyait au-dessous. Il y a telle étoile double qui accomplit cette évolution en un tiers de siècle, telle autre en un demi-siècle; d'autres exigent pour leur période plusieurs centaines d'années. Quel embarras peuvent maintenant trouver les chronologistes à fixer des ères éternellement stables, puisque telle année où telles étoiles doubles auront telle position relative entre elles ne pourra être confondue avec aucune autre année, dût-on prolonger le temps à dix mille, à cent mille années? Il suffit déjà, pour établir ces grandes périodes, de prendre les étoiles doubles à mouvement bien connu que contient le grand ouvrage dont M. Struve, le directeur de l'observatoire impérial de Poulkova, vient d'enrichir la science des étoiles, qui semble son domaine exclusif et privilégié par le mérite et par la renommée.

Nous ne nous étendrons pas sur ce qui a été fait dans cette branche de l'astronomie : pour ce qui regarde la scintillation des étoiles expliquée par M. Arago, d'après sa théorie et ses observations sur les étoiles variables ainsi que sur bien d'autres récentes découvertes d'astronomie stellaire, les savantes et claires notices scientifiques insérées par l'illustre académicien dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* n'ont laissé rien à dire. Dans ces notices, on reconnaît l'expérience d'un observateur consommé aidé de la science d'un mathématicien de l'école de Laplace et de connaissances complètes dans la science de la lumière, qui lui doit de son côté ses plus admirables progrès. Dans toutes les branches de la science des étoiles en un mot, l'année 1852 a continué partout l'activité des années précédentes.

En descendant des étoiles à notre soleil par un pas qui, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas moindre que deux cent mille fois la distance de la terre au soleil, laquelle surpasse elle-même 150 millions de kilomètres, nous voilà dans la région des planètes entre lesquelles nous comptons notre terre. Les anciens, qui mettaient à tort le soleil et la lune au rang des planètes, en comptaient sept; nous en connaissons maintenant, ou pour mieux dire aujourd'hui, trente et une. Je dis aujourd'hui et au moment où j'écris (1), car, quoique la dernière découverte date du 15 décembre 1852, il est possible que cette année, féconde en planètes (elle nous en a révélé huit), nous en donne encore une avant le 1er janvier 1853. On peut grouper commodément ces trente et une planètes, en remarquant qu'à partir du soleil quatre planètes de grosseur moyenne, Mercure, Vénus, la Terre, ou si l'on veut Cybèle, et Mars, circulent autour de cet astre central et dans son voisinage, tandis qu'aux limites du domaine du soleil quatre grosses planètes, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, se meuvent dans d'immenses orbites; la dernière même est trente fois plus éloignée du soleil que ne l'est Cybèle. Entre ces deux groupes, c'est-à-dire entre Jupiter, le moins éloigné du soleil dans le groupe des grosses planètes, et Mars, la plus distante du soleil parmi les planètes moyennes voisines du soleil, sont venues se grouper vingt-trois petites planètes formant une sorte de volée de très petites planètes peu distantes les unes des autres, et occupant l'espace qui sépare l'orbite de Mars de celle de Jupiter. Voici les noms et les dates de découverte de ces vingt-trois petits corps célestes, avec les noms des astronomes à qui nous les devons; on y voit que l'année 1852 nous a donné huit de ces corps célestes :

1801.	Cérès.	Piazzi.	Palerme.
1802.	Pallas.	Olbers I. . . .	Brême.
1804.	Junon.	Harding. . . .	Lilienthal.
1807.	Vesta.	Olbers II. . .	Brême.
1845.	Astrée..	Hencke I. . . .	Driesen.
1847.	Hébé.	Hencke II. . .	Driesen.
1847.	Iris.	Hind I.	Londres.
1847.	Flore.	Hind II. . . .	Londres.
1848.	Métis.	Graham. . . .	Markree (Irlande).
1850.	Hygie..	Gasparis I. . .	Naples.
1850.	Parthénope. . .	Gasparis II. .	Naples.

(1) 25 décembre 1852.

1850.	Victoria.. . . .	Hind III.. . .	Londres.
1850.	Égérie.	Gasparis III..	Naples.
1851.	Irène.	Hind IV.. . .	Londres.
1851	Eunomia. . . .	Gasparis IV. .	Naples.
1852.	Psyché.	Gasparis V. .	Naples.
1852.	Thétis..	Luther.. . . .	Dusseldorf.
1852.	Melpomène. . .	Hind V. . . .	Londres.
1852.	Fortuna.. . . .	Hind VI.. . .	Londres.
1852.	Massalia. . . .	Chacornac.. .	Marseille.
1852.	Lutetia.	Goldschmidt..	Paris.
1852.	Calliope.. . . .	Hind VII. . .	Londres.
1852.	Thalie.	Hind VIII.. .	Londres.

On sera peut-être surpris du grand nombre de petites planètes que MM. Hind et Gasparis ont ajoutées et ajouteront sans doute encore au groupe placé entre Mars et Jupiter. Pour juger du mérite et de l'immensité du travail nécessaire pour découvrir des astres d'un si faible éclat, il nous suffira de dire que c'est en intercalant sur une carte d'étoiles déjà faite toutes les petites étoiles que le télescope peut atteindre, que l'on arrive, en y regardant bien soigneusement, à reconnaître que quelques-uns de ces points brillans ont changé de place et sont de véritables planètes dont on assigne ensuite la distance au soleil et le temps de la révolution. C'est ainsi qu'en 1846 M. Galle, à Berlin, sur les indications de M. Leverrier, reconnut la planète Neptune. Tout le monde sait encore qu'Uranus fut trouvé en 1781 par William Herschell. Quant aux planètes visibles à l'œil nu, on est libre de faire remonter jusqu'à Adam la date de leur première observation.

Les astronomes, si heureusement récompensés de leurs travaux en 1852 par la conquête de huit planètes, petites sœurs de notre terre, ne l'ont pas été moins dans la découverte des comètes télescopiques, c'est-à-dire invisibles à nos yeux sans l'aide des instrumens d'observatoire. Mais quel intérêt le public peut-il prendre aujourd'hui à l'un de ces mille petits nuages du chaos arrivant des profondeurs du ciel pour y retourner à jamais, incapables de servir ou de nuire, et si légers qu'on peut dire à la lettre que, sous le rapport de leur ténuité, de leur peu de solidité, de leur peu de substance matérielle enfin, ces astres, — plus légers cent mille fois que l'air qui constitue le souffle des vents, — ces astres, disons-nous, sont sur l'extrême limite de l'existence? Il est difficile même de bien se figurer à quel point est diffuse la matière nuageuse dont ils sont formés. En empruntant aux anciens alchimistes l'expression par laquelle ils désignaient une certaine vapeur métallique très légère, nous dirons que les comètes sont *un rien visible*. Elles n'ont pour nous pas d'autre qualité, d'autre propriété physique que leur visibilité. — Eh bien! alors, me disait un interlocuteur enchanté d'en finir avec les comètes, s'il en est ainsi, — *comète, que me veux-tu?*

Je serais cependant fâché de diminuer l'importance scientifique réelle de ces astres, et surtout celle des quatre comètes à révolution fixe que nous connaissons déjà : savoir, celles qui portent les noms de Halley, de Encke, de Biéla, et de notre compatriote M. Faye. Ces comètes *inutiles* au public ont vérifié la loi de Newton sur l'attraction, permis de sonder les cieux autour

du soleil à de grandes distances, donné des lumières sur la constitution des espaces célestes, et enfin, suivant les idées timidement mais obstinément présentées par l'illustre inventeur des locomotives, M. Séguin, de l'Institut de France, elles nous promettent des notions sur cet amas de petits corps, de matière chaotique, suivant l'expression de Chladni, qui circule autour du soleil dans la région zodiacale concurremment avec les grosses planètes, et qui nous donne les météores appelés étoiles filantes d'une part, et de l'autre ces redoutables bolides ou globes solides qui s'engagent parfois dans notre atmosphère, s'y échauffent et y font explosion en canonnant la terre, sur toute leur direction, de leurs éclats pierreux. Ces pierres *tombées du ciel*, comme on les appelle ordinairement, ont plusieurs fois tué des hommes et incendié des habitations.—Pour prendre ces malfaisans visiteurs des espaces célestes sous un point de vue moins sérieux, espérons qu'avec le progrès des sciences et la diffusion des connaissances astronomiques, les romanciers et les auteurs dramatiques trouveront dans les bolides de nouveaux moyens de punir le crime triomphant et de relever la vertu appauvrie et souffrante. Une masse de fer comme celle que Pallas observa en Sibérie viendra des espaces célestes écraser le pervers opulent, et un lingot d'or non moins immense tombera dans la triste retraite du juste indigent.

L'année 1852 a vu commencer la publication des beaux travaux ordonnés par l'empereur de Russie pour la détermination de la figure de la terre. Ces travaux sont dus à M. Struve. La *géodésie*, car c'est ainsi qu'on désigne la mesure de la terre et la détermination de sa figure, est vraiment une science française par l'initiative de notre nation. Écoutons l'astronome royal d'Angleterre, M. Airy, homme aussi élevé moralement au-dessus des injustes vanités nationales reprochées à sa nation qu'il l'est scientifiquement par ses beaux travaux de théorie et d'observation. M. Airy s'exprime ainsi : « On lit dans l'*Histoire de la Civilisation*, par M. Guizot, que *la France a été le grand pionnier de la science; que, généralement parlant, la civilisation est originaire de France*. Je pense qu'en matière de science, il en est ainsi que l'affirme M. Guizot. Quand la question de la figure de la terre vint à être débattue, deux expéditions célèbres s'effectuèrent sous les auspices du gouvernement français. Ce furent les deux premières grandes expéditions inscrites dans l'histoire du monde. L'une fut envoyée en Laponie, près du pôle; l'autre le fut au Pérou, sous l'équateur,—et jamais expéditions ne se rendirent plus justement célèbres que ces deux-là. » On était alors presque au milieu du XVIII[e] siècle. Au commencement de celui-ci, les travaux faits en France ont continué la gloire nationale et illustré les noms de MM. Delambre, Méchain, Biot et Arago. L'Angleterre, dans son territoire restreint, a mesuré très exactement sa portion de surface terrestre dans les deux sens, et notamment de l'est à l'ouest, par le beau travail de M. Airy, dont je viens de citer le nom, mais, dans ses immenses possessions de l'Inde, l'Angleterre a fait mesurer un arc de même étendue que l'arc de France. Celui de Russie pose une de ses extrémités au cap Nord, et l'autre sur la Mer Noire. Enfin les États-Unis, en ce moment même, mesurent la terre sur leur vaste territoire. Les travaux, confiés à la direction de M. Bache, l'arrière-petit-fils de Franklin, sont dignes d'un peuple qui a tout un continent pour territoire, et dont la population, au-

jourd'hui presque égale à celle de la France, comptera en 1900 plus de cent v ngt millions d'âmes. Dans la vie des peuples, 1800 c'était hier; 1900, ce sera demain!

II.

Ainsi que le remarque Laplace, l'astronomie actuelle est la seule science en possession de prédire les événemens futurs plusieurs siècles à l'avance. Il est bien entendu que ces prédictions n'ont pour objet que la prescience des faits astronomiques, c'est-à-dire de la position des astres dont les mouvemens enchaînés par les calculs théoriques sont infailliblement nécessaires, autant infaillibles, par exemple, que l'heure du lever et du coucher du soleil dans telle localité, à tel jour de l'année. Où sera le pôle dans trente siècles? Où sera le soleil? Où seront les planètes? Quel sera l'aspect des étoiles doubles? Quelle longueur auront les différentes saisons? Tout cela peut être prédit, et sous ce point de vue, la curiosité s'en rapporte volontiers à l'infaillibilité des mathématiques. Cherchons donc ce qui est moins certain. D'après l'activité scientifique universelle, essayons de préciser ce que nous pouvons espérer pour 1853.

La grande lunette de l'Observatoire de Paris, convenablement portée sur le pied parallactique voté par la chambre française, marquera une ère dans la science des astres, où, suivant Fontenelle, *l'art d'observer, qui n'est que le fondement de la science, est lui-même une très-grande science.* Tous les problèmes sur lesquels les observateurs de Paris doivent interroger le ciel sont déjà prêts. Les observatoires de France, d'Allemagne, d'Italie, de Russie, de l'Inde, du cap de Bonne-Espérance, d'Angleterre, du Canada, les nombreux observatoires des États-Unis, tous les observatoires privés de l'Angleterre et de l'Amérique, ne resteront pas oisifs. Le nombre des petites planètes s'accroîtra sans doute jusqu'à trente, en descendant jusqu'aux points presque imperceptibles du ciel étoilé, observés avec des télescopes de plus en plus puissans. La théorie de la lune, dont les positions guident le navigateur et le voyageur dans les déserts des océans et des pays inconnus, sera perfectionnée, et, au lieu d'atteindre un demi-siècle de prévisions exactes, franchira un ou deux siècles d'intervalle. Les comètes dont le retour est attendu se montreront à l'appel des éphémérides mathématiques; d'autres seront découvertes, et on pourra raisonner sur leur ensemble. Enfin la géographie astronomique, en Russie et en Amérique surtout, atteindra la précision qu'elle a depuis longtemps en France et depuis plusieurs années en Angleterre. De nouvelles lunes seront, comme dans ces dernières années, ajoutées à celles que l'on connaissait déjà autour de Saturne, d'Uranus et de Neptune, et peut-être même autour de Jupiter et de Vénus. Les éclipses n'offriront pas, en 1853, grand intérêt. Les observateurs qui, en juillet 1851, s'étaient trouvés réunis en Norvége et en Prusse pour l'éclipse totale de soleil, se sont donné rendez-vous en Algérie pour celle de 1861. Enfin nous aurons la géographie de la lune, que les grands instrumens permettent d'observer à peu près aussi bien que du sommet du Puy-de-Dôme on observe la Limagne d'Auvergne, ou bien les vallées du Roussillon du sommet du Canigou, ou enfin les vallées suisses du sommet des Alpes. Cette géographie de la lune, ou plutôt cette géologie,

plaines par plaines, volcans par volcans et même rochers par rochers, nous dévoilera de curieuses lois de formations de terrains sur ce vaste globe désert où rien ne change, rien ne végète, où il n'y a ni pluies, ni vents, ni mers, ni rivières, encore moins aucune trace ou empreinte des travaux ou de l'existence des êtres vivans, tandis que sur Mars, qui est quatre cents fois plus éloigné, et même sur Jupiter, bien plus éloigné encore, nous apercevons les effets de plusieurs des météores qui se développent sur une si grande échelle dans notre atmosphère. L'atmosphère elle-même semble totalement manquer à la lune. Lord Rosse nous promet une étude complète de la géologie de notre satellite, qui a déjà été l'objet de plusieurs observations de M. William Bond, de l'observatoire de Cambridge, près Boston, pourvu, comme nous l'avons dit, d'une lunette égale à celles des observatoires de Paris et de Saint-Pétersbourg.

Mais, dira-t-on, voilà de la science d'observatoire qu'il faut acheter au prix de la construction d'instrumens immenses, difficiles à se procurer et encore plus difficiles à manier et à utiliser dans le petit nombre d'heures où le ciel, parfaitement limpide et serein, permet de pousser les instrumens à toute la puissance dont ils sont susceptibles! En défalquant les nuits où la clarté de la lune gêne les observations délicates autant que le jour gêne les observations ordinaires des étoiles, William Herschell, que l'on peut regarder comme l'incarnation du génie observateur, ne comptait pas en Angleterre plus de cent heures par an pour les observations parfaites; nous n'en avons pas le double à Paris. Transporter les grands instrumens astronomiques au sommet des Alpes, des Pyrénées, des chaînes de l'Himalaya dans l'Inde ou des Cordillères d'Amérique, c'est ce qui se fera, mais qui est encore moins accessible au public que la construction des observatoires. N'y a-t-il donc rien pour l'*astronomie bourgeoise*, pour ainsi dire, pour l'astronomie populaire, peu ambitieuse, qui voudrait vérifier seulement les principaux phénomènes célestes, sauf à croire sur parole les observateurs que leur position professionnelle ou l'amour de la gloire porte à tenter ce qu'il y a de plus difficile dans cette difficile science d'observation? Nous nous sommes occupé, il y a plus de vingt ans, de cette question d'un mérite modeste en apparence, mais en réalité recommandable par le grand nombre de personnes auxquelles elle ouvre la contemplation des plus beaux phénomènes célestes. Sous notre direction, M. Soleil, l'excellent opticien, après de persévérantes tentatives, a construit une lunette ou télescope astronomique et terrestre tout à fait portatif et de la même force à peu près que les instrumens avec lesquels, sur les places publiques de Paris, le public est admis, pour quelques centimes, à l'observation des objets les plus curieux que chaque saison nous présente dans le ciel.

Je suppose donc un instrument de cette force, qui est à peu près celle des lunettes employées dans la télégraphie non électrique ou par les capitaines de marine sur les vaisseaux bien approvisionnés; je le suppose, dis-je, en 1853, entre les mains d'un amateur tout à fait inexpérimenté. Il mettra d'abord le tuyau des oculaires terrestres, et il se donnera le plaisir très vulgaire, mais toujours nouveau, de lire un livre à une distance d'une centaine de mètres ou l'heure sur un cadran beaucoup plus éloigné, de distinguer les arbres, les escarpemens des montagnes ou les vaisseaux en mer, de jour et de nuit, avec une merveilleuse facilité; il discernera les détails microsco-

piques de la végétation et les mouvemens des insectes d'un bout à l'autre d'un jardin de grandeur ordinaire; il verra enfin, par les ondulations de l'air, courir le vent sur les plaines et sur les collines, comme on le voit quand il fait ondoyer les épis d'une vaste moisson près de sa maturité. Déjà familier avec la vision télescopique, il substituera l'oculaire astronomique à l'oculaire terrestre, et, observant la lune avant son premier et après son dernier quartier, le soir ou le matin, il reconnaîtra les cavités arrondies de ses cratères volcaniques et les ombres que projettent les montagnes et les collines sur les plaines et sur le fond des abîmes des cratères. De jour en jour et presque d'heure en heure, l'aspect changera, comme changent les ombres terrestres, d'heure en heure, à mesure que le soleil s'élève ou s'abaisse. Tout cela se voit en tout temps. Voici pour 1853 : le 29 mars prochain, la lune éclipsera la brillante étoile Bêta, du scorpion; l'étoile sera couverte par la lune vers midi trois quarts, et l'éclipse, quoiqu'en plein jour, sera parfaitement visible à la lunette astronomique. Une heure après, l'étoile reparaîtra à l'autre côté de la lune. Le même phénomène, avec la même étoile, se reproduira deux lunaisons plus tard, savoir le 22 mai prochain, au moment de la pleine lune. L'éclipse commencera à huit heures trois quarts du soir, et durera jusque vers neuf heures trois quarts. Dans la même année, la planète Mars sera éclipsée par la lune le 1er août, un peu avant six heures du matin; l'éclipse durera plus d'une heure un quart. La facilité de pointer sur la lune rendra l'observation sûre; la planète disparaîtra du côté brillant de la lune, et reparaîtra à sept heures un quart du côté obscur de cet astre.

L'observateur, après avoir armé son oculaire d'un verre noir disposé tout exprès, verra en 1853, comme dans toute autre année, les taches noires du soleil, que rien ne nous peut faire prévoir jusqu'ici, mais qui manquent rarement pendant plusieurs mois. En suivant la position de ces taches, il s'assurera que cet astre dominateur de notre système planétaire, et qui est quatorze cent mille fois plus gros que la terre, tourne sur lui-même en vingt-cinq ou vingt-six jours.

La planète Vénus n'offrira point cette année ces beaux croissans analogues à ceux de la lune, qui font la délectation des amateurs d'astronomie populaire, et qui servirent si bien à Galilée pour prouver, d'accord avec Copernic, que la terre n'est point le centre des mouvemens des planètes. Ce ne sera que tardivement, le 28 décembre 1853, qu'elle nous montrera son disque à demi illuminé et coupé en deux, comme la lune à son premier et à son dernier quartier. Ses beaux aspects en croissans, à cornes très aiguës, ne se montreront qu'en 1854.

Mercure, quoique plus petit et plus difficile à voir bien nettement, offrira des croissans très aigus le 5 et le 16 avril 1853, le 13 et le 23 août, le 1er et le 11 décembre; il aura l'aspect d'une lune âgée de trois à quatre jours. Il sera préférable pour la netteté de la vision aussi bien que pour Vénus d'observer la planète avant la fin du crépuscule et quand le ciel est encore bien illuminé par le reflet atmosphérique des rayons solaires.

Mars n'offrira rien d'intéressant aux lunettes ordinaires.

Jupiter sera dans son plus grand éclat et dans sa plus grande proximité de la terre pendant le mois de juin, et à cette époque il sera en plein ciel à mi-

nuit. Quoique cette année cette belle planète soit très abaissée vers le sud, le télescope montrera très bien les bandes obscures qui suivent son équateur, et que l'on assimile à l'aspect que doivent offrir les courans de nos vents alisés pour les observateurs de la terre situés dans les autres planètes. Notez que dans Jupiter, où règne un printemps perpétuel, les courans atmosphériques doivent avoir une régularité qui ne peut appartenir aux courans aériens de notre terre, lesquels sont perpétuellement troublés par les changemens des saisons. Je renvoie aux éphémérides astronomiques ceux qui voudraient être témoins d'une de ces éclipses des quatre lunes de Jupiter si curieuses par leur analogie avec nos éclipses de lune. Ces quatre lunes elles-mêmes, avec toutes leurs configurations de chaque côté de la planète principale, sont un objet du plus haut intérêt, même pour les personnes les plus indifférentes aux notions astronomiques. La *Connaissance des Temps pour* 1853, publiée par le Bureau des Longitudes de France, donne pour chaque jour la configuration des quatre lunes de Jupiter des deux côtés de leur planète principale, et c'est toujours une surprise pour les personnes peu habituées à la précision astronomique de trouver dans le champ de la lunette l'aspect indiqué longtemps d'avance par le calcul — reproduit fidèlement dans le ciel.

Saturne et son anneau seront bien visibles au milieu de novembre 1853. Un faible télescope peut à peine atteindre à la visibilité du plus brillant de ses huit satellites ou lunes. Saturne, en 1853, sera très haut dans notre ciel boréal et très-favorablement situé pour l'observation. Quant à Uranus, qui, dit-on, était connu des habitans d'Otahiti, qui l'observaient à l'œil nu avant qu'Herschell le découvrît en Angleterre, il y a si peu de cas où son voisinage d'une étoile bien visible permette de l'observer commodément, qu'il serait superflu d'insister sur les moyens de le trouver, surtout quand on pense que le résultat de cette pénible recherche ne serait que la vue d'un point faiblement brillant tout semblable à une petite étoile.

Aucune des comètes à période connue ne revient en 1853. La comète attendue en 1848 manque depuis lors au rendez-vous et fait conjecturer quelque perturbation extraordinaire; mais cela n'a rien à fournir à l'astronomie populaire.

Depuis qu'en Amérique le télégraphe électrique a été employé à la détermination des longitudes, cet admirable appareil peut être considéré comme un véritable instrument d'astronomie. Notre belle administration télégraphique française vient d'atteindre Marseille ces jours derniers, et dans le courant de 1853, le réseau télégraphique de la France sera complété. Déjà, en septembre 1851, le télégraphe électrique sous-marin avait relié l'Angleterre à la France et l'Observatoire de Paris à celui de Greenwich. Plus tard, l'occasion s'offrira peut-être de constater ici plusieurs des curieux résultats obtenus dans l'ancien et le nouveau continent par l'électricité de la pile de Volta. Je me bornerai à dire aujourd'hui que l'idée de faire traverser l'Atlantique tout entier à un câble électrique allant d'Europe aux États-Unis me semble d'une difficulté insurmontable, et que la seule voie pour relier télégraphiquement les deux mondes, c'est de passer par le détroit de Behring, qui, avec les îles qui le partagent en deux, n'offre pas plus de difficulté que la Manche pour la pose d'un câble électrique sous-marin.

Si les astres, en perdant toute influence sur les destinées des hommes, ont aux yeux du vulgaire perdu tout l'intérêt qui s'attachait à leurs mouvemens et à leur position, nous trouvons cependant un cas où cette influence se manifeste sur notre globe; il est bien entendu que c'est une influence physique et non une influence morale : je veux parler des marées. Tous les jours, sous l'influence de la lune et du soleil, les océans terrestres se soulèvent et s'abaissent deux fois. Deux fois par jour, le rivage est envahi par le flux et ensuite abandonné par le reflux. Cette incessante énergie des astres moteurs, et cette perpétuelle obéissance des plaines liquides aux lois mécaniques de la nature, se traduisent par des mouvemens tellement continus, que l'Océan semble animé; mais c'est surtout sur les côtes de France que ces alternatives se déploient sur une grande échelle. Un phénomène encore plus curieux est celui dont nous avons donné ici même la description et l'explication (1) : je veux parler de la barre ou *mascaret* de la Seine, c'est-à-dire de cet immense et formidable flot qui, aux époques des pleines lunes et des nouvelles lunes des équinoxes, envahit subitement le bassin de la Seine dans les parages de Quillebœuf, à l'embouchure du fleuve. Pour être témoin de ce grand mouvement des eaux, supposons en 1853 un curieux partant de Paris pour Rouen, et de cette dernière ville arrivant en peu d'heures à Quillebœuf, par la voie de Pont-Audemer. Si c'est au 26 ou au 27 mars 1853, au 24 ou ou 25 avril, au 3 ou au 4 octobre, ou bien enfin au 2 ou au 3 novembre, il contemplera le plus beau et le plus curieux de tous les phénomènes de l'Océan. Des grèves à perte de vue, sablonneuses et vaseuses, des rives basses, une rivière indigente d'eau, comparativement à son lit immense, seront, à une heure prévue, inscrites dans les éphémérides astronomiques, envahies avec fracas par une profonde plaine liquide poussée d'un mouvement irrésistible, au milieu du calme le plus complet, et dans le silence des vents et des orages. Ce n'est pas savoir profiter des beautés de la nature que de ne point aller observer ces magiques coups de théâtre de l'Océan, quand ils sont si près de nous et d'un accès si facile.

Je terminerai en émettant le vœu que le goût et la pratique de l'astronomie deviennent assez populaires en France pour engager les amateurs à soulager autant que possible dans leurs travaux les astronomes de profession, écrasés par les observations et les calculs réguliers des grands observatoires. Pourquoi ne verrions-nous pas chez nous, comme en Angleterre et aux États-Unis, des amateurs intelligens et dévoués établir dans des observatoires privés des instrumens spéciaux, pour suivre telle ou telle branche de cette belle science de la nature, dont le domaine embrasse l'immensité de l'univers? Le grand Herschell lui-même, qu'était-il par rapport à l'observatoire royal d'Angleterre, sinon un simple amateur? Et cependant qui jamais a fait plus que lui pour l'astronomie? A part toute bravade d'esprit national, la France, dans l'astronomie comme ailleurs, peut-elle accepter une infériorité?

BABINET, de l'Institut.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1852.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1853.

Puisque donc nous voici entrés dans une année nouvelle et que cette année elle-même n'est déjà plus entière devant nous, puisqu'il ne nous est point donné de suspendre le vol rapide du temps, ou plutôt puisqu'il est en dehors de notre pouvoir de nous arrêter nous-mêmes, selon la pensée d'un vieux poète, ne faut-il pas du moins, à mesure que se déroule le spectacle des choses actuelles, essayer du mieux qu'il se peut de les recueillir et de les coordonner? Sur ce fond mystérieux et changeant d'une époque, l'historien n'est tenu de saisir que les grandes lignes, les grands résultats. Que d'élémens obscurs y trouvent place cependant! Que d'impressions fugitives viennent s'y mêler! Que d'événemens qui ne sont des événemens que pour les contemporains et qui forment néanmoins ce que nous pourrions appeler le tissu de l'existence quotidienne d'un peuple! Rien ne passe sous nos yeux qui n'ait son caractère et sa signification; rien ne se produit qui ne puisse offrir à quelque degré la mesure du mouvement des choses, depuis l'inauguration d'une église jusqu'à ces questions diplomatiques où se manifestent les dispositions réciproques des gouvernemens, depuis les démembremens d'un parti jusqu'aux changemens qui s'opèrent dans l'organisation politique d'un pays. Chaque jour heureusement ne voit point éclater quelqu'un de ces faits qui transforment radicalement la vie d'une nation; mais les révolutions une fois accomplies et une situation étant donnée, chaque jour peut montrer cette situation sous une face nouvelle et par des côtés divers. Autant d'incidens qui se produisent, autant de traits de la physionomie du moment; et quand ces traits se dessinent avec quelque confusion, c'est à qui sait bien regarder de les voir d'une manière distincte. L'année qui s'ouvrait il y a peu de jours a-t-elle déjà vu naître quelques-uns de ces incidens caractéristiques? Peut-être en est-il plus d'un où se peint la situation de la France vis-à-vis d'elle-même en quelque sorte et vis-à-vis des autres pays. Deux faits d'un ordre bien différent, — l'inauguration de Sainte-Geneviève et la reconnaissance du nouvel empire par

les grandes puissances continentales, — ne sont point, il nous semble, sans avoir leur place dans l'histoire la plus récente de notre pays, non pas qu'ils aient rien de commun, mais parce qu'ils expriment sous des formes diverses la situation actuelle de la France.

C'est le lendemain du jour où l'année commençait que le Panthéon était de nouveau rendu au culte catholique. Ce nom même de Panthéon s'effaçait devant le nom plus chrétien de Sainte-Geneviève, patronne de Paris. La religion reprenait solennellement possession de cette enceinte et la ranimait de ses pompes. C'est une destinée singulière parfois que celle des monumens. Le Panthéon, dans son histoire, ne semble-t-il pas résumer d'une manière saisissante toutes les luttes, les fluctuations, les incertitudes de notre temps? Dans sa destination première, il y a un siècle, ce devait être une église; cinquante ans plus tard, la révolution y entrait en souveraine et en faisait une sorte de temple païen élevé à l'homme; elle envoyait ses scribes verbaliser sur l'enlèvement des reliques et de la châsse de sainte Geneviève, œuvre du « ci-devant soi-disant saint Éloi, *orfèvre et évêque de Paris.* » Marat allait remplacer la sainte de Nanterre. Toutes ces obscénités épuisées, l'empereur venait rendre l'enceinte profanée au culte religieux. Ce ne fut cependant que sous la restauration, en réalité, que cette mesure trouva son plein accomplissement. Mais déjà commençait la réaction contre le clergé et les influences de l'église, et bientôt, en 1830, le Panthéon redevenait ce que la révolution l'avait fait une première fois. Enfin survint la révolution de 1848, et ici, comme pour résumer notre histoire dans ce qu'elle a de plus tragique, ce temple étrange était destiné à devenir le théâtre d'un des plus sanglans épisodes des journées de juin. Après ces scènes funèbres, il semble que la prière seule pût s'élever sous ces voûtes où la guerre servile avait pénétré comme la dernière dérision de l'orgueil humain. Un décret, en effet, rendait, il y a un an, le Panthéon à sa destination première, et c'est l'autre jour que l'autel se relevait au fond de ce sanctuaire, où ont régné les influences les plus opposées. A travers toutes ces alternatives, qu'on le remarque bien, il y a quelque chose de plus profond qu'une série de changemens dans la destination d'un monument public. A chacun de ces changemens, il s'agit de savoir quelle est la direction des idées; il s'agit de savoir de quel côté l'homme moderne incline ses adorations, du côté de Dieu ou du côté de lui-même. Sans doute rien n'est plus juste et plus moral pour un peuple que d'honorer les hommes qui l'ont servi par leurs vertus, leur héroïsme ou leur génie, de conserver leur image et de perpétuer leur souvenir. Ce qui est une triste et violente pensée, c'est le fanatisme de l'homme pour lui-même poussé au point de s'ériger un temple et un culte. Là est le renversement de toutes les notions. Il n'y a point de temple pour l'homme. Pour l'écrivain de génie, le véritable temple, c'est le livre qui porte son nom et l'influence de ses idées à tous les coins du monde; pour l'artiste, c'est le musée où figurent ses ouvrages; pour l'homme d'état, c'est l'histoire qui raconte ses actions et ses services. C'est par tout cela que les uns et les autres se survivent. Voilà pourquoi, en soi-même, tout ce qui ramène le culte de l'homme à Dieu seul, tout ce qui replace un temple sous son invocation naturelle est une restitution salutaire. Seulement, que cette restitution, pour être durable, s'accomplisse en dehors de tout esprit de réaction intempestive,

et évite tout ce qui pourrait ressembler à une victoire de parti ou à une vengeance. Si de toutes les vicissitudes du Panthéon il peut ressortir des lumières pour tous les esprits réfléchis, n'en ressort-il point aussi pour la religion elle-même? M[gr] l'archevêque de Paris, à l'inauguration de Sainte-Geneviève, rappelant une des phases de l'histoire de ce monument sous la restauration, ajoutait qu'en 1830 il avait porté le poids d'une funeste solidarité politique. Cela est vrai, et c'est un motif de plus pour la religion de rester elle-même. Si elle ne doit jamais participer aux passions du moment, encore moins doit-elle aller réveiller des passions rétrospectives. — Hommes et gouvernemens, et même membres de l'église, nous avons tous traversé des années où on n'a pas toujours fait tout ce qu'on aurait voulu faire, et où on n'a pu toujours éviter tout ce qu'on n'approuvait pas. Il faut bien se sentir soi-même sans péché pour jeter la pierre à d'autres. Nous soumettrions volontiers une considération à M[gr] l'archevêque de Paris : après quinze ans de faveur sans limite et d'identification presque complète avec l'autorité politique sous la restauration, la religion s'est trouvée haïe, suspectée et menacée; après dix-huit ans de persécutions et d'injures, comme on ne craint pas de le dire, la religion s'est trouvée populaire, honorée et invoquée, en possession de toutes ses forces pour aider au salut de la société. Il faut bien que sous ce régime il y eût quelque chose qui ne fût point entièrement défavorable au progrès de l'influence religieuse. Quoi qu'il en soit, la restitution du Panthéon au culte chrétien est très certainement un des signes les plus caractéristiques de notre temps, un des symptômes palpables des tendances qui renaissent à l'issue des révolutions. C'est un des faits qui marquent le mieux ce que nous appelions la situation de la France vis-à-vis d'elle-même, du moins dans cet ordre d'intérêts moraux et religieux. Il y a longtemps que le nouveau gouvernement a reçu de l'église ses lettres de reconnaissance.

Dans une sphère d'intérêts plus temporels, dans les rapports de la France avec les autres nations, où en est cependant aujourd'hui cette question de la reconnaissance des nouvelles institutions impériales? Il y a eu, comme on sait, les gouvernemens qui ont reconnu tout d'abord l'empire, et il y a eu ceux qui ont pris le temps pour méditer leur acquiescement. L'Angleterre, l'Espagne, Naples, la Belgique, sont au nombre des premiers; la Russie, la Prusse, l'Autriche, sont au nombre des seconds. C'est à une date assez récente que les ministres de ces dernières puissances ont remis leurs lettres de créance. Serait-ce soulever indiscrètement le voile de dire que tout a bien pu ne point se passer sans commentaires, sans négociations épineuses, et surtout sans rumeurs au dehors? Quand il en serait ainsi, où donc serait le sujet de surprise? Évidemment les transformations politiques d'un pays comme la France ne s'accomplissent pas sans soulever des questions qui touchent à plus d'un intérêt. Seulement ceux qui résoudront ces questions dans un esprit supérieur de conciliation et de prudence, ceux-là auront infailliblement raison devant la civilisation, devant le monde, devant les peuples mêmes qu'ils sont appelés à diriger. Par la rapidité de ses évolutions, par la brusquerie de ses métamorphoses, la France sans doute est un pays avec lequel il n'est point toujours facile de vivre : elle étonne assez souvent et déconcerte encore plus; elle multiplie peut-être les embarras en multipliant pour les gouverne-

mens les occasions de résolutions délicates; mais, s'il n'est point facile de vivre avec elle, il serait encore plus difficile de vivre sans elle ou tout à fait en dehors d'elle en Europe. Ce n'est point d'aujourd'hui qu'elle ébranle ou qu'elle rassure le monde. Les traités n'ont point prévu tous ses gouvernemens : soit; les traités ont subi bien d'autres infractions depuis trente ans. De nouveaux états se sont formés, des territoires ont été absorbés, des agrandissemens territoriaux se sont produits, et ce n'est pas seulement dans ces détails que les traités ont reçu des atteintes, c'est dans leur esprit même. La politique de non-intervention, qui domine aujourd'hui, n'est-elle pas la contradiction éclatante de la politique de solidarité entre les dynasties, sur laquelle reposait la sainte-alliance? Quel est le sens profond de ce changement dans l'esprit qui préside aux relations internationales? C'est de mettre au-dessus de tout l'intérêt de la paix générale, c'est de concilier cette paix avec l'indépendance intérieure des peuples. L'Angleterre n'a point de peine à reconnaître cette politique : elle dérive du droit des souverainetés nationales. Nous concevons qu'elle ne trouve point partout la même faveur en Europe; mais le pire encore serait de mêler un peu de la politique de la sainte-alliance et un peu de la politique de non-intervention, de pratiquer la seconde avec l'esprit de la première, de dire à des gouvernemens investis de la plus grande autorité : Vous êtes des gouvernemens, mais non pas des gouvernemens comme nous; nous serons amis, mais politiquement, avec les différences que comportent les traditions et les circonstances. A tout cela, il nous semble, il serait trop aisé de répondre, et il serait encore plus facile d'opposer à des questions secondaires ce besoin universel de paix, garantie de la sécurité sociale et de cet immense développement d'intérêts qui suit aujourd'hui son cours en Europe. Qu'on se souvienne qu'après 1830 il fallut dans le régime nouveau la plus rare longanimité et l'amour profond de la paix qu'il nourrissait, pour ne point céder parfois à des susceptibilités légitimes, qui l'eussent infailliblement popularisé. L'exemple est assez récent, il a même porté ses fruits, assure-t-on, quand il n'était plus temps, il est vrai, pour le régime de 1830 de recueillir les témoignages de ces dispositions nouvelles; mais l'expérience n'est point perdue sans doute. Nous sommes bien convaincus aujourd'hui que tout le monde en Europe désire la paix, — une paix honorable, intelligente, protectrice de tous les intérêts. En ce qui touche le gouvernement français, il ne faudrait pour preuve que le soin qu'il met à constater les faveurs dont sont l'objet de la part de leurs cabinets les ministres accrédités auprès de lui par les puissances étrangères et les témoignages qu'il n'a cessé de multiplier. Il est assez difficile souvent de pénétrer le mystérieux travail des chancelleries; mais au fond, leur secret, nous le connaissons : il ne peut être autre chose que le vœu universel des peuples, qui aspirent au calme, au repos et au développement tranquille de leur génie et de leur activité.

C'est donc une question vidée maintenant en fait et en principe que cette reconnaissance de l'empire par les principaux états de l'Europe continentale. Au fond, ce qui reste, c'est le résultat; et en même temps que le régime nouveau, par cet acte diplomatique, prenait définitivement aux yeux du monde le caractère d'un gouvernement régulièrement reconnu, il achevait de s'organiser à l'intérieur. Un décret du 31 décembre venait compléter le sénatus-

consulte qui a modifié la constitution. D'après les changemens apportés dans la loi fondamentale, on a vu déjà quelles prérogatives, sinon nouvelles peut-être, du moins plus nettement accentuées, sont conférées à l'autorité exécutive. Finances, exécution des travaux publics, répartition des crédits votés par le corps législatif pour chaque ministère, traités diplomatiques et commerciaux, fixation des tarifs de douane, — le pouvoir de l'empereur s'étend à ces diverses matières qui résument elles-mêmes les plus grands intérêts du pays. Quelles modifications subit le pouvoir législatif d'après le dernier décret? Ce ne sont, à vrai dire, que des modifications de détail, dont quelques-unes semblent avoir pour but de pallier des inconvéniens qui, au point de vue même du mécanisme de la constitution du 15 janvier 1852, s'étaient fait sentir dans la session passée. D'après l'une de ces modifications, la présidence des bureaux est à l'élection, au lieu d'être dévolue au hasard de l'âge. En cas de dissentiment entre le conseil d'état et le corps législatif sur un amendement proposé à une loi, cette dernière assemblée peut déléguer trois de ses membres pour discuter la proposition avec les membres du conseil d'état. D'un autre côté, le récent décret affecte une dotation fixe aux sénateurs et une indemnité aux membres du corps législatif pour le temps des sessions. Enfin le nouveau règlement crée une distinction entre le procès-verbal des séances législatives, qui ne fait que résumer les opérations et les votes de l'assemblée, et le compte-rendu destiné à la presse, lequel continue à reproduire nominativement l'analyse des opinions et des discours de chaque orateur. Ce compte-rendu est soumis à la surveillance et à l'approbation d'une commission formée du président du corps législatif et des présidens de chaque bureau. Comme on voit, les précautions ne manquent pas dans ce prudent mécanisme, pour tracer le domaine de l'action du corps législatif et des journaux. Sur un autre point d'ailleurs, la presse vient de trouver quelque adoucissement dans un décret nouveau. Jusqu'ici, toute amende résultant d'une condamnation essuyée par un journal devait être comptée dans le délai de trois jours au trésor, à qui elle restait dès ce moment acquise,—de telle sorte que, si peu après le chef de l'état venait à exercer son droit de grâce, cette mesure ne pouvait avoir d'effet pour le journal quant à l'amende payée par lui. Maintenant cette amende devra rester déposée à la caisse des consignations pendant trois mois, et pourra être restituée au journal en cas d'exercice du droit de grâce dans cet intervalle. C'est un adoucissement dans le régime matériel de la presse, qui n'a plus trop de tous ses moyens pour mener la laborieuse existence que les événemens lui ont faite.

De toutes les élaborations successives par lesquelles la législation politique de la France passe, on le voit, le pouvoir sort toujours entier, souverain, affranchi de toute sujétion et de tout obstacle. Ce ne sont point les prérogatives qui lui manquent pour imprimer un mouvement fécond aux intérêts généraux du pays. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, dans l'instruction publique comme dans les finances, dans les travaux publics comme dans l'industrie, le champ est vaste, à la condition de marcher avec prudence. Pour ne parler que du commerce, une des plus grandes questions, dont nous avons déjà dit quelques mots, c'est celle des paquebots transatlantiques. Comme toute affaire sérieuse, cette question continue à être l'objet

d'ardentes préoccupations dans les principaux foyers commerciaux; mais il semble qu'elle soit sur le point d'entrer aujourd'hui dans une phase nouvelle. Jusqu'à présent, c'était à qui aurait une tête de ligne pour les États-Unis ou l'Amérique du Sud entre les villes commerciales les plus considérables: — Le Havre, Bordeaux, Nantes, Marseille. La difficulté était de concilier toutes ces prétentions, outre qu'au dernier moment il se trouvait toujours quelque impossibilité résultant soit de la situation, soit de l'imperfection des divers ports de commerce. Or, tandis que Le Havre, Bordeaux, Marseille, se disputent la prééminence, le gouvernement paraît dans l'intention de trancher la difficulté en faisant d'un port de guerre, de Cherbourg, par exemple, l'unique point de départ des paquebots destinés à relier la France au Nouveau-Monde. Le gouvernement se montrerait disposé à concéder le privilége à une seule compagnie, qui serait tenue d'entretenir un assez grand nombre de paquebots, lesquels pourraient, au besoin, être mis au service de l'état et former une flotte à vapeur d'une certaine importance. Ici, on le voit, l'intérêt politique vient se joindre à l'intérêt commercial d'une manière plus sensible. Nous ne saurions rechercher en ce moment si cette considération est de nature à compliquer la solution ou à la rendre plus facile. L'un et l'autre peut être vrai à la fois. Toujours est-il que, quelque décision qui soit prise, les difficultés de divers genres qui se rattachent à cette sérieuse affaire ne peuvent manquer d'être prochainement résolues.

Pour statuer souverainement sur ce grave intérêt comme sur bien d'autres, le gouvernement est d'autant plus à l'aise aujourd'hui qu'il est politiquement plus affranchi. Il n'est point embarrassé à coup sûr par les contestations, par l'action intérieure des partis disciplinés et en armes. Les partis au contraire semblent se dissoudre et se démembrer chaque jour sous nos yeux, aussi incertains sur ce qu'ils doivent faire que sur ce qu'ils doivent éviter. Lorsque M. de Pastoret et M. de La Rochejacquelein entrent au sénat, lorsque tant d'autres, à des titres différens, prennent part à l'administration publique, ce n'est point évidemment l'abdication du parti légitimiste, mais n'est-ce point le signe de cette dissolution dont nous parlons? Et n'en est-il pas toujours de même? Tant que les grandes questions de gouvernement sont en suspens et que la victoire peut échoir au plus actif, au plus habile, au plus heureux, les partis ont une raison d'être; ils s'entretiennent dans leur ardeur et leur discipline; ils ont devant eux l'horizon et l'avenir. Dès que ces questions sont résolues, le plus grand élément de cohésion, l'espoir du succès, leur manque; le sol fuit sous leurs pieds. Il n'y a plus de partis à vrai dire; il n'y a que des individualités dispersées qui règlent leur conduite sur leurs intérêts, leurs convenances, leurs ambitions, leurs ressentimens, ou se rattachent même au pouvoir par un mobile plus honorable, celui de servir le pays en tout état de cause. Encore ce ne sont point ceux-là souvent qui, par leur promptitude à trouver partout leur place, font le plus de mal à leur parti; ce sont ceux qui, au milieu de la dissolution, excellent à diviser encore, ceux qui réussissent à beaucoup empêcher pour ne rien faire, ceux qui se font de petites églises où ils récitent chaque jour l'oraison qui doit les sauver; ce sont ceux qui restent insensibles au mouvement des choses, et font de leur immobilité une sorte de reproche pour tout le monde. Malheureusement c'est là un genre de disso-

lution qui travaille depuis longtemps le parti légitimiste, sans qu'il s'en doute peut-être, et son histoire ne serait pas la moins curieuse dans la mêlée des opinions contemporaines.

Une des suprêmes illusions des partis d'ailleurs, c'est de ne jamais s'imputer à eux-mêmes leurs défaites et leur impuissance. Interrogez le parti légitimiste; il ne reconnaîtra point, à coup sûr, que c'est à lui surtout que la restauration a dû de périr, et cependant chaque œuvre qui paraît, en éclairant cette époque, met à nu cette vérité, qui n'est point nouvelle. Un livre que publie M. de Marcellus, — *la Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, — montre comment une grande entreprise telle que l'expédition d'Espagne devient inutile. Le dernier volume de l'*Histoire de la Restauration* de M. de Lamartine fait voir la crise de cette époque à son triste et fatal dénouement. Une chose nous frappe dans l'ouvrage de M. de Marcellus : l'auteur, alors chargé d'affaires de France à Londres, rapporte que, dès 1823, Canning, dans une conversation, laissait percer le pressentiment d'une révolution de 1688 pour notre pays. Ce n'était point, autant que le pouvait croire M. de Marcellus, un soupçon de conspiration jeté sur un prince rapproché du trône. Ce que pensait et ce que voyait Canning, c'est qu'il y avait en France un parti ardent et compacte qui héritait de toutes les fautes du gouvernement, que chaque violence des majorités victorieuses popularisait dans le pays, qui grandissait chaque jour par toutes les occasions qu'on lui offrait, et qui devait nécessairement, à la dernière heure, trouver sa personnification couronnée. Le gouvernement français ne tenait nul compte de la communication de son jeune envoyé à Londres, et il avait tort. Il aurait dû y voir, non une complicité qui ne peut être construite qu'après coup, mais un symptôme de son propre danger. Il aurait dû y puiser le sentiment d'une politique de nature à désarmer ces éventualités redoutables, à vaincre par la modération même et la prudence, l'hostilité des partis, et à fonder sur des bases solides ce régime politique, qui offrait peut-être les meilleures conditions de durée à la monarchie constitutionnelle, au prix d'une intelligente sagesse. Le livre de M. de Marcellus, au reste, est moins une étude sur la restauration tout entière qu'une curieuse collection de documens sur un incident, la guerre d'Espagne, et sur l'homme qui a le plus contribué à l'accomplissement de cet acte politique, M. de Chateaubriand. L'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* n'était point homme évidemment à laisser à M. de Marcellus les meilleures pièces de son portefeuille. Quelque rapides et légères que soient ces lettres, cependant, comme l'homme s'y peint bien encore, facilement enivré sur la scène où il est enfin monté : sceptique sur tout, hors sur lui-même, quoi qu'il en dise; dédaigneux en apparence des applaudissemens et écrivant : Soignez bien les journaux; peu soucieux d'ailleurs de ses intérêts pécuniaires, mais plein de caprices d'imagination, et trouvant le temps de songer, au milieu des préoccupations politiques, à faire passer à Méhémet-Ali la voiture de gala de son ambassade à Londres, uniquement pour voir l'effet de cette combinaison : une voiture de Chateaubriand allant rouler vers le Nil!

Le livre de M. de Marcellus, nous le disions, n'est qu'une intéressante esquisse faite avec des documens sur un point, un épisode de la restauration; le volume de M. de Lamartine qui paraît aujourd'hui est le tableau des catastro-

phes suprêmes. Seulement on dirait que l'auteur veut réparer le temps qu'il a perdu en commençant son ouvrage. Il a consacré plus d'une moitié de son livre à peindre les premières années de la restauration; maintenant cinq ans d'histoire sont contenus dans un volume. Autant M. de Lamartine s'attardait au début, autant il se hâte aujourd'hui vers le dénouement, précipitant son récit, dessinant à peine l'attitude des partis, négligeant les faits et laissant d'ailleurs toujours tomber en courant ses traits prestigieux et ses couleurs opulentes. L'esprit de l'auteur dans tout ce livre flotte entre bien des influences. Il a été juste plus d'une fois pour cette époque dont il reproduisait le tableau, et où il a vécu lui-même. Il semble qu'arrivé au terme il ait voulu placer le dernier mot de son livre sous l'invocation de cette politique nébuleuse et fantasmagorique qu'il s'est faite. M. de Lamartine, en effet, parle de « la souveraineté divine qui se manifeste par la souveraineté du peuple et se légitime par la liberté! » Voilà, il nous semble, de grands mots, pour exprimer une idée assez peu compréhensible. Il serait peut-être utile d'avoir de meilleurs renseignemens sur cette souveraineté divine qui a besoin d'une légitimation et qui se confond avec la souveraineté populaire. Au fond, avec toutes les différences de nature et de génie, M. de Lamartine se rapproche en bien des points de Chateaubriand. Tous deux ont eu le même goût des traditions monarchiques du passé et les mêmes flatteries pour ce qu'ils considéraient comme l'avenir; tous deux ont eu l'ambition de la vie politique, et tous deux à leur heure ont contribué à des révolutions. Ils se sont trouvés au milieu des ruines sans en avoir le remords, parce que les ruines sont encore une poésie. C'est que c'étaient des imaginations puissantes, et non des raisons calmes et fortes; ils avaient plus l'instinct des choses dramatiques et éclatantes de la vie que des choses sensées; ils suppléaient à la réalité par des images : la chimère évanouie, il n'est pas même resté sous leurs pas le sol où ils s'étaient élevé un piédestal!

Ce que l'imagination a jeté d'élémens périlleux dans la politique, il serait difficile de le dire. Là même où elle est reine, où elle domine naturellement, dans les lettres, — faute d'une règle et d'un frein, elle a été une occasion de chute et d'égarement pour les esprits. La littérature est allée à la dérive, ne sachant où se fixer, traversant tous les domaines, moissonnant au hasard, se moquant de toutes les notions; elle a abouti aux merveilles de la fantaisie ou aux merveilles de l'industrie, quand les deux, par aventure, ne se trouvaient pas sur le même chemin. Elle n'a point mis l'histoire en madrigaux précisément, mais elle l'a peut-être bien mise en ballades ou en sonnets, si ce n'est en nouvelles. L'art littéraire s'est trouvé un beau jour résider tout entier dans les combinaisons étranges, dans les assemblages bizarres, dans le choc des mots, dans le mélange de toutes les couleurs. Il faut convenir que M. Arsène Houssaye, avec un esprit délicat, n'est point sans multiplier les gages à ce genre à la fois prétentieux et futile. *Talons rouges et bonnets rouges*, le titre n'est-il point merveilleux pour compléter celui de *Sous la Régence et sous la Terreur*? Tel est en effet le titre du nouveau livre de M. Houssaye. Seulement il est à craindre que l'auteur n'ait épuisé toute son imagination dans la recherche d'un titre et dans sa préface, et voilà pourquoi il ne lui en sera resté que tout juste pour joindre ensemble quelques nouvelles d'un médiocre inté-

rêt. Mais la préface reste comme le monument de l'auteur; elle prouve tout au moins qu'il est très chanceux d'être à la fois directeur de théâtre et écrivain; on risque d'oublier tour à tour les deux métiers. L'étrange déviation des idées littéraires contemporaines explique comment il est si difficile aux jeunes esprits de ressaisir une inspiration plus juste, plus vraie et plus simple. C'est déjà un mérite de l'essayer, comme le fait M. Paul Deltuf dans un recueil de *Contes romanesques*. — *Contes romanesques*, direz-vous, n'est-ce pas là encore un titre singulier dans sa simplicité apparente? Cela se peut, mais enfin il y a dans ces pages empreintes de vivacité et de jeunesse tous les germes d'un habile et ingénieux talent. La grâce du style ne manque point à M. Deltuf, non plus que l'art du dialogue. Il y a dans la *Vendetta parisienne*, l'un des contes de l'auteur, plus d'une fine remarque et un certain attrait de distinction. M. Deltuf réussirait sans doute à peindre, sans profondeur peut-être, mais avec une spirituelle humeur, les mystérieux caprices de la vie élégante. Ce qui manque jusqu'ici dans ses pages, c'est l'invention. Les *Contes* de M. Deltuf ne dépassent pas les proportions de l'esquisse rapide et légère, mais ils ont souvent cet attrait dont nous parlions, — la distinction : qualité rare depuis qu'on a imaginé de démocratiser la littérature et de passer le niveau sur tout ce qui faisait de l'art le culte délicat et charmant des esprits les plus élevés. Quand on parle si souvent des révolutions, elles ne consistent pas dans ce va-et-vient perpétuel qui met la république à la place de la monarchie, la monarchie à la place de la république. Elles consistent dans ce déplacement de toutes les notions, dans cette falsification de toutes les idées sur l'art aussi bien que sur le devoir moral ou sur les conditions de la vie politique. C'est cette falsification intellectuelle et morale qui marque les progrès de la révolution et est en même temps le signe fatal de l'affaiblissement des peuples, comme aussi il reste toujours un secret ressort, une mystérieuse vigueur chez ceux qui nourrissent un sentiment exact de toutes les réalités de la vie.

Telle est encore aujourd'hui l'Angleterre. Dans ses momens de plus grand repos, dans le développement le plus calme et le plus régulier de son activité, on sent la puissance d'un corps sain et vigoureux; dans ses crises mêmes et au milieu des excentricités, des contradictions dont sa vie est parsemée parfois, on sent encore cette énergie secrète des peuples fortement trempés. La formation du dernier ministère n'est qu'une preuve nouvelle de cette puissance de vitalité. Il s'est trouvé qu'à un jour donné, où il pouvait y avoir péril pour le pays, les hommes les plus considérables de l'Angleterre ont pu se réunir dans un même ministère et composer le plus puissant faisceau peut-être que l'Angleterre elle-même ait vu. Le cabinet de lord Aberdeen, au reste, en est encore, en quelque sorte, à sa période de formation. Pendant que le parlement est en vacances, il achève de s'organiser et de prendre possession du pouvoir; les divers membres qui appartiennent aux communes sont successivement réélus. Lord John Russell dans la Cité de Londres, sir James Graham à Carlisle, lord Palmerston à Tiverton, n'ont éprouvé nulle difficulté pour le renouvellement de leur mandat. Chacun de ces hommes d'état a fait son discours aux électeurs, et naturellement c'était une apologie de soi-même et de sa politique; lord Palmerston et sir James Graham ont même semé dans leurs discours les excentricités humoristiques propres au caractère anglais. Une

seule réélection ministérielle reste en suspens et semble éprouver quelque difficulté, c'est celle du chancelier de l'échiquer, M. Gladstone, à Oxford, l'une des citadelles du torisme. M. Gladstone a trouvé un redoutable concurrent dans M. Dudley-Perceval. La bataille dure encore, le *poll* ne doit point être fermé de quelques jours; mais il est évident que ce n'est point là une difficulté pour l'administration nouvelle. Les difficultés véritables ne pourront naître que quand le parlement reprendra ses travaux, le 10 février, et que le ministère devra arriver à des actes politiques, aux mesures qu'il a lui-même annoncées, à l'abrogation des lois religieuses qui ferment la vie politique aux israélites, à la réforme parlementaire. Quant à la liberté commerciale, elle se trouve plus que jamais hors de cause très certainement, et n'est plus même une question. La protection ne peut plus être un drapeau après les concessions récemment faites par lord Derby et M. Disraëli, pendant qu'ils étaient au pouvoir. C'est donc sur un autre terrain que la lutte s'engagera, probablement à l'occasion de quelques-uns des projets que lord Aberdeen a fait entrer dans l'exposé des principes de l'administration nouvelle avant les vacances parlementaires. Si quelque chose peut prouver cette transformation profonde des partis en Angleterre dont nous parlions l'autre jour, c'est ce que disait lord Aberdeen dans le discours par lequel il a inauguré son avènement au pouvoir : « Il n'y a de possible aujourd'hui qu'un gouvernement conservateur, et j'ajoute qu'il n'y a aussi de possible qu'un gouvernement libéral. » Ainsi voilà donc le caractère du nouveau cabinet anglais : c'est une conciliation entre les idées de conservation et les idées de progrès; c'est un essai de transaction à la place de l'ancien antagonisme des whigs, des tories et des radicaux entre eux. Nous verrons ce qui en résultera. La difficulté n'est point évidemment de rédiger ce programme, c'est de l'appliquer et de trouver effectivement le secret d'une politique nouvelle qui en même temps rassure les intérêts traditionnels et les intérêts nouveaux de l'Angleterre. Dans tous les cas, jamais une pareille œuvre n'aura été tentée par une administration plus brillante, composée d'hommes plus éminens. C'est un cabinet dont plusieurs des membres au moins pourraient aspirer à être premiers ministres. Là est sa force et là est aussi sa faiblesse, aujourd'hui comme hier et tant qu'il vivra, à moins de circonstances impérieuses qui tiennent disciplinés et compactes tant d'élémens brillans et incohérens.

Tandis que l'Angleterre vient de traverser une crise politique qui ne suspend en rien d'ailleurs la marche de ses puissans intérêts et laisse à l'existence nationale tout son ressort et sa grandeur, quelle est aujourd'hui la situation des autres pays constitutionnels de l'Europe, — de la Belgique, du Piémont, de l'Espagne? Quels faits récens et propres à chacun de ces peuples viennent se mêler à l'histoire générale contemporaine? En Belgique, nul incident sérieux, nulle crise publique, nulle discussion orageuse même. Le dernier débat important a été celui de la loi sur la presse, qui a été votée et promulguée. C'est tout au plus si, à l'occasion du budget, il y a eu quelque escarmouche rétrospective contre l'ancien cabinet. Dans l'état d'impuissance et d'indécision des partis, le ministère actuel reste, pour le moment, le paisible possesseur du gouvernement de la Belgique. Il est arrivé au pouvoir, comme on sait, avec la mission spéciale de renouer des rapports plus amicaux avec

la France. La convention récemment signée est la preuve des efforts qu'il a faits pour atteindre ce but. L'échange des ratifications de ce traité provisoire vient d'avoir lieu, et le gouvernement français, quant à lui, a fait suivre cet échange de ratifications de l'abrogation du décret de septembre sur les houilles et les fontes belges. Maintenant donc, le terrain reste libre pour les négociations qui vont s'ouvrir. Les intérêts des deux pays peuvent être discutés en dehors de toute pression et de toute excitation, et comme les deux nations ont un égal avantage à s'entendre, il ne saurait évidemment y avoir lieu qu'à un arrangement définitif, inspiré par un esprit de bienveillance et d'équité mutuelle. Si l'industrie française est intéressée à la conclusion d'un traité qui remplace le traité expiré de 1845, peut-être la Belgique y est-elle plus intéressée encore au point de vue politique comme au point de vue commercial. Tant que cette question ne sera point résolue, elle dominera sans doute toutes les autres en Belgique.

Quant au Piémont, bien que dans des conditions très calmes et très régulières, il se trouve néanmoins sous l'empire d'une de ces difficultés intérieures qui renaissent sans cesse une fois qu'elles sont soulevées, et qui ne se résolvent qu'avec le temps et une extrême sagesse : c'est la question du mariage civil, dont nous parlions l'autre jour. Le gouvernement de Turin est dans une situation d'autant plus délicate, qu'il se trouve placé entre l'épiscopat piémontais, qui publie son opposition contre tout changement apporté à la législation existante, et les partisans d'une réforme beaucoup plus absolue que celle qu'il médite peut-être au fond lui-même. Il n'ignore pas qu'il y a là le germe d'un redoutable antagonisme entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Cependant la loi de 1850 sur l'abolition du *foro ecclesiastico* lui fait un devoir de régler les conditions du mariage, considéré comme contrat civil. Déjà, on l'a vu, le sénat de Turin a rejeté les premières dispositions d'une loi qui devait atteindre ce but, et, à la suite de ce rejet, le cabinet a retiré le projet tout entier. Aujourd'hui, on le conçoit, le ministère sent le besoin de procéder avec maturité et réflexion dans l'élaboration d'une loi nouvelle. Ce n'est point là, à ce qu'il paraît, l'affaire des démocrates piémontais, qui ne ressentent nullement un tel besoin, et qui ont récemment interpellé, dans la chambre des députés, le cabinet sarde sur ses lenteurs, sur ses condescendances à l'égard du clergé. M. Brofferio, l'un des héros du radicalisme turinois, n'y va point de main légère. Ce n'est pas seulement la loi sur le mariage civil qu'il réclame; il demande encore toute sorte de réformes sur les biens ecclésiastiques, sur les couvens, sur les circonscriptions des diocèses. Un autre coryphée de la démocratie, M. Siotto Pintor, rappelle tout simplement l'exemple d'Henri VIII d'Angleterre, et reproche aux ministres de ne pas savoir dompter l'épiscopat par l'intimidation ou la corruption : à quoi M. de Cavour a justement et habilement répondu que les évêques piémontais n'étaient susceptibles ni d'être corrompus ni d'être intimidés. C'est, en effet, par cet esprit de modération et de conciliation que le cabinet de Turin peut réussir beaucoup plutôt que par les violences démocratiques. Le président du conseil actuel, M. de Cavour, est assurément un des nouveaux hommes d'état les plus distingués du Piémont. Il a eu l'ambition du pouvoir, ambition un peu impatiente quelquefois peut-être, mais il en a aussi l'intelligence et la capacité. Il a aujour-

d'hui de belles occasions d'appliquer ses rares qualités aux finances de son pays, à toutes les questions qui mettent aux prises l'autorité civile et l'autorité religieuse, et sont toujours un dangereux levain. Placé dans la situation la plus éminente, à la tête des affaires, c'est à lui de diriger, de régler, de contenir, pour le rendre fécond, ce système constitutionnel implanté dans un coin de l'Italie. Quant à nous, nous ne pouvons que désirer qu'il réussisse, pour toutes sortes de raisons. La première, c'est que le Piémont est infiniment plus lié à la France, étant ce qu'il est aujourd'hui, que dans des conditions différentes de gouvernement intérieur.

Que le régime constitutionnel ait ses inconvéniens, oui, sans doute; qu'il donne lieu à beaucoup de paroles et entrave l'action souvent, cela se peut. Il n'en faut conclure qu'une chose, c'est qu'au milieu de vicissitudes comme celles de notre siècle, il est facile de saisir successivement et à peu d'intervalle les inconvéniens de tous les régimes. Sans sortir du Piémont, pensez-vous donc que le régime absolu n'y fût occupé que de grandes choses quand il existait? Ouvrez à ce sujet un livre récemment publié par un homme considérable qui a exercé le pouvoir comme ministre des affaires étrangères pendant quinze ans sous le roi Charles-Albert, M. le comte Solar Della Margarita : le *Memorandum historique et politique* de M. Della Margarita est l'histoire intime du gouvernement absolu à Turin. Or, il en faut bien convenir, ce gouvernement avait, lui aussi, ses épisodes d'un genre particulier, ses crises qui suspendaient tout, qui arrêtaient tout. Un jour, par exemple, en 1838, éclate ce que M. le comte Solar appelle l'affaire des *barbes*, grande affaire s'il en fut! La femme du ministre de Russie, M[me] d'Obrescoff, paraît à la cour avec des dentelles blanches. L'étiquette cependant n'autorise que le noir, réservant la couleur blanche à la reine et aux princesses. Là dessus, grand et sérieux émoi! On se remue, on s'agite, on s'arme en guerre contre le caprice d'une jolie femme qui aime les dentelles blanches, parce que probablement elles vont mieux à sa beauté. Le grand-maître des cérémonies et le ministre des affaires étrangères aidant, il est fait notification des lois de l'étiquette à l'agent de la Russie et aux autres ministres étrangers; mais ici surviennent les péripéties, et on peut commencer à voir comme quoi la chose est d'importance. Le corps diplomatique résiste et se fâche; les paroles aigres volent dans l'air, les notes se succèdent; les courriers partent sur tous les points pour en référer aux gouvernemens. L'Europe, du coup, ne fut point en feu; mais ce fut un rude hiver à Turin que celui de 1838, à cause de l'affaire des *barbes*. Circulaires, notes diplomatiques, discussion solennelle du code de l'étiquette, expédition de courriers, M. Della Margarita est-il bien sûr qu'il n'y ait point là autant de temps et d'argent perdu que dans une séance parlementaire où M. Brofferio a parlé deux heures durant? L'ancien premier ministre de Turin affirme que dans la fureur du corps diplomatique il y avait un coup monté pour le renverser du pouvoir. Voici, ce nous semble, qui égale bien au moins les intrigues ministérielles qui s'agitent dans les parlemens! Nous extrayons ce bizarre épisode d'un livre qui contient d'ailleurs bien d'autres chapitres instructifs et plus d'une curieuse donnée sur le gouvernement du roi Charles-Albert. Qu'en faut-il conclure? C'est que probablement tous les régimes ont leurs petits côtés, et que là où le régime parlementaire est debout, ce n'est

point une raison de le supprimer, uniquement parce qu'il existe. L'essentiel est de tempérer ses inconvéniens, de tirer de son mécanisme et de ses ressources le plus de fruit qu'on peut, et d'y faire tenir tous les besoins, tous les instincts d'un pays, toutes les conditions d'un bon et juste gouvernement.

C'est là le but que semble poursuivre aujourd'hui le gouvernement espagnol après la transformation récente qu'il a subie. La situation du cabinet de Madrid n'est point facile sans doute en présence des difficultés qui lui ont été léguées, de celles qui naissent de sa propre composition et de l'embarras perpétuel de coalitions menaçantes; mais il suit jusqu'ici avec une persévérante prudence la voie qu'il s'est tracée, il s'efforce de son mieux de désarmer les susceptibilités légitimes de l'opinion, sans céder à l'intimidation des partis. Les élections sont maintenant fixées au 4 février, et les chambres doivent toujours se réunir au mois de mars, de telle sorte que le mouvement électoral devient aujourd'hui l'unique préoccupation au-delà des Pyrénées. Le ministère agira sans nul doute dans ce mouvement; toutefois en même temps, il laisse pleine liberté aux opinions, et un de ses premiers actes a été une modification du décret royal rendu au mois d'avril dernier sur la presse. On ne l'a point oublié, ce décret portait l'empreinte du moment et de la situation particulière où s'était placé le cabinet alors au pouvoir. Il entourait la presse de restrictions et de sévérités qui équivalaient à peu près à l'interdiction de toute discussion politique. Le décret nouveau tempère singulièrement la situation de la presse. Ce n'est pas qu'il ne soit lui-même encore suffisamment sévère; il modifie cependant la législation de l'an dernier sur plusieurs points des plus essentiels. Il diminue les conditions nécessaires pour être éditeur d'un journal. Il abolit le droit de suspension que l'ancien décret conférait à l'autorité administrative. En même temps il défère le jugement des délits de la presse à un tribunal composé de magistrats civils, et non plus au tribunal mobile du jury. Au fond d'ailleurs, par cette dernière mesure, le cabinet espagnol ne fait que réaliser une pensée de bien des hommes politiques de la péninsule, même plus libéraux, qui n'ont qu'une médiocre foi au jury. C'est une institution jusqu'ici trop peu entrée dans les mœurs de ce pays, où trop souvent on cède à l'ardente impression du moment, et où bien des excès resteraient impunis. Dans son ensemble, le décret sur la presse rouvre l'arène à la discussion de tous les intérêts publics dans un moment où le pays a à se prononcer sur la réforme de son organisation politique tout entière. Dans une circulaire adressée aux gouverneurs des provinces en leur transmettant ce décret, le ministre de l'intérieur, M. Llorente, ne met hors des atteintes de toute discussion que deux points : la monarchie personnifiée dans Isabelle II et le principe même du gouvernement représentatif, c'est-à-dire le droit pour le pays d'intervenir dans la discussion de ses propres affaires; en cela même évidemment les intérêts constitutionnels de la Péninsule se trouvent rassurés et garantis. La plume habile de M. Llorente a su donner une forme nette à la politique mixte inaugurée par le cabinet espagnol à Madrid. Chacun des actes du ministère est une application nouvelle de cette politique conciliante et modérée. Et qu'en résulte-t-il? C'est que, le premier moment passé, le comité de l'opposition modérée, qui s'était formé en vue des élections sous le précédent cabinet, a tendu insensiblement à se dissoudre, ou plutôt beaucoup d'hommes

politiques s'en sont séparés pour se rapprocher du cabinet; pourtant il est malheureusement vrai qu'il reste toute une fraction du parti conservateur qui continue son opposition, et c'est là ce qu'il y a de grave dans la situation de l'Espagne. M. Mon, M. Pidal, le général Concha, le duc de Rivas, sont du nombre des opposans, et, chose étrange, cette fraction du parti modéré fait aujourd'hui alliance avec le parti progressiste. Que peut-il y avoir de commun cependant entre ces deux opinions qui sont séparées par quinze ans de luttes, par leurs idées, par leurs instincts, par leurs traditions? Le régime libéral à sauvegarder, dira-t-on; mais le parti conservateur dissident et le parti progressiste l'entendent-ils de même? Des hommes comme M. Pidal et M. Mon ne doivent-ils pas comprendre que de telles coalitions sont faites plus que tout le reste pour compromettre l'avenir du régime constitutionnel en Espagne, pour le discréditer aux yeux du peuple par le spectacle d'alliances aussi étranges? La belle victoire, quand les réformateurs de la constitution de 1837 amèneraient par leur concours l'élection de M. Mendizabal à Madrid! La modération même du ministère est une occasion pour les conservateurs espagnols de reconstituer leur parti, et nous croyons que ce grand intérêt dominera encore les résolutions et la conduite des hommes dont les susceptibilités inquiètes pourraient bien finir par devenir un péril pour ce qu'ils veulent défendre et préserver.

De tous les états constitutionnels, la Hollande est peut-être le plus calme. Dans cet heureux pays, le soin des affaires domine; la politique y conserve ce caractère pratique, propre à un peuple sensé et industrieux, et le même esprit se retrouve naturellement dans les discussions législatives. Les chambres néerlandaises ont tout récemment pris des vacances, comme le parlement anglais en prend d'habitude aux fêtes de Noël; mais ce n'est point sans avoir préalablement réglé les affaires les plus urgentes, le budget, par exemple, qui a été adopté à une assez grande majorité. Une autre question se présentait à l'attention des chambres hollandaises, c'était la proposition de la conversion du 4 pour 100. L'opportunité de cette mesure ne pouvait être plus évidente en présence des résultats favorables des trois derniers exercices financiers, de la situation actuelle du trésor et des symptômes de prospérité de la présente année. Tout cela conduisait le gouvernement hollandais à la pensée de réduire le taux de l'intérêt; mais dans quelle mesure s'opèrerait cette réduction? dans quelles conditions pourrait-elle être utilement réalisée? Là est la question que les chambres ont eu à discuter, et elles l'ont résolue en laissant au gouvernement le choix, selon les circonstances, entre une conversion en 3 3/4 et une conversion en 3 1/2. Ce vote même est une singulière preuve de confiance envers le ministre des finances, M. Van Bosse. Quelque paisible qu'ait été cette discussion, et quelque favorable qu'ait été le résultat au cabinet hollandais, elle n'a point laissé cependant de susciter un incident qui a produit quelque impression. Un député, M. Sloet, s'est plaint avec une certaine amertume que le ministère transformât la majorité en une sorte de machine à voter. L'incident, d'ailleurs, n'a point eu de suite; mais il peut être un utile symptôme pour le cabinet de La Haye. A part ces questions financières, les discussions récentes des chambres ont eu peu d'importance. L'attention de la Hollande se porte aussi avec un intérêt particulier sur les Indes. D'après les dernières nouvelles de ces contrées, le gouverneur-général

était rentré à Batavia après un voyage dans l'intérieur du pays. L'ordre et la tranquillité régnaient à Palembang; seulement quelques escarmouches avaient eu lieu sur les frontières de Lematang-Oulou. Une expédition dirigée contre le chef indigène qui, depuis dix ou douze ans, n'avait pas payé la rente territoriale, avait été couronnée d'un plein succès.

Revenons à l'Europe. En Allemagne, l'attention des hommes politiques s'est portée presque exclusivement depuis quelques semaines sur les nouveaux rapports diplomatiques à nouer avec la France. L'ouverture des chambres prussiennes, la question douanière elle-même non encore terminée, tous les intérêts purement germaniques s'étaient complétement effacés devant les pourparlers engagés à cette occasion. A vrai dire, le nombre était petit de ceux qui pensaient que cette conjoncture diplomatique pût amener des difficultés sérieuses, et plus petit encore celui des esprits malveillans qui eussent désiré qu'elle fût l'occasion d'un conflit en règle et d'une nouvelle coalition de l'Europe contre la France. Il s'est rencontré cependant quelques esprits de ce genre, et il suffira de les nommer pour que l'on cesse d'en être étonné : ce sont les opiniâtres adversaires des sociétés modernes, non ceux qui la hache à la main voudraient les saper dans leurs fondemens pour les rebâtir d'après les conceptions d'un prétendu progrès, mais ceux qui, au nom d'un passé fallacieusement dépeint sous un jour attrayant, voudraient les ramener sous le joug inflexible et immobile de la féodalité. En Prusse notamment, ce parti, qui a ses théoriciens et qui exerce encore une certaine influence sur la marche des affaires, n'a pas vu, sans manifester son mauvais vouloir, le nouvel ordre de choses qui se constituait de ce côté-ci du Rhin; et si la reconnaissance de l'empire français n'a point été aussi prompte que l'avait été en 1851 celle du coup d'état du 2 décembre, si la Prusse a cru devoir se concerter avec l'Autriche et avec la Russie avant de donner à cet égard une adhésion qui ne pouvait pas être refusée, c'est beaucoup moins l'œuvre du cabinet que la conséquence d'un succès obtenu dans les régions extra-constitutionnelles par la *Gazette de la Croix*. Il est du moins hors de doute que l'homme éminent à qui la Prusse doit d'avoir évité, en 1848, la guerre civile et, en 1850, la guerre étrangère, M. de Manteuffel en un mot, opinait fortement pour une reconnaissance sans conditions et immédiate.

En Allemagne et surtout en Prusse, le parti féodal, quoique représenté par un certain nombre d'écrivains et d'orateurs actifs et élevés, est numériquement trop peu considérable et trop suspect à la nation pour réussir à fonder un gouvernement solide et durable. Il n'ignore pas quelle serait sa faiblesse le jour où il arriverait au pouvoir; il sait qu'il a plus d'intérêt à voir appliquer quelques-unes de ses idées par un cabinet pris hors de ses rangs qu'à gouverner lui-même. Aussi essaie-t-il moins de renverser le cabinet actuel que de lui imposer de temps à autre, en dehors des voies constitutionnelles, quelques-unes de ses vues. Les taquineries étroites et imprudentes qu'il aurait voulu faire prévaloir dans les rapports de la Prusse avec la France se conçoivent toutefois d'autant moins, que, s'il était au pouvoir, il serait dans l'impossibilité absolue de proposer raisonnablement une politique différente de celle de M. de Manteuffel. De là les regrets qu'expriment dès aujourd'hui les esprits prévoyans en présence du rôle fâcheux que ce parti s'est efforcé de

prendre dans l'incident diplomatique qui vient de se produire. En Allemagne, on s'accorde à dire que les communications faites par M. Drouyn de Lhuys étaient empreintes de toute la franchise et de toute la loyauté désirables. M. de Manteuffel était d'avis de répondre avec la même loyauté et la même franchise, et, sans les intrigues du parti féodal, la Prusse eût été, parmi les puissances, une des premières à reconnaître le nouveau gouvernement français. Quoi qu'il en soit, la sage politique de M. de Manteuffel a déjà repris le dessus, par la raison bien simple qu'en dehors d'une bonne entente avec la France, il n'y a que des incertitudes et des hasards. Le parti de la *Kreuzzeitung* ne se tiendra pas sans doute pour battu. Il faut s'attendre à le voir tenter quelques nouveaux essais de son influence, soit sur les affaires extérieures, soit sur celles du dedans, à la cour et dans les chambres; mais il est à espérer que Frédéric-Guillaume saura distinguer parmi les hommes d'état de la Prusse quels sont les amis les plus intelligens de la couronne et du pays, et conservera sa confiance au ministre qui, après avoir sauvé la Prusse de l'anarchie, a su épargner à l'Allemagne une conflagration fédérale.

Dans les chambres prussiennes, les partis ont quelque peine à se dessiner. La nomination des membres du bureau de la seconde chambre s'est faite laborieusement et non sans difficulté. Pour la présidence, les votes se sont divisés en deux fractions absolument égales, 154 en faveur du candidat des constitutionnels modérés, le comte Schwerin, et 154 en faveur du candidat de la droite, M. de Kleist-Retzow. Il a fallu, pour trancher le différend, recourir à la voie du sort, et c'est grâce à cet expédient que le nom de M. de Schwerin a triomphé. Ces élections devaient fournir le témoignage d'un fait qui, sans être nouveau en Prusse, tend depuis quelque temps à se développer dans toute sa force : c'est le progrès du parti catholique dans le parlement. Ce parti a profité sur ce terrain de tout ce que le catholicisme a gagné dans les dernières révolutions de l'Europe. Son chef, M. de Waldbott, a été élu premier vice-président. Le second vice-président est M. d'Engelmann, l'un des membres les plus distingués de la droite. Le parti intermédiaire, qui a essayé de se former en 1851, sous le nom un peu douteux de *parti de la vieille Prusse*, sorte de centre gauche aristocratique et libéral, n'a pu en cette occasion réunir que 84 voix sur son chef, M. Bethmann-Hollweg. Ces soi-disant vieux Prussiens, que l'on pourrait appeler peut-être, à plus juste titre, des jeunes conservateurs, ne sont pas cependant sans importance parlementaire. Trop peu nombreux pour imposer leur politique aux chambres, ils le sont assez pour former dans la plupart des grandes questions un appoint décisif au profit soit de la droite soit de la gauche modérée, suivant qu'ils voudront faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. En somme, les forces des deux opinions principales qui partagent la seconde chambre sont à peu près égales. On peut donc entrevoir en Prusse une session curieuse, dans laquelle la majorité sera vivement disputée.

Le gouvernement autrichien vient de publier le tableau du revenu des douanes de la monarchie depuis le 1er novembre 1851 jusqu'au 31 octobre 1852. Les données que renferme ce document attestent l'importance croissante du commerce de l'Autriche. Elles indiquent aussi les résultats qu'il est permis d'attendre du nouveau tarif des douanes mis en vigueur le 1er février

1852. Les droits d'entrée présentent une augmentation de plus de 2 millions de florins sur la période correspondante de 1851. Pendant cette dernière année, les droits d'entrée ne s'étaient élevés qu'à 19 millions et demi de florins; ils ont dépassé 22 millions en 1852. C'est dans toutes les régions du monde financier que le progrès se fait aujourd'hui sentir. La grande plaie de l'Autriche au sortir de la dernière révolution, c'était la dépréciation du papier-monnaie. Ce papier tend de plus en plus à reprendre sa valeur nominale. L'*agio* de l'argent, qui l'année dernière était encore de 20 pour 100, a fléchi jusqu'à 7 pour 100. On assure même que, dès à présent, les maisons de change ne reçoivent pas sans difficultés les pièces de 20 kreutzers contre du papier-monnaie ou des billets de la banque. Ainsi l'Autriche, grâce à une activité et à une persévérance qu'aucun autre gouvernement n'a dépassées, voit de jour en jour s'affermir la situation calme et prospère qui a succédé pour elle aux cruelles épreuves de 1848.

Le Monténégro ne cesse pas d'être l'objet de la plus vive curiosité en Allemagne, et particulièrement en Autriche. Il n'est question en ce moment que d'une grande concentration de troupes autrichiennes en Dalmatie et sur les confins de la Turquie occidentale. Ces bruits ont tout le caractère de la vraisemblance. Depuis deux ans, profondément blessée par l'affaire des réfugiés hongrois qu'elle ne paraît pas devoir oublier de si tôt, l'Autriche n'a négligé aucune occasion de témoigner les dispositions les plus amicales aux Bosniaques dans leurs querelles avec la Turquie. Le cabinet de Vienne d'ailleurs représente spécialement le catholicisme dans les provinces européennes de l'empire ottoman; les Bosniaques sont en majorité catholiques; des rapports suivis ont existé de tout temps entre ces populations et le gouvernement autrichien, surtout depuis que la France a cessé d'avoir des agens sur ce terrain trop peu étudié. — Si les Monténégrins ne sont pas catholiques, depuis vingt ans, une idée non moins puissante que celle de religion, l'idée de race, a établi entre les Slaves de Turquie et ceux d'Autriche des relations dont le gouvernement autrichien ne dédaigne pas de se servir, ne pouvant plus les empêcher. Les Monténégrins l'intéressent d'autant plus sous cet aspect, que la Russie, depuis 1805, se regarde comme protectrice et presque suzeraine du Monténégro, et qu'elle a su en faire un de ses principaux points d'appui dans ses démêlés avec l'empire ottoman. Et c'est par là en effet, comme par la Serbie, que cet empire est particulièrement menacé, s'il ne sait faire un effort généreux pour échapper aux redoutables difficultés que le vieux parti des *fanatiques* a suscitées au pays dans les derniers mois de 1852.

La politique du divan à l'égard du Monténégro est de pousser la guerre avec toute la vigueur qui lui reste; c'est Omer-Pacha qui est chargé de conduire cette expédition. Omer est certainement le plus brillant officier-général de l'armée ottomane; malheureusement, pour se faire pardonner par les Turcs son origine slave, il croit devoir, toutes les fois qu'il est aux prises avec les Slaves, faire preuve d'un zèle musulman qui n'est guère propre à pacifier les différends. — Pendant que la Sublime-Porte envoie des renforts en Bosnie, elle proclame le blocus du rivage voisin de la Montagne-Noire, séparée de la mer seulement par une langue de terre de quelques centaines de mètres. Le but de ce blocus est d'interdire aux Monténégrins la ressource des ravitaillemens

du côté de la mer. En fait, cette démonstration maritime, conseillée, dit-on, par l'Angleterre, est plutôt une occasion favorable de montrer une escadre turque dans l'Adriatique à côté de l'escadrille autrichienne qu'un moyen sérieux de cerner le Monténégro. Si les Turcs en attendent d'autres résultats, ils se font illusion. La Russie est en mesure de faire parvenir aux Monténégrins l'argent et les munitions qui leur manquent, par les routes serbes et par le cœur même de la Turquie, aussi bien que l'Autriche par ses propres frontières. La solution de cette guerre, acceptée peut-être imprudemment par la Turquie, reste donc douteuse. Il est à regretter que quelque grande puissance amie ne soit pas venue interposer sa médiation amicale dans ce conflit, et empêcher une effusion de sang qui ne sera pas moins fatale aux Turcs dans le cas d'une victoire que dans celui d'une défaite, car les Slaves de Bosnie, de Serbie et de Bulgarie, leur pardonneraient difficilement l'invasion du Monténégro.

CH. DE MAZADE.

PAYSAGES.

BETHLÉEM ET JÉRUSALEM.

Je suis bien loin de vous, mère, — à Jérusalem!
A deux pas du Calvaire, — à quatre de Bethlem.
Ah! les fils! — n'est-ce pas? — quelle race maudite!
Les avoir tant choyés et les perdre si vite!
Les ingrats, ils s'en vont, sans souci de vos pleurs,
Et s'ils paient votre amour, c'est avec des douleurs.
Depuis que ce pays, où germaient les miracles,
Étonne mes regards de ses mornes spectacles,
J'ai senti bien souvent, plein d'un pieux émoi,
Mes souvenirs d'enfant se réveiller en moi.
Je retourne à ce temps, de paisible mémoire,
Où de l'enfant Jésus vous m'appreniez l'histoire,
Où pas une ombre encor ne flottait entre nous,
Où Dieu seul partageait mon amour avec vous.
Les yeux déjà tournés vers l'avenir immense,
Vous jetiez dans mon âme une austère semence.
Parmi ces grains tombés de votre chère main,
Beaucoup sont demeurés aux buissons du chemin.
Combien je suis changé, ma mère, et quel ravage
Chaque année en passant a fait dans votre ouvrage!
Comme on compte en pleurant les amis qui sont morts,
Je compte mes vertus et mes grâces d'alors.

Quand je marche à travers ces abruptes vallées,
D'arbres et d'habitans à jamais dépeuplées,

Où rien ne rit à l'œil, si ce n'est le ciel bleu,
Où tout raconte encor la colère de Dieu,
Où tout parle de mort, de sang et de supplices,
Je sens saigner en moi d'anciennes cicatrices.
Tous mes amis perdus, tous mes amours brisés,
Mes rêves, mes espoirs au hasard dispersés,
Cortége triste et long de visions funèbres,
Pour passer devant moi, s'échappent des ténèbres.
Et quand ces souvenirs me viennent accabler,
O foi, ce n'est pas toi qui peux me consoler!
Je cherchais une amie, et je rencontre un juge :
C'est au sein maternel que je trouve un refuge.
Votre indulgence à vous ne se lasse jamais;
Mères, vous n'avez pas d'enfer pour les mauvais,
Et rien ne tarira ces sources éternelles :
L'amour dans votre cœur, le lait dans vos mamelles!

Aussi c'est à Bethlem qu'est ma dévotion.
Je vais m'y reposer de la triste Sion.
Ici, c'est le tombeau, la ville désolée;
Une plaine déserte, une aride vallée;
Un rocher que le Christ a marqué de son sang;
Une église, un tombeau d'où le mort est absent;
Quelques Juifs inquiets, dans une humble attitude,
Des bazars délaissés troublant la solitude :
Voilà Jérusalem pendant dix mois de l'an.
Que j'aime mieux Bethlem, le beau village blanc!
Il est caché là-bas, derrière les collines,
Avec ses pâtres bruns armés de javelines,
Ses tableaux ciselés, ses naïfs ouvriers,
Ses champs de seigle et d'orge entourés d'oliviers,
Ses femmes dont la robe à longue draperie
Ressemble au vêtement de la vierge Marie.
Et déjà mon cheval en connaît le chemin.
Là je vois mieux Jésus sous son visage humain :
C'est l'enfant pauvre et nu; c'est la touchante image
Du pasteur à genoux à côté du roi mage;
C'est la Vierge surtout, veillant sur ce berceau
D'où va tantôt sortir tout un monde nouveau,
L'étoile du matin et la rose mystique,
Comme vous l'appelez, je crois, dans le cantique.
La mère des douleurs, — c'est son nom le plus doux, —
Elle est là, souriante, et me parle de vous;
Car, des sages leçons faites à mon enfance,
Il m'en est demeuré, mère, plus qu'on ne pense,
Le meilleur m'est resté de ce riche trésor,
Et tout n'est pas perdu si je vous aime encor!

Vous, le soir, en priant, vous songez, ô ma mère!
A votre enfant parti pour la terre étrangère;
Vous le rêviez pieux et fidèle au foyer;
L'oiseau s'est envolé loin du toit familier.
Inquiète toujours, de nouvelles avide,
Vous errez tristement dans votre maison vide.
La nuit, les songes noirs vous visitent souvent;
Vous redoutez la mer, les caprices du vent,
Le simoun meurtrier, le désert sans limite;
Vous voyez votre fils sans amis et sans gîte,
Et vous invoquez Dieu pour le cher voyageur
Qui trompa tant de fois l'espoir de votre cœur.

Non, mère. La fortune est avec la jeunesse;
Elle garde ses coups à l'austère sagesse,
Et je porte avec moi la robuste santé
Des oiseaux du bon Dieu qui vont en liberté.
Du gîte et du repas vous êtes inquiète?
— Quand le repas est mince, eh bien! je fais diète,
Et je dors mieux le soir lorsque j'ai bien marché.
Il faut porter gaîment le mal qu'on a cherché.
Ah! ce pays n'est pas le pays de Cocagne;
Mais votre souvenir est là qui m'accompagne.

LA FERME A MIDI.

Il est midi... La ferme a l'air d'être endormie;
Le hangar aux bouviers prête son ombre amie.
Là, profitant de l'heure accordée au repos,
Bergers et laboureurs sont couchés sur le dos,
Et, près de retourner à leurs rudes ouvrages,
Dans un calme sommeil réparent leurs courages.
Autour d'eux sont épars les fourches, les râteaux,
La charrette allongée et les lourds tombereaux.
Par une porte ouverte, on voit l'étable pleine
Des bœufs et des chevaux revenus de la plaine;
Ils prennent leur repas; on les entend de loin
Tirer du râtelier la luzerne et le foin;
Leur queue aux crins flottans, sur leurs flancs qu'ils caressent,
Fouette à coups redoublés les mouches qui les blessent.
A quelques pas plus loin, un poulain familier
Frotte son poil bourru le long d'un vieux pailler,
Et des chèvres, debout contre une claire-voie,
Montrent leurs fronts cornus et leur barbe de soie.
Les poules, hérissant leur dos bariolé,

Grattent le sol, cherchant quelque graine de blé;
Tout est en paix, le chien même dort sous un arbre,
Sur la terre étendu comme un griffon de marbre.
Au seuil de la maison, assise sur un banc,
Entre ses doigts légers tournant son fuseau blanc,
Le pied sur l'escabeau, la ménagère file,
Surveillant du regard cette scène tranquille.
Seul, perché sur un toit, un poulet étourdi
Croit encor au matin et chante en plein midi.

Par-delà l'horizon heureux de cette ferme,
Un orage pourtant déjà se montre en germe.
Il est encore loin, ce n'est rien qu'un point noir;
En montant sur ce mur, on peut l'apercevoir.
Le nuage s'avance au souffle de la bise,
Il porte sur son flanc comme une tache grise...
C'est la grêle! — Elle est là, sur le pays voisin,
Écrasant sans pitié le seigle et le raisin.

Rien ne trouble pourtant votre repos robuste,
Laboureurs endormis dans le sommeil du juste!
Vous dormez, confians en la bonté de Dieu,
Heureux d'être abrités sous ce pan de ciel bleu.
On vous a vus dormir de ce sommeil tranquille
Quand sonnait le tocsin de la guerre civile,
Alors qu'on entendait, de vos hameaux fleuris,
Le tonnerre lointain du canon dans Paris.
Laboureurs obstinés, semeurs que rien n'effraie,
Cicatrisant toujours quelque nouvelle plaie,
Réparant les dégâts faits par l'homme ou le ciel,
Vous travaillez au blé comme l'abeille au miel.
Que le tonnerre gronde au ciel ou dans les rues,
Chaque jour vous revoit, penchés sur vos charrues,
Confier aux sillons le pain des nations,
Indifférens au bruit des révolutions!

C. REYNAUD.

V. DE MARS.